This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 824,672

Sir Laurence Gomme.

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

—

TOME XXII

LES

LITTÉRATURES

POPULAIRES

DE

TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

TOME XXII

PARIS
MAISONNEUVE FRÈRES ET CH. LECLERC
25, QUAI VOLTAIRE, 25
1886

Tous droits réservés

COUTUMES POPULAIRES

DE LA

HAUTE-BRETAGNE

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

—

TOME XXII

Classed 2-6-31 AVM

Fond. MAVEUR

INTRODUCTION

Lorsque, *il y a bientôt dix ans, j'ai commencé mon enquête sur la Haute-Bretagne, je me suis d'abord occupé de recueillir les contes, les légendes, les chansons, les devinettes, les formulettes, etc., tout ce qui constitue l'ensemble de la Littérature orale. Les cinq volumes déjà parus, s'ils n'ont pas épuisé la matière, en ont du moins montré des spécimens nombreux et variés. Cette enquête aurait été incomplète si l'Ethnographie traditionnelle avait été négligée : les deux volumes des* Traditions et Superstitions *ont eu pour but de constater les principales croyances de la Haute-Bretagne; mais bien des sujets curieux n'avaient pu y trouver place, et méritaient une monographie spéciale.*

323532

Les Coutumes populaires *qui forn*
du présent volume se rattachent aux pr
vrages, qu'elles complètent, et qu'elles c
plus d'un point. On pourra y constater d
survivances : quelques-unes remontent a
historiques ; d'autres appartiennent à
avancé d'évolution ; mais on peut dire, d
générale, que la plupart d'entre elles son
relativement, anciennes. C'est qu'en effet,
de la Haute-Bretagne, qui tiennent par
tés au XIXe siècle, sont parfois, si on
point de vue de leurs idées et de leu
dans un état psychologique qui touche en
près au moyen âge. Si nous possédions
faite vers le XVe siècle, il est assez vrais
la plupart des faits que j'ai relevés y
déjà constatés.

A la fin du XVIe siècle, Noël du Fa
chose assez rare à son époque, de peind
scènes de la vie des champs aux environs
dans les Traditions et Superstitions, *j'*
un certain nombre de superstitions qui n
varié depuis trois cents ans. Bien des
qu'il nous a données sur les mœurs villag
encore, en réalité, celles que l'on retrou
d'hui, et l'on peut dire, sans trop de parad
le costume a changé, le fond des usages
resté le même : certains côtés extérieurs,

réunions et les fêtes, moins bruyantes, moins gaies et moins fréquentes aujourd'hui, ont seuls subi une altération notable.

Dans l'Ille-et-Vilaine, l'évolution a été grande dans ces vingt dernières années, si l'on considère le développement matériel et intellectuel des gens de la campagne ; le côté traditionnel a moins varié, et même dans les pays avancés, où depuis dix ans, tous les conscrits signent leur feuille de recensement, j'ai trouvé les survivances ethnographiques et certaines coutumes presque aussi bien conservées que dans la partie montagneuse des Côtes-du-Nord, qui est en retard de cinquante ans au point de vue de l'instruction et de la culture des terres.

Partout j'ai pu constater une singulière persistance des coutumes chez les personnes âgées, et même dans les générations nouvelles. Si certaines coutumes extérieures sont en voie de disparition, il se passera sans doute encore bien des années avant que leur côté intime, celui qui se rattache à d'anciennes croyances ou à des superstitions (dans le sens le plus large du mot), disparaisse entièrement. Si on les croit tombées en désuétude, c'est, je pense, parce que leurs manifestations publiques sont moins fréquentes qu'autrefois, et que pour les découvrir, il faut vivre dans la familiarité des paysans, posséder leur confiance, et les observer longuement, sans avoir l'air de les soumettre à une inquisition.

*
* *

Dans ce livre, j'ai essayé de relever les Coutumes, les Croyances et les Superstitions qui se rattachent à la vie humaine. J'ai pris l'homme à la naissance, et à travers les diverses phases de son existence, je l'ai conduit jusqu'au cimetière. C'est l'objet de la première partie. Dans la seconde, j'ai traité des Fêtes, des Travaux et de toutes les coutumes très variées qui ne se rattachent pas à un âge déterminé. Les Mœurs épulaires, qui forment une partie intéressante, mais jusqu'ici assez négligée, de l'Ethnographie, ont aussi attiré mon attention, et j'ai cru devoir leur consacrer un chapitre spécial.

Pour être complet, j'aurais dû parler de la Méd cine populaire et de la Mer. Je me suis systémati ment abstenu du second de ces sujets, parce presque en même temps que ce livre, paraîtront premiers volumes des Légendes, Croyances et perstitions de la Mer. *Les coutumes maritin la Haute-Bretagne y tiendront une large pl côté de celles des autres groupes ethniques qu de la mer; j'ai pensé qu'elles seraient tout a ressantes dans une monographie de la Mer que dans une partie spéciale, qui m'aur*

faire deux volumes, et que j'aurais été obligé de répéter en grande partie dans un autre ouvrage.

Quant à la médecine populaire, j'en ai parfois parlé : mais seulement lorsqu'elle se liait intimement aux coutumes. J'ai gardé les notes assez nombreuses que je possède, et que je complète à chacun de mes séjours en Bretagne, pour en faire un ouvrage à part.

*
* *

Les pays de la Haute-Bretagne, où j'ai pu faire l'enquête par moi-même ou par des correspondants, sont assez nombreux, et les hasards de la vie ont fait qu'ils sont bien distribués. En Ille-et-Vilaine, j'ai surtout exploré le canton de Liffré, l'un des plus riches et des plus instruits de la région ; d'autres renseignements ont été pris aux environs de Saint-Malo. J'ai recueilli aussi de nombreux faits à Matignon, mon pays natal, et à Saint-Cast, sur cette bande du littoral d'où le breton n'a disparu que vers le XIe siècle, et qui, si l'on fait abstraction du langage qui est un patois purement français, doit être regardée comme l'une des plus profondément celtiques de la Bretagne.

Un autre des points que j'ai pu enquêter avec le

plus de soin est celui où, depuis quelques années, je passe une grande partie de la belle saison. Quoique peu éloignée de la mer, cette région diffère considérablement du littoral : située presque au pied du massif montagneux du Mené, elle est accidentée, boisée, riche en gros blocs naturels, et en mégalithes. La population n'y ressemble guère à celle du bord de la mer, et si l'on remonte quelque peu les pentes du Mené, on y retrouve, assez peu mélangée, une race petite et très brune, qui est peut-être celle qui habitait primitivement la péninsule, et que les envahisseurs chassèrent du rivage et des plaines. Des communications me sont aussi parvenues de pays placés presque à la limite des deux langues, et de la partie montueuse et forestière de l'arrondissement de Loudéac.

Presque tous ces pays sont situés sur le versant la Manche, dans les anciens évêchés de Rennes Dol, de Saint-Malo et de Saint-Brieuc (1). Il

(1) Lors de la publication de mes premiers ouvrages, un méticuleux m'avait reproché de donner le titre de Haute-B une partie seulement de ce vaste pays : si mes enquêtes o toutes été faites sur le versant nord de la Manche, ell sur des endroits assez variés, ainsi qu'on l'a vu. Ceu occupés de la Basse-Bretagne n'ont pas, en réalité, emb plus vaste que la mienne, et j'étais, à coup sûr, pl servir de ce vocable que ceux qui le donnent comme quêtes faites dans deux ou trois communes d'un s

rait une enquête analogue à faire sur le versant atlantique de la Haute-Bretagne, dans les anciens évêchés de Nantes et de Vannes. Ces pays, qui sont restés jusqu'à présent à peu près inexplorés, fourniraient sans doute des faits nouveaux et différents de ceux que j'ai constatés. Je suis d'ailleurs loin d'avoir épuisé la matière, et je serais très heureux si quelqu'un entreprenait, dans le Nantais et dans la partie française du Morbihan, une enquête analogue à celle que j'ai commencée il y a dix ans, sans me douter assurément que les découvertes auraient été si nombreuses.

Paris, le 20 mars 1886.

PREMIÈRE PARTIE

L'HOMME DE LA NAISSANCE A LA MORT

PREMIÈRE PARTIE

L'HOMME DE LA NAISSANCE A LA MORT

CHAPITRE PREMIER

LA NAISSANCE

§ I. — LA GROSSESSE

Les paysans de la Haute-Bretagne considèrent la stérilité des femmes comme une espèce de malheur. Les grandes familles, disent-ils, c'est la richesse des pauvres gens. Et, en effet, dans la plupart des cas, une fois la période du premier âge passée, les enfants commencent à rendre à leurs parents bien des petits services. Quand ils sont devenus hommes,

ils aident à travailler la terre, et remplissent gratuitement, avec plus de zèle et d'obéissance, le rôle qui, sans eux, serait dévolu aux domestiques. Indépendamment de la question d'amour paternel, il y a pour les parents une question d'intérêt, à laquelle ils ne sont point insensibles.

On dit d'un ménage où les naissances sont fréquentes, « qu'on y bat sur du bon blé; qu'on y fait des enfants comme de la toile; » d'un homme qui a beaucoup d'enfants : « C'est un bon co'. » (E.) (1). On dit à une femme qui n'a pas d'enfant : « Vot' co' ne vaut ren. — Vous n'ez point l'air d'avaï un bon co'. »

Pourtant, il y a quelques proverbes qui semblent prouver qu'en certains pays du moins les nombreuses familles ne sont pas toujours considérées comme souhaitables :

— Le couple (d'enfants) en vaut mieux que la douzaine. (E.)

— C'est le panier aux cerises : les plus fins y sont pris. (E.)

Ce proverbe est appliqué à ceux qui ont plus d'enfants qu'ils n'en désireraient. Il en est de même des suivants :

(1) E. signifie Ercé, près Liffré (Ille-et-Vilaine); D., D P., Penguily et environs; M., Matignon; S.-C., Saint- (Côtes-du-Nord).

— Qui s'y mit,
S'y trouvit. (E.)

— Qui s'y frotte s'y pique. (E.)

— Que ceux qui les font les bercent. (E.)

— C'est la grand'bande qui rend les *étourniaux* (étourneaux) maigres. (E.)

C'est encore une allusion à la gêne que peut occasionner un grand nombre d'enfants. Ces proverbes sont surtout usités, à ma connaissance du moins, dans l'Ille-et-Vilaine, pays plus riche et de culture plus avancée que les Côtes-du-Nord. Cependant les familles de sept à huit enfants n'y sont pas rares.

Lorsque les enfants tardent à venir, le ménage s'adresse aux puissances surnaturelles. Voici quelques pratiques religieuses qui sont d'un usage courant :

A Plouër, on va en pèlerinage à la statue de sainte Germaine, placée dans la chapelle de la Souâtiée.

A Lamballe, on se rend au pardon de saint Amateur, qui a lieu le deuxième dimanche de juillet.

« Saint Josse ou saint Judoce est invoqué contre la stérilité, dans l'église de la petite commune qui porte son nom. »

(Jollivet, t. II, p. 169.)

Sur les saints invoqués contre la stérilité, cf. A. S. Morin, *Le Prêtre et le sorcier*, p. 242 ; — Martinet, *Légendes du Berry*, p. 18.

Si une femme mariée depuis quelque temps et qui n'a point d'enfant désire en avoir, il faut qu'elle accompagne à l'église une accouchée qui va se faire *remettre*, c'est-à-dire qui fait ses relevailles. (P.)

On envoie aussi, dans l'espoir qu'elles deviendront fécondes, les jeunes mariées conduire à l'église les femmes qui se font *relever*. (D.)

Il semblerait que, parfois, on a recours à des pratiques qui, catholiques en apparence, sont des vestiges de superstitions préhistoriques. J'ai entendu dire que des femmes, pour avoir des enfants, allaient se frotter à certains saints en pierre ou en bois placés dans la campagne.

En Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne*, t. II, p. 143), les femmes stériles se frottent le ventre à la statue de saint Guénolé. Dans les Pyrénées, plusieurs pierres sont l'objet d'un culte de la part des femmes qui leur demandent la fécondité. Cf. *Bull. de la Société d'anthropologie*, 3e série, t. II, pp. 167-8 ; cf. aussi la note des pages 51 et 52, du t. Ier des *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne ;* dans la Marche (cf. Duval, *Esquisses marchoises*, p. 111), les villageoises, pour avoir des enfants, grattent la pierre d'une statue antique.

A 1,200 mètres environ du bourg d'Hénanbihen (Côtes-du-Nord), existe une petite statue très fruste qui porte le nom de saint Mirli. Il y a quelques années, les femmes qui, mariées depuis

longtemps, n'avaient pas d'enfant allaient se frotter le long de cette statue. L'on disait en proverbe :

A Saint-Mirli,
On va se frotter le nombri'.

Cette cérémonie était clandestine. On m'a assuré qu'on s'y rendait encore quelquefois. (M.)

Je n'ai pu me procurer aucun renseignement sur ce saint qui ne figure ni dans le calendrier ni dans les *Vies des saints*. Je serais assez porté à croire que son nom a eu une signification phallique, aujourd'hui oubliée, Mirli étant très voisin de pirli, un des noms gallos du phallus.

Si on voit une femme devenir pâle, avoir envie d'*écœurer* (vomir), ou paraître désirer quelque chose, on dit qu'elle « prune ». Pruner, c'est commencer une grossesse. (E.)

Lorsqu'une jeune femme se plaint du mal de dents, on lui rit au nez en assurant que cela lui passera bientôt. On voit là un signe de grossesse; d'où le dicton :

Ma (mal) ès dents
Signe d'engendrement.

Quand une femme enceinte a envie de quelque chose, elle doit éviter de gratter une partie de son

corps non cachée par des vêtements, car, si elle ne pouvait faire passer son envie, l'enfant aurait à l'endroit gratté par sa mère une *envie* représentant la figure de l'objet désiré. On cite nombre d'exemples.

Cette croyance à la désirance existe aussi en Poitou (cf. Souché, p. 10); en Berry (cf. Laisnel de la Salle, t. II, p. 2); en Franche-Comté (cf. *Mélusine*, t. I, col. 350). Elle était généralement admise dans l'antiquité, et l'on trouvera dans Laisnel plusieurs exemples tirés d'ouvrages du siècle dernier, ou même du XIXe, où les auteurs en font mention.

Le tonnerre ne tombe jamais sur une maison où se trouve une femme enceinte. (M.)

Si un serpent qui a des ailes voit une femme enceinte, il meurt aussitôt. (D.)

Le domestique Loup-garou du conte du *Loup-garou* (*Contes populaires de la Haute-Bretagne*, 1re série, no XLVII), n'a pas attaqué le premier passant, parce que sa mère, étant enceinte de lui, avait mangé un cœur de veau; mais il lutte avec le troisième, parce que sa mère avait mangé un cœur de bœuf.

Je n'ai pu retrouver ailleurs que dans ce conte cette croyance, qui peut-être est disparue; mais, dans l'*Évangile des Quenouilles*, p. 26, il est parlé du danger que courent les femmes enceintes si elles mangent des têtes de poissons.

On croit aussi que, si une femme s'est moquée d'un pauvre infirme ou qu'elle lui ait refusé l'aumône, elle peut avoir des enfants difformes. Les

mendiants racontent dans les fermes plusieurs exemples de cette punition, et, parmi eux, l'histoire de la jeune fille noble qui avait une tête de cochon, et qui mangeait dans une auge en argent.

Il y a sur la grossesse des femmes un assez grand nombre de dictons, dont plusieurs ne sont guère respectueux :

— La hâse est pleine. (E.) Cela se dit presque toujours des femmes de conduite légère.

— Olle (elle) est au plein des brancards, comparaison empruntée au métier de charretier.

— Olle a une devantiérée (la devantière est un tablier).

— Son cotillon se relève.

— Elle est sur le bon tour. (M.)

— O' crache sur les tisons. (M.)

— Elle est sur le bon côté. (S.-C.) Elle est sur le bon bord. (S.-C.) Cette dernière comparaison est tirée du langage des marins.

Si une femme est enceinte de dix mois, on dit qu'elle accouche d'un évêque ; si elle était enceinte de onze mois, l'enfant qui naîtrait serait pape. Quand une femme est longtemps sans accoucher, au delà du terme ordinaire, on dit : « Elle n'accouche point, elle aura un pape. » (E.)

L'enfant mâle, fils de deux bâtards et premier de sa race, devient pape. (P.)

Lorsqu'une femme enceinte est morte de mort

violente, elle revient à certaines époques de l'année. A Rillé, près de Fougères, une lueur qu'on voit périodiquement est l'âme d'une femme enceinte qui se tua en tombant d'un cerisier. (E.)

En Normandie (cf. A. Bosquet, p. 278), apparaît à Dieppe une femme grosse qui, jadis, tomba du haut de la falaise et se tua.

§ II. — L'ACCOUCHEMENT, PRÉSAGES ET CROYANCES

Dans la croyance des paysans, le moment de la semaine ou du mois où naît un enfant, certaines autres circonstances accessoires, peuvent avoir de l'influence sur sa destinée, sur son intelligence ou sur ses qualités.

Les enfants qui naissent le dimanche sont toujours chanceux; ceux, au contraire, qui sont nés le vendredi sont malheureux. (D.)

Si le père d'un enfant est ivre au moment de la naissance, l'enfant sera *innocent*. (S.-C.)

Plus un enfant naît près de la fin du mois, plus il aura de chance. (S.-C.)

Ceux qui naissent dans le mois de mars sont *rabdtous,* c'est-à-dire grognons. (S.-C.) Ailleurs (P.), ce sont ceux du mois d'août.

Quand un enfant naît la nuit, on sort de la maison et l'on va regarder l'étoile qui se trouve en ce moment au-dessus du pignon de la cheminée. Si elle est brillante, l'enfant sera heureux; si elle est pâle, on n'augure pas bien de lui. (D.)

Ces croyances à une sorte de prédestination sont constatées dans plusieurs contes populaires en Haute-Bretagne.

Il y avait une fois un devin qui se trouvait dans une maison au moment où une femme allait accoucher; il prédit que cet enfant, né sous une mauvaise étoile, serait pendu. Quand l'enfant fut devenu grand, il quitta le pays pour ne pas faire honte à sa famille, et il alla se louer comme domestique, et toutes les nuits il priait pour ne pas être pendu.

Mais, comme il sortait souvent la nuit, un autre domestique voulut savoir où il allait, et il le suivit. Il le vit entrer dans l'église, où il s'endormit; et, pendant son sommeil, il fut pendu trois fois à la corde des cloches.

Le lendemain, son camarade lui dit :

— La nuit dernière, tu as été trois fois pendu à la corde des cloches.

Sa destinée était accomplie.

Il y avait une fois un sorcier qui assistait à la naissance d'un enfant pour dire sa destinée; et il

prédit qu'il serait tué par le tonnerre à l'âge de dix-neuf ans.

Ses parents, qui étaient riches, firent faire une maison toute en fer, en forme d'église, et ils lui dirent de demeurer dedans. Mais un jour qu'il tonnait, il sortit de la maison, et se mit à genoux à prier dans la cour. Le tonnerre tomba sur la maison, et il n'eut point de mal.

(Conté par J.-M. Comault du Gouray, 1882.)

Dans un autre conte, la *Mauvaise étoile* (*Contes des paysans,* nº LXV), la croyance à l'influence fatale du moment de la naissance est plus formellement encore exprimée. Un pauvre qui se trouvait au moment de l'accouchement dit : « Si l'enfant peut tarder une heure à venir, ce sera un bonheur pour lui ; car, sans cela, à l'âge de vingt ans, il sera pendu les pieds en l'air, et brûlé (p. 332). » Cette destinée s'accomplit, en effet, mais en effigie seulement.

La même croyance existe en Basse-Bretagne. Cf. dans *Mélusine,* t. I, un conte de Luzel, intitulé la *Destinée.*

On dit d'une personne qui a de la chance qu'elle est née coiffée en naissant. On sait que la coiffe est une portion de membrane fœtale que quelques enfants ont sur la tête en venant au monde. Cette croyance était jadis à peu près générale.

Tous ceux qui n'ont pas vu leur père, garçons ou filles, *pansent d'oraison,* ou ont un don dans la main qui fait qu'en touchant certaines affections ils les guérissent. (D.)

Le septième garçon d'une famille, quand il n'y a pas de fille entre, guérit les écrouelles. (E.)

Même croyance en Berry (cf. Laisnel de la Salle, t. II, p. 5); en Beauce (cf. A.-S. Morin, p. 173). Thiers, *Traité des superstitions,* t. Ier, p. 509 (éd. de 1741), mentionnait cette superstition comme ayant cours de son temps; en Normandie, c'est la septième fille (cf. A. Bosquet, p. 306).

L'enfant qui est né après la mort de son père guérit les loupes. (E.) Il peut aussi panser les vers (sorte de pourriture). (P.)

Ceux qui naissent le 25 janvier, jour de la Conversion de saint Paul, « pansent du v'lin, » c'est-à-dire guérissent les personnes mordues par les reptiles, et peuvent toucher les couleuvres et les vipères sans être mordus. (E.)

Quand une femme est sur le point d'accoucher, le mari invite ses amis à venir la tenir pour le cas où la couche serait difficile. On entend parfois des hommes dire en plaisantant aux femmes enceintes : « Attends-ma, j'irai bientôt te t'ni. » On assure qu'il y a des femmes que la peur d'être ainsi tenues fait accoucher plus vite. (E.)

Lorsqu'il y a un médecin très laid, on dit par

plaisanterie : « Fau'ra demand
i' la fera accoucher de peur. »

On dit d'une femme qui accouc
« E' fait ça comme une révérence

Pour l'accouchement, on invoqu
guerite.

Cette coutume est à peu près générale en Fra

Dès que l'enfant est né, on fait l
croix, et souvent on le baptise à la m
tout cas, jusqu'à ce qu'il ait été baptisé,
perd pas de vue, et on lui pend au cou un
let bénit. (D.)

Dans les environs de Rennes et de Dinan
commères ou matrones, qu'on appelle *gran*
ou *mères mitaines,* « font la tête des enfan
Elles ne leur font subir aucune déformation,
elles massent légèrement la tête, qui, d'après e
sans cela, resterait pointue. — « Les filles, dit-o
seraient trop mal coiffées avec la tête pointue ;
gars, ça irait cor. »

Le même usage existe en Basse-Bretagne (cf. *Galerie breton*
t. Ier, p. 27).

Il faut prendre garde à la manière dont o
couche pour la première fois un enfant qui vien
de naître; si on le couche sur le côté droit,
sera droitier; si c'est sur le côté gauche, il ser
gaucher. (S.-C., D.)

Quand la lune ne change pas dans les huit jours qui suivent la naissance d'un enfant, l'enfant à venir sera du même sexe que celui qui vient de naître. (E.)

Cf. Souché (Poitou), p. 6.

Voici deux dictons qui relatent l'influence du père et de la mère sur le physique de l'enfant :

— Il faut deux noirs pour faire un blond. (E.)

— Il faut deux beaux pour faire un laid, ou il faut deux laids pour faire un beau. (E.)

Jadis, il y avait certains arbres au pied desquels on exposait les enfants naturels. A Saint-Cast, par exemple, c'était sous un if ou sous un chêne placé dans le cimetière, ou bien au pied d'une grande croix en schiste. Cet usage n'existe plus.

Quoique la croyance aux enfants changés par les fées ou par les lutins soit presque reléguée parmi les contes, on dit assez couramment d'un enfant qui est rabougri et a l'air vieux pour son âge qu'il a été « changé par la fée », ou que « c'est un enfant de fée ».

Sur les enfants changés, cf. mes *Traditions et superstitions*, t. Ier, pp. 90-91, 117-119 et 135 ; *Contes*, 1re série, la *Houle de Chélin*, no IV ; 2e série, l'*Enfant changé*, nos XV et XV *bis* ; c'est une des légendes que j'ai le plus souvent entendues.

Mais il y avait aussi des fées qui venaient la nuit prendre soin des enfants.

Cf. mes *Traditions et superstitions*, t. Ier, p. 124.

§ III. — LE BAPTÊME

Si un garçon est parrain de trois filles sans qu'il nomme des garçons entre elles, il aura de la chance. (S.-C., D.)

Pour qu'une jeune fille ait de la chance, il faut qu'elle nomme trois garçons de suite. (S.-C.)

Quand on n'a point été parrain ou marraine, on dit qu'on est de la confrérie des chats. (S.-C., E.)

Lorsqu'on ensevelit une personne, on demande si elle a tenu un enfant sur les fonts du baptême. Si elle n'en a pas tenu, on l'ensevelit les mains derrière le dos. (E.)

Si une femme enceinte est marraine, son enfant ou son filleul mourra dans l'année. (D.)

La même croyance existe en Berry (cf. Laisnel de la Salle, t. II, p. 9).

Quand une mère donne son nom à un enfant, elle n'en a plus d'autre du même sexe. (S.-C.)

Souvent, ce sont les parrains et les marraines qui demandent à nommer l'enfant dont une femme est grosse. (D.) En d'autres pays, ce sont toujours les parrains qui s'offrent.

Le parrain et la marraine font un cadeau à l'accouchée; il consiste habituellement en une bouteille de vin, une tablette de chocolat et une

livre de sucre. Mais il varie suivant la position. (E.)

Le jour du baptême, on met les chiens dehors.

Le parrain de l'enfant dont la naissance a précédé celui qu'on nomme vient à la maison; il tient à la main une gaule qu'il place en travers de la porte, et qu'il fait entrer de force dans la maison; puis, avec cette gaule, il se met à frapper un peu partout, sous les lits, dans les coins, etc. Bien entendu, cela ne se fait que si la mère a bien supporté la couche. (E.)

Pour que l'enfant ne se noie pas en tombant plus tard à l'eau, il faut que ce soit son parrain qui le porte dans ses bras et le fasse passer par-dessus un ruisseau.

Le parrain qui porte un enfant à nommer a sur le dos une *devantière*. (P.)

« On prétend à Saint-Aaron (Côtes-du-Nord) que, si on donnait le nom du patron de la paroisse à un enfant, cet enfant ne vivrait pas. »

(Jollivet, t. Ier, p. 172.)

Si, au moment où le parrain et la marraine tiennent l'enfant sur les fonts baptismaux, ils prononcent distinctement *Credo,* l'enfant sera fort et ne toussera pas; mais s'ils disent *Kerho* au lieu de *Credo,* il sera débile et toussera. Ceux qui toussent, on les appelle les *Kerhaux*. (P.)

Au sortir de l'église, on emmène à l'auberge la porteuse, — c'est ordinairement la sage-femme, — et on lui fait prendre du café en grande quantité.

Après le baptême, il faut que le parrain et la marraine s'embrassent; sans cela, le filleul serait *innocent*. (S.-C.)

En Berry, si le parrain n'embrasse pas la marraine avant de sortir de l'église, l'enfant sera bègue ou muet. Cf. Laisnel de la Salle, t. II, p. 10.

Le carillon qui suit le baptême se nomme plaisamment « glas à bouillie », (E.) ou « branle de culottes ». (P.)

Plus la cloche a bien sonné, plus l'enfant aura la voix forte. (E.)

Même croyance en Berry (cf. Laisnel de la Salle, t. II, p. 9).

La longueur de la sonnerie est proportionnée à la générosité du parrain. Pour qu'un enfant sache bien danser, il faut qu'à son baptême on ait sonné une bonne *branlée*. (P.)

On ne sonne pas les cloches pour le baptême d'un enfant naturel.

Même usage en Berry (cf. Laisnel de la Salle, t. II, p. 10).

A Ercé, il est d'usage de distribuer des dragées. Si on y manque, les enfants crient : « Chiche de dragées ! » ou bien : « Parrain grêlé ! marraine grêlée ! » C'est une coutume récente.

Cet usage des dragées existe aussi en Berry ; on crie aux parrains chiches : « Poches cousues ! » (Laisnel de la Salle, t. II, p. 10.)

Sitôt que l'enfant est revenu du bourg après le baptême, on lui fait manger de la bouillie de blé noir. (E.-D.)

A Ercé, le repas de baptême s'appelle en plaisanterie « repas de fricassée de nombrils ».

Le dimanche qui suit le baptême, il y a une petite fête qu'on appelle « la relevée de pignon ». Le parrain et la marraine y assistent, et chacun d'eux apporte une gâche de pain. (P.) En d'autres pays, aux environs de Dinan, par exemple, la relevée de pignon est le repas des relevailles.

L'enfant garde pendant huit ou neuf jours le bonnet de baptême de dessous qui se nomme, à Ercé, le *crassé;* à Matignon, le petit *krêmé*. C'est une coutume religieuse. Le bonnet de baptême a une croix dans le fond.

Le bonnet de baptême des enfants est employé par les devins et les sorciers. On doit le brûler et non le jeter.

Cf. mes *Traditions et superstitions*, t. Ier, p. 287.

Si on enlevait le bonnet de *crassé*, les enfants seraient malades et n'auraient point de cheveux à cet endroit de la tête. (D.)

Quand un enfant perd son nombril, ce qui a lieu, en général, au bout de neuf jours, il ne faut

pas le jeter dans l'eau ou dans le feu, car l'enfant mourrait noyé ou brûlé. (E.)

Pour les paysans, le parrainage crée une vraie parenté; si le parrain ou la marraine se marie, le filleul appelle parrain ou marraine celui des époux qui s'est marié avec celui ou celle qui l'a *nommé*. (E.) Cet usage tombe en désuétude.

Le parrain et la marraine se donnent entre eux le nom de compère et de commère; ils appellent ainsi le père et la mère de leur filleul, et réciproquement. (E., M., P.)

§ IV. — LES RELEVAILLES

Il ne faut pas qu'une femme travaille avant ses relevailles. Si elle va à la fontaine puiser de l'eau, la fontaine tarira. Si elle trait ses vaches, elles cesseront de donner du lait, ou il tournera. Si elle va en route, le vent lui cassera un membre. (P.)

En Berry (cf. Laisnel de la Salle, t. II, p. 14), la femme mange à part et ne doit toucher à quoi que ce soit.

Si une femme travaille avant sa messe de relevailles, son enfant devient voleur. (E.)

Jusqu'à ce qu'elle ait été relevée, elle doit porter sur elle un objet bénit. (D.)

Quand une femme va se faire « remettre », — c'est le terme usité pour les relevailles, — elle s'agenouille en dehors de l'église, et une personne va prévenir le prêtre qui lui pose son étole sur la tête, lui met à la main un cierge, et l'asperge d'eau bénite. Elle se relève alors, entre dans l'église et vient s'agenouiller à la balustrade de l'autel, où a lieu une cérémonie analogue.

On présente sur une serviette un pain que le prêtre bénit, puis il en coupe le premier morceau que l'accouchée distribue à ses connaissances. (Évran.) A Rennes, c'est le bedeau qui va en porter en ville aux amis de la personne « relevée ».

En Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne,* t. Ier, p. 48), aux relevailles, la sage-femme tient un pain blanc entamé d'un bout et enveloppé de l'autre, qui, après avoir été bénit, est distribué aux membres de la famille.

Une femme qui a perdu des enfants en bas âge, au lieu de dire qu'ils sont morts, dit :

— J'en ai zu (eu) quat' qui sont o l'bon Dieu. (S.-C.)

CHAPITRE II

LE PREMIER ÂGE

§ I. — L'ALLAITEMENT ET LE BERCEAU

Si une femme n'a pas de lait, elle va en pèlerinage aux saints qui en donnent; il y en a un à Brusvily, près Dinan. On raconte qu'un homme, qui y avait été par moquerie, en revint les mamelles gonflées de lait.

En Basse-Bretagne, où les fontaines à lait sont nombreuses, on raconte la même légende.

« Au lieu où fut brûlé Gilles de Retz fut élevé un monument expiatoire; il fut longtemps un lieu de pèlerinage pour les nourrices qui venaient y implorer la bonne Notre-Dame-de-Crée-Lait. »

(D'Amezeuil, *Récits bretons*, p. 216.)

Cf., sur les fontaines analogues de la Basse-Bretagne, Rosenweig, p. 51.

On appelle « Marie-pisse-trois-gouttes » une femme qui est médiocre nourrice.

Lorsqu'une femme ne peut allaiter son enfant, elle l'*aburote,* c'est-à-dire le nourrit au petit pot.

Pour se faire passer le lait, les nourrices prennent une infusion de chanvre ou se mettent sur les seins du persil *pâmé.* (E.)

Le *ber* (berceau) est ordinairement un meuble en bois, qui a quelque ressemblance avec une auge au-dessous de laquelle on aurait mis deux quarts de rond. Il y a parfois, mais non toujours, un cercle au-dessus de la tête, sur lequel on étend un linge ou un rideau.

Jadis, ils étaient plus ornés : j'en ai vu en Ille-et-Vilaine et sur le bord de la mer qui étaient sculptés; ils étaient contemporains des armoires plus décorativement que finement sculptées, et des lits à colonnes en quenouille, qu'on ne retrouve plus guère maintenant que dans les vieux ménages pauvres.

Lorsqu'il y a plusieurs enfants, l'un d'eux berce son petit frère ou sa petite sœur au moyen d'un filet attaché au berceau.

Les *bers* se prêtent ou se donnent; mais on ne doit pas les vendre. (D.)

Les *Berceuses* sont en assez grand nombre, mais elles ne sont pas toutes populaires; en voici trois des plus répandues :

Berceuse.

Dodo, mon petit José ;
Ta femme est dans ton lét (lit).

Le petit José
Ne peut pas dormi'
Qu'il n'ait sa femme
Dans son petit lit.

Dodo, delinette, dodo,
Dodin, delinette, dodo. (D.)

Endor, dor, mon petit enfant,
En l'honneur de Monsieur saint Jean.
Tant que l'enfant dormira,
Le bon Jésus le gardera. (D.)

Chatte qui gratte,
Mon mari-z-est ici,
'N'est point en campangne
Comme il m'avait promis.

J'endors le pétit, le pétit, le pétit.
J'endors le pétit, le pétit, le pétit.
Mon fi'. (P.)

On ne doit pas éteindre le feu qui a serv
cuire la première bouillie d'un enfant nouveau
il faut l'entretenir pour qu'il brûle toute la r
afin que la Vierge puisse venir y cuire la bc
lie de son enfant. Bien qu'on ne la voie pas

est persuadé qu'elle y vient. Si un enfant était malade après qu'on aurait négligé de laisser le feu allumé, on dirait que sa maladie vient de là. (D.)

La bouillie qu'on fait pour les enfants tout petits est meilleure que toute autre bouillie. C'est ce qu'explique un dicton :

La bouillie au petit enfant,
La Vierge a mis le doigt dedans.

Aussi, pour faire tenir sages les aînés, on leur promet de leur donner la *gratte* de la bouillie de leur petit frère.

En Basse-Bretagne, il n'existe peut-être pas une nourrice qui ne soit convaincue que le Christ et sa mère assistent à la façon de la bouillie à l'enfant, et qu'il ne sort pas un poêlon du feu qui n'ait reçu la bénédiction de la Sainte-Vierge. Il y en a qui prétendent avoir vu la chose. (*Galerie bretonne*, t. Ier, p. 68.)

Si on emmaillote un enfant dans des langes faits avec des morceaux de cotillon, il ne sera jamais prêtre : il aimera trop les filles. (M.)

Les filles emmaillotées dans des lis de *brées* (culottes), même si ces brées n'ont pas servi, courent après les garçons. On dit à une fille qui a l'air amoureux : « On voit ben que tu as été emmaillotée dans des lis de brées. » (D.)

§ II. — LES PREMIERS PAS, LES ENFANTS ET LES SAINTS

Lorsque les enfants commencent à se tenir droits, on les met dans un instrument appelé *chomette* (de chomer, se tenir debout); il y en a de deux espèces.

Les uns consistent en une sorte de châssis carré supporté par quatre pieds, le long duquel glisse dans des rainures une planche percée d'un trou rond sur lequel l'enfant se soutient par les coudes. D'autres sont formés d'un simple châssis supporté par quatre pieds terminés par des roulettes en bois; l'enfant peut facilement faire marcher son petit meuble.

Le *tournant,* encore plus primitif, est un cercle de bois dont les extrémités sont enfoncées dans un poteau placé au milieu de l'*hôté* (pièce principale de la maison); ce poteau est mobile, et l'enfant, soutenu par le tournant, peut se promener tout autour.

Pour que les enfants marchent vite, on les porte à la messe le jour des Rameaux; on les mène à l'évangile pour les faire grandir. (D.)

A Saint-Caradec, les mères viennent exercer leurs enfants à marcher sur la tombe de Guil-

laume Coquil, recteur, mort en odeur de sainteté (1749).

A Quintin, pour que les enfants marchent plus vite, on les roule sur le grand autel.

Saint Genefort, dans l'église Saint-Martin de Lamballe, est l'objet d'un pèlerinage suivi : on y porte les enfants faibles ou malades, et on les roule sur l'autel consacré au martyr. Cette cérémonie a encore lieu assez fréquemment.

L'usage de porter les enfants débiles sur le tombeau des saints existe aussi dans le Jura, la Saône-et-Loire, le Pas-de-Calais (cf. D. Monnier, pp. 586-588); dans la Loire (cf. *Mém. de la Soc. d'agric. de la Loire*, t. XIV, p. 155 — ce sont des rochers à bassins dits de Saint-Martin); en Basse-Bretagne (cf. Rosenweig, p. 78). En Poitou (cf. Guerry, *Soc. des Ant.*, t. IV, p. 455), on les assied dans le trou d'une pierre dite de Saint-Fessé.

Quand un enfant est faible, on met des feuilles de bouleau à dessécher dans le four, puis on les place dans le berceau ; on est persuadé que l'enfant ne tarde pas à reprendre des forces. (E.)

A Saint-Germain-de-la-Mer, il y a une fontaine où on lave les enfants pour les préserver des tranchées.

Cf. sur une fontaine objet d'un culte analogue, A.-S. Morin, le *Prêtre*, pp. 18-20.

Dans celle de Saint-David, à Landébia, près de Plancoët, on plonge les jeunes enfants pour leur donner des forces.

A Sainte-Émérance en Évran, il y a une sta-

tue devant laquelle on allait dire des prières pour guérir les enfants du mal de ventre. Il y en a une autre au Quiou qui a la même vertu.

« A Radenac est la fontaine de Saint-Armel; on y porte les enfants qui commencent à marcher, afin que, par la vertu de ses eaux, ils obtiennent de se tenir solidement debout. » (Ogée.)

En la commune de Gausson (Côtes-du-Nord), on plonge les enfants qui ne marchent pas de bonne heure dans une fontaine dédiée à saint Nicolas.

Cf. pour des usages analogues en Eure-et-Loir, A.-S. Morin, *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 17; en Basse-Bretagne, Rosenweig, p. 94; dans la Marche, L. Duval, p. 51.

Lorsque les enfants ne marchent pas de bonne heure, on leur frotte les reins avec du beurre fort. On emploie le même remède pour faire tomber les croûtes qui sont sur le front. (D.)

« Dans le voisinage de Gaël, saint Méen fit jaillir une source... Elle est d'un grand renom pour la guérison d'une lèpre qui couvre la tête des enfants au berceau. »

(Baron Dutaya, *Brocéliande*, p. 64.)

A la fontaine de Saint-Évent, à la Malhou: canton de Lamballe, on porte de très loin c enfants, afin que, par la vertu de ses eaux, soient guéris de la teigne ou de la colique.

statue du saint est placée dans un petit édicule gothique qui recouvre la fontaine; il y a toujours auprès beaucoup de petits bonnets et de chemises d'enfants. Deux fois par an a lieu la vente de ces *ex-voto*.

« Les mères viennent au pardon de Tréhorenteuc (Morbihan français), et versent sur les paupières enflammées des enfants quelques gouttes de l'eau pure de la fontaine de Sainte-Ouenna. »

(Baron Dutaya, *Brocéliande*, p. 66.)

Avec les toutes petites pierres à tonnerre, on fait des colliers qu'on suspend au cou des enfants pour les préserver des maladies de l'enfance, et, en particulier, de la râche et du mal d'yeux. Ce collier porte le nom de chapelet de saint François.

Cf. sur les *Gougad patereu*, usités autrefois dans le Morbihan, mes *Traditions et superstitions*, t. I, p. 54.

Pour garantir les enfants des vers, on leur met au cou un collier de graines de camomille.

S'ils ont des vers, on prend des lombrics ou vers de terre et on les leur place sur le creux de l'estomac. (D.)

Quand un enfant se trouve mal, on dit que les *vés* lui pissent au cœur. (E.) Et pour l'en préserver, on lui met au cou un collier d'ail.

Cf. Souché (Poitou), p. 28.

Quand un jeune enfant a le *hoquet,* c'est signe qu'il profite. (E.)

Cf. Souché, p. 5.

Quand il rend du lait après avoir bu, c'est bon signe; on dit : « I'fait du lait marri, vient-i' ben! » Le lait marri est du lait qu'on fait bouillir et dans lequel, pour le faire tourner, on verse du lait baratté. (D.)

Pour empêcher les enfants de pisser au lit, on les frotte avec des orties. (E.)

On fait aussi griller des limas rouges sur la *tournette* qui sert à faire les galettes, et on les met dans un *tourtiau* de pain, c'est-à-dire dans une sorte de galette; mais il ne faut pas en faire plus que l'enfant ne pourra en manger. (E.)

Lorsqu'on fait s'embrasser deux enfants qui ne parlent pas encore, il y en a un qui meurt. (D.)

§ III. — CE QU'ON DIT AUX ENFANTS. — HYGIÈNE, PRÉJUGÉS

On ne sèvre guère que vers le quinzième moi Quand le moment du sevrage est arrivé, o envoie l'enfant chez sa marraine. (E.) On vo

parfois des enfants de cinq ou six ans qui tettent encore.

Pour sevrer les enfants, les mères se couvrent le sein d'une peau de bique, ou se frottent le bout des seins avec quelque chose de piquant ou d'amer. (D.)

En Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne*, t. II, p. 77), il y a des femmes qui donnent à téter à leur enfant jusqu'à l'âge de quatre ans. Elles s'enduisent, pour les sevrer, le sein avec une sorte de pâte de poivre.

Il est fait allusion à cet allaitement prolongé dans plusieurs contes.

Voici quelques dictons sur les enfants et les parents :

— N'y a point d'cônille qui ne trouve ses cônillons beaux. (E.)

— V'êtes p'us fort que l'bon Dieu ; v'avez fait p'us grand que vous. (E.) Se dit quand un enfant est de plus haute taille que ses parents.

— Que ceux qui les font les bercent. (E.)

— Les petites filles, c'est de l'*orine* (race) des poules, ça ne quitte point la mère. (E.)

Ce dicton met en relief la différence qu'il y a entre les petites filles qui restent à la maison et les petits paysans ; ceux-ci, dès qu'ils marchent seuls, se faufilent dans les écuries, font claquer des fouets et traînent des morceaux de bois qui sont pour eux un attelage imaginaire.

Les parents, au reste, les encouragent en leur

faisant des fouets, en les mettant à califourchon sur le cou des chevaux. Il y en a qui disent avec orgueil, en parlant d'un enfant de quatre ou cinq ans : « Ce sera un bon charretier, i' fait bien claquer son fouet. »

On appelle *guerzillon d'fourneèse* l'enfant qui aime trop le foyer. (S.-Donan.)

On prétend que les enfants qui ont été élevés avec du lait de chèvre sont lestes et sautent comme des chèvres. (Montauban, D.)

On dit parfois aux petits garçons que, s'ils embrassent les filles, il leur poussera de la barbe. (M.) On le dit plus habituellement aux filles.

Pour les faire manger de la soupe, on leur assure que cela les fera grandir.

Quand les petits enfants ne veulent pas se laisser peigner, les mères leur racontent l'histoire d'enfants pouilleux que les poux ont traînés à la rivière par les cheveux pour les noyer (M., P.); ou on leur dit que les poux vont leur corder les cheveux et les entraîner « sans grâce ». (D.)

Cf. dans Rolland, t. III, p. 255, deux dictons analogues (Lorient et Côte-d'Or); cf. aussi Souché, *Proverbes*, p. 20 (Poitou).

On prétend à la campagne que les poux mangent le mauvais sang. J'ai connu des fermières très propres, qui peignaient régulièrement leurs enfants, mais avaient soin de leur laisser

deux ou trois poux sur la tête. (E.) On en laisse toujours aux enfants forts. (D.)

Cf. Desaivre, *Croy.*, etc., p. 11, et Rolland, t. III, p. 255.

Si on enlevait trop tôt aux enfants les croûtes qu'ils ont sur la tête, l'humeur se porterait sur le cœur et ils mourraient. (D.)

Les garçons restent en *cotte* jusque vers cinq ou six ans, mais ils ont un chapeau et non un bonnet. Jadis, ils y restaient jusqu'à leur communion, qui se faisait alors vers onze ou douze ans seulement. (D.)

C'est la marraine qui donne la première culotte, si elle a nommé un garçon; la première robe, si c'est une fille. (E.)

Au commencement, on ne met les enfants en culotte que le dimanche, ou, dans les fermes, lors de la visite du propriétaire. (P.)

On donne aux enfants récemment mis en culottes les noms de « quat' pouces de brées », « brêlot », « brâitard », « breisard ».

Le jour des Rameaux, on achète toujours quelque chose de neuf aux enfants, et on les porte à l'église, au moins au commencement de la messe et pendant la procession. (E.)

On dit à un enfant tout petit :

Que le bon Dieu te bénisse
Et que saint Pierre te grandisse. (P.)

Si un enfant essaie de pousser une grande personne, celle-ci lui dit :

Oh ! le fort Samson,
Qu'abat les chên' à coups d'talon. (D.)

Pour que les enfants n'approchent pas de l'eau, on leur fait peur d'une bête verte qui viendrait les saisir et les entraîner au fond.

En Normandie (cf. A. Bosquet, p. 119), c'est la bête Havette qui enlève les enfants quand ils s'approchent trop des fontaines.

On dit aux enfants pour les faire se coucher :

— Le petit bonhomme Dormi va t'emporter ; couche-toi bien vite, le petit bonhomme Dormi qui te prend ;

Ou :

— Voilà la petite bonne femme au sable.

A Matignon, on disait jadis :

— Hattaï, Viens mon petit gars, la grande nuit d'Pléboulle va v'ni' te cri (chercher).

— V'là le petit bonhomme Chopillard qui passe (de choper, s'assoupir).

— Croquemitaine est derrière la porte.

— Voici la petite bonne femme au sable.

On montre aux petits enfants, lors de la pleine lune, l'homme qui porte sur ses épaules un fagot d'épines ; il se nomme le bonhomme la Lune

C'est en punition de vols commis qu'il a été condamné à se promener ainsi jusqu'au jour du jugement. D'après certains récits, il aurait volé des *faunilles* ou *faguilles* (fagots de menu bois), du beurre; d'après d'autres, il aurait enlevé la *heiche* (barrière d'un champ).

Cf. l'*Homme dans la lune*, n° LXIV des *Contes des paysans et des pêcheurs*.

On évangélise les enfants, — même à la mamelle, — afin de les préserver de la peur.

Le même usage existait au XVIe siècle (cf. l'*Évangile des Quenouilles*, p. 58).

Quand un enfant perd ses dents de lait, ou qu'on les lui arrache, il ramasse la dent et va l'enterrer ou la cacher quelque part : toutes les bonnes femmes qui passent à côté sont obligées de péter, et on prétend que l'enfant les entend. (E.) Ailleurs, c'est sous le seuil de la porte.

Quand un enfant perd ses dents de lait, on lui dit que, chaque fois qu'une de ses dents tombe, c'est qu'il a fait un mensonge.

CHAPITRE III

L'ÉCOLE

§ I. — L'ÉCOLE

DANS un assez grand nombre de pays, on met les enfants à l'école dès l'âge de cinq ans; mais, presque partout, la fréquentation scolaire varie suivant les époques de l'année. Lorsque les enfants peuvent rendre des services à la maison, au moment des grands travaux, l'effectif d'une classe rurale pouvait, avant la loi sur l'instruction, se trouver réduite de plus de cinquante pour cent.

Autrefois, on n'envoyait guère les enfants à l'école que pour leur faire apprendre leurs prières et leur catéchisme; l'instruction qu'ils pouvaient acquérir en dehors de ces deux choses était presque du luxe. Aussi il était assez rare de voir dans les écoles des élèves de plus de quatorze ans.

Actuellement, — et je parle, au moins pour les pays que j'ai habités, de la période qui a précédé l'application de la loi sur l'instruction obligatoire, — les parents tiennent davantage à ce que leurs enfants soient instruits. Souvent, j'ai entendu dire à des paysans illettrés : « Était-on *diot* (sot) de mon temps de ne pas apprendre à lire. » Ou : « L'instruction est le bonheur des enfants. » Ou bien encore : « Je veux que mon petit gars aille à l'école pour qu'il ne soit pas *diot* comme moi. »

Les enfants qui habitent loin du bourg, où se trouve ordinairement l'école, emportent le matin dans un petit panier, où ils ramassent aussi leurs livres, des provisions pour le repas de midi. Souvent, ils font route avec des enfants de villages placés sur leur passage; garçons et filles vont ensemble.

Parfois, surtout dans la saison des nids, ils s'attardent quelque peu le long du chemin. En certains pays, lorsqu'ils ont un peu flâné, ils pressent le pas, et pour savoir, en l'absence de montre ou d'horloge, s'ils arriveront en retard, ils consultent des espèces d'augures; ils disent :

— Je sé (suis) matin assez, mon petit dé (doigt) me l'a dit. (P.)

Ou bien ils regardent les pies qui sont sur la route ou dans les champs. S'ils voient le blanc, ils se disent : « Nous serons à l'heure. » Si, au

contraire, ils voient le noir, ils disent : « Nous serons en retard. » (S.-C.)

Pour savoir l'heure qu'il est, ils consultent les graines de pissenlit ; ils soufflent dessus : le nombre des graines qui restent donne la réponse ; s'il y en a de cassées ou de courbées, ce sont des demi-heures ou des quarts d'heure. (S.-C.)

Ils regardent aussi l'heure où les *cônilles* (corbeaux) partent ou s'en reviennent pour savoir combien ils ont de temps devant eux pour s'amuser avant d'aller à l'école, ou, au retour, avant de rentrer chez eux. Les corbeaux sont exacts dans leurs heures, et on peut, en effet, se guider sur eux.

Lorsque les enfants manquent l'école, on dit qu'ils « font le renard ». (M., P.)

A midi, les enfants prennent leurs repas. Ceux qui n'ont point de parents au bourg vont, en général, dans des maisons voisines où, parfois, on leur trempe leur soupe, et où ils peuvent se chauffer pendant l'hiver. Il y a des personnes qui recueillent ainsi chez elles une dizaine d'enfants ; elles en sont dédommagées par des cadeaux de beurre, de saucisses, de pommes, etc., que leur font les parents.

§ II. — JEUX ET AMUSETTES

Pendant les heures de récréation, les jours de congé, ou le long de la route, les écoliers des deux sexes s'amusent; leurs jeux sont en assez grand nombre. En voici quelques-uns. Dans un ouvrage spécial que je prépare, je décrirai plus au long leurs jeux, les formules d'élimination, etc. Ceux qui suivent sont, pour la plupart, communs aux garçons et aux filles.

Les enfants tirent les graines armées de petites pointes qui se trouvent dans les baies d'églantier, et ils les fourrent brusquement entre la peau et la chemise de leurs camarades pour les faire se gratter.

Un enfant prend deux tiges de fétuque et les croise l'une sur l'autre, puis il les introduit dans la bouche d'un de ses camarades, en lui disant : « Je vais t'apprendre un joli jeu; ne serre pas trop les dents. » Le naïf, qui ne connaît point le fin de la chose, se laisse faire; l'autre enfant tire, et les graines restent dans la bouche, tandis que le chaume est coupé par les dents. La dupe se met alors à cracher à la grande joie de ceux qui assistent à ce tour. Cela s'appelle *brider la jument*, (E.) *passer le sas*. (D.)

Ce jeu est connu en Poitou (cf. Souché, *Prov.*, p. 22); en ce pays, il s'appelle « faire un tamis ».

On dit aussi aux naïfs : « Veux-tu que je te fasse voir le lièvre danser ? » Il répond oui; on lui frotte les yeux avec du suc blanc d'une espèce d'euphorbe, dite *flangouè* ou *flanga,* qui est très corrosif; il a la vue trouble, pleure, et c'est alors qu'il voit les lièvres danser. (D.)

Les enfants s'amusent à mettre en ligne les baies rouges d'églantier qui se nomment *bœufs* en patois, et ils se disputent à qui aura le plus de bœufs. (P.)

Ils cueillent aussi des feuilles de houx; ils disent que ce sont leurs vaches. Autant de feuilles, autant de vaches; ils les attachent à la queue les unes des autres et les traînent. (D.)

Avec la tige de sureau dont la moelle a été enlevée, ils font une sorte de sarbacane, qu'ils nomment *taponnouère* ou *taconnouère*. Ils y introduisent des *tapons* de chanvre, et, au moyen d'une baguette qui entre à frottement dans le trou, ils chassent les boules de chanvre, qui sont, en général, au nombre de deux. Celui qui a le plus de succès est celui qui lance la balle le plus loin et la fait le mieux *péter*. Sur la côte, on remplace parfois le chanvre par un morceau de la grosse tige d'un fucus.

Ce même instrument, quand, au moyen d'une

modification dans l'ouverture, il sert à lancer de l'eau, s'appelle *clissouère* ou *gilouère*; l'un des bouts est alors fermé, sauf une petite ouverture, et la baguette remplit le rôle aspirant d'un bâton de seringue.

Avec les chaumes de blé vert ou d'avoine, ils font une sorte de petite musique, qui ressemble à une anche et rend un son assez doux. Ils la nomment *sonnette* ou *bouèze*, et, pour qu'elle ait meilleur son, ils lui adressent des formulettes :

Sonne, sonne, sonne,
Ma petite sonnette,
J'te donnerai du beurre et du lait
Dans n'un petit poté (pot)
Pour saint José. (P.)

Cf. sur ces formulettes mes *Traditions et superstitions*, t. II, p. 330.

Avec des branches de saule, ou avec des tiges de prêle, ils font des sifflets.

La feuille de houx sert aussi à faire une sorte de petite musique qui rend un son assez doux, analogue à celui de la sonnette. On entaille, sur le revers de la feuille, la peau extérieure, de manière à ne pas percer et à faire trois entailles, dont celle du milieu est la plus grande; on la place au-devant de sa bouche et on souffle. Cela s'appelle un *nunu*. Faire un *nunu* qui « dise

bien » est un talent que tout le monde n'a pas; celui qui le possède peut conclure avec les autres des échanges avantageux.

Avec des sureaux creusés, au bout desquels on colle une pelure d'oignon, et qu'on entaille non loin du bout, en forme de mirliton, on fait des instruments rustiques qui ressemblent à ceux qu'on achète : de même que ceux-ci, on les nomme *turlututus*.

On siffle aussi en tenant devant sa bouche une feuille dont on présente le coupant au souffle.

On siffle encore dans les *cotissiaoux* ou fleurs de digitales.

Au bord de la mer, les enfants prennent des rubans de flèches bien sèches et ils les tendent avec les deux mains à portée de leur oreille : le vent rend une petite musique très douce en soufflant au travers.

Ils s'appliquent aussi à l'oreille des coquilles de buccins. Cela se fait aussi dans l'intérieur, et l'on croit que le bruit que fait le vent en entrant dans les spirales est celui de la mer.

§ III. — JEUX DES GARÇONS, CONVENTIONS

Si les enfants de l'école ont perdu quelque chose, une toupie par exemple, ils disent :

Elle est sur la terre aux Bertons (Bretons),
Ceux qui la trouveront l'auront.

Celui qui la trouve peut la garder; mais il est obligé de la rendre si celui qui l'a perdue a dit :

Elle est sur la terre aux irangnes (araignées),
Celui qui la trou'ra devra la rend'e. (P.)

« Lorsqu'un enfant veut donner sa parole, il passe successivement sa langue sur chacun des doigts de sa main droite, puis, sur le milieu de cette même main, en *crochant,* c'est-à-dire en traçant le signe de la croix, celui à qui est fait le serment dit : « Si tu manques à ta promesse, « j'irai dans le paradis et toi dans l'enfer. »

« Une autre manière de rendre une promesse solennelle, c'est de lever la main après avoir craché dedans, et quelquefois après y avoir tracé un signe de croix.

« Pour conclure un marché, deux enfants enlacent leurs petits doigts, cela s'appelle crocher; ne pas tenir un engagement ainsi contracté, c'est

décrocher, et il est dit que « celui qui décroche va « en enfer. »

« Si un enfant veut reprendre un cadeau qu'il a fait, on lui dit : « Donné est pire que vendu. » Ou bien : « Une fois donné, c'est vendu. »

(Saint-Brieuc, *Mélusine*, t. I, col. 294.)

Si on veut reprendre ce qui a été donné, on dit : « Il n'y a que le diable qui reprend. » (M.)

Quand les enfants font des marchés, ils entrelacent leur petit doigt, et disent :

Petit doigt, petit doigt,
Si tu *déchanges* (te dedis), le diable sera pour toi.

Formulettes d'élimination. — Pour savoir qui sera dessous, on emploie un assez grand nombre de formules d'élimination; en voici quelques-unes :

A la lune au crêssent
Bonté,
Clarté,
En Paradis.
Mot d'sot,
Mot d'alène,
Mon compère,
Va-t'en ès vênes.

On court les uns après les autres en chantant deux fois :

Le loup est mort
Dans l' corridor;
Quand s'ra réveillé,
Il va tous nous manger.

Et celui qui est le premier attrapé par un des autres est le loup et est dessous.

A la queue du loup. — Il y a deux acteurs principaux, dont l'un est le loup et l'autre la mère. Le loup fait le geste de ramasser sa fouée et les autres viennent la lui prendre. Il dit :

— Qui qu'a ramassé ma fouée?

— 'Est une petite bonne femme qui l'a prinse pour faire des gauff'es (galettes).

Le loup se met alors à faire mine d'affiler ses crocs avec ses ongles, comme s'il était en colère, et il se met à sauter en haut. Les petits se tiennent derrière un garçon qui est la mère et qui les défend de son mieux; quand ils sont tous pris, ils se couchent, et le loup fait mine de les manger; c'est la mère qu'il mange la dernière. (P.)

On trouvera plus loin deux variantes de ce jeu.

Jeu des fleurs. — Les enfants qui y jouent se mettent en quatre endroits différents : dans trois d'entre eux, il n'y a qu'un seul enfant, dont l'un est le Bon Dieu, l'autre la Bonne Vierge, le troi-

sième le Diable. Le reste des enfants forme un groupe à part, et l'un d'eux est chargé de donner à chacun un nom de fleur et de les représenter devant Dieu, la Bonne Vierge et le Diable; l'un a une fleur de pommier, l'autre une fleur d'ajonc, etc.

Le Bon Dieu vient le premier frapper à la porte : Pan ! pan !

— Qui est-ce qui est là ? demande le chef des enfants.

— Le Bon Dieu avec sa couronne d'épines.

— Que demande-t-il ? — Une fleur. — Quelle fleur ? — Une fleur de pommier.

L'enfant qui a cette fleur sort du groupe et le bon Dieu l'emmène en paradis. Si le Bon Dieu, qui ne doit pas savoir le nom des fleurs, nomme une fleur qui n'est pas dans le groupe, il est obligé de s'en retourner, et de ne revenir qu'après que la Vierge et le Diable ont fait leur tournée.

La Bonne Vierge paraît : Pan ! pan !

— Qui est-ce qui est là ? — La Bonne Vierge avec son manteau doré. — Que demande-t-elle ? — Une fleur. — Quelle fleur ? — Une fleur d'ajonc.

Si la fleur est dans le groupe, elle suit la Bonne Vierge qui l'emmène dans sa maison.

Le Diable arrive alors : Pan ! pan !

Qui est-ce qui est là ? — Le Diable avec ses

cônes (cornes). — Que demande-t-il ? — Une fleur. — Quelle fleur ? — Une fleur d'épines. — Si cette fleur est là, elle suit le Diable qui l'emmène en enfer.

Le jeu continue et le Bon Dieu, la Bonne Vierge et le Diable viennent chacun à leur tour, jusqu'à ce qu'ils aient emmené toutes les fleurs. Quand tout est terminé, les enfants du Bon Dieu et de la Bonne Vierge crient : « les Damnés ! » et vont les poursuivre et les brûler. (S. C.)

La Bague-madame. — Il s'agit de deviner, parmi ceux qui prennent part au jeu, qui a un objet donné. (Tréveneuc.)

La Veuve. — On se met à la file, deux par deux, puis devant le couple se place le *veuvier* (veuf) ; les deux qui sont derrière lui doivent aller se rejoindre par-devant lui en courant. Il essaie d'en attraper un ; s'il peut y parvenir, celui qui a été pris lui sert de *pó,* c'est-à-dire fait couple avec lui, et ils se placent derrière les autres couples. Celui qui n'a pas été pris devient veuvier, et le couple devenu premier recommence le même manège avec le nouveau veuvier. Si le veuvier ne prend personne, il conserve sa place, et le premier couple vient se ranger à la suite du dernier. (Tréveneuc.) Communication de M. Ernault.

La toupie. — Avant de jouer à la toupie, on tire pour savoir celui qui sera dessous. Cela s'appelle *équiller*.

L'un des enfants crache par terre, et les autres lancent leur toupie en prenant le crachat comme but. C'est à celui qui a mis le plus près du blanc qu'il appartient de frapper le premier.

Celui qui a été le plus loin fait rouler sa toupie, et l'autre lui crie :

Allume,
De la vie, qu'la barbe en fume ! (P.)

Pète en gueule. — Voici comment se pratique le jeu *pète en gueule* (D.), qu'on nomme aussi *fouler le gareau* (P.), et qui était populaire au temps de Rabelais. Il y a quatre acteurs : deux sont placés côte à côte, les genoux en terre, appuyés sur les mains; ils forment une sorte de selle, et ils ont la tête placée chacun d'un côté différent. Ce sont ceux qui sont *dessous*. Des deux autres l'un est debout dans la position naturelle, l'autre a les deux mains par terre, sa tête se place entre les jambes du premier et ses jambes entre la tête de son camarade; ils forment une sorte d'animal à quatre mains, et chacun à son tour passe par-dessus les deux qui sont *dessous*.

La Grue. — Le jeu d'enfile-aiguille, qui s'appelle aussi la grue, consiste en une longue queue : la mère grue fait passer ses *gruons,* qui sont attachés à elle par des mouchoirs, par-dessous les bras de ceux qui composent la queue. Ils passent brusquement, et c'est pendant qu'ils sont à faire ce mouvement que les autres joueurs ne faisant pas partie de la queue frappent à coups redoublés de leurs mouchoirs cordés sur les gruons. Si la mère grue peut en frapper un avec le mouchoir qu'elle tient dans sa main droite, il prend place dans la queue.

Gros-Jean. — On trace dans un coin, avec le pied, un cercle ; c'est la cabane de Gros-Jean. Il s'y retire, et, après avoir cordé son mouchoir, il le tient dans les deux mains, et crie :

Voilà Gros-Jean qui sort de sa cabane
Pour la première (2°, 3°, etc.) fois,
Pour aller chercher une femme.

Il sort en marchant à cloche-pied, et les joueurs le frappent de leur mieux. Mais celui qu'il peut atteindre se rend à la cabane au plus vite, non sans recevoir en route nombre de coups de mouchoirs. Lorsque Gros-Jean a une femme, il s'écrie :

Voilà Gros-Jean qui sort de sa cabane
Pour la première fois,
Pour aller chercher un garçon.

Lorsqu'il a assez d'enfants, au lieu de dire qu'il va chercher quelqu'un, il s'écrie :

Voilà Gros-Jean qui sort de sa cabane,
Tapez su' sa queue.

Planter le chêne, faire le chêne fourché ou le chêne piqué, c'est se planter sur la tête en ayant les jambes écartées de manière à former un V. C'est celui qui se tient le plus longtemps dans cette position incommode qui gagne.

§ IV. — JEUX DES FILLES

Le petit lièvre. — On se met en rang en se tenant par la main, et l'on chante :

C'est un nid de petit lièvre,
Mais, lon lan la,
Le petit lièvre n'y est pas.

Trois filles entrent alors dans le milieu, et les autres dansent autour en chantant :

Le grand lièvre entrez en danse,
Et fait' un tour de révérence ;
Et puis vous embrasserez
Les trois d'moiselles que vous voudrez.

Celles qui sont dans le rond embrassent trois filles qui viennent alors prendre leur place, et le jeu se continue. (P.)

On épluche un à un les petites oreilles noires qui sont en haut des baies d'églantier, et à chaque feuille on dit un mot.

Quand il n'en reste plus qu'un, on dit :

« Il ne me reste plus que toi, vilain gros bœu' gros. » (D.)

La petite porte. — Les deux qui font la porte vont choisir trois endroits qu'elles appellent tout bas : le Paradis, le Purgatoire et l'Enfer, puis elles se prennent les mains de manière à former une sorte de porte. Les autres filles passent par-dessous pendant que l'on chante :

Trois fois passez par là,
La dernière, la dernière,
Trois fois passez par là,
La dernière y restera.

Les deux qui forment la porte demandent à celle qui est prise : « Où veux-tu aller ? » Elle

va dans un endroit qu'on indique. Si elle est chez le bon Dieu, c'est bien; si elle est chez le Diable, elle court sur les autres pour les brûler, et en leur frappant sur l'épaule, elles crient : « Brûlé! » Quand toutes celles qui étaient chez le bon Dieu sont brûlées, on recommence le jeu. (P.)

Ailleurs, le jeu est le même au début; mais quand toutes ont été prises, on va devant l'endroit nommé Paradis, et on répète en chantant :

Adorons le Paradis,
Adorons le Paradis.

Puis, au Purgatoire :

Adorons le Purgatoire,
Adorons le Purgatoire.

Puis, quand elles arrivent à l'Enfer, elles s'écrient :

Brûlons l'Enfer.

Et elles frappent sur celles qui y sont. (D.)

Le jeu d'amourette. — Il y a deux filles à genoux, dont l'une est la femme, l'autre le galant. Les autres chantent en dansant :

Qui marierons-nous,
Par ce joli jeu d'amourette,
Qui marierons-nous,
Par ce joli jeu d'amou'?

Les autres répondent en faisant entrer une fille dans le milieu du rond :

Monsieur, ce sera vous,
Par ce joli jeu d'amourette,
Monsieur, ce sera vous,
Par ce joli jeu d'amou'.

Que lui donnerons-nous,
Par ce joli jeu d'amourette,
Que lui donnerons-nous,
Par ce joli jeu d'amou'?

On pousse une fille dans le rond et l'on danse en chantant :

Mademoiselle, ce sera vous, etc.
A genoux mettez-vous,
Par ce joli jeu, etc.
Faisez les yeux doux,
Par ce joli jeu, etc.
Embrassez-vous,
Par ce joli jeu, etc.
En place mettez-vous,
Par ce joli jeu, etc.

Et l'on recommence.

La queue du loup. — *a*). Une jeune fille est à genoux, et elle a devant elle quelques morceaux de bois qui figurent sa fouée. Les autres passent en rang autour d'elle, et l'on chante :

Ah ! qu'il fait bon passer par ici,
Quand le loup est endormi.

— Le loup est-il prêt ?

Le loup répond :

— Non, il est à prendre ses bas.

La promenade recommence, le chant aussi et les questions ; le loup dit qu'il est à prendre son paletot, un gilet, ses culottes, etc. ; quand, enfin, il a fini sa toilette, il dit :

— Qui qu'a pris ma petite fouée qu'était là ?

— 'Était une petite bonne femme qu'a passé par là, qu'a dit qu'était d'son bouée (bois).

— Oyiou (où) qu' v' étiez ?

La mère, qui protège les autres pour empêcher le loup de manger sa petite famille, répond :

— A faire le lit du prêt' (prêtre).

Le Loup. — Qui qu'i' vous a donné ?

La Mère. — Une petite graissée.

Le Loup. — Eioù qu'est ma part ?

La Mère. — Dans l'cu du Renard.

Le loup va boire sa chopine au coin d'un mur, et pendant ce temps-là on tourne. Quand il a bu, il revient et tâche de prendre les enfants. Il saisit la mère par le bras, elle se défend, et les petites se tiennent par leur cotillon afin que le loup ne les mange pas. (P.)

b). Il y a une fille qui est la mère ; celle qui

la suit la tient par son cotillon, et toutes se tiennent ainsi, de manière à former une chaîne continue.

Le loup se tient à genoux au milieu du rond ; on lui jette sur le dos de petites bûchettes, puis on les éparpille. Alors il fait mine de se réveiller, et il dit à la mère :

— « Qui qu'a pris mon bois?

La Mère. — Une petite bonne femme.!

Le Loup. — Qu'est-ce que tu as derrière ta?

La Mère. — Ce que j'ai derrière moi n'est pas pour ta.

Le Loup. — Montre don' comme o sont gentilles?

La Mère. — Tu n'en verras
Ni celle-ci,
Ni celle-là,
Ni la belle petite-là,

dit-elle en comptant sur ses doigts.

Le Loup. — Comment s'appelle-t-i'?

La Mère. — J'ai Belette,
J'ai Lirette,
J'ai Minette.

Le loup aiguise alors ses crocs.

La Mère. — Pourquoi aiguises-tu tes crocs?

Le Loup. — Pour manger Lirette.

Il aiguise ses ongles.

La Mère. — Pourquoi aiguises-tu tes ongles?

Le Loup. — Pour prendre Belette.

Le loup s'élance alors; la mère se présente devant lui et tâche de l'empêcher de toucher ses enfants. Lorsqu'il a réussi à en toucher une, il s'efforce de l'entraîner, et la mère, au contraire, la protège. Il finit tout de même par les prendre toutes.

C'est alors la mère qui devient le loup.

Cutte. — *a*). Chacune met sa main, et celle qui mène le jeu répète la formulette suivante en touchant chacun des doigts :

A la fontaine
De Barbitaine,
On y vient,
On y va
Trois fois
La semaine :
Bombi,
Bombon,
Tricoton,
Pied d'oignon,
Tirez-moi
Ce gros gars
Larron.

Le doigt sur lequel tombe le mot larron doit être replié, et celle à qui il appartient va se cacher.

b). Les filles se mettent en rang ou en cercle et relèvent leurs tabliers de manière à former une espèce de sac. Il y en a une qui est *dessous*, et qu'on fait se tenir à quelque distance le long d'un mur. C'est elle qui doit deviner où se trouve caché un objet, généralement un couteau ou un étui.

Celle qui cache le couteau passe devant tous les tabliers et répète devant chacun d'eux :

Cutte, cutte (cache, cache),
Guersillon,
Cutte-le bien s'stu' l'las. (D.)

Ou :

Cache, cache,
Dis pas qu' t' l'las,
Ou tu mentirais ben dusse. (E.)

Celle dans laquelle la fille qui est dessous a trouvé le couteau (il faut qu'elle le devine sans toucher) va se cacher à son tour.

Jeux de ventes. — *a*). Une fille dit aux autres : « Veux-tu m'acheter mon ruban ? — Oui. — De quelle couleur ? — Rouge. » Elle fait la même chose aux autres, et, quand chacun a le sien, elles répètent très vite : « Mon rouge ne fadira pas pour ton blanc, » ou « Mon blanc ne fadira

pas pour ton rouge. » Celle qui n'a pas dit assez vite donne un gage. (D.)

b). « Le vent a-t-il passé par chez toi ? — Oui. — Qu'est-ce qu'il a fait de dégât ? — Il a abattu ma cheminée. — Faut-i' du plomb ? — Oui. »

On en achète ce qu'on veut, et celle qui mène le jeu dit :

— « Quand je passerai par chez toi, tu ne me diras ni oui ni non. »

Lorsque toutes ont acheté du plomb, celle qui l'a vendu passe devant les acheteuses :

— « Donne-moi l'argent de ce que je t'ai vendu ? »

Celle qui répond :

— « Voilà, » ou « Je ne t'en dé (dois) pas, » donne un gage. (P.)

Aller ès vênes. — Il faut être quatre pour ce jeu : deux jeunes filles se mettent pouce à pouce, et l'une d'elles avec la main désigne chacun des doigts, chaque vers correspondant à un doigt; c'est celle sur laquelle tombe le dernier mot de la formulette qui va *ès vênes*.

Bec de sot,
Bé d'haleine,
Mon compère,
Ma commère,
Jean Ruello,
Va-t'en ès vênes.

Celle qui est ainsi désignée va à un but, et les trois autres nomment tout haut un pied d'animal ou de plante; mais elle ne dit pas tout haut celle des trois qui a ce pied. Quand il est désigné secrètement, on crie à celle qui est dessous :

— « Sur quel pied veux-tu t'en veni'? »

Celle-ci choisit le pied qui lui convient, et celle qui est ainsi désignée la rapporte sur son dos. Les autres lui crient :

— « Qu'est-ce que tu apportes là ?

— Une vieille vache pourrie.

— Qu'est-ce que tu as dedans ?

— Un siot (seau).

— Qu'est-ce que tu as dans le siot ?

— De l'iau.

— Qu'est-ce que tu as dans l'iau?

— Un peloton de fi'.

— Qu'est-ce que tu as dans ton peloton ?

— Une agulée (aiguillée) d'fi.

— Jette-la que je l'écorche. »

On dépose alors par terre celle qui était aux vênes, on la *borgne,* c'est-à-dire on lui bande les yeux, et on lui fait mettre la tête sur les genoux d'une des jeunes filles, et chacune lui dit :

— « Su' queu sens sont mes mains? »

Elle reste ainsi jusqu'à ce qu'elle ait deviné. (P.)

Danse à rebours. — Toutes les jeunes filles se

tiennent par la main, en rond, et il y en a un qui chante la petite chanson qui suit, en désignant avec le doigt successivement ses compagnes :

J'ai du bon beurre dans mon panier,
Cinq ou six livres pour le dernier;
J'ai du di, j'ai du da,
Mademoiselle, tourne ton dos là.

Celle qui est ainsi désignée se place entre deux autres, mais elle a la tête tournée en dehors du rond, et c'est ainsi qu'elle danse; le jeu continue jusqu'à ce que toutes soient placées du côté extérieur. (P.)

CHAPITRE IV

DE LA SORTIE DE L'ÉCOLE AU TIRAGE

§ I. — LA GARDE DES TROUPEAUX

Les enfants des paysans commencent leur apprentissage de la vie rustique par la garde des troupeaux : dès l'âge de sept à huit ans, garçons et filles y sont employés, quand ils ne sont pas à l'école. Comme le bétail n'est pas nombreux, des enfants peuvent le gouverner facilement; c'est un métier qui laisse des loisirs, et qui n'est point désagréable; souvent, en effet, les bêtes sont à pâturer dans des pièces voisines de celles d'autres fermes : alors les petits bergers et les petites bergères se rassemblent et s'arrangent de manière à passer le temps le plus agréablement qu'ils peuvent. Voici quelques-unes de leurs récréations favorites :

Ils creusent de petits fours dans les talus des champs, les chauffent avec des branches d'ajoncs mortes, et y font cuire des pommes qu'ils prennent dans les arbres voisins. Les propriétaires ferment les yeux sur ce petit pillage, qui est admis par la coutume; mais on assure que les pâtours ne doivent pas regarder leur four pendant que les pommes sont dedans; s'ils le faisaient, elles ne cuiraient pas.

Ces petits fours servent aussi à chauffer la dînette; parfois aussi les pâtours tirent les vaches, en cachette de leurs parents ou de leurs maîtres, pour boire leur lait.

Les petits bergers s'amusent à faire *cotir* des fleurs de digitale ou à les enfiler dans des branches de fougère dont les branches forment une sorte de croix.

Ils prennent aussi des feuilles sèches, et, les plaçant sur leur poing gauche fermé, ils frappent dessus avec la main droite ouverte, de manière à produire une détonation.

Voici quelques autres jeux pris parmi les plus usités.

Lorsque plusieurs filles sont ès champs à garder leurs troupeaux, l'une se couche, et l'autre passe dessus en disant : « Assiette » ; l'autre : « Fourchette »; la troisième : « Plat »; la quatrième : « Espion »; la cinquième : « Couteau ».

Puis elles sautent comme à saute-mouton, en disant :

La tour, prends garde,
Je t'abaterai.

Il y a un garçon qui doit aller à une certaine distance, c'est celui qui va à Rome.

Les autres tracent un espace dans le champ, et, avec des *fouissiaoux* (ce sont des morceaux de bois pointus), ils piquent dans la terre ; celui qui manque, quand celui qui est à Rome arrive, va le remplacer.

En arrivant au but, celui qui est dessous dit :

Rome, Rome,
Au cu du bonhomme,
Jamais je n'y retorne ! (P.)

Quand les filles sont un peu grandes, elles filent en gardant leurs bêtes. Souvent, les pâtours viennent avec elles et leur tiennent le fuseau ; cela s'appelle filer à la grande aiguillée. Quand le fuseau est rendu à l'autre bout du champ, la tâche est finie, et l'on s'amuse.

Les disputes entre les pâtours sont assez fréquentes, et elles se terminent souvent par des combats à coups de poing ou à coups de motte de terre ; cette humeur batailleuse n'est pas particu-

lière aux garçons; il y a aussi des combats entre les *pâtourdes*.

Presque toujours, avant que le duel s'engage, l'un des adversaires place sur son épaule une *boise* (petit morceau de bois), et défie son antagoniste d'y toucher.

Sur la limite des communes se livrent parfois de petites batailles entre les bergers; avant d'en venir aux mains, ou plutôt aux coups de pierre, chacun des partis a eu soin d'épuiser les sobriquets que l'on se renvoie de temps immémorial de pays à pays, et de chanter des couplets satiriques où la commune voisine est blasonnée.

Jadis, quand les filles étaient paresseuses le dimanche, dans l'été, les garçons qui étaient levés de meilleure heure mettaient les vaches aux champs et leur passaient dans les cornes un *passoué* à couler le lait. (P., D.)

Il y a une espèce de déshonneur, pour les bergers et les bergères, à arriver trop tard au pâturage.

En été, lorsqu'un *pâtour* ou une *pâtourde* est en retard pour amener son *bestial* aux champs, ceux qui ont été plus matineux montent sur les *fossés* (talus), et le paresseux entend retentir à ses oreilles, jusqu'à ce qu'il soit entré dans la pâture avec son troupeau, la formulette suivante; elle est débitée avec une sorte de rythme :

A la hotte !
A la hotte !
C'est un tel qui la porte.
A la bali,
A la balette,
C'est un tel qui la herse.
O vilaine gran'mérienne (1) (*bis*)
Qui va aux champs (*bis*)
Quand l's aut' emmènent.
Hautoura ! Hautoura (2) !
Qui tire ses vaches par le bout d'l'orta' (3) !
Cu bousous,
Qui tire ses vaches par le bout de la quoue.
A la hotte ! etc.

(Trélivan.)

Aux environs de Bécherel, on prend le dernier arrivé par les pieds et on le traîne dans la rosée, en lui criant :

A la hotte (*bis*) !
C'est un tel qui l'emporte,
Et sa vache nère (noire) qui l'rapporte.
Haut les bois, haut les landes,
Matinal est dans la lande ;
Paresseux est endormi
Dans la venelle de son lit ;
I' se lève devers médi (midi)
Pour manger du lait marri (aigri).

(1) Dormeuse.
(2) Qui se lève lorsque le soleil est haut.
(3) Orteil.

As-tu lavé ton écuelle,
La zâ-tu (l'as-tu) mise dans la vaisselle?
As-tu lavé ta cuilleu (cuiller)?
Lâ zâ-tu mise dans l'vaissélieu (vaissellier)?
A la hotte! etc.
(Bécherel.)

On chante, sur l'air de *Dixit Dominus :*

Marie-Jeanne porte la bue,
Jean-Marie va la lui conduire
A la bue à baire.

La bue est une sorte de dame-jeanne.

Les loups ne sont pas aussi communs en Haute-Bretagne qu'en certains autres pays; il y a, toutefois, des conjurations contre eux. Voici la seule que j'aie pu me procurer :

Notre-Dame et ses enfants,
Préservez-nous des loups et des serpents,
Et du chien qui court le vent.
(Environs de Moncontour.)

Quand on aperçoit le loup, on crie : « Gare le loup! » et il s'en va. (P.)

Ou : « Harzez l'leù. » (Tréveneuc.)

Cf. le breton *harz ar bleiz :* sus aux loups!

En allant chercher les moutons, le soir, les bergères chantent des chansons; en voici une

qu'on entend souvent dans la campagne, à la chute du jour :

Ma petite Jeannette,
Avez-vous bien gardé
Les amourettes
Du joli temps passé?
Ah ! vraiment, oui, Jeannette,
Mon fidèle ami,
Je te l'avais toujours promis
Promis, promis,
Avec fidélité.
Revenu de la guerre,
Je t'y épouserai.
I' fut dit hier au sèr
Que d'autr' amants allaient t'y voir.
Cela ne me plaît guère,
Au joli bois d'amourette,
Jeannette.

(Chanté par Angélique Lucas, de Saint-Glen.)

La redevance payée pour la saillie du taureau appartient à la *pâtoure* (P.), ou au *bignet* (E.), qui, du reste, doivent assister et aider à l'opération.

§ II. — LES PROFESSIONS ET LES MÉTIERS

Aux yeux des paysans de l'Ouest, la propriété foncière conserve un grand prestige; dans la plupart des pays, un homme, eût-il la fortune des Rothschild, s'il ne possédait pas de terres, serait moins considéré que le propriétaire de trois ou quatre fermes de médiocre étendue. — « Être cuterrous, » c'est avoir des biens au soleil, et cette expression est toujours prise en bonne part.

Après la propriété foncière proprement dite, c'est-à-dire celle des champs, vient celle des maisons; on dit de quelqu'un qui en possède « qu'il a une, deux, trois, etc. cheminées fumantes ». Toutefois, elles ne sont pas regardées comme une propriété aussi sûre que celle des terres, et un dicton déclare « qu'une maison, c'est un cheval à l'écurie ».

Pour désigner un petit propriétaire qui vit sur son bien et n'est pas fermier, on dit :

— Il est sur le sein (le sien). I' sont su' l'lour (le leur). Cependant dans la hiérarchie sociale, il occupe un rang moins élevé que celui qui tient à bail une ferme de quelque importance.

Quoique, dans la pratique, les paysans soient, en général, respectueux pour le clergé, surtout quand celui-ci ne sort pas de ses fonctions spiri-

tuelles, il existe pourtant quelques proverbes assez irrévérencieux pour les prêtres :

— Gras comme un recteur. (E., M.)

— Gros comme un recteur.

— Il est comme not' recteur, qui s'en va de tab'e quand il est saû, (M.) c'est-à-dire quand il a assez mangé.

— I' n' frappent point ès contre-hus de genêt : Ils aiment mieux les maisons riches que les pauvres.

— Un homme qui n'a que des ruses de prêt'e. (E.)

— Paresseux comme un curé. (E.)

— Le monde deviennent' i' fainiant, i' s' font tous prêt'es. (M.)

— Retors comme un prêtre normand. (E.)

— Il est comme les enfants de prêtre, i' mange son pain blanc le premier. (E.)

— Un habit en haine de prêtre (M., E., S.-C.), c'est-à-dire inusable.

Cf. pour des dictons semblables, en Picardie et en Flandre, les *Glossaires* de Corblet et Hécart.

— Troussé comme un moine qui va-t-au lard. (D.)

J'ai cité, *Litt. Orale*, p. 380 et suivantes, un certain nombre d'anecdotes où le clergé est plaisanté. Dans le *Folk-Lore de la Haute-Bretagne*, t. II des Κρυπτάδια, on trouve plusieurs contes, en général très lestes, où les prêtres jouent un rôle

analogue à celui que les fabliaux du moyen âge attribuaient au clergé séculier, et surtout aux moines. J'ai moi-même trouvé en Haute-Bretagne nombre de récits analogues.

Quant aux moines, il y en a actuellement un petit nombre en Bretagne, et ils ne sont que rarement en rapport avec la population; je ne connais aucun dicton moderne qui leur soit appliqué, mais ils sont très maltraités dans les légendes populaires. (Cf. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 335 et suivantes.)

Les bonnes sœurs, surtout celles qu'on appelle bonnes sœurs trottines, trottoires, ou en plein vent (ce sont celles qui appartiennent à une sorte de tiers-ordre), sont plus souvent blasonnées; on les accuse, non toujours sans raison, de mettre parfois le trouble dans les ménages. C'est à ce rôle que se rapporte le conte qui suit :

Il y avait, une fois, un homme et une femme qui étaient mariés depuis quelque temps déjà, et qui étaient cités dans le pays comme de bons époux. Le Diable voulut leur faire avoir mauvais ménage, et pendant huit ans il s'y employa de son mieux, mais sans pouvoir y réussir. Un jour qu'il sortait de cette maison, il rencontra une bonne sœur, qui lui demanda d'où il venait avec un air si fâché :

— Ah! répondit-il, il y a là un bon ménage, et j'aurais bien voulu le troubler.

— Comment! dit-elle, vous n'avez pas pu?

— Non, répondit le Diable, il y a huit ans que

j'y travaille; mais je n'ai pas réussi et je m'en vais.

— Je parie que j'y arriverai bien, dit la bonne sœur.

Elle entra dans la maison, et, tout en causant avec la femme, elle plaça sous l'oreiller du lit un couteau, puis elle sortit. Elle alla ensuite trouver le mari, et lui dit :

— Prenez garde, mon brave homme, votre femme a dessein de vous tuer, et je l'ai vue cacher un couteau sous votre oreiller.

L'homme ne dit rien, et il se coucha tranquillement, mais au milieu de la nuit il s'éveilla, et en remuant son oreiller il trouva le couteau; alors il songea à ce que la bonne sœur lui avait dit, et il enfonça le couteau dans le cœur de sa femme.

C'est depuis ce temps-là qu'on dit que les bonnes sœurs ont le *plot* (la ruse) du Diable.

(Conté en 1881, par J. M. Comault, du Gouray.)

Les paysans disent aussi que les bonnes sœurs vont la nuit dire leur chapelet dans les champs. Si elles perdent une pâtenôtre, le laboureur aura beau travailler, il trouvera toujours du chiendent dans son champ. (P.)

Il y a quelques années, le recrutement du clergé était plus facile qu'il ne l'est maintenant, et l'am-

bition de beaucoup de commerçants et de gros fermiers était de faire d'un de leurs fils un prêtre. Actuellement, ce sont surtout les petits cultivateurs dont les enfants peuplent les séminaires.

On assure qu'à sa première grand'messe, le prêtre chante :

Dominus vobiscum,
Mon père est un riche homme. (P.)

Et, en général, les parents de prêtres rentrent largement dans les dépenses qu'ils ont faites pour les élever.

En Haute-Bretagne, pays essentiellement agricole, l'état le plus estimé dans les campagnes est celui de laboureur; viennent ensuite les métiers qui exigent de la force et de l'adresse, tels que ceux de charpentier, de menuisier, de maçon ou de maréchal-ferrant. Ces derniers exercent souvent en même temps l'art de guérir les bêtes, et celui d'arracher les dents.

En Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne*, t. I, p. 100), les métiers estimés sont ceux de charron, menuisier et maçon. Une partie des autres, surtout les tailleurs, sont méprisés.

Voici quelques proverbes sur les métiers pénibles ou méprisés :

Il y a treis (trois) métiers d'fainiants,
Les chassous, les pêchous et les oisillous. (P.)

Le cheva' des peissonniers,
Les médecins d'campangne
Et les maltôtiers (employés de la régie),
Sont treis métiers d'bêtes. (P.)

Alleluia,
Marchez sur quatre bâtons :
Les huissiers sont des fripons,
Et les avocats
Sont des liche-plats,
Et les procureurs
Sont des voleurs.

Les métiers les moins prisés sont ceux que l'on exerce assis, et pour lesquels on n'a pas besoin de force corporelle; parmi eux, on peut citer ceux de tailleur et de cordier, de cordonnier et surtout de tisserand. Ce dernier est, par un lointain souvenir des *cacous* ou *caquins,* l'un des moins estimés.

On donne aux tisserands le surnom de *cu d'châ.* Le châ est une sorte de bouillie d'avoine qu'on met sur la trame pour faire la toile. (Saint-Donan.)

Sans le pot à colle
Le tessier serait noble.

Les tisserands trouvent difficilement à se marier avec des filles de laboureurs, en Ille-et-Vilaine, du moins. Quelquefois, si on dit à une

fille : « Vous allez vous marier avec un tel? » elle répond : « Je n'en voudrais point, c'est un tisserand. » (E.) Mais, dans les Côtes-du-Nord, vers le Mené, les *tessiers* épousent journellement des filles de fermiers.

Les cordonniers portent le sobriquet de *cu-cousu* (D.) ou de *cu-collé*. Il y a plusieurs chansons satiriques sur les cordonniers, où ils sont blasonnés; on les accuse, entre autres, d'être « pires que des évêques », c'est-à-dire plus difficiles à contenter.

Je n'ai pu m'assurer si le métier de cordier était encore, maintenant, parmi ceux qui sont méprisés; il n'y a pas longtemps, toutefois, que le préjugé existait encore. « Au village de la Caisse-d'or, en Maroué, existait une corderie; les cordiers ou caqueurs ont été, jusque vers 1820, enterrés dans un lieu à part nommé caquinerie. En 1854, le préjugé n'était pas tout à fait disparu. »

(Jollivet, t. I, p. 157.)

Au siècle précédent, il était dans toute sa force. « En 1716, un caqueux étant mort à Plurien, la noblesse assista à son enterrement et le fit inhumer dans l'église. Trois jours après, il fut exhumé par les habitants et porté au cimetière des cordiers. La justice fut obligée d'intervenir. »

(Jollivet, t. I, p. 317.)

Le *pillotous*, ou marchand de pillots, est une sorte de chiffonnier ambulant qui échange des mouchoirs ou de la vaisselle, plus rarement de l'argent, contre des chiffons, des peaux de lapins, etc.

On dit en proverbe : — Danser comme un pillotous chaud de boire. (E.)

— Sauter comme un pillotous.

Lorsqu'un pillotous arrive dans un village ou dans l'aire d'une ferme, il crie en modulant sa voix :

Marchand d'pillous !

Ou :

La bourgeoise, av'ous (avez-vous) des pillots ?

On dit en proverbe : — L'Enfer est pavé de crânes de cabaretiers. (P.)

C'est probablement un souvenir des nombreux sermons que les prêtres font sur les cabarets. Une légende que j'ai citée dans ma *Littérature orale*, p. 206, met en scène un cabaretier qui est puni pour s'être conduit brutalement à l'égard de saint Guillaume.

Les meuniers ont aussi assez mauvaise réputation ; ils sont malmenés dans les proverbes et dans les contes, et il existe des formulettes où ils sont blasonnés ; en voici une :

Meunier larron,
Voleur de blé,
C'est ton métier.

La corde au cou
Comme un coucou,
Le fer aux pieds
Comme un damné,
Quat' diable' à t'entourer,
Qui t'emport'ront dans l'fond d'la mé (mer).
(Saint-Méloir-des-Ondes.)

Dans un petit conte que j'ai analysé dans la *Littérature orale de la Haute-Bretagne,* p. 201, un meunier se présente à la porte du paradis et saint Pierre lui dit : « Que venez-vous chercher ici? Vous savez bien qu'il n'y a pas céans de place pour les meuniers. — Je le sais bien, répond le bonhomme; je suis seulement venu pour regarder un peu. » (Cf. aussi Fouquet, *Le Meunier qui jette des sorts.*)

On peut aussi ranger parmi les métiers méprisés les *sanous de trèes* ou *de pouërs* (les châtreurs), qui s'annoncent en faisant moduler une sorte de flûte de Pan, et surtout les *écorchous* ou équarrisseurs. Tuer un cheval, animal noble, est considéré comme une sorte de tache, et l'on trouverait difficilement un fermier ou un garçon de ferme qui voudrait s'en charger.

Si, en Haute-Bretagne, on ne dit point, comme en pays bretonnant, « un tailleur, respect de la compagnie, » un des métiers les moins prisés est celui de couturier ou taillier. Toutefois, le préjugé s'en va peu à peu : les tailleurs de campagne ne sont pas tout à fait montés au rang des laboureurs, mais ils sont traités avec certains égards.

Si la première personne qu'on rencontre le

matin est un couturier, on aura de la malechance toute la journée.

Il y a sur les couturiers plusieurs chansons où ils sont blasonnés; j'en ai plusieurs en portefeuille.

A l'inverse des couturiers, l'état de couturière figure parmi les métiers les mieux vus; il en est de même des *dersouères* (repasseuses), qui souvent font des mariages avantageux.

Les domestiques doivent être redemandés par leurs maîtres avant que le coucou ait chanté. Si un domestique n'a rien entendu dire à son maître quand le coucou chante, il en conclut qu'on ne veut plus de ses services.

Dans beaucoup de contes populaires, il est question de domestiques qui doivent s'en aller quand le coucou chante. Cf. dans ma *Littérature orale : le Fermier et son domestique.*

On donne en rengageant les domestiques un denier à Dieu ; en plusieurs pays, les fermiers, au moment où ils renouvellent leur louage, emmènent les domestiques à l'auberge et leur paient un café.

Il y a des foires aux domestiques; la plus considérable est celle de Rennes, qui a lieu le jour de Saint-Pierre : c'est une sorte d'assemblée qui s'est tenue pendant longtemps sur le Champ-de-Mars ; il y avait des tentes sous lesquelles on vendait à boire et à manger. Les domestiques qui ne se

louent que pour la « métive », c'est-à-dire pour la moisson, ont à leur chapeau un épi de blé vert; les autres, qui se gagent pour l'année entière, ornent leur chapeau d'une rose, et, s'ils sont charretiers, ont un fouet passé autour du cou. Les faucheurs portent leur faux, dont la lame est attachée parallèlement à la *hante,* c'est-à-dire au pied de la faux. Les filles portent au corsage un bouquet de roses.

Il y a à Lamballe une autre foire aux domestiques; elle se tient à la Saint-Jean.

A la Saint-Jean d'été a lieu à Pierre (Ain) une foire aux domestiques. (D. Monnier, p. 585.) A Quimper, elle se tient de la Saint-Corentin au 1er janvier. (Cf. *Galerie bretonne,* t. III, p. 100.)

« A Vigneux, près de Nantes, a lieu le lendemain de la Trinité une foire qui est précédée d'une assemblée où les jeunes gens de la campagne, filles et garçons, viennent chercher des engagements. »

(Ogée, art. *Vigneux.*)

L'époque la plus habituelle pour la location est pourtant la Saint-Jean, d'où le proverbe : « Faire la Saint-Jean su' l'année, » qui s'applique aux domestiques qui changent souvent de place.

La lessive qui précède la Saint-Jean se nomme « lessive de fous l'camp ».

Les nouveaux maîtres vont chercher les ser-

vantes, et leur apportent une quenouille garnie de rubans. Aux domestiques mâles, on porte un fouet. (D.)

A Ercé, il est d'usage que, la veille de Noël, les domestiques et les enfants aillent manger de la morue chez leurs parents. Les domestiques mettent cela dans leurs conditions de louage; il y a aussi certaines foires où ils se réservent d'aller.

En Basse-Bretagne, « le garçon de ferme met dans ses conditions qu'il sera libre d'aller à tant de foires ou de marchés par an. » (*Galerie bretonne*, t. II, p. 18.)

On dit en parlant des domestiques qui veulent quitter une place où ils sont bien : « Aise a le cu pointu, malaise dure bien ». (E.)

§ III. — LES CONSCRITS

Bien que les Gallos soient d'excellents soldats, ils ne quittent point volontiers leur village pour aller au régiment, et ils essaient par des moyens, même surnaturels, de se dérober au service militaire.

Le jour du tirage, il y a des rencontres qui sont de bon ou de mauvais présage. La première per-

sonne que trouve un jeune homme qui va au tirage décide de son sort; si c'est une femme ou une fille, il n'aura pas de chance, mais il en aura si c'est un homme. (P.)

Si le conscrit qui se rend au tirage rencontre un prêtre ou une bonne sœur, c'est d'un mauvais augure, et il est sûr d'être pris. Lorsque la première personne qu'il voit est une fille ou une femme de mauvaise réputation, il se considère comme sûr d'avoir un bon numéro; aussi, pour la remercier de cette chance qu'elle lui porte, il lui paie généralement un café; (D.) mais, si elle lui adresse la parole la première, il est sûr d'avoir le numéro 1, qu'on nomme le *piaou*. (E.)

Thiers, *Traité des superstitions*, p. 184, signale parmi les mauvais présages la rencontre d'un prêtre ou d'un moine; celle d'une fille de mauvaise vie est au contraire d'un bon augure (p. 178).

A deux kilomètres de Livré est une chapelle où les conscrits vont en pèlerinage afin d'échapper à la conscription. (E.)

Pour se procurer un bon numéro, il y a nombre de moyens :

On va cueillir du gui d'épine blanche, puis on s'agenouille au pied de trois croix, en déposant à chaque station une petite branche de gui. On fait ensuite dire trois messes; mais, pour qu'elles soient efficaces, il faut avoir dans sa poche un

peu de gui et un morceau de fer qu'on aura trouvé sans le chercher.

On arrive au même résultat en cueillant des feuilles de tirande (sorte de glayeul); on les coupe en morceaux et on les met dans sa poche sans les compter : autant on aura de morceaux, autant il y aura d'unités dans le numéro qu'on tirera.

Si un conscrit a dans ses habits, à son insu, des grains de sel cousus, il a un numéro aussi élevé qu'il a de grains de sel. (E.)

Celui qui, sans le savoir, a dans son *toutrond* (sorte de paletot court), l'aiguille qui a servi à coudre le linceul d'un petit enfant mort-né est assuré d'avoir un bon numéro (Saint-Méloir-des-Bois). De même celui à qui on a mis dans sa poche, sans qu'il en sache rien, la bague d'une femme mariée dans l'année, ou le bonnet de baptême du premier enfant mâle d'une maison. (E.) Ailleurs, le bonnet est remplacé par une médaille.

Cf. mes *Traditions et superstitions*, t. I, p. 287-88.

Celui qui a dans la poche de ses *hannes* (culottes) un *bro* (dard) et un *v'lin* (venin) de reptile est assuré de tirer un bon numéro; mais il faut que le talisman se trouve dans la poche du même côté que la main qui puisera dans l'urne, et, de plus, que le conscrit ignore l'avoir sur soi. (P.)

Le jour du tirage, les conscrits se rendent au

chef-lieu en marchant en rang, le bâton à marottes sur l'épaule ; ils ont souvent un drapeau, et ils chantent des marches pour aller au pas. En certains pays, ils portent des fleurs au chapeau.

Autrefois, vers le soir, il y avait des batailles entre les conscrits des différentes communes; parfois, c'étaient de véritables mêlées où les bâtons à marotte jouaient le rôle de massues. Cette coutume barbare a disparu dans plusieurs pays; mais il en est d'autres où elle subsiste. En Ille-et-Vilaine, les batailles ont lieu, en général, entre les conscrits des communes patriotes et ceux des communes chouannes.

Quelquefois, les conscrits de deux communes passent la journée ensemble sans qu'il y ait aucune dispute; ils sortent en même temps de la ville ou du bourg, et tout va bien jusqu'au moment où les deux bandes se séparent, généralement après une station à la dernière auberge. Ce n'est qu'à ce moment que commence la bataille. (D.)

Des conscrits de communes voisines vont, avant et après le tirage, se visiter dans leurs bourgs respectifs, drapeau en tête. Ces réunions ont surtout lieu entre communes de la même opinion politique. (E.)

Les paysans redoutent le service militaire; cependant, le jour du conseil de révision celui qui est reconnu apte à servir, sort joyeusement de la

mairie en chantant et en criant : « Bon pour le service ! » tandis que ceux qui sont réformés pour vice de constitution ou faiblesse sortent pour ainsi dire sournoisement et avec quelque peu de honte. Les jeunes gens qui ont été réformés ont de la peine à trouver à se marier, et parfois, longtemps après, cela leur est reproché comme une tache.

A Saint-Glen, Penguilly, etc., les conscrits, avant de partir, font une quête pour leurs frais de route. Les uns leur donnent de l'argent, d'autres du blé, de l'avoine ou des pommes de terre.

Sur une coutume analogue en Poitou. Cf. Souché, p. 7.

Dans le Morbihan, vers la limite des deux langues, existent des fontaines où les parents conduisent les conscrits et les lavent pour les rendre invulnérables.

Cf. d'Amezeuil, *Légendes du Morbihan*, p. 139.

Il est assez rare que les jeunes paysans cherchent, aux dépens de leur santé, à échapper au service militaire ; toutefois, il y a des exemples, en Ille-et-Vilaine notamment, de sorciers qui, pour faire réformer les conscrits, leur faisaient piquer les testicules par des abeilles.

CHAPITRE V

LE MARIAGE

§ I. — LES GALANTS ET LES FILLES A MARIER

A la campagne, les galanteries sont souvent de longue durée; il n'y a guère de communes, on pourrait presque dire de villages, où il ne serait facile de trouver des gens qui, avant de se marier, ont courtisé leur femme pendant cinq, six ou dix ans. Les filles ne sont pas, en général, très pressées, et les garçons, à moins qu'ils n'aient besoin d'une ménagère pour leur aider à tenir leur terre, restent volontiers longtemps sans se décider. En matière matrimoniale, comme presque en toute chose, les paysans sont lents à prendre une résolution. De part et d'autre, avant comme après le mariage, les pas-

sions ne sont pas bien vives : la longue constance des galants est donc beaucoup moins extraordinaire qu'elle ne le semble au premier abord. Quant aux jeunes filles, on conçoit que le plaisir et l'orgueil qu'elles éprouvent à être entourées de « bons amis » les fasse retarder une union qui mettra fin à tout cela, bien que, souvent, leur choix soit fait et leur résolution prise.

L'état de beau-père en expectative a des avantages assez séduisants pour qui connaît l'esprit positif des paysans. Les galants leur paient à boire dans les auberges, leur offrent du tabac et bien d'autres petits cadeaux, afin de se mettre dans leurs bonnes grâces. Aussi il y en a qui se plaisent à attirer les galants chez eux, et qui se font prier avant d'accorder leur consentement.

En Berry existe le même usage. (Cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 23.)

Pour les campagnards, le type de la beauté féminine n'est pas la grâce ou la gentillesse; c'est la force et l'air de santé : une fille robuste, forte en chair et haute en couleur, est toujours recherchée. On dit d'elle :

— Olle a une belle conscience, olle est ben pommée; c'est-à-dire : elle a une belle poitrine.

— Olle est ben foutue su' son bois : (E.) Elle est droite et de bonne mine.

— C'est une belle coiffe. — C'est un biau co-

tillon. — C'est un biau brin de fille. — Olle a la joe (joue) su' l'œil : Elle a les yeux vifs.

Voici quelques autres dictons :

— Haute comme la moitié du diable (E., D.) (c'est une personne de grande taille) ; on la qualifie aussi « grande perche à coucou ». (E.)

— Elle a été élevée avec du lait doux : Elle a été gâtée.

— O se fait périer (prier), n'on voit ben que c'est eune belle fille.

Belle fille, pain frais et bois vert
Mettent une maison à désert.

La p'us arrosée (louée)
N'est pas la première mariée. (M.)

— Elle est belle au coffre, et belle dans l'armoire : (E., D.) Elle est riche, mais laide.

— Qué qu'olle a ? — Son cu et sa chemise. (E.) Elle est pauvre, et, par conséquent, n'est pas fort souhaitable.

Si une fille a l'air d'agacer un jeune homme, on dit « qu'elle fait la grande ourée », (M.) c'est-à-dire plus de la moitié du chemin.

Il n'est pas rare, d'ailleurs, de voir des filles offrir à leurs galants du tabac et du café, afin d'en avoir plusieurs à les accompagner aux assemblées. (P.) Un dicton très répandu les engage

d'ailleurs à être aimables : « Montrous (montrez-vous), les filles, qui n'se montère n'est vu. » (E.)

Lorsqu'un paysan est sur le point de se décider à faire sa cour, il se rend à la ferme, et regarde les talons des sabots de la jeune fille qu'il a en vue : s'ils sont *bousous,* c'est signe qu'elle soigne bien les vaches et qu'elle sera une bonne ménagère. (D.)

Lorsqu'il y a des toiles d'araignées dans une maison, on dit qu'il n'y a pas de filles à marier; on les appelle des chasse-galants.

Quand une poule chante le coq, c'est signe qu'une fille va avoir un malheur, c'est-à-dire un enfant. (D.)

En beaucoup de pays, la naissance d'un enfant avant le mariage est très redoutée; on la considère comme une sorte de honte qui rejaillit sur toute la famille; aussi on dit :

— Quand on trouve à marier les filles, faut l'faire; i' n' faut pas les mettre en t'nés (D.) (les contraindre).

— Il vaut mieux *enheuder* (attacher) que de lever. (E.)

L'amour est assez souvent comparé à la fièvre, et l'on dit :

C'est la fièvre dondaine,
Faut être deux pour la trembler. (P.)

On dit des gens qui vivent ensemble sans être mariés :

> C'est le mariage à la civière :
> Le premier lassé met à bas. (E.)

Le célibat est chose assez rare à la campagne ; il y a plusieurs dictons ou superstitions qui peignent le malheureux sort qui attend, après leur mort, ceux qui n'ont pas été mariés :

Dans l'autre monde, les vieux gars font des charretées d'épines tout *déchaux* (D.) (nu-pieds).

On dit d'une vieille fille :

— Olle a les talons jaunes.

— Olle est mêsé (désormais) sus la reciée (M.), ou sur la mériennée, c'est-à-dire qu'elle a passé le midi de son âge.

— O reste à graine.

Toutefois, jusqu'à un âge avancé, les filles peuvent garder l'espoir de se marier :

— N'y a point d'vieux chaudron qui ne trouve sa crémaillère. (E.) Les vieilles filles finissent par se marier.

Il n'est pas rare, en effet, de voir de tout jeunes gens épouser des filles qui ont quinze ans de plus qu'eux. De cette façon, ils sont moins exposés à avoir beaucoup d'enfants. Les hommes se marient plus jeunes que les femmes : dans un

tiers au moins des mariages, la femme a quelques années de plus que le mari.

On dit en proverbe : — Une fille est bonne à marier à trente ans, un homme à vingt. (E.)

Les vieilles filles vont en paradis à cheval sur un séran (E.) (instrument à sérancer). Les vieilles filles, dans l'autre monde, sont occupées à broyer le chanvre, à cheval sur des brâs (broies) de fer.

On parle aussi de saint Pipet, qui flaupait les vieilles filles à coups d'andouille comme elles entraient en Paradis. (E.)

Parfois même, elles subissent une métamorphose : Dans les campagnes, aux environs de Châteaubriant, on croit que les vieilles filles sont changées en chouettes après leur mort.

Cf. *Histoires et légendes de Châteaubriant*, p. 37-38.

Il y a nombre d'endroits où les garçons et les filles se rencontrent et où ils parlent d'amour : aux assemblées, aux foires, en allant à la messe, aux champs, aux veillées, etc.

« Le lundi de la Pentecôte, il est d'usage à Andel et dans quelques communes des environs, que toutes les femmes aillent, après vêpres, baiser l'étole et se la faire poser sur la tête. Des jeunes gens s'introduisent alors sans bruit dans l'église, prennent par le doigt et emmènent, sans la regarder, la jeune fille qu'ils préfèrent. Cela s'appelle

être tirée d'assemblée. Elle est ensuite régalée de fruits et de gâteaux que l'on nomme fouasses. On dit de celles qui s'en retournent seules qu'elles s'en vont sur *la grise*. Les jeunes gens leur jettent des mottes et les poursuivent en les raillant. »

(Habasque, t. III, p. 12.)

Souvent, quand une fille est de garde à la ferme pendant la grand'messe ou les vêpres, elle a un ou plusieurs de ses galants à venir lui tenir compagnie.

Les jeunes gens qui se font la cour en cachette des parents vont « se causer drère les barges » (amas de paille). (E.)

Ailleurs, on dit : « Les bonnes gens ne veulent pas; mais i' s' font la cour drère la hâ. » (D.)

Ou : « Quand la chieuv'e est do l'loup, le pâtou' a biau courre. (E.) »

Mais, le plus souvent, les galants viennent à la maison, et c'est là, en public, qu'ils font les empressés auprès des filles.

En quelques pays, il y a des époques où se présentent les jeunes gens qui posent leur candidature : certain dimanche est appelé dimanche de la *penrie;* si le garçon ne vient pas se *dépenre* (dépendre) huit jours après, le dimanche de la dépenrie, c'est qu'il a des prétentions sérieuses.

Dans les Ardennes (cf. Nozot, p. 126), le premier dimanche de

carême, a lieu une sorte de cérémonie analogue, qu'on appelle la souderie.

En entrant dans une ferme pour y faire leur cour, les garçons déposent leur bâton près de la porte d'entrée; s'ils sont bien aimés, la jeune fille vient prendre le bâton, et le place près du banc du foyer. (E.)

« A la Boissière (Loire-Inférieure), quand un jeune homme a une jeune fille en vue, il se rend, la nuit, sous sa fenêtre, et lui chante :

Il ne fait pas clair de lune,
Belle, levez-vous !
Tandis que la nuit est brune,
Venez danser avec nous.

« Si la belle veut accueillir favorablement le chanteur, elle répond :

Pourquoi, l'enfant, venir ainsi
Troubler mon sommeil?
Je n'entends pas quand il fait nuit.
Venez me voir au réveil.

« Cette petite scène doit se renouveler pendant quinze nuits consécutives. » (Ogée.)

Quand les jans (ajoncs) sont en flours,
Les filles sont en amours. (P.)

Quand une lingère perd des aiguilles dans la

maison où elle est à coudre, on dit qu'elle est amoureuse. (P.)

On dit d'une jeune fille qui a des galants : « Elle est sous le *chapé.* » — Les galants se réunissent le dimanche autour du foyer avec les parents de la jeune fille qu'ils désirent courtiser. Elle se tient auprès de la table, et chaque galant, à son tour, quitte le foyer pour aller lui parler. Les amoureux lui prennent la main et lui disent des compliments, et ils s'en approchent si près que la jeune fille est sous leur *chapé.* (Landehen, près Lamballe.) — Tenir une fille sur le petit banc près de la fenêtre, c'est lui causer seul à seul. (P.)

Quand on offre un bouquet à une jeune fille ou une femme, on *empiète;* et, pour cela, on l'embrasse. (M.)

Les couteaux ou les ciseaux coupent l'amitié, mais les épingles l'attachent. Les garçons offrent souvent des épingles; si une jeune fille les acaccepte pour son mouchoir, c'est signe qu'elle a de l'attachement pour celui qui les lui offre.

Quand un garçon attrape le mouchoir d'une fille, on dit que l'amitié les unit plus étroitement qu'auparavant. (P.) Aussi les garçons essaient de les enlever aux jeunes filles, soit en fouillant à l'improviste dans leur poche, soit en les tirant brusquement quand elles se mouchent. (D.)

Les amoureux ont parfois des façons brusques, témoin les gars de Pléhérel. On dit, en proverbe : « Faire l'amour comme les gars de Plêré. » Quand ils ne savent plus quel compliment adresser à leur bonne amie, ils lui frappent sur le genou en disant : « En avous cor un autre comme 'héla. » (M.)

Il y a aussi toute une série de facéties de haute graisse ; en voici quelques-unes :

Pour faire les filles péter, on n'a qu'à prendre des œufs de fourmis et à en mettre dans le manger ou dans la boisson de la personne à qui l'on veut faire cette farce. Dès qu'elle les a avalés, elle pète malgré elle. (P.) On arrive au même résultat en leur faisant prendre de l'anis.

Pour faire les filles pisser, il suffit de leur faire avaler de la limure de scie. (P.)

Dans les notes à la suite de l'*Histoire de M. Oufle*, p. 54, il est question d'une pierre qui fait pisser les femmes.

Dans les fermes, quand il est temps que les amoureux s'en aillent, la mère lève les tisons, manière polie de les mettre à la porte. Quand on met les tisons en l'air, c'est dire aux amoureux qu'ils peuvent revenir ; s'ils ont en bas la partie incandescente, c'est signe de congé définitif. (E.)

En Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 24), ce sont les tisons mis la tête en l'air qui signifient refus.

Quand une jeune fille veut donner *son sac*, c'est-à-dire renvoyer son galant, elle lui dit :

Il faudrait une langue de Sigovie
Pour répondre à vos glorifiances.
Quand les épines mortes,
Qui sont entre votre porte et la nôtre,
Fleuriront des roses,
Vos amours seront les nôtres.

(Landehen, près Lamballe.)

Lorsqu'un garçon qui a demandé une jeune fille a été refusé par le père seulement ou par la jeune fille seule, ou si on lui a donné des raisons, et non un congé formel, il dit : « J'ai mon sac, mais je n'ai pas la corde. » (D.)

Quand un galant a reçu son congé d'une jeune fille, on dit qu'il a reçu sa chieuve. Il la jette dans un champ, et elle reste là jusqu'à ce qu'un autre aille la chercher. On dit du bâton qui a servi à un porteur de chausses naïres (entremetteur de mariages) qu'il apporte la chieuve. (P.)

La pudeur champêtre est très relative : les filles se laissent très bien « bouchonner » par les garçons, c'est-à-dire prendre par la taille ou par les seins. Si on ne touche « qu'au-dessus du sa (sac) », c'est-à-dire à ce qui est couvert par les vêtements, il n'y a pas grand'chose à dire, et elles ne s'émeuvent que pour la forme.

Au moment du mariage, la vertu des mariées n'est pas toujours intacte; il y a même des communes où l'on compterait facilement celles qui se

marient étant vierges. On entend dire : « O se fait chiéri' par le gars un tel, » ce qui veut dire qu'elle est sa maîtresse jusqu'au bout.

S'il n'y a pas survenance d'enfant, le *capital* de la fille n'a pas diminué de valeur, et elle trouve très bien à se marier, même avec un autre.

§ II. — PRÉSAGES DE MARIAGE. — MOYENS DE SE FAIRE AIMER

La croyance aux présages est très vivace à la campagne, mais c'est surtout dans la période qui précède le mariage que les galants des deux sexes les consultent; il y en a une grande variété qui sont relatifs à l'époque où se fera l'union, au choix du conjoint, etc. Les jeunes filles croient plus que les garçons à ces augures et les consultent davantage.

Les monuments préhistoriques sont l'objet de leurs pèlerinages : à Roche-Marie, près Saint-Aubin-du-Cormier; aux Faix-du-Diable, en Mellé; à la Roche-Écriante, en Montault; à la pierre du même nom, en Saint-George-de-Reintembault (Ille-et-Vilaine), les filles vont se frotter ou *s'écrier* (se laisser glisser) afin d'avoir de la chance pour

se marier bientôt. A Plouër (Côtes-du-Nord), lorsqu'une fille veut se marier dans l'année, elle va se laisser glisser « à cu nu » sur la roche de Lesmon; si elle arrive en bas sans s'écorcher, elle est assurée de trouver un mari avant douze mois.

Si on peut grimper sur le menhir de la Tiemblaye en Saint-Samson, on se marie également dans l'année; près de Guérande, M. de Montbret trouva dans les fentes d'un dolmen des flocons de laine liés avec du clinquant. Ils avaient été déposés par des jeunes filles animées du même désir.

Cf., pour les détails de ces pratiques, le tome Ier, p. 48-51, des *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne.*

Dans la commune de Saint-Pern, il existait naguère, non loin du château de Ligouyer, un arbre antique qui attirait les jeunes filles, auxquelles le seul contact de son écorce avait la vertu de procurer des maris.

Pour savoir si on se mariera dans l'année, on jette des épingles dans la fontaine de Saint-Goustan, au Croisic; il en est de même dans les Côtes-du-Nord; mais il faut pour cela que l'épingle descende au fond sans faire de tourbillon.

Cf. sur des usages similaires : Souché, p. 24 (Poitou); Joanne (Vosges, Alsace), p. 96; Souvestre (Basse-Bretagne), les *Derniers Bretons,* t. Ier, p. 24.

« Il faut que l'épingle du mouchoir en face du cœur reste sur l'eau quand on l'y jette, ou adieu

l'époux. Les filles avisées remplacent le laiton par une épine sèche. »

(Fouquet, *Légendes du Morbihan,* Introduction.)

A la fontaine de Bodilis (Cf. *Galerie bretonne,* t. III, p. 150), on consulte les eaux au moyen d'une épingle pour savoir si le galant est fidèle ou non.

« A la chapelle Saint-Uférier, qui marie les filles dans l'année, en Sené, le pied du saint est criblé de piqûres ; ce sont encore les filles en quête de maris ; mais il faut bien planter l'épingle et qu'elle soit neuve et bien droite, sans cela l'époux serait tortu, bossu et boiteux. »

(Fouquet, *Légendes du Morbihan.*)

Il y a en Haute-Bretagne plusieurs saints qui sont l'objet de semblables pratiques. Près de Quintin est une petite chapelle dédiée à saint Laurent, et tout près du lieu où se tient la foire de Saint-André. On vient y planter des épingles : si l'épingle reste fichée du premier coup, la fille se marie dans l'année; si elle manque, son mariage est reculé d'autant d'années qu'elle a manqué.

Aux environs de Moncontour, à un kilomètre de la ville, à mi-route de la chapelle de Notre-Dame-du-Haut, existait une petite croix de pierre; autrefois, les jeunes filles allaient ficher des épingles dans la soudure existant entre un des bras de la croix et le tronc. Si l'épingle restait fichée du premier coup, la fille qui réussissait se mariait dans l'année. Aujourd'hui que la croix

est abattue, c'est dans le trou du socle que l'on pique les épingles.

(Communiqué par M. E. Hamonic.)

Dans la côte qui mène de Saint-Brieuc à Plérin se trouve la chapelle de Bon-Repos; au-dessus du portail, il y a un trou dans le mur; les jeunes filles qui veulent se marier dans l'année y jettent une pierre. Il paraît qu'il y en a beaucoup qui ont ce désir, car le trou est toujours rempli.

(Communiqué par Mme L. Texier.)

« A Bréhat, lorsque les jeunes gens veulent se marier, ils vont au Paon consulter l'avenir. Ils prennent de petites pierres qu'ils jettent dans la fente; si celles-ci tombent droitement dans le gouffre sans toucher les parois, ils doivent se marier de suite; dans le cas contraire, ils ont autant d'années à attendre que la pierre jetée a frappé de coups. » (Ernoul de la Chenelière, p. 54.)

Près de Hénanbihen se trouve un petit saint de pierre très fruste, appelé saint Mirli, dont la tête, coupée sans doute jadis, avait été rajustée sur le tronc au moyen d'une barre de fer. Si on tournait la tête de saint Mirli un certain nombre de fois à un moment déterminé, on se mariait dans l'année. (M.) On arrive au même résultat si on embrasse trois fois la croix du Bois-Bra. (S.-C.)

Si on mange une pomme devant une glace, on se marie dans l'année, à la condition que l'on voie aussi une étoile vers neuf ou dix heures du matin.

Dans les Vosges, si on mange une pomme le jour Saint-André, on voit celle que l'on épousera.
Cf. *Mélusine*, t. I, col. 500.

On se marie encore prochainement si on jette de la graine de lin, et qu'on puisse la ramasser sans qu'il en manque une seule.

Si les laveuses peuvent faire sept fois le tour du *doué* en tenant entre leurs dents l'*encherroué*, c'est-à-dire le drap à cendre, elles sont assurées de se marier bientôt. (E.)

On consulte la feuille de houx pour savoir si on se mariera ou non; en touchant chacun des piquants, on dit : « Fille, femme, veuve, religieuse. » Ou : « Fils, homme, veuf, religieux. » C'est le dernier piquant qui donne la réponse. (M.) On effeuille aussi les marguerites en répétant les mêmes mots. (E.)

Pour se marier dans l'année, il faut avoir quatorze épingles prises à la couronne de quatorze mariées différentes. (E.) — Ailleurs, une seule épingle suffit; mais, parmi toutes celles auxquelles la mariée les distribue, il n'y en a qu'une à se marier dans l'année.

En Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne*, t. III, p. 150), les épingles de la mariée ont la même vertu.

Si une jeune fille prête une épingle à un jeune homme qu'elle aime, cela unit l'amitié. Il en est de même d'un mouchoir. (P.)

Si les pies font leur nid dans le jardin d'une ferme où il y a des filles à marier, l'une d'elles sera épousée dans l'année. (S.-C.)

On est encore assuré de se marier dans l'année : Si on peut attraper une demoiselle. (E., D.) — Si on trouve du trèfle à quatre ou à cinq feuilles. (E.) — Quand on peut briser avec le petit doigt de la main gauche une baguette de coudrier. (E.)

Mais si une fille laisse son trépied trop longtemps sur le feu, son mariage est retardé de sept ans; (P.) autant de minutes, autant d'années. (D.)

Pour savoir de quel côté on a sa bonne amie, on met des pépins de pomme dans un chapeau ou dans sa main et on les secoue. Le côté pointu du pépin indique où est la bonne amie. On dit :

Pépin, pépin,
Tourne-toi, vire-toi.
Par où le pépin tournera,
La bonne amie sera.
(S.-C.)

Pour savoir avec qui on se mariera, il faut mettre sous son oreiller un morceau de la seconde pelure du saule, celle qui touche au bois. (E.)

Si l'on veut voir en songe la personne que l'on doit épouser, il faut, le premier vendredi du crêssent (croissant), dire cinq *Pater* et cinq *Ave,* dans

le premier endroit venu, en regardant le crêssent, puis jeter sans regarder dans sa direction ce qu'on trouve sous sa main, en disant :

Petit crêssent,
Verbe blanc,
Fais-moi voir en mon dormant
Qui j'aurai en mon vivant.

On se met ensuite au lit en y entrant du pied gauche; on se couche sur le côté gauche, et on récite, jusqu'à ce qu'on s'endorme, des prières pour les âmes du purgatoire. (E.)

Cf., dans *Mélusine*, col. 220, une formulette assez semblable de Saône-et-Loire.

Si on veut connaître le nom de la personne que l'on épousera, il faut peler une pomme ou une poire, et jeter par derrière soi la pelure entière; la lettre formée sera la première du nom ou du prénom du futur ou de la future.

Cf. Souché, p. 13.

Si, après avoir dit un *Pater* et un *Ave*, on prend une feuille de laurier-palme, et qu'on la mette sous son oreiller, on voit, la nuit, celui ou celle qu'on épousera; mais il ne faut parler à personne après qu'on a placé la feuille. (E.) — Si, un jour de fête, avant jour, on met une glace devant son lit, on voit dedans la figure de celui qu'on épousera. — Si, pendant l'élévation de la messe

de minuit, on fait le tour d'une croix emboîtée (à niche), on voit la figure de sa bonne amie ou de sa femme future. (E).

On écrit aussi trois billets : deux qui sont ceux de galants qui vous font la cour; sur le troisième on met l'*inconnu*. On enveloppe ces billets dans de la mie de pain et on les laisse tremper dans un verre. Celui qui revient le premier sur l'eau donne la réponse. (D.)

Lorsqu'une couturière perd ses ciseaux en se rendant à son travail, le matin, le jeune homme qui les trouve sera son mari. (P.)

Quand le pissenlit est défleuri, et qu'il ne reste que les graines, on en cueille un brin et on souffle dessus pour savoir si l'on est aimé. Si toutes les graines s'envolent, c'est signe qu'on est très aimé; s'il en reste quelques-unes, on l'est un peu moins; s'il en reste un grand nombre, l'affection est faible. (M., E.)

On prend une baguette de coudrier, en forme de fourche, et on la tourne du côté où l'on a sa bonne amie ou son bon ami; si on est aimé, la baguette s'incline d'elle-même vers la terre.

Quand le dé d'une jeune fille tombe, on dit que son amoureux parle à une autre fille en ce moment. (P.) Si une couturière casse son aiguille en cousant, on dit que son amant l'abandonnera. (P.)

Pour savoir si on a de l'amitié pour un tel ou une telle, on enlève une à une les graines d'une espèce de folle avoine. (D.)

Si on veut savoir combien on a de bonnes amies ou de bons amis, on fait craquer les articulations des doigts; autant de craquements, autant d'amants ou d'amantes.

Même superstition en Poitou (cf. Souché, p. 14) et en Brie.

Vous n'aimez point les chats, vous n'aurez point un bel homme; vous aimez bien les chats, vous aurez un bel homme ou une belle femme. (D., S.-C.)

Ce proverbe constate une superstition qui a son similaire en Poitou (Souché, p. 14).

Si une fille se mouille en lavant, son mari sera ivrogne. (D.) En tordant le linge, celle des laveuses qui tord le moins fort épousera un *veuvier*. (D.)

Si la jarretière d'une femme ou d'une fille se relâche, c'est signe qu'elle est moins aimée. Si les bas ne tiennent pas *jartelés*, l'amoureux de la jeune fille est infidèle.

Cf. Souché, p. 14.

Quand une fille se marie avant son aînée, on dit qu'elle lui a fauché l'herbe sous le pied (E.), ou qu'elle lui a *écoupelé* (coupé) les choux. (D.)

Pour savoir si un garçon est bon à marier, on

lui frappe le jarret avec le coupant de la main au moment où il ne s'y attend pas; s'il cède, c'est qu'il n'est pas encore assez fort. (M.)

Si on peut se procurer une grenouille verte, il faut la mettre dans une pannette percée de petits trous. Ensuite on met la pannette et la grenouille dans une fourmilière. Mais, comme on ne doit pas entendre la grenouille jeter un cri, on s'éloigne de ce lieu le plus tôt possible; elle est aussitôt dévorée par les fourmis. On prend tous ses os, on les met dans un ruisseau. Parmi eux, il y en a un qui remonte le courant; c'est celui-là qu'on doit ramasser; on l'écrase et on le réduit en poudre, qu'on mêle dans du tabac à priser, et on en offre à la jeune fille que l'on veut enchanter. Une fois qu'elle a aspiré la prise, elle ne se connaît plus, et elle suit celui qui l'a enchantée.

D'après Bordelon, *Histoire de M. Oufle*, p. 80, si une grenouille verte est mangée par les fourmis, la partie gauche d'un de ses os fait haïr, la droite fait aimer.

Un garçon qui mettrait de la joubarbe dans sa poche et la ferait sentir à une jeune fille la forcerait à courir après lui (E.).

Cf. mes *Traditions et superstitions*, t. II, p. 337.

Quand on veut qu'une personne soit amoureuse de vous, il faut lui mettre dans la poche gauche, sans qu'elle le sache, une poignée d'herbe d'amour. (E.) Cette herbe mystérieuse s'achète,

dit-on, chez les pharmaciens ; c'est le seul renseignement que j'aie pu obtenir. Si la lune change dans les trois jours, la personne à qui on a mis de l'herbe d'amour est exposée à *folèier*, c'est-à-dire à devenir folle. (E.)

§ III. — LA DEMANDE EN MARIAGE

A Plessala, quand un garçon a fait la cour à une fille pendant un temps suffisant, il va la trouver et lui dit :

— Putin, m'aimes-tu ben ? (1).

— Vère don', crapaôu (crapaud).

— Ma itou, copie-ma (crache-moi) dans la goule, j'te l'renrai après.

Lorsque la jeune fille a craché dans la bouche du garçon, et que celui-ci lui a rendu sa politesse, ils se considèrent comme liés et fiancés.

A Brusvily, près Dinan, quand un garçon et une fille veulent se prouver qu'ils s'aiment bien, ils se crachent aussi dans la bouche.

Cf. sur le rôle de la salive, mon article *le Crachat et la salive* dans l'*Homme*, t. I, p. 584-595.

(1) Ce terme est une sorte de juron qui n'implique aucune intention malveillante.

Lorsque c'est le père du jeune homme qui vient faire la demande en mariage, après avoir souhaité le bonjour, suivant les formules en usage, il dit :

— J'avons zu eune bonne année sez nous : j'avons du blé plein not' solier (grenier), j'avons du lard plein not' chânier; j'avons du cite plein nos tonnes; j'avons du lin tant, que je n'savons comment le filer. Av'ous eune fille pour nou' aider à manger tout l'la et à faire not' ouvrage?

Bien entendu, il grossit toujours un peu; le père de la jeune fille ne dit ni oui ni non, du premier coup. Souvent, il va aux renseignements. Parfois c'est la mère qui, si le galant est d'une commune voisine, se déguise et va voir par elle-même. Le plus souvent, elle prend de vieux habits, met un bissac sur son dos, et se présente chez son futur gendre comme si c'était une mendiante. (D.)

Dans un de mes contes, *Janvier et Février*, n° XLVI, 2e série, c'est la fille qui, par le conseil de sa mère, se déguise en mendiante afin de voir par elle-même lequel de ses deux galants est le meilleur.

L'entremetteur de mariage s'appelle *chaussenaire* (E., S.-C.), qu'il soit mâle ou femelle.

Jadis, à Calorguen, quand on faisait la demande en mariage, la fille roulait sur son doigt le ruban de son tablier, et elle le laissait retomber si elle acceptait.

En Basse-Bretagne, d'après Ch. Pérint (*Le Presbytère de Plouguern*, Hachette, 1853, p. 121), la jeune fille qui déroule son tablier encourage son galant.

En faisant la demande en mariage, on ne boit que du vin; c'est celui qui demande la fille qui l'apporte. C'est parfois le jeune homme lui-même qui fait la demande. (E.) Si le jeune homme en faisant sa demande n'a pas apporté de vin, les parents de la jeune fille ont le droit de se dédire, même s'ils l'avaient accepté. (D.) Si le mariage est rompu par la faute de la fille, elle doit rendre le vin. (E.)

En Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne*, t. III, p. 44), aux fiançailles, on ne boit que du cidre; mais chacune des deux parties apporte sa quote-part.

Quand un jeune homme songe à épouser une jeune fille, il se rend le soir à la ferme, au moment où tout le monde est réuni. Il souhaite le bonsoir à la jeune fille, en lui disant :

— Salut, vos bonnes grâces. La jeune fille répond : — Les vôtres les surpassent.

Le jeune homme. — C'est peu de chose à votre égard. *La jeune fille.* — C'est plus que je n'en mérite de votre part.

Cette dernière réponse est la formule employée pour faire savoir au galant qu'on l'accueille favorablement.

Formule de demande en mariage. (Landehen, canton de Lamballe.)

On dit de la dernière des filles qui reste à marier : « Olle est au bout du banc. » (E.)

Quand le mari est plus petit que sa femme, on dit : « Les souris enterront (entreront) dans la maie. » (E.)

La discussion des intérêts se fait souvent comme un marché.

Voici un dialogue populaire en Haute-Bretagne qui montre, sous une forme non déguisée, deux pères en train de discuter les conditions :

— Combien d'écus?

— Trois cents; mais mis sur la couette.

— Il faudrait plus.

— Pas un sou.

— Remmenez la bête.

§ IV. — LES APPRÊTS DE LA NOCE ET LES FIANÇAILLES

Le futur et la future vont ensemble inviter à leurs noces, si c'est tout à fait en cérémonie; parfois, c'est le fiancé et son garçon d'honneur, ou la fiancée et sa fille d'honneur.

En Basse-Bretagne, les fiancés vont faire séparément leurs invitations, accompagnés, l'un de son garçon d'honneur, l'autre

sa fille d'honneur (cf. Souvestre, *Derniers Bretons*, t. Ier, p. 51). Ailleurs, ce sont les parrains et marraines qui les accompagnent (*Galerie bretonne*, t. III, p. 70).

A Gosné (Ille-et-Vilaine), la mariée donne à son beau-père un chapeau et une cravate.

Les fiancés vont toujours ensemble commander le mobilier.

La tailleuse qui a fait les habits de la mariée assiste à la noce avec ses apprenties (E.); elle va lui passer l'habit, et celle qui a fait ou vendu la coiffe va la placer.

Mais, pendant la période qui s'écoule entre les fiançailles et le mariage, il ne faut pas que la jeune fille regarde du côté où demeure son fiancé. Si elle va chez lui, c'est tout à fait malséant. On dit : « Elle va voir comment son lit est fait. » (E.)

La fiancée donne à son futur la chemise de noces et lui tricotè des bas.

La même coutume existe en Berry quant à la chemise; c'était aussi jadis l'usage à la cour (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 29.)

Autrefois, quand un jeune homme et une jeune fille étaient fiancés, le dimanche où le prêtre publiait les bans dans la chaire, ils prenaient chacun une assiette et ils allaient quêter. La jeune fille, qui était devant, disait :

— Donnez ce qu'il vous plaira pour me faire dégourdir.

Le jeune homme, qui passait après, disait :

— Donnez ce qu'il vous plaira pour le dégourdisseur.

Et tout l'argent qu'ils ramassaient ainsi était pour le musicien qui jouait de la vielle ou du violon le jour des noces. (S.-C.)

On dit qu'il y a au delà de Dinan une paroisse où, au lieu de pain bénit, on porte des *peux* (bouillie de blé noir). Ceux qui offrent le pain bénit sont deux. Le premier qui passe et porte les peux dit :

— Pernez devant et saucez drère.

Le second porte du lait dans une écuelle.

Le dimanche d'avant le mariage, le fiancé et la fiancée vont présenter les peux bénits, et la fiancée, qui passe la première, dit :

— 'Est ma qui sé pour me faire dégourdi'.

— 'Est ma qui sé (suis) le dégourdissous, dit le jeune homme. (S.-C.)

Si deux fiancés entendent proclamer leurs bans, ils sont assurés de n'avoir pas mal aux dents. (P.)

Pour annoncer les fiançailles d'un couple, on se sert de la formulette suivante :

Vous ne savez pas ce qui va se passer :
Une telle va se marier ;
Vous ne savez pas quel est son amant ?
C'est un tel assurément.

Ils feront la route ensemble
Dans le petit bois à quatre cornières.
Le petit amant ramassera les bûchettes,
La petite amante fera les galettes,
En lui disant : « Fais-les donc bien,
Ton petit cœur sera le mien. »
Il en mangit quinze dans son lait,
Et quatorze avec son petit graisset.
Il allit derrière l'hôté,
L'amante creyait qu'il allait kerver (mourir).
Elle lui attacha quinze chemises
Qoue à qoue (queue).
Mon amie, tu laveras tout. (P.)

« A Saint-Étienne de Courcoué (Loire-Inférieure), les mariages sont précédés de la discussion entre les deux futurs du trousseau à donner et du choix des anneaux. Ce point convenu, on sanctionne l'accord par une cérémonie dite la « tuilée », et qui consiste à verser du vin dans une tuile creuse et à la placer de façon que les fiancés boivent simultanément par l'un des deux bouts. »

(Ogée, nouvelle édition, art. *Saint-Étienne-de-Courcoué.*)

En Basse-Bretagne, aux fiançailles, on boit du vin et non du cidre : le père du jeune homme fait venir une première bouteille, celui de la fille une seconde, et ils alternent ainsi jusqu'à ce que tout ait été réglé (*Galerie bretonne,* t. III, p. 44).

A certains repas de fiançailles, vers Moncontour, il y a parfois 150 à 200 personnes, avec du *son* (musique) comme aux noces.

Le jour du repas de fiançailles, les filles vont aux champs travailler comme d'habitude, et elles font exprès de ne pas s'habiller en *dimanche* afin qu'on les trouve à la besogne. Quand on va les chercher, elles font les ignorantes, comme si elles ne savaient pas de quoi il s'agit. (D.)

La jeune fille doit aller au bourg accomplir la cérémonie des fiançailles. Quand on la prie de s'y rendre, elle fait la timide et l'ignorante en disant :

— Mais qué qu'y a don' au bourg ané (aujourd'hui)? I y a vantiez (peut-être) queuque fête de Vierge. J'n'en avons point ouï parler dimanche à la grand'messe.

A la fin, le père permet de l'y conduire.

— J'voulons ben qu'olle aille o vous; mais faut nous la ramener, toujours.

(Recueilli à Plestan par M. A. Martin.)

§ V. — QUAND ON DOIT SE MARIER. — LE DÉPART POUR LE BOURG

Les mariages du mois de mai et ceux du mois d'août sont malheureux; ces mois sont consacrés

à la Vierge. Qui se marie en août épouse un *fainiant*. On ne doit pas non plus se marier le jour de la Chandeleur, non plus que le jour d'une fête quelconque de la Vierge.

En Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 20), en Franche-Comté (cf. Monnier, p. 290), dans les Pyrénées (cf. A. de Nore, p. 90; *Mélusine*, col. 478), existe aussi une répugnance pour les mariages du mois de mai.

A Ercé, il n'y a pas de répulsion bien prononcée, bien qu'on dise en proverbe :

Dans les mariages du mois de mai,
La pie bat le geai;

c'est-à-dire la femme bat son mari.

Le mercredi est un mauvais jour pour le mariage.

On ne se marie pas le mercredi,
De peur d'avoir nom Jean-Jeudi. (E.)

Jean-Jeudi est synonyme de cornard.

En Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 22), c'est celui qui se marie le jeudi qui, tôt ou tard, devient Jean-Jeudi.

On ne se marie pas le jeudi, car c'est ce jour-là que le Diable épousa sa mère. (P.)

Cette répugnance pour le jeudi était courante au XVIe siècle (cf. l'*Évangile des Quenouilles*, p. 158); elle existe encore en Berry.

A Saint-Gouéno et à Saint-Gilles-du-Mené, on se marie assez souvent le vendredi; ce jour-là, on ne mange pas de viande, mais de la *molue*

(morue), comme ils disent, ce qui coûte cher.

Par contre, dans des communes peu éloi on ne se marie pas le vendredi, parce qu n'aurait pas de chance. Il en est de même d medi. (P.)

Dans les Ardennes (cf. Nozot, p. 127), si on se marie le ve dredi, on meurt dans la lune de miel.

On n'a jamais qu'un bon mariage dans sa vi (P.); les seconds mariages ne sont pourtant pa rares, malgré certains inconvénients surnaturel ou terrestres.

Si une veuve se remarie, son premier mar vient la nuit la tirer par les pieds. (D.) Quanc un veuf ou une veuve se remarie, on va casser des pots devant sa porte. On lui fait un charivari, et, si le mari est plus vieux que la femme, on crie :

Charivari!
Un vieux chat et une jeune souris.

Sur le passage de la noce, on pend de vieux pots dans les chênes. (P.)

Aux environs de Moncontour, surtout vers Hénon, lorsqu'un veuf se remarie, on se réunit devant chez lui en frappant sur des bassins, sur des lames de faux, en soufflant dans des cornes en bois. Parfois, on allume un feu de paille. (P.)

S'il fait beau le jour du mariage, il y aura de la chance pour le ménage. S'il pleut, c'est signe que la mariée aimera bien le gratin, c'est-à-dire qu'elle aura beaucoup d'enfants. (E.) A Dinan, s'il pleut, la mariée sera heureuse; on dit que ce sont les larmes qu'elle aurait dû verser qui tombent ce jour-là. S'il fait un rayon de soleil, on dit : « Voilà la mariée qui rit. » (D.)

Les violons et les vielles, — leur nombre varie suivant la richesse des mariés, — vont d'abord chez le jeune homme, qui, avec son garçon d'honneur, ses parents et ses amis, se rend chez la future. Celle-ci n'est pas habillée, et comme le futur lui fait observer que l'heure s'avance, elle répond : « J'ai bien le temps. »

Autrefois, à l'arrivée du jeune homme, la mariée était cachée, presque toujours derrière une armoire, et il devait la trouver. Alors seulement elle commençait à s'habiller.

En Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 23), la fiancée se cache aussi, mais derrière un grand drap blanc, en compagnie d'autres femmes, et le fiancé doit la deviner au seul contact de sa main ou de son pied.

Avant de partir pour aller au bourg, tous les invités étant réunis, la fille d'honneur cherche la mariée pour l'habiller. La mariée est introuvable, et toute la noce se met à sa recherche; on la trouve ordinairement dans le cellier, ayant auprès

d'elle une brique (pot) et une écuelle, et elle raccommode une paire de chausses.

Celui qui la trouve la prie d'aller s'habiller pour se rendre au bourg. Mais elle semble ne pas comprendre de quoi il s'agit, et à toutes ces avances elle répond en offrant du cidre. Enfin, après qu'on lui a bien expliqué les motifs pour lesquels elle doit aller au bourg, elle se laisse emmener, et on la remet à la fille d'honneur pour être habillée par elle. Quand la toilette est achevée, il reste les souliers à mettre; mais, quand on cherche les souliers, ils ont disparu. Les parents de la mariée les ont cachés, le plus souvent sur la planche à pain suspendue au plafond, ou dans un panier accroché au même endroit. C'est le garçon d'honneur qui doit les chercher; après avoir bien fouillé tous les coins et recoins de la maison, il finit par les découvrir. On sort de la ferme pour aller au bourg; les femmes portent les bandes de leurs coiffes rabattues, comme lorsqu'elles vont à un enterrement; le bras, donné au cavalier, pend inerte et comme mort. (Landehen.) (1).

A Plouâne, la future ne peut s'habiller qu'après que le futur est arrivé ; si elle le faisait plus tôt,

(1) Je dois les détails marqués de la rubrique Landehen à M. Arthur Martin.

elle aurait l'air d'être trop pressée. A Saint-Cast, la future ne s'habille que quand tout le monde est venu; le violon va la chercher. A Ercé, il en est de même : il faut que le futur soit là pour mettre la première épingle à la coiffe, et enfoncer la première épingle dans la couronne de la mariée. Quand une jeune fille essaie la couronne de fleurs d'oranger d'une mariée, cela l'empêche de se marier pendant un an.

Avant de partir pour le bourg, le jour de la noce, la mariée cache ses souliers du mieux qu'elle peut, et c'est le garçon d'honneur qui doit les découvrir. Quand les souliers sont trouvés, la mariée déclare qu'elle est prête à marcher.

Mais, si, sur la route, elle aperçoit un chemin creux, elle quitte le plus vite qu'elle peut le gros de la noce, et s'enfuit par le chemin. C'est le garçon d'honneur qui est chargé de la rattraper. Cela s'appelle une *happerie*, et généralement, avant que la noce arrive au bourg, il y a plusieurs *happeries*. Si le garçon d'honneur ne peut l'attraper, il passe pour un *failli chien*. Pendant que la fille se fait poursuivre, les gens de la noce attendent, et, quand le garçon d'honneur la ramène, elle revient la tête basse.

Jadis, les filles à marier allaient, le jour de la noce, à cheval derrière le garçon d'honneur, qui montait la meilleure bête de la ferme; mais il ar-

rivait assez souvent des accidents; le cheval essayait de rentrer dans les écuries sans attendre que les cavaliers fussent descendus.

La coutume des happeries existe aussi aux environs de Saint-Gouéno et dans tout le Mené.

« Le jour de la noce, la fiancée va se cacher avec la fille d'honneur, dès qu'elle voit arriver le futur accompagné de ses amis. Longtemps fermée, sa porte s'ouvre après de longs pourparlers, mais point de fiancée. Le jeune homme furète dans la chambre, et la trouve, car il va sans dire qu'elle serait bien fâchée qu'on ne la découvrît pas. On part alors pour l'église, et, pendant toute la route, elle doit être surveillée scrupuleusement. Quelquefois, elle réussit à s'échapper, et le garçon d'honneur est obligé de la rattraper. Enfin, la cérémonie s'achève, les jeunes gens sont mariés, et reviennent paisiblement au logis, quand la future s'esquive derechef à travers champs, et le pauvre garçon d'honneur de courir encore après elle! La lutte dure ainsi toute la journée, et, le soir, le jeune homme est rendu de fatigue. »

(Habasque, t. III, p. 135.)

Jadis, la mariée se cachait dans le cellier ou dans le grenier; maintenant, elle ne se cache plus, mais presque jamais, à l'arrivée de la noce, elle n'est à la maison. S'il y a des voisins, c'est chez eux qu'elle s'est réfugiée. (E.)

« Il n'y a pas plus de vingt-cinq ans, quand une jeune fille quittait la maison de ses parents pour se marier, ses parents et amis l'excitaient à ne pas partir et allaient jusqu'à déchirer ses vêtements. Cette coutume scandaleuse a disparu, et le clergé a aidé à la détruire. »

(Habasque, t. III, p. 135.)

Le jour des noces, on vient chercher la mariée chez elle; mais elle se cache en quelque endroit avec la fille d'honneur et d'autres personnes de la maison. Le marié arrivé, son garçon d'honneur et ses amis se mettent à la recherche de la mariée, et, lorsqu'ils l'ont trouvée, ils la ramènent à la maison. Là, les parents les plus âgés du jeune homme la demandent de nouveau en mariage, et l'on part ensuite pour le bourg. (P.)

D'après un usage vosgien cité dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. X, p. 168, la mariée a aussi l'habitude de se sauver.

Au départ de la mariée, on tire des coups de fusil; ces salves se répètent plusieurs fois dans la journée, et notamment au retour de la noce à la maison où a lieu le repas.

Les salves de coups de fusil sont usitées en Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 35).

En allant au bourg, la mariée est conduite par son père ou l'un de ses proches parents; au re-

tour, c'est le père de son mari qui la conduit. A l'aller et au retour, c'est la mère de la mariée qui conduit son gendre. (E.)

Les invités ont des rubans, violets pour les hommes, roses ou blancs pour les femmes; c'est le garçon d'honneur qui attache ceux des femmes, et la fille d'honneur ceux des garçons; après chacune de ces cérémonies, il y a embrassade. (E.)

Maintenant, depuis quatre ou cinq ans, on ne met plus de rubans qu'aux pères et mères, aux parrains et aux marraines, aux garçons d'honneur et aux filles d'honneur. Ils sont rouges pour les hommes, blancs pour les femmes; en deuil, ils sont violets ou bruns pour les hommes. (E.)

En Berry, c'est la fiancée qui attache les rubans aux invités. (Cf. Laisnel de la Salle, t. II, p. 35.)

Si on rencontre un lièvre sur le passage de la noce, c'est d'un mauvais présage. (E.)

Quand le garçon s'est mal conduit, on place sur un des échaliers par lesquels il doit passer une poupée; c'est au garçon d'honneur de l'ôter avant qu'elle soit vue par les autres. (D.)

Si, au contraire, un homme épouse une femme qui a eu une mauvaise conduite, on parsème sa route de cornes, et on va casser des pots à sa porte. (M.) Si une fille a filé le dimanche, c'est-à-dire a eu une mauvaise conduite, on met des *poupines* (écheveaux) tout le long de sa route. (D.)

Lorsqu'une bonne sœur trottoire se marie, on fait des chapelets de pommes de terre que l'on suspend dans les arbres. (P.)

§ VI. — LA CÉRÉMONIE DU MARIAGE ET LE RETOUR A LA MAISON

On assure que, pendant qu'on se rend de la maison au bourg, les violons ou la vielle disent :

Viens, viens, malheureuse, viens,
Voilà le bourreau qui t'emmène ;
Viens, viens, malheureuse, viens,
Voilà le bourreau qui te tient. (S.-C.)

Quand il y a trois mariages en même temps dans une église, ils réussissent mal tous les trois. (P.) S'il y a deux mariages le même jour, les deux mariées s'embrassent. (E.) Celui des époux dont le cierge brûle mal, ou se consume le plus vite, est celui qui mourra le premier. (E.) Parmi les présages qui indiquent que le mariage d'Alice de Quinipilly sera malheureux figure « le cierge de la mariée, qui a brûlé sans éclat et s'est éteint sans fumée. » Peu après, Alice meurt.

(Cf. Fouquet, p. 91-97.)

Même superstition en Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 38), en Sologne (cf. Légier, p. 214), en Basse-Bretagne (cf. *Guionvac'h*, p. 155).

Quand les deux cierges des époux brûlent bien, cela présage une longue vie; s'ils se consument avec lenteur et qu'ils soient toujours prêts à s'éteindre, c'est d'un mauvais augure. Même croyance que ci-dessus pour celui qui brûle le plus vite. (P.)

Celui des deux mariés dont le cierge flambe le plus haut sera le maître dans le ménage. (E.)

Même croyance en Franche-Comté (cf. Perron, p. 29).

Il ne faut pas laisser l'anneau glisser jusqu'à la dernière phalange, sans cela le mari aurait trop de maîtrise. Quitter ou perdre son anneau porte malheur. (E.)

En Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 39), le mari, pour être le maître, doit ne pas le glisser au delà de la deuxième phalange; mais, en Vendée existe la même croyance qu'en Haute-Bretagne.

On garde dans l'armoire les pièces bénies au mariage. (E.)

Quand la cérémonie est terminée, le marié va d'abord seul dans la sacristie avec ses témoins; la fille d'honneur, — il y en a souvent deux, — prend la mariée par le bras et la mène s'agenouiller devant l'autel de la Vierge, sur la balustrade; puis son mari vient la chercher, lui offre le bras, et la conduit à la sacristie. (E.)

On se remet en route pour retourner dans la maison du marié. A chaque auberge, on s'arrête pour boire et danser; car le *sonnous* de vielle ou de violon marche toujours en tête de la noce. Le jeune homme se verse à boire, et, après avoir bu, offre le reste à la fille d'honneur. Si elle accepte, chaque invité va à son tour lui offrir un verre dans lequel il a bu, et elle doit y tremper les lèvres sous peine de faire un affront grave à celui après lequel elle refuserait de boire. (Landehen.)

Les invités devant la maison desquels passe la noce en revenant du bourg offrent aux nouveaux mariés et à leur compagnie du cidre, du pain et du beurre. (E.)

En arrivant à la maison, les gens qui sont là pour servir à table sortent et présentent à la mariée du pain, du beurre, des galettes, des gâteaux, du vin et du cidre. Il faut qu'elle accepte quelque chose. Puis on la conduit à la porte de la maison; là se tient la mère du marié. Elle prend sa bru par la main, la conduit au foyer, et lui remet la cuiller à pot, insigne du pouvoir domestique. De là, elle la conduit à sa *presse*. (Landehen.)

Pour la bienvenue, on dresse auprès de la maison où la mariée doit venir habiter, une table qui est garnie de pain, de beurre frais et de cidre; puis les gens de la maison viennent tous embrasser la mariée. (P.) « A Plumaudan, quand une

jeune femme vient pour la première fois dans la maison de son mari, on lui présente sur le seuil un pain et une motte de beurre, qu'elle distribue aux jeunes gens qui l'accompagnent, et qui en mangent avec empressement, persuadés qu'ils seront mariés dans l'année.

(Ogée, *Nouv. Dict.*)

« Dans quelques cantons, quand une jeune femme va habiter une autre commune, son village va la conduire à sa nouvelle demeure. Ses nouveaux voisins viennent à sa rencontre; pendant tout le chemin, les deux villages se la disputent comme une espèce de soûle, et, chaque fois que la route tourne, l'un la prend par le bras, un autre par la jupe; c'est à la faire crier, à lui disloquer les membres, et la jeune épouse est trop heureuse quand elle en est quitte pour des contusions ou des vêtements en lambeaux. »

Les parents du marié vont chercher la bru par la main et l'embrassent avant son entrée dans la maison. (D.) En arrivant dans l'aire, si le repas n'est pas encore servi, on danse en l'attendant. (D.)

(Habasque, t. III, p. 136.)

§ VII. — LE REPAS ET LES DANSES

A Saint-Gouéno, dans la belle saison, l'installation du repas se fait d'une façon économique. On creuse, à 1m 50 l'une de l'autre, deux banquettes assez profondes pour qu'un homme assis puisse poser les pieds à terre; c'est la terre rejetée entre les deux banquettes qui forme la table sur laquelle on sert le repas de noce.

Il y a une marmite gigantesque où l'on fait la soupe; de plus, chaque invité apporte quelque chose: du pain, une joue de cochon, du cidre ou du lard. On dit en proverbe, en ce pays :

Aux noces de Talbot,
Chacun porte son pot.

On appelle noces de *papillon* celles où chacun des invités porte quelque chose; cela a surtout lieu au mariage des pauvres gens. C'est probablement à cette coutume que fait allusion la chanson qui suit.

Un papillon, voulant se marier, invita différents animaux à assister à la noce, et voici ce qu'ils lui répondirent :

Eh bien! dit la pie,
Je suis petite et bien jolie,
Je coifferai la mariée à ma façon
Pour aller à la noce du papillon.

Quant à moi, dit le lapin,
Je suis petit, je viens de loin,
Je porterai des pois verts, c'est la saison,
Pour aller à la noce du papillon.

Ah! bonnet d'oie, dit le loup.
Je suis gourmand, je mangerai tout;
J'ai bien dans ma bergerie cinq cents moutons
Pour aller à la noce du papillon.

Ma foi! dit le renard,
Je suis joyeux, je suis gaillard;
Je porterai une poule et un dindon,
Pour aller à la noce du papillon.

Le Chat, qui n'avait ni rien porté ni rien donné, vint après la noce souhaiter le bonjour aux autres animaux, et dit :

Bonnet droit, dit le chat,
Je suis petit, bien délicat;
J'ai brûlé ma robe grise sur les tisons
En léchant la marmite du papillon.

Cf. dans Rolland, t. III, p. 317, une chanson du Loiret, portant le même titre que celle-ci, mais plus longue.

Aux environs de Bécherel, chaque convié apporte des gâteaux plats, et il les dépose à la fin du repas devant la mariée.

Le marié ne se met pas à table. (P.) Il sert les convives (E.), et dîne ensuite à part.

En Basse-Bretagne, le marié est aussi le premier des servants (*Galerie bretonne*, t. III, p. 106.)

La mariée est à table à côté du garçon d'honneur, qui s'occupe d'elle toute la journée; le marié est à côté de la fille d'honneur. (D.)

La mariée est à une place d'honneur, et il y a derrière elle un drap où l'on attache des fleurs.

Son parrain est à côté d'elle; à la fin du repas, avant de se lever, il laisse sous son verre une pièce de cinq francs. (P.)

La soupe est servie dans de grands plats creux qui sont garnis de cuillers, et sept ou huit mangent à cette sorte de gamelle. Il en est de même pour le bouilli et les autres mets. Ordinairement, la mariée est au premier plat, le marié au second. Mais, depuis quelques années, avec les *platées* on sert des assiettes où chacun met ce qui lui convient. (D.)

Au moment où on apporte le repas, les violons disent, assurent ceux qui comprennent leur langage :

Mettez du foin dans les râtiaux (crèches),
Voici les ânes, voici les ânes,
Mettez du foin dans les râtiaux,
Voici les ânes à qui qu'en faut.

Les invités font un cadeau à la mariée; jadis, il y avait devant elle une assiette où chacun déposait son offrande; maintenant, le cadeau se fait de la main à la main. (E.)

A la fin du dîner, on fait circuler un panier de petits gâteaux, une tabatière dans laquelle tout le monde doit priser sous peine de passer pour un impoli, et enfin une tasse dans laquelle on met de l'argent pour le *sonous*. (Landehen, D.) Ailleurs, c'est le garçon d'honneur qui fait cette quête. (D.)

« Jadis, dans les noces de campagne, la mariée faisait le tour de la table, tenant à la main une bourse dans laquelle chaque convive déposait son offrande, en retour de laquelle il recevait un baiser. Cet usage a été remplacé par celui de faire cadeau d'objets de ménage qu'on présente aux époux après l'offrande des gâteaux. »

(Ogée, art. *Vallet*.)

A la fin du repas, on passe le *chanté*. Le chanté est un plat recouvert d'un autre qu'on fait circuler parmi les convives; comme il ne contient que des os ou des croûtes de pain, ceux qui connaissent cette coutume se gardent bien de le découvrir. (E.) Il faut que celui qui a été ainsi attrapé tâche d'en attraper à son tour un autre avant la fin de l'année. Ailleurs, celui qui a eu le chanté ne s'en débarrasse que lorsqu'il se marie. C'est pour lui la source d'une foule de plaisante-

ries qui lui sont adressées, et la plus commune est celle-ci : « As-tu bentôt tout *roûché* (rongé, sous-entendu les os)? » (D.)

Aux repas de noces, on chante des chansons, et, à la fin, le chanteur ajoute :

Toute chanson qui perd sa fin
Mérite avoir (*bis*),
Toute chanson qui perd sa fin
Mérite avoir un verre de vin. (S.-C.)

Ou :

V'là ma chanson dite,
Ma langue en est quitte;
Mes sabots sont d'bois,
Ma langue n'en est pas. (D.)

Les chansons de noces ne sont pas toujours gaies : la plupart, surtout celles qui sont en quelque sorte sacramentelles, font allusion aux devoirs des époux et aux fatigues qui attendent la femme; elles ont un caractère grave. En voici une qui est pour ainsi dire obligée aux environs de Moncontour; elle pourra donner une idée de ces chansons de moralité.

Là-haut, là-bas, dans la prairie,
I'y a un rossignol
Qui dit souvent
Dans son joli langage :
Ah! que les fill's sont malheureuses
De s'y mettre en ménage.

Il faut travailler jour et nuit
Pour entretenir l'ouvrage.
L'embarras du ménage
Est un grand embarras :
Toutes les fill's qui s'y marient
Ne le connaissent pas.

Pour s'y mettre au ménage
Faut avoir du sourci (souci).
La journée de vos noces
Quel habit prendrez-vous?
Prenez-y, va, votre habit noir,
Habit de pénitence,
Et par-dessus prenez-y, va,
Le cordon de souffrance.

La journée de vos noces,
Si vous avez-t-un homme
Qui soit un débauché,
Il vous dira d'un ton sévère
Et d'un air si robusque (*sic*) :
« Va-t'en m'y chercher du taba'
Ensuite un coup i-à boire. »

Si vous avez-t-un homme
Qui soit bon ménager,
Il vous dira d'un air si doux :
« Ma bell', prenons courage,
Et pardi ! dans notre ménage,
Nous aurons du contentement. »

Ce soir, nous le disons-t-adieu,
La jeune mariée,

Nous vous laissons entre les bras
D'une bonne famille,
Tâchez de bien les imiter,
Et surtout de les suivre.

Aux environs d'Uzel, les bonnes gens portent ainsi la santé de la mariée : « A vot' santé, ma commère du haout (haut) bout. J'lèv' mon drère pour bère à vous. »

A la fin du repas, la mariée boit, puis elle passe à son mari le verre dans lequel elle a bu ; le verre circule ensuite autour de la table, en commençant par les personnes les plus considérables, et chacun y trempe ses lèvres. Si le premier verre ne suffit pas, la marraine en entame un second. Refuser de goûter à ce verre d'honneur serait faire aux mariés une grave insulte. (Calorguen.)

Le repas des pauvres a lieu après celui des invités, et le marié et la mariée doivent aller les servir. (D.)

Après dîner, on danse dans l'aire ou dans une grange. La danse est une sorte de quadrille, et le sonous annonce à haute voix chaque figure : la chaîne des dames, la pastourelle, en avant deux, balancez vos dames, etc., puis, à la fin du quadrille, il dit : « Abattez d'à haut ! » Alors chaque danseur embrasse sa danseuse et l'emmène à une marchande de gâteaux qui est venue exprès pour

la noce (il y en a parfois cinq ou six). Il lui offre de petites galettes. Les plus galants en mettent même dans les poches des tabliers et dans les tabliers, de sorte qu'à la fin de la journée les plus belles filles et les plus recherchées ont une charge de galettes, sans parler de celles qu'elles ont mangées; de plus, les jeunes gens qui veulent passer pour bien élevés offrent continuellement aux jeunes filles du tabac à priser. Durant le bal, la jeune femme change deux ou trois fois de toilette pour faire voir qu'elle est riche et bien mise. La nuit venue, on se met de nouveau à table. (Landehen.)

§ VIII. — LA NUIT DE NOCE ET LES JOURS SUIVANTS

Jadis, à Matignon, la première nuit était à la Vierge, la seconde à saint Joseph, la troisième au mari; actuellement, les mariés cohabitent dès le soir de la noce ; il en est de même presque partout.

En Basse-Bretagne, la première nuit est à Dieu, la seconde à la Vierge. Quelquefois, il s'écoule quinze jours et même davantage avant la consommation du mariage. (Cf. *Galerie bretonne*, t. III, p. 145.)

A Scaër, la première est à Dieu, la seconde à la Vierge, la troisième au patron du mari, l'époux a seulement la quatrième. A Treméoc, les époux cohabitent seulement le troisième jour. (Ogée, nouvelle édition, art. *Scaër* et *Tréméoc*.)

Celui qui se met au lit le premier mourra le premier.

Celui des époux qui couche dans le devant du lit sera le maître.

La première épingle de la couronne de la mariée est ôtée par le mari; la mariée en donne une à chacune de celles de ses amies qui ne sont pas mariées. (E.)

A Ercé, la fille d'honneur découronne la mariée et distribue les épingles qui ont servi à attacher la couronne aux jeunes filles et aux jeunes garçons : il y en a un ou une qui se marie dans l'année.

La même croyance existe en Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne*, t. III, p. 150).

On termine la journée par l'*anigement*. On couche les mariés dans le même lit, puis on leur présente la grillade. La grillade est composée de petits morceaux de pain, à travers lesquels on a passé un fil, dont on noue les deux extrémités, et il faut que les mariés mangent ce chapelet. On leur donne la grillade dans du cidre ou du vin, et quelquefois avec une cuiller percée. Pendant qu'ils mangent, les invités, assis sur les maies (huches) et

sur la table, interpellent les mariés et plaisantent sur la nuit des noces; comme les libations ont été copieuses dans la journée, les allusions sont toujours plus que transparentes. (Landehen.)

« Un usage local est celui de la *pannée*. Cette cérémonie, consiste à faire parmi les invités une collecte destinée à subvenir aux frais d'une libation en l'honneur des nouveaux mariés. Deux garçons chargés du produit de la quête achètent un plus ou moins grand nombre de bouteilles de vin rouge que l'on fait chauffer dans un bassin, en y mêlant force cannelle et sucre, et des tranches de pain grillé. Ce mélange est ensuite versé dans de grands vases, que les garçons de la noce portent processionnellement aux nouveaux mariés. Le chef du cortège frappe trois coups à la porte et entonne la chanson d'usage :

Ouvrez la porte, ouvrez, nouvelle mariée, etc.

« Un chœur de jeunes filles répond de l'intérieur :

Comment vous l'ouvrirais-je?
Je suis au lit couchée, etc.

« Quand les couplets, qui alternent, sont épuisés, la porte s'ouvre enfin ; les vases fumants sont déposés sur la table, la liqueur aromatisée circule

dans des verres qui se choquent à la ronde, et les nouveaux époux sont obligés de faire raison à chaque toast, en répondant aux vœux formés pour leur bonheur. »

(Ogée, art. *La Gacilly.*)

A Calorguen, on pique des épingles dans la couronne de la mariée, et celle-ci les distribue à ses amies qui ne sont pas encore mariées.

A Ercé, on porte encore de la soupe au lait aux nouveaux mariés vers le milieu de la nuit. Une heure après le coucher de la mariée, les servants se rassemblent et vont tambouriner à la porte (D.); c'est pour apporter la soupe des mariés ou une rôtie. On enfoncerait plutôt la porte que de ne pas porter la rôtie. (Plouâne, Calorguen.) Aux environs de Moncontour, la soupe qui est apportée aux mariés est composée de morceaux de pain enfilés les uns dans les autres.

En Basse-Bretagne, on apporte aux mariés la soupe au lait, qu'ils doivent manger avec une cuillère percée; le pain est enfilé dans un fil. (*Galerie bretonne,* t. III, p. 146.) L'usage de la rôtie existe en Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 51).

En s'en allant de la noce, les violons disent :

En v'la cor eune de *nâchée* (attachée)! (M.)

Souvestre (*Derniers Bretons,* t. 1er, p. 58) rapporte qu'en certains cantons, la nuit de noces,

deux veilleurs sont dans la chambre nuptiale à tenir une chandelle entre les mains et ne doivent se retirer que lorsqu'elle est descendue jusqu'à leurs mains. Cette coutume, dont je n'ai jamais eu connaissance en Haute-Bretagne, y a peut-être existé, et c'est de là que viendrait l'expression : « Je n'étais pas là à tenir la chandelle, » pour exprimer qu'on n'est pas bien sûr que tel ou tel soit fils de son père.

Pour que le mariage soit chanceux, il faut qu'il y ait pendant la noce quelque objet cassé. (E.). S'il n'y a rien eu de cassé par accident, on en casse un exprès. (E.)

L'usage de casser le pot existe en Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 55) ; mais on le casse toujours après, comme dans les mariages juifs ; dans les Ardennes (cf. Nozot, p. 128), on doit briser un verre pour que les époux n'aient pas de dispute.

Jadis on faisait pour le jour de la noce une grande poupée qu'on habillait et qu'on donnait aux jeunes gens. Une bru qui n'était pas du pays, était à se chauffer, le soir, avant de se coucher : on lui apporta une poupée qui était grande comme un enfant ; mais elle la jeta au feu croyant qu'on voulait lui faire affront. (S.-C.)

. . . . . .

. . . . . .

Installation des nouveaux époux.

A Ercé, il est d'usage que la femme fournisse le lit : de cette façon, le mari ne peut pas dire à sa femme : « Tu es dans mon lit. » La mariée n'arrange pas son armoire; elle ne la voit que le soir en arrivant; ce n'est pas elle qui y met ses hardes. Ce n'est pas elle, non plus, qui fait le lit. (E.)

Il y a des pays où le marié ne cohabite avec sa femme que le second jour. Le soir, le marié s'en va, et la fille d'honneur couche avec la mariée.

Dans les pays où cet usage existe, le lendemain on va à une seconde messe où, d'habitude, les mariés communient; puis a lieu le *renoçon,* repas plus intime que celui de la veille, et composé surtout de jeunes gens. C'est ce jour-là que le garçon d'honneur fait remise au jeune homme de sa femme; au retour de l'église, il lui dit : « Maintenant, je te la donne. » Avant ce moment, le marié ne danse même pas avec elle. (D.)

Le soir du second jour, dans les pays où la cohabitation n'a lieu qu'après une deuxième cérémonie, les jeunes gens disent : « On va les coucher. »

Mais les mariés tâchent de se sauver aupa-

ravant, et ils s'enferment; toutefois, ils ne sont pas pour cela en sécurité; car l'un des garçons trouve toujours moyen de se cacher dans la maison, derrière une armoire ou dans le grenier. Quand les époux sont couchés, ceux qui se sont cachés ouvrent la porte à ceux du dehors, qui arrivent au lit, tirent sur les jambes des jeunes mariés pour les faire s'allonger, leur coupent les ongles des doigts de pied et leur font mille farces, en accompagnant le tout de plaisanteries. Quelquefois, avant le coucher, le lit nuptial a été parsemé de gros sel ou de crins grillés. On présente ensuite aux époux une rôtie au vin, et ils doivent la boire. (D.)

Le lendemain des noces, il y a un repas qu'on appelle le *renoçou*. (D.) Ailleurs, ce repas a lieu le dimanche suivant; il s'appelle les *regardailles*.

Le lendemain, on court la soupe au lait; on va tirer les vaches; les garçons se déguisent parfois en filles et les filles en garçons. (E.)

Le troisième jour, il y a une messe basse dite à l'heure ordinaire des messes pour les défunts des deux familles, et à laquelle assistent les mariés et leurs proches. (D.)

En Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne*, t. III, p. 150), c'est la quatrième journée qui est consacrée aux trépassés; on va à un service solennel où les mariés assistent en deuil.

Le surlendemain, dans quelques pays, et sur-

tout chez les paysans riches, il y a un repas pour les prêtres.

A Montauban, quand une nouvelle mariée entre pour la première fois à l'église après son mariage, on lui porte une quenouille chargée de filasse, et un morceau de pain bénit; elle prend le morceau et donne une pièce d'argent. La prise de quenouillée est suivie d'un repas auquel assistent les parents, qui s'appelle prise de quenouillée. Cet usage existait aussi à Ercé, mais il est tombé en désuétude.

En Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 43), c'est le jour du mariage qu'on présente la quenouille à la mariée, qui doit filer quelques instants.

A Trélivan, le garçon d'honneur, la fille d'honneur et les mariés se mettent ce jour-là dans le même banc, bien en vue.

CHAPITRE VI

LE MÉNAGE ET LA FAMILLE

§ I. — LE MARI ET LA FEMME

LA lune de miel s'appelle « la bonne bérouée » ; bérouée veut dire petit espace de temps.

Bien que les ménages unis ne soient pas rares à la campagne, sans pourtant qu'il y ait l'intimité qu'on trouve dans les classes plus élevées, les deux conjoints ne sont, en général, pas très tendres l'un pour l'autre. A moins de maladie caractérisée, un fermier ne s'inquiétera guère de la santé de sa femme; c'est alors seulement qu'il appellera le médecin, à moins qu'il n'ait recours, ce qui est encore plus fréquent, à des empiriques ou à des *reboutoux*.

Si, au contraire, son bétail est malade, il se

hâte d'aller chercher pour lui des remèdes. Il est juste d'ajouter qu'il ne prend pas plus de soins pour sa propre santé. Il existe à ce sujet un dicton énergique, c'est la prière du paysan :

Bon Dieu d'en haut,
Prends ma femme, laisse mes chevaux.

D'Amezeuil (*Légendes bretonnes*, p. 101) constate aussi que le paysan morbihannais est moins tendre pour sa femme que pour ses bêtes; il en est de même en Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 107).

En parlant de son mari, la femme dit : notre homme, le bourgeois; les maris : not' femme, la bourgeoise ou la femme de sez (chez) nous. L'un et l'autre disent « notre » et non pas « mon »; c'est pour que, si « notre homme » ou « notre femme » venait à se perdre ou à s'égarer, chacun se mît à sa recherche, ce qu'il ne ferait pas si on disait « mon homme » ou « ma femme ».

Les femmes mariées portent souvent le nom féminisé de leur mari : « la Hamonne, la Pironne », la femme de Hamon, de Piron, ou « la Hamon, la Piron ».

Quelquefois, on les désigne par leur nom de famille, et non par celui de leur mari.

Parfois, l'homme porte le nom de sa femme; on dit « l'homme à la James ». Cela a lieu surtout quand le mari est étranger au pays.

Cf. Laisnel de la Salle, t. II, p. 113.

Perdre son anneau, c'est signe de mal mais celui qui, l'ayant trouvé, le garderait aussi exposé à quelque mésaventure. (P.)

On dit d'une femme active :

— Les *vênes* (vesses) ne li restent pas sou tillon. (M.)

Lorsqu'un mari n'est pas le maître, et q femme a accaparé tout le gouvernement, qu'il est « coiffé de la feuille de choux » « Il a le bonnet vert » : Il ne peut rien sans sa femme dont il est séparé de biens.

Lorsqu'un mari a battu sa femme, les g se munissent d'une charrette à bras, pu montent sur les hauteurs et font claquer fouets. Alors on se dit aux environs :

« Un tel a battu sa femme, faut vâ le ch

On se réunit et on tâche de surpren mari, qui est mis dans la charrette. On le c dans les villages, et, autour de lui, on parle dispute qui a motivé les coups, en employa tant que possible les propres termes d sont servis les deux époux. On *cherraye* au femmes qui ont battu leur mari. (Trélivar même usage existe à Saint-Jacut-de-la-Mer plusieurs autres pays. Cette cérémonie se n *charriottage* ou *cherrayement*. Jadis, à Calor on charriottait aussi les maris qui battaien femme.

A Guernesey, la chevaucherie d'ânes avait encore lieu tout récemment. S'il arrive que les coups de bec entre deux époux se changent en coups de poing et de griffe, mais surtout

Quand la poule plus haut que le coq chante,

le hameau se soulève en masse. Il est trop austère observateur des convenances de la chambre nuptiale pour ne point donner une sérénade à ce couple mal assorti. C'est alors que deux jeunes personnes, fille et garçon, dos à dos comme au sabbat des sorciers, représentent, à califourchon sur un baudet, le mari et la femme coupables. Ils sont suivis de tous les désœuvrés du canton, et cette cohue polissonne entonnait autrefois le refrain immémorial que voici :

Ma femme m'a battu
Par la tête et par le tchu,
A tout sa cuiller à pot
A m'a rompu l'co.

(Métivier, *Glossaire*, v° *Chevaucherie d'âne.*)

A Devecey, près Besançon, existait une coutume analogue. « Toutes et quantes fois qu'un mari frappe sa femme durant le mois de may, les femmes du lieu le doivent trotter sur l'asne ou le mettre sur charrette et trébuchet et conduire trois jours durant, en lui baillant son droit, c'est assavoir pain, eau et fromage. » (Registre des tenues de justice au village de Devecey.) Cette coutume s'est encore exercée à Salins en 1815 et en 1840 (D. Monnier, p. 292).

Si l'on voit quelqu'un se négliger après son mariage, surtout après avoir été très coquet, on dit qu'il a les *caunes châtes dans l'framba* (les cornes tombées dans le fumier). (D.) Si c'est une femme, on l'appelle *huppe* (E.), c'est-à-dire malpropre.

On donne aussi ce nom de huppe aux femmes

qui trompent leurs maris. Outre le mot de Molière, qui est très usité et sert de thème à une foule de plaisanteries, le mari trompé se nomme caunard (cornard), Jean-Jeudi, Jean-Couvertaine. On dit aussi qu'il est de la confrérie de Saint José, qu'on appelle irrévérencieusement le patron des cocus. Il y a toutefois un assez grand nombre de plaisanteries qu'on ne prend point en mauvaise part, telles que celles-ci : « V'êtes cocu, tout homme marié l'est (P.); » l'on veut dire que tout homme marié est marié, ce qu'on ne manque pas d'expliquer à ceux qui ne savent pas la finesse. On apprend aussi aux petits enfants à dire à leur père, lorsqu'il rentre le soir :

Coucou, papa, maman l'a dit !
Coucou,
La huppe est sez nous. (E.)

Ce qui passe pour une simple gentillesse.

§ II. — LES ENFANTS ET LES PARENTS

Pour les paysans, l'enfant par excellence c'est le mâle, parce que c'est lui qui peut rendre le

plus de services. Aussi on peut parfois entendre un fermier répondre quand on lui demande combien il a de « garçailles » :

— J'ai un enfant et trois filles.

Les enfants, même légitimes, sont assez fréquemment désignés par le nom de fille de leur mère : « Le gars à la une telle, la fille à la une telle. »

Les garçons se nomment *gars* ou *gas*, ce dernier terme est moins employé; en certains pays, les filles se nomment *garces*, c'est le vieux mot français, qui n'a pas en ces pays le sens péjoratif qu'on lui a donné ailleurs. On dit : « La garce Jeanne, la garce Marie, la garce à la Hamonne, » pour « la fille Jeanne, la fille Marie, la fille de la Hamon ». En ces pays, une fille, pour indiquer qu'elle est mariée, dit : « Je ne sé p'us garce. » (Environs de Dol.)

On désigne aussi le sexe d'après la coiffure : les garçons, en général, s'appellent « les chapiaux », les filles « les coiffes ».

Les enfants ne tutoient pas toujours leurs parents, même dans des pays où le tutoiement est usité parfois entre gens qui se connaissent peu ou se voient pour la première fois.

Le même usage existe en Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 114).

Les mères, et principalement les veuves, ne

tutoient pas toujours leurs garçons, surtout l'aîné, qu'elles appellent non par son prénom, mais par son nom de famille.

Il y a plusieurs dictons sur le respect que les enfants doivent à leurs parents.

— Faut point appeler sa mère jambe de berbis. (P.) Il ne faut pas se moquer des siens, car cela retombe sur vous.

Toutefois, bien que l'obéissance au chef de la famille soit la règle générale, un habitant des villes trouverait parfois que les enfants, lorsqu'ils sont grands, parlent à leurs père et mère, surtout âgés, avec peu de délicatesse ; mais il ne faut pas juger les mœurs champêtres d'après celles des villes et les mots n'y ont pas la même signification au point de vue de la politesse et des égards.

Vivre en *giendre* ou en *bru*, c'est résider chez ses beaux-parents. Dans les fermes, les gendres sont à peu près traités comme les domestiques, mais ils ont une petite part dans le produit de la terre. Lorsque quelqu'un est chiche de pain ou de cidre, on dit « qu'il sert en belle-mère ».

Il n'est pas rare de voir plusieurs ménages vivre, dans la même ferme, en bonne intelligence; ils sont associés pour l'exploitation et ont dans les bénéfices des parts qui varient suivant leur apport en travail ou en argent. En ce cas,

tout est à peu près en commun, sauf le linge personnel et la garde-robe, qui est soigneusement ramassée dans les armoires; chacun possède la clé de sa « presse » (armoire), et c'est une propriété absolument personnelle, aussi intime que le secrétaire l'est à la ville.

CHAPITRE VII

LA MORT

§ I. — LES SIGNES AVANT-COUREURS

Les paysans ne sont pas éloignés de regarder la Mort comme un personnage chargé d'une certaine mission, et qui, lorsqu'il se trouve à passer quelque part, en profite pour faire sa besogne. Ils disent aussi que, quand la Mort est dans un endroit, elle fait toujours le trépied : les maisons de la partie de la commune où elle passe sont les angles de cette sorte de triangle. Il y a des gens qui observent soigneusement toutes ces circonstances, et qui, à l'occasion, citent de nombreux cas où cette superstition s'est réalisée.

Si un membre d'une famille meurt, il y a pour l'un de ses parents trois deuils dans l'année. (E.)

On assure que les maladies épidémiques et dangereuses « suivent le sang », c'est-à-dire s'attaquent plus facilement aux personnes de la même famille qu'aux étrangers. Lorsque, au moment d'un enterrement, la châsse tombe ou que le bois se casse, il meurt quelqu'un dans les huit jours. (M.) Quand la terre s'ouvre le vendredi pour recevoir un mort, il y a deux morts qui se suivent dans les quinze jours; ou un autre enterrement le dimanche. (D.)

En Berry, on croit que, si on ouvrait la terre sainte après le soleil couché, chaque jour il mourrait quelqu'un. (Laisnel de La Salle, t. II, p. 79.) Dans les Ardennes, si un enterrement a lieu le vendredi, dans les six semaines il meurt quelqu'un de la famille (cf. Nozot, p. 127).

Quand il meurt quelqu'un à Saint-Germain, il meurt deux personnes dans la quinzaine. (M.)

La croyance aux signes avant-coureurs de la mort est très répandue en Haute-Bretagne; les proches de celui qui va mourir sont avertis de sa fin prochaine par un signe qu'on appelle *avènement* ou *avision*. Si la personne qui meurt est éloignée ou en pays étranger, ses proches ou ses amis entendent un bruit ou voient quelque chose d'anormal au moment même où elle expire.

Cf., pour les détails, mes *Traditions et superstitions*, t. Ier, p. 267 et suivantes.

Ceux qui habitent la maison où est né quel-

qu'un qui meurt au loin voient son enterrement en effigie.

Cf., dans mes *Traditions et superstitions*, t. Ier, p. 270-271, des récits relatifs à cette croyance.

Voici d'autres signes qui présagent une mort prochaine : Si les chiens aboient avec force, quelqu'un de la maison mourra prochainement. (P.)

En Corse (cf. Bouchez, *Nouvelles corses*, Paris, 1823), existe la même croyance.

Quand les corbeaux restent longtemps à chanter dans un endroit, lorsqu'ils picotent autour de la maison, quelqu'un devra mourir dans les environs. (S.-C., E., P.) Le cri répété des chouans annonce la mort; il en est de même de celui de la fresaie, surtout s'il est répété trois fois de suite.

Il en est de même si les chouettes viennent se poser sur les cheminées. (S.-C.)

Cf. mes *Traditions et superstitions*, t. II, ch. IV.

En Basse-Bretagne existe la même superstition (cf. Dulaurens de La Barre, *Veillées de l'Armor*, p. 20 et suiv.).

Quand les faucheurs montent sur l'épaule d'une personne, c'est signe qu'elle mourra dans peu de temps. (E.)

Lorsqu'en marchant sur une route on voit un grand nombre de pies qui bavardent sans cesse et ne se sauvent que lorsqu'on est très près d'elles, si, de plus, elles reviennent aussitôt que l'on est passé, c'est signe qu'il y passera bientôt un enter-

rement. (P.) Si le chant du grésillon vient à cesser, c'est un présage de mort. (P.)

Pendant les avents, les coqs *follent,* c'est-à-dire qu'au lieu de chanter aux heures habituelles, ils chantent à toute heure. Ce changement d'habitudes est d'un mauvais augure, et on croit y voir un présage de mort.

Cf. Fouquet, *Légendes du Morbihan,* p. 138-146.

En pays bretonnant, le chant du coq avant minuit est d'un sinistre augure; il annonce la mort ou quelque calamité (*Galerie bretonne,* t. I, p. 150).

Quand les poules *chantent le coq,* on dit qu'elles sentent la mort de leur maître. (S.-C., P.)

Superstition connue aussi en Normandie (A. Bosquet, p. 219, cf. *Mélusine,* t. I, col. 47); en Poitou (cf. Desaivre, *Le Coq, la Poule et l'Œuf,* 1876); dans les Vosges (*Mélusine,* col. 498); Franche-Comté (Perron, p. 19); dans le Berry (Laisnel de La Salle, p. 238, col. 47). Voyez aussi de Gubernatis, *Mythologie zoologique,* t. II; p. 299.

La croyance que l'âme prend la forme de papillon est encore assez répandue à la campagne.

Quand on voit, le soir, de petits papillons blancs voler dans la maison, cela annonce la mort de quelqu'un de ses habitants. Aussi, quand il y en a beaucoup dans une maison, les gens en sont tout chagrins. Ils pensent que ce sont des âmes de revenants qui viennent chercher quelqu'un pour l'emmener avec elles. (P.)

En Poitou (cf. Souché, p. 15). Un papillon passe aussi pour

être l'âme d'un mort qui visite. Les Grecs appelaient le papillon Ψυχή πετομένη, âme volante. En Franche-Comté (cf. D. Monnier, p. 143), la même croyance existe, mais moins explicitement.

§ II. — LA MORT

Les paysans se représentent la mort comme une entité, et, s'ils savaient dessiner, ils la figureraient sans doute sous la forme d'un squelette armé d'une faux et enveloppé d'un suaire. C'est, d'ailleurs, ainsi qu'elle est représentée sur les monuments religieux.

Lorsqu'une personne est considérée comme perdue, on assure qu'elle « a la mort entre les dents », ou qu'elle « est au bout de sa doitte ». Une doitte, c'est une aiguillée de fil; et, pour dire que le médecin peut, sinon sauver le malade, du moins lui prolonger un peu la vie, on dit qu'il lui « a allongé la doitte ». Je crois qu'on peut voir dans cette forme imagée un souvenir lointain du fil des Parques.

Lorsqu'un malade est regardé comme perdu, on dit que les vers lui regardent les côtes.

— Il est comme ma première paire de *hannes* (culottes) : il est foutu. (E.)

On dit aussi de quelqu'un qui meurt « qu'il rend les trois soufflets du baptême. » (E.)

Lorsque trépasse un homme âgé, on entend souvent cette réflexion :

— Il était assez vieux pour faire un mort. (M.)

« Dans le Morbihan français, à la mort d'un vieillard, on dit : — Le bonhomme était vieux et ne travaillait guère. A celle d'un jeune homme : — La mort y était; qu'y faire? »

(Fouquet, *Légendes du Morbihan*.)

Voici quelques autres dictons sur la mort :

— Il faut manger un boisseau de cendres avant de mourir.

— On voit plus de viaux que de vaches à la boucherie, c'est-à-dire qu'il meurt plus de jeunes que de vieux.

— Il sera bientôt labouré par les taupes. Il mourra bientôt. Ou : Les taupes vont lui passer sur le dos.

Mort désirée,
Vie prolongée. (E.)

En parlant des méchantes gens :

— Ça ne meurt pas, la mortalité n'est pas sur les mauvaises bêtes. (E.)

Quelquefois, les parents adressent au mourant des exhortations; en voici une qu'un notaire m'a dit avoir entendue :

— *Raidiss'ous,* mon père, pour mouri' *cœurûment.* « Raidissez-vous, soyez énergique, pour mourir avec courage. »

On envoie chercher le parrain et la marraine quand le filleul est au lit de mort.

Pour la mort, à côté de la note grave, qui est dominante, il y a la note facétieuse ; mais je crois bien qu'elle n'existe que dans les contes, et rarement dans la vie réelle. J'ai pourtant connu un brave homme qui, venant d'enterrer sa belle-mère, disait :

— Vaï, la v'là ben asteure, les cônilles ne li roucheront pas la piau (Certes, la voilà bien maintenant, les corbeaux ne lui mangeront pas la peau). (M.)

Voici deux autres récits qui ont cours à la campagne.

Le père de Perrin *se mourait;* son fils, en lui faisant embrasser le crucifix, lui disait :

— Embrassez le bon Dieu, mon père, mourez librement, n'ayez pas plus de regret de moi que je n'en ai de vous; vous vous habituerez aussi bien là-bas comme ici. (E.)

Il y avait, une fois, un bonhomme et une bonne femme qui étaient sans cesse à se demander l'un à l'autre une donation. La bonne femme surtout répétait à chaque instant :

— Fais-moi donation de trois pièces de terre.

Elle ennuya tellement son mari, qu'il finit par lui dire d'aller chercher le notaire.

Quand il fut arrivé, le bonhomme dit :

— Travaillez, monsieur le notaire, et écrivez : Je donne à ma bonne femme trois pièces de terre : deux écuelles et un pot de chambre. (M.)

Il y avait, une fois, une fille qui disait toujours à sa mère qu'elle désirait mourir avant elle. La bonne femme, pour l'éprouver, pluma une poule, et, l'ayant lâchée dans la maison, alla se cacher derrière la porte. Quand la fille aperçut cette étrange poule, elle crut voir la mort en personne, et elle cria :

Drère l'hu (derrière la porte),
Mort pelu (à poil),
Ma mère y est. (P.)

Pour les paysans, la Mort est un personnage qui a les passions des vivants; elle joue dans les contes un rôle important.

Sur cet anthropomorphisme de la mort, cf. dans *l'Archivio per le tradizioni popolari*, t. IV, p. 421-432, mon article intitulé *La mort en voyage*.

Lorsqu'il y a un décès dans une maison, même si le défunt est mort subitement et sans s'être alité, on met des draps blancs dans tous les lits et on fait la lessive. On arrête la pendule et

on jette l'eau qui est dans les seaux, de peur que l'âme du mort ne s'y noie. (E.)

Dès que le défunt a rendu le dernier soupir, on allume une chandelle et on asperge le lit avec de l'eau bénite. (D.)

Mêmes usages en Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne*, t. III, p. 156).

Les écheveaux de fil qui sont au-dessus des lits de la maison doivent tous être enlevés, parce que l'âme pourrait s'y embarrasser.

On enferme les poules et on empêche les chats de pénétrer dans la maison. (D.)

Les bêtes elles-mêmes, en effet, prennent part au deuil : presque partout, on met un morceau de drap noir aux ruches, surtout lorsque c'est le maître qui est mort; le grillon, en signe de deuil, reste six mois sans chanter. (P.)

Quant aux corneilles, oiseaux de mauvais augure, elles se réjouissent et chantent, en parlant du défunt :

— Est-i' ben gros?
— I' n'a qu'la piau
Et les rouchiaux (les os).
Là est gras. (E.)

Les pies répondent :

N'y a que du sieu (du suif).

Quand elles font entendre une sorte de grincement, on dit « qu'elles scient des châsses » (bières).

L'âme de ceux dont l'agonie a été pénible et qui sont morts sans être en état de grâce, quitte le corps sous la forme d'un corbeau noir; on assure que les personnes qui sont « dans la grâce du bon Dieu » les voient s'envoler. Lorsque la mort a été douce, l'âme s'envole sous la forme d'un papillon blanc ou gris, suivant que le défunt a mérité le Purgatoire ou le Paradis. A la page 299, tome II, de mes *Traditions et Superstitions,* j'ai rapporté un conte où un pauvre voit distinctement sortir de la bouche du mort un petit papillon; il le suit et apprend de lui qu'il est l'âme du défunt, et que l'endroit où il se trouve est rempli de papillons qui font pénitence.

Les noyés reviennent sur l'eau le neuvième jour. (D.)

Si une personne a été assassinée, son sang coule lorsque le meurtrier se trouve en sa présence. (D.)

Même croyance en Normandie (cf. Amélie Bosquet, p. 275); à Guernesey (cf. Louisa Clarke, p. 47).

On habille le mort « dans ses habits du dimanche », on lui place un chapelet entre les doigts et un petit crucifix sur la poitrine; on lui met sous la tête un oreiller, et il est enveloppé

d'un linceul qui ne recouvre pas la figure : celle-ci est couverte d'un mouchoir; on ne coud pas le linceul. Une jeune femme est habillée dans ses robes de noce; une femme d'un certain âge, dans ses habits du dimanche. (E.) On rase le mort, et celui qui l'a rasé emporte le rasoir. (M., D.) Ailleurs, on coud le mort dans son suaire.

Quand une aiguille a servi à coudre un linceul, on la donne à un pauvre, avec ce qui reste du suaire. (S.-C.)

On fait un nœud au fil qui coud le linceul, parce que, si le Diable avait su faire un nœud à son fil, il aurait été couturier. (D.) Mais cette coutume n'est pas sans exception. Il faut se donner bien garde de faire des nœuds au fil destiné à coudre le linceul; car, au jour du jugement, le mort resterait *embrêlé* dans son suaire, et ne pourrait comparaître au tribunal de Dieu. (P.)

Quand on ensevelit une personne, on demande si elle a nommé; si elle n'a tenu personne sur les fonds baptismaux, on lui met les mains derrière le dos, au lieu de les croiser, selon l'habitude, sur la poitrine. (E.)

Le mort est lavé; on lui passe une chemise blanche. Si c'est une femme, on la coiffe et on lui met un mouchoir de cou; généralement, c'est le châle de noces. Si c'est une jeune fille, le châle est blanc.

On place un chapelet entre les mains du mort.

Lorsque la toilette est faite, on l'enveloppe d'un drap, en laissant la figure à découvert, à moins qu'elle ne soit grimaçante. L'ensevelissement a lieu peu de temps après la mort, à moins que le décès n'ait eu lieu la nuit. (D.)

En Normandie (cf. A. Bosquet, p. 274), on met aussi dans la bière du mort son chapelet et son livre de messe.

Auprès du lit, on place une croix, et de l'eau bénite dans une assiette avec un fragment de laurier des Rameaux. (D.) En certains pays, surtout dans les familles riches, on fait une espèce de chapelle avec des draps de lit, et on met le mort dans la chapelle; il est revêtu d'une chemise blanche et tient à la main un crucifix ou un chapelet. Généralement, le chapelet est enterré avec le mort.

L'usage de la chapelle existe en Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne*, t. III, p. 156).

Avant l'enterrement, on dépose la *châsse* (bière) sur des bancs ou des tréteaux, d'où ces expressions : « Il est su' les *chabuts* (S., D.); il est sur les *berchets* » (M.), qui veulent dire que quelqu'un est mort, mais non enterré.

Aux veillées des morts, il vient beaucoup de monde, surtout des femmes; on y dit des chapelets, mais aussi on y prend du café, et souvent

on y plaisante. Après minuit, il ne reste plus guère que les gens de la maison. (D.)

Le mort peut en certains cas guérir, on lui passe le mal qu'on a et qui ne peut lui nuire. Si, par exemple, un enfant a une envie, il faut le porter devant une personne morte, et toucher l'envie avec la main de morte. On peut être assuré qu'elle disparaîtra. (Saint-Méloir-des-Bois.)

§ III. — L'ENTERREMENT

La plupart du temps, le mort est porté à bras.

Vers Quintin, quand on mène le corps dans une charrette, on fait au-dessus une sorte de tente en gaule de *keude* (coudrier), sur laquelle on étend un drap blanc.

Si c'est une jeune fille, les porteuses sont aussi des jeunes filles qui sont habillées de blanc; les jeunes garçons sont portés par des garçons; les hommes et les femmes mariés, par des hommes. (D.) Ces usages varient au reste de commune à commune : j'ai vu des femmes mariés portées par des femmes. Les fermiers portent la châsse de

leur maître. (M.) Ailleurs, ils s'y refuseraient énergiquement. (D.)

Même coutume en Normandie (cf. Barbey d'Aurevilly, l'*Ensorcelée*, p. 268).

A Saint-Domineuc, les porteurs vont à l'église, puis ils dînent. C'est le plus proche parent du mort qui porte la croix; à Ercé aussi.

Dans nombre de communes des Côtes-du-Nord, les parents du mort, et surtout les femmes, au lieu d'aller à la tête du convoi, sont à la queue. Ils se mettent dans le bas de l'église. Ils s'agenouillent à côté de la porte du cimetière, et pleurent pendant la cérémonie et pendant que les amis défilent au retour. A Ercé, les parents vont à l'enterrement en habits de travail, et non en habits du dimanche, et ils sont à la queue du convoi.

Une personne parente ou amie va déposer de petites croix de bois longues de dix à douze centimètres au pied de chacune des croix auprès desquelles passe l'enterrement. (E., P.)

Même usage en Berry (cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 75).

Lorsqu'une personne meurt sans confession, au lieu d'ouvrir le grand portail, on passe la châsse par-dessus l'échalier du cimetière, d'où le nom de *passée mortuelle* donné à cet échalier. Le premier qui le franchit après la cérémonie est sûr de mourir dans l'année. (D.)

L'âme du mort ne quitte son corps qu'au moment où le prêtre chante : « *In Paradiso.* » (P.)

Il peut paraître assez singulier de trouver, dans un pays où le respect de la mort est entretenu à la fois par la religion et par les histoires de revenants, plus puissantes encore peut-être, toute une série de facéties sur les enterrements.

D'après Perron, qui cite, p. 123, trois vers d'un *Libera* comique, les mêmes facéties existeraient en Franche-Comté (cf. aussi, p. 126, une préface parodiée).

Voici d'abord ce que disent les cloches aux grands enterrements :

— Tu n'as don pas voulu v'ni,
A don' fallu aller te cri (chercher) ;
Mais tu paieras bien cher nos pas,
Nos démarches et nos repas. (E.)

Viens-t'en, bonhomme,
I' a longtemps qu'la terre t'attend. (E.)

Les cloches par leur son indiquent aussi le sort de celui qu'on va mettre en terre ; on raconte que le curé de Langast reconnaissait au son du glas si la personne dont il faisait l'enterrement était perdue ou sauvée. (P.)

Puis l'officiant, comme dans *Le Curé et son Seigneur,* de La Fontaine, est mis en scène, et, pendant toute la messe, il suppute ce qu'il aura

Tant en argent et tant en cire
Et tant en autres menus coûts.

A l'*Introït*, si c'est un mort riche, il commence par dire :

— I' y a gras.

Il est probable que le *Kyrie* et les autres chants qui précèdent la prose étaient aussi parodiés; je ne les ai pas retrouvés; mais voici la parodie du *Dies iræ;* c'est l'officiant qui est censé la chanter sur le même air que la prose latine. En voici trois couplets :

Tu n'as don' pas voulu veni',
A don' fallu qu'on aille te cri'.
Mais tu paieras aussi nos pas,
Car nous ferons la vente sez ta (chez toi).

Nous venderons la pelle et l'trois-pieds,
La cotte ainsi que les veilles brées,
Et si cela ne suffit pas,
Nous venderons la pelle et l'sas.

Nous venderons les chauderons,
Nous venderons tous les haillons,
Et si cela ne suffit pas,
Nous venderons jusqu'à tes draps.

A la Préface, il se moque de l'orgueil de ceux qui ont fait des fondations chèrement payées :

C'est Madame de Tournemine — qui a donné

son champ et sa vigne — pour être nommée avant Salutare — sont' i' diots. — Car Monsieur Salutare avait donné le premier. — C'est Madame de Tournemine — qui est la plus fine. — Elle a donné plus d'argent comptant — pour être nommée avant Salutare. — C'est pourquoi on la réunit aux Anges, aux Archanges, aux Trônes et aux Dominations — pour chanter et boire à sa gloire sans cesse. (Saint-Jean-sur-Couesnon.)

Dans la parodie : *A porta Inferi,* qui se trouve vers la fin de l'office, excite chez l'officiant une idée culinaire, et il dit :

Apportez à ferdi' (débrochez et mettez à froidir).

Parfois, après ce mot, on ajoute :

La pouchette remplie.

A l'Absoute :

Pater noster
Le four est cher,

dit l'un.

Quand on est mort, on n'a pas besoin de pain,

répond l'autre (parodie de *Et ne nos inducas in tentationem*).

Lorsque tout est terminé, les parents offrent le café aux porteurs dans une auberge. (E.)

Après l'enterrement, le lit est vidé à fond, on en retire la paille et on la brûle; il en est de même de la balle. (D.)

Si l'enterrement a lieu le matin, on lave les draps du mort dès l'après-midi. (D.)

§ IV. — LE DEUIL ET LE CULTE DES MORTS

Dans le canton de Matignon, le deuil se porte en noir ou en brun; la coiffe des femmes est enveloppée d'un grand fourreau brun, long et presque plat, et elles ont sur le dos une sorte de tablier plissé. Ailleurs, toute étoffe est de deuil, sauf le rouge et le jaune. (D., E.) Vers Bécherel, cette coiffe qu'on laisse pendre en signe de deuil s'appelle un *entendement*. A Ercé, une *dame*.

Quand on est en deuil, on ne se lève pas à l'Évangile. (D.)

Lorsqu'il meurt quelqu'un dans un village, tous ceux du village, même non parents, s'habillent en noir le dimanche suivant et même pendant deux ou trois dimanches. (E.)

Les abeilles sont mises en deuil.

Cf. pour les détails le tome II, p. 281, de mes *Traditions et superstitions*.

Le culte des morts est poussé très loin en Haute-Bretagne; il s'y mêle peut-être plus de peur que de véritable piété pour le souvenir de ceux qui ne sont plus. D'après des récits qui sont parmi les plus populaires, les morts se chargent, au reste, de rappeler à ceux qui seraient tentés de les oublier, les égards qui leur sont dus. On trouvera de nombreux détails sur ce sujet dans la série de contes intitulée les *Morts qui se vengent*, t. Ier, p. 253 et suiv., de mes *Traditions et superstitions*.

J'ai, au reste, traité longuement dans un chapitre spécial la manière dont les paysans envisagent le rôle des revenants. Comme je n'ai, depuis, recueilli aucun détail important, je me contente d'y renvoyer.

On voit encore près des églises, ou dans un édicule spécial du cimetière, quelques reliquaires où sont exposés les os des morts; il y en avait davantage autrefois, et j'en ai vu disparaître plusieurs, soit parce que le cimetière a été transféré ailleurs, soit que l'usage est tombé en désuétude. Je n'en ai point vu où, comme en Basse-Bretagne, les têtes de mort étaient placées dans une sorte de boîte avec un trou en cœur et une inscription.

Cependant cet usage y a existé. M. Auguste Lemoine m'écrit qu'à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), il a vu des crânes enfermés dans des boîtes en

forme de lanterne, surmontées d'une croix. Elles portaient des inscriptions comme : « Mons X icy est crâne » (*sic*); ou « Cy le chef de X. » La lenterne était ornée de filets bleus et la tête se voyait par une ouverture carrée pratiquée sur la façade. M. Lemoine m'assure avoir vu des boîtes semblables à Ploufragan, au sud-ouest de Saint-Brieuc, presque à la limite du breton et du français.

Jadis, quand un cimetière était abandonné, on transférait les ossements de ceux qui y avaient été inhumés dans le nouveau cimetière ou dans le reliquaire. J'ai entendu raconter à ma grand'-mère que, lorsque Saint-Germain cessa d'être paroisse, les habitants de Matignon y allaient en procession à certains jours, aux Rogations, je crois, et que chacun rapportait avec lui un ossement, qui était déposé dans le reliquaire.

Certains cimetières, surtout ceux de la côte, sont bien tenus, et les tombes sont ornées de fleurs et de coquillages, mais il y en a d'autres qui sont envahis par les ronces et les mauvaises herbes.

DEUXIÈME PARTIE

LE CALENDRIER, LES TRAVAUX ET LES USAGES

DEUXIÈME PARTIE

LE CALENDRIER, LES TRAVAUX ET LES USAGES

CHAPITRE PREMIER

L'ANNÉE

§ I. — L'ANNÉE ET LES MOIS

Le vent qui règne les douze premiers jours de l'année est celui qui souffle pendant chacun des douze mois, janvier correspondant au 1er, février au 2, etc. Il en est de même pour le brouillard. (E., P.) Ailleurs, le temps qu'il fait les douze premiers jours est celui qui sera toute l'année.

En Normandie, ce sont les douze jours après Noël (cf. *Mél.*, t. I, col. 14, la note où est cité l'*Almanach des Laboureurs, 1683*); mais, dans la Suisse allemande (*Mél.*, col. 128), ce sont les douze premiers jours de l'année.

On met du grain à chauffer sur la *tournelle* (l'instrument qui sert à retourner les galettes); si le grain saute, le blé sera cher l'année qui vient. (E.)

Dans les Ardennes (cf. Nozot, p. 125), la veille de l'Épiphanie, on fait aussi sauter le blé; mais c'est pour savoir quel sera son prix pendant les douze mois de l'année.

Quand le coucou vient de bonne heure, l'année est *prime* (précoce); quand il est en retard, les récoltes ne mûrissent pas de si bonne heure. (P.)

Le grain vaut dans l'année autant de francs le demeau que la caille répète son chant de fois. Quand elle chante pendant la fenaison, c'est ce que le foin vaudra. (E.)

Plus il y a de cailles, moins le grain est cher. (E.)

Cf., pour les détails, mes *Traditions et superstitions*, t. II, p. 156.

S'il tonne au commencement de l'hiver, c'est signe de froid. (P.) Quand les pies font leurs nids dans le haut des arbres, c'est un présage d'année *fience* (mouillée). Lorsqu'elles nichent dans le milieu, l'année sera sèche. (P.)

Voici les dictons sur les douze mois :

Janvier pour la neige ;
Février pour les glaçons;
Mar' pour la grêle;
Avri' pour les bourgeons;
Mai pour l'herbe verte;
Juin pour les fenaisons;
Juillet pour les œufs éclos;
Août pour les moissons;
Septemb'e pour les aquilons;
Octob'e pour les brouillards;
Novemb'e pour les grands russiaux (ruisseaux);
Décemb'e pour les frissons. (E.)

L'ancien mythe des mois considérés comme entités et personnifiés par leurs attributs est, je crois, oublié en Haute-Bretagne; mais, dans plusieurs contes, il en reste une trace effacée.

Un conte inédit de ma collection met en scène une fille simple d'esprit qui, ayant entendu dire à son maître : Tel morceau sera pour Janvier, tel autre pour Février, etc., les donne à un adroit voleur qui se déguise chaque jour et prend un nom de mois différent.

Dans *Janvier et Février*, 2e série, no XLVI, le premier est laboureur et Février tailleur; ils courtisent la même fille, qui, indécise entre les deux, va chez eux sous un déguisement. C'est Janvier qui a la préférence, parce que, chez lui, il y a bon feu et que tout y est en ordre.

Dans un autre conte inédit, trois mois : Janvier, Février et Mars, vont voir une jeune fille; les deux derniers sont l'un tailleur et l'autre perruquier, et vantent leur richesse; Janvier, qui est laboureur, ne se vante pas tant et se chauffe dans le coin du foyer. La mère de la jeune fille prend des vêtements rapiécés, et va chez Mars; il était pauvre comme Job; Février n'avait ni pain dans sa huche ni feu dans son foyer; mais, quand elle arriva chez Janvier, elle vit une maison bien en ordre, avec un gros chien à la porte. Janvier était dans le coin de son foyer, assis sur un banc, et, du plus loin qu'il aperçoit la vieille, il lui crie : « Venez vous chauffer, bonne femme, il fait bien froid dehors. » C'est lui qui a la fille.

§ II. — LE CALENDRIER

Sous ce titre, j'ai rangé les fêtes des saints qui ont lieu à jour fixe; parmi eux figurent ceux qui, étant nés en Bretagne ou y ayant séjourné, sont considérés par le clergé et par le peuple comme des saints nationaux; plusieurs ont donné leur nom à des communes, possèdent des chapelles

sous leur invocation, ou sont l'objet d'un culte pour la guérison des infirmités. A côté de ces bienheureux indigènes sont d'autres saints également connus, auxquels se rattachent des particularités analogues. Ce n'est point un calendrier extrait des propres des diocèses de la Bretagne française; si certains bienheureux ou certaines fêtes figurent ici, c'est uniquement à cause de leur popularité, des détails de mœurs, de culte ou de superstition que le peuple y rattache. A près de la moitié des jours de l'année, je n'ai point mis le saint que lui attribuent les calendriers ecclésiastiques, parce que, à ma connaissance du moins, les saints ne présentaient aucune particularité.

Au commencement de chaque mois, et à sa date s'il y a lieu, j'ai mentionné les proverbes, dictons et superstitions qui s'y rattachent.

Janvier le frileux.

Le bonhomme Janvier disait : « V'là la pitié, v'là Janvier qu'arrive, qui vous f'ra chier dans vot' fouyer, sapré bonne femme. » Feuvrier disait : « Et ma (moi) dans le râtelier, et j'emplenis mes feussés, et Mar' qui les essarde (essuie). » (E.)

Quand on met du fumier dehors en janvier,

on met une pièce de bête hors de son étable, c'est-à-dire qu'il en crève une. (P.) Voir, pour le dicton contraire, le mois d'août.

Neige de Janvier
Vaut du fumier. (E.)

1er. ÉTRENNES. — Il est d'usage d'aller souhaiter la bonne année. La personne qui entre embrasse chacun de ceux qui se trouvent à la maison et dit : « Une bonne année je vous souhaite et le Paradis à la fin de nos jours. » (E., M.) On ajoute parfois à cette formule : « Quand j'arons véqui (vécu) assez. »

— Je vous souhaite une bonne année, accompagnée de plusieurs autres, et le Paradis à la fin de vos jours. (E.) Ou : — Je vous souhaite une bonne année, une bonne santé, accompagnée de plusieurs autres. (E.)

On dit en plaisanterie :

Je vous souhaite bonne année,
Et la foire toute l'année,
Et la santé des bouyaux
Jusqu'au dimanche des Ramiaux. (E.)

La personne embrassée répond : « Et à vous pareillement. »

A la campagne, la procession des souhaiteurs dure toute la journée ; jadis, les enfants, — sauf

ceux des personnes riches, — allaient dans presque toutes les maisons, et ils disaient :

J'vous souhaite une bonne année couleur de rose,
Fouillez dans vot' poche et me donnez qué'qu' chose.

3. SAINTE GENEVIÈVE (*Genevieuve*). — Beaucoup de paysans croient que cette sainte est non la patronne de Paris, mais Geneviève de Brabant, dont l'imagerie et le colportage ont popularisé la légende.

6. ÉPIPHANIE ou JOUR DES ROIS. — A Dinan, le jour des Rois, des jeunes gens vont réciter la *Vie d'Hérode* (en vers); il y a un *innocent* qui représente les enfants juifs, et on fait mine de lui couper le cou avec un sabre de bois. Cet usage tombe en désuétude. Je n'ai pu m'en procurer le texte. Au siècle dernier, J.-B. Huart imprimait à Dinan : « *La Vie et l'adoration des trois rois,* qui se jouë par personnages, et le *Massacre des Innocents,* qui se jouë par personnages, » pet. in-12 de 28 pages, 1751.

Cf., sur ce livret et quelques autres analogues, Paul Sébillot, *De quelques livres populaires imprimés à Dinan* (*Revue de Bretagne et de Vendée,* sept. 1884).

C'est le jour de l'Épiphanie, ou, quand la fête tombe un jour non férié, le dimanche qui le suit, que les jeunes gens vont se faire *pren're* ou *pen're,* c'est-à-dire qu'ils vont voir les filles pour savoir

s'ils doivent sérieusement leur faire la cour. Ce jour-là, la maison est remplie de galants; mais ils ne viennent pas de bonne heure, parce que chacun espère arriver le douzième; c'est, en effet, celui qui entre le douzième à la maison qui est sûr d'épouser la fille.

(Id., sur cet usage, la page 90 du présent volume.

17. SAINT ANTOINE, patron des cochons.

Tu vas de porte en porte
Comme le pourcé (porc) de saint Antoine. (P.)

Une chapelle dédiée à ce saint, en Musillac, est un but de pèlerinage. En la commune de Saint-Melaine (Ille-et-Vilaine), ont lieu autour d'une chapelle dédiée à saint Antoine une foire et une assemblée très fréquentées.

(Orain, p. 288.)

Sur saint Antoine et son cochon, cf. mes *Petites légendes chrétiennes*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, 1885, p. 61-62.

23. SAINTE ÉMÉRANTIENNE.

Sainte Émérance,
Qui guérit du mal de ventre.

A la chapelle de Saint-René-en-Évran est une statue de sainte Émérance devant laquelle on allait dire des prières pour guérir les enfants du mal de ventre. Il y en a une autre au Quiou qui a la même vertu.

25. CONVERSION DE SAINT PAUL. — Ceux qui naissent ce jour-là « pansent du v'lin », c'est-à-dire guérissent les personnes mordues par les reptiles, et peuvent les toucher sans en être mordus. (E.)

29. SAINT GILDAS donne son nom à deux communes. A Saint-Gildas-des-Bois, pèlerinage pour la guérison de la folie.

Février (Feuvérier, Fuvrier).

Février le plus court,
Le pire de tous. (D.)

Le mois de février
Fait chier la *veille* (vieille) au fouyer. (E.)

— Feuvrier emplit les foussés (fossés) et Mar' les essarde (essuie). (E.)

Plée en feuvrier
Vaut du fumier.

On appelle février le mois des amoureux : au temps jadis, Février alla faire la cour aux filles, et il perdit deux jours. (P.)

Cf., sur la personnification des mois, les pages 173 et 174 du présent livre.

2. LA CHANDELEUR. — On bénit des cierges, qu'on allume quand il fait de l'orage, quand il y a un malade, etc.

Même croyance en Franche-Comté (cf. *Mél.*, col. 346) et en beaucoup d'autres pays.

Si on mène les vaches dans les prés après la Chandeleur, il n'est point de *fain* (foin). (E.) Il est d'ailleurs spécifié dans les baux à ferme que les bestiaux ne pourront aller dans les prairies après le 2 février.

Quand la Chandeleur est claire,
L'hiver est en arrière;
Quand elle est trouble,
L'hiver est dans la douve. (D.)

Les mariages de la Chandeleur n'ont pas de chance. (E., P.)

5. SAINTE AGATHE. — C'est le jour où l'on sème les fèves, ou du jour Saint-Claude au jour Sainte-Agathe. (E.)

En Picardie, ce sont les pois qu'on sème à cette époque (cf. *Mél.*, col. 72).

La chapelle de Sainte-Agathe en Langon est un but de pèlerinage où se rendent surtout les nourrices atteintes de maladies au sein, pour lesquelles elles invoquent la sainte, qui, suivant la légende, eut les mamelles coupées et fut miraculeusement guérie.

(Joanne, *Bretagne*, p. 462.)

9. SAINTE APOLLINE, invoquée contre le mal de dents. Il y a une chapelle de ce nom à Triga-

vou; la graine de jusquiame, connue sous le nom d'herbe de sainte Apolline, fait passer les maux de dents.

11. SAINT DIDIER. — Une commune de l'Ille-et-Vilaine porte le nom de cet évêque de Rennes au VIIe siècle. « L'emplacement de son oratoire se voit encore au milieu des bois, et l'on s'y rend chaque année à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Pénière, pour obtenir la guérison de la fièvre. »

(Orain, p. 287.)

14.

Mi-feuvrier,
Jour entier.

22. SAINT PIERRE D'ANTIOCHE. C'est le jour de la montée du dard, qui va au rebours de l'eau pour frayer. (E.)

Mar' le hâleux.

Le mois de mars, consacré à saint Joseph, est appelé le mois des cocus. (P., E., M.)

Ceux qui sont du mois de mars sont entêtés et *rabâtous,* c'est-à-dire radoteurs et grognons. (P.)

Mar' o (avec) ses martiaux,
Avri' do ses coutiaux. (M., E.)

Mar' tue,
Avri' qu'écorche
Et Ma' qu'emporte. (D.)

Queu mar'
Queul aô (août). (P.)

Quel mar'
Quelle batte (temps pour la moisson). (P.)

Blé en mar',
Gelée en mai,
Amènent le blé au balai. (P.)

Mar' sé (sec),
Avri' cru (mouillé),
Mai chaoud
Amènent le blé au mas d'aoû. (P.)

Il ne faut pas aller regarder son grain dans les champs avant le premier dimanche de mars, car il serait exposé à ne pas pousser.

Autant de *bérouées* (bruines) en mars,
Autant de gelées en mai. (E.)

Les mêmes jours.

5. Saint Jacut. — Trois communes portent le nom de ce saint : Saint-Jacut (Morbihan) Saint-Jacut-du-Mené, Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-du-Nord); les habitants de cette commune, connus sous le nom de Jaguens, sont les héros d'histoires cocasses.

J'ai publié sur les Jaguens une trentaine de contes (*Contes po-*

pulaires, 1re série, nos XXXVII, XXXVIII, XXXIX; *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 253; *Contes des marins*, nos XXXI-XXXIX; *Gargantua, dans les Traditions populaires*, p. 31, 71, 89; les *Joyeuses histoires des Jaguens*, collection de 11 contes, dans *Mélusine*, t. II, col. 464-475).

19. SAINT JOSEPH. — C'est le jour de la fête de ce saint que les oiseaux des champs se marient. (E.)

21.

S'il fait beau temps,
Quand mar' a vingt iunes *nés* (nuits),
Prenez garde ès vênés,
Notre-Dame arrive,
Qui les rejette o' l' pied. (P.)

Il ne faut pas aller chercher de l'eau après la nuit close, car elle serait *venimouse*. Les vênés sont les jours depuis le 21 jusqu'au jour Notre-Dame. (P.)

25. ANNONCIATION. — Si les grenouilles chantent avant le 25 mars, elles retardent leur chant d'autant de jours qu'elles l'ont avancé.

Avril.

Mar' o ses martiaux,
Avri' do ses coutiaux. (M., E.)

Avri' do ses coutiaoux,
Écorche vache et viaoux. (E.)

Fret avri',
Chaud maï
Amènent le blé au balaï. (P.)

Avril frais, mai chaud,
Emplit le grenier jusqu'au haut.

En avri',
Tout oisé fait son nid,
Excepté la caille et la perdri'. (P.)

Avri'
Ne s'en va pas sans épi. (P.)

Mar' tue,
Avri' qu'écorche
Et ma' (mai) qui l'emporte. (P.)

N'y a si genti' avri'
Qui n'ait son chapé d'grési'. (P.)

1er. — Le 1er avril, il est d'usage d'attraper les gens, et, quand la farce a réussi, on crie à la dupe : « Poisson d'avril! Poisson d'avril! » On envoie les enfants et les naïfs demander chez les voisins un objet impossible, comme par exemple la corde à tourner le vent, ou la pierre à faire couler la courée (chorée) des cochons. Si celui qu'on a essayé de tromper a été pris, lorsqu'il revient, on court au-devant de lui avec une poêle à frire, on dit qu'on va fricasser le poisson et l'on fait mine de le mettre dans la poêle. (P.)

Il faut planter les pommes de terre le premier jour du croissant d'avril ou de mai.

15.

A la mi-avri',
Le blé est en épi. (E.)

Si, après la mi-avril, on mange des pommes de terre, elles germent dans le ventre. (P.)

23. SAINT GEORGES. — Plusieurs communes portent le nom de ce saint. Il guérit le mal qui porte son nom et qui consiste en des pourritures sur la figure. On se lave à l'eau de sa fontaine. (P.)

S'il pleut le jour Saint-Georges, il n'y a pas de fruits à coques, c'est-à-dire à noyaux. (E.) Quand il pleut le jour Saint-Georges, il n'est point de fricot. (E.) Le jour Saint-Georges, si on fait des citrouilles, i' viennent greusses (grosses) comme des ragoles ou chênes d'émonde. (E.)

Le jour Saint-George,
Il faut faire de l'orge. (E.)

25. SAINT MARC. — On fait, en Ille-et-Vilaine, une procession pour faire crever les *langousses* ou *langoutes,* sortes de mouches noires qui, jadis, étaient grosses comme des têtes de cheval et qui, maintenant, depuis qu'on fait la procession, sont devenues toutes petites. (E.)

La même procession a lieu en Nivernais pour le même motif.

A la Saint-George,
Bonhomme sème l'orge;

A la Saint-Mar',
Il est trop tard. (E.)

C'est le 25 avril que les journaliers commencent à prendre leur déjeûner de dix heures. (E.)

A la Saint-Mar',
Le cocu (coucou) est à l'épinard (à l'épine);
A la mi-avri',
S'i' n'est point v'nu, i' n' peut v'ni'. (P.)

28. Saint Vital. — La commune de Saint-Viaud est dédiée à ce saint; son nom en est vraisemblalement une corruption. « Le rocher sur lequel s'était retiré saint Viaud, selon la tradition, est connu dans le pays sous le nom de la Pierre Cantin. On prétend que ce saint y a laissé l'empreinte de ses pieds, de sa tête et de son bâton. On y fait de nombreux pèlerinages. » (Ogée.)

Mai (Ma, Maï, Moué).

Les gelées de moué
Emportent le robinet. (P.)

Les mariages de mai ne sont point chanceux. (M., E.)

Les filles qui tettent pendant deux mois de mai seront d'une complexion amoureuse. (P.) Les chats de mai sont mangés par leurs parents. Les

geais de mai ne réussissent point : on dit qu'ils *chèyent du ma' cadu'* (M.), c'est-à-dire de l'épilepsie.

1er. SAINT PHILIPPE.

Quand il pleut le jour Saint-Philippe,
Il n'est ni tonneau ni pipe. (E.)

C'est le 1er mai que les sorciers peuvent soutirer le beurre et gâter le grain. (E.)

Il en est de même dans le Morbihan (cf. *Mél.*, t. 1er, col. 73).

En mai, il y a des jours qu'on appelle les *Trécoles* (E.), les *Tricoles* ou les *Étricotes* (P.); ce sont ou les trois premiers jours du mois, ou les trois plus près du milieu, ou les trois derniers du mois. Il y a des gens qui n'ensemencent pas ces jours-là : le grain semé serait *trécolé*, c'est-à-dire rabougri et bossu; le père de ma conteuse ayant semé du blé noir un de ces jours-là, son blé fut trécolé. On se garde aussi de mener ces jours-là une vache au taureau; le veau qui naîtrait serait tortu ou bossu. (E.) Dans les environs de Moncontour, les étricotes sont seulement les trois premiers jours de mai.

Cf. *Romania*, t. III, p. 294.

L'usage des mais subsiste encore en plusieurs pays de l'Ille-et-Vilaine; si on n'en met pas devant la maison d'une jeune fille, c'est signe qu'elle n'est pas aimée ou que sa vertu est soup-

çonnée. On les appelait jadis indifféremment des mais ou des *verts*. (E.)

En Berry, on ne plante de jolis mais que pour les honnêtes filles. (Cf. Laisnel de La Salle, t. II, p. 11; cf. aussi sur les mais, Monnier, p. 283, 295, 306.)

Quand on plante les mais, il faut que la personne devant qui on les place ne le sache pas. Le mai doit être en épine blanche, sans fleur ni bouton; s'il y avait dedans des fleurs, cela voudrait dire que la fille n'est plus vierge.

Il y a, au sujet des mais, une sorte de langage des fleurs : le thym veut dire putain; les choux, vilaine vache; le *cherfeu* (chèvrefeuille), ma chère fille, etc. (E.)

Vers Iffiniac et Langueux, si on veut faire affront à une jeune fille, on plante devant sa porte, au lieu d'un mai, un bonhomme de terre difforme et pétri grossièrement.

Jadis, il y avait des jeunes gens qui passaient la nuit du 31 avril au 1er mai à aller chanter des mais; on leur donnait des œufs; voici une de leurs chansons :

Voici le mois de Moua,
Le mois que l'vert boutonne,
Et que chaque amant
Y va voir sa mignonne,
En lui disant :
Ma mie, voilà de quoi
A l'arrivée du mois de Moua.

Entre vous, bonnes gens,
Qu'avez des bœufs, des vaches,
Lev'ous de grand matin,
M'nez-les au pâturage.
I' vous donneront
Du beurre aussi du lait
A l'arrivée du mois Mai.

Madame de ciant,
Qui êtes maîtresse des filles,
Faites-les se lever promptement,
Qu'ils s'habillent.
Nous leur passerons
Des anneaux d'or au doigt
A l'arrivée du mois de Moua.

Entre vous, bonnes gens,
Qu'avez de la poulaille,
Mettez la main au nid;
N'apportez pas la paille,
Apportez d's œufs dix-sept o bien dix-huit,
Mais n'apportez pas de pourris.
Apportez-en seize o bien dix-sept,
Mais n'apportez pas de poulettes.

Si vous donnez des œufs,
Je prierons pour la poule,
Je prierons l'bienheureux saint Nicolas,
Que la poule mangerait le rená (renard).
Si vous donnez d' l'argent,
Je prierons pour la bourse,
Je prierons le bonhomme saint Miché,
Que la bourse se remplirait.

Si vous n'ez ren à nous donner,
Donnez-nous la servante;
Le portous de panier
Est tout prêt de la prente.
I' n'en a pas, il la voudrait teni'
A la sortie du mois d'avri'.
I' n'en a pas, il en voudrait pourtant
A l'arrivée du doux printemps.

(Environs de Moncontour.)

19. SAINT YVES, patron des avocats, est encore très vénéré en Haute-Bretagne.

Lorsque deux individus ont une contestation pour une chose grave et qu'ils ne peuvent se mettre d'accord, l'un d'eux jette un sou par terre devant l'autre, pour l'ajourner devant saint Yves de Vérité. Celui qui a menti ou qui a tort meurt dans l'année. Cet ajournement est encore usité assez fréquemment. (P.)

« Dans quelques cantons des Côtes-du-Nord, les personnes qui ont à se plaindre d'un débiteur font dire une messe à saint Yves. Par ce moyen, leur argent leur est, disent-ils, rendu dans l'année ou le débiteur meurt. »

(Habasque, t. Ier, p. 88.)

« En l'adjurant avec certaines formules, dans sa mystérieuse chapelle de Saint-Yves-de-Vérité, contre un ennemi dont on est victime, en lui disant : « Tu étais juste de ton vivant; montre « que tu l'es encore, » on est sûr que l'ennemi mourra dans l'année. » (Renan, *Souvenirs d'enfance*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1876, p. 244.)

Juin.

Juin
Ne va pas sans son grain.

8. SAINT MÉDARD. Plusieurs communes portent le nom de ce saint pluvieux.

Quand il pleut le jour Saint-Médard,
Il y a des russes (navettes sauvages) dans le blé noir.

Le premier vendredi de juin se nomme le « vendredi blanc », et le samedi qui le suit le « samedi *guerné* (grené) », d'où le dicton suivant qui s'applique au blé noir :

Faut semer,
C'est vendredi blanc et samedi guerné.

La première semaine de juin se nomme « la semaine blanche ». (P.)

11. SAINT BARNABÉ. — On plante les navets de quarante jours; (E.) mais il faut bien se garder de semer du blé noir ce jour-là. (P.)

13. SAINT ANTOINE DE PADOUE fait retrouver les objets perdus.

17. SAINT HERVÉ est représenté avec un loup dans la chapelle de Notre-Dame-du-Haut, près Moncontour, allusion à un épisode de sa légende.

21. Saint Méen. — Une commune d'Ille-et-Vilaine porte le nom de ce saint. « Sur les bords de la forêt de Broceliande, dans le voisinage de Gael, saint Méen fit jaillir du sein d'une terre aride la source miraculeuse encore aujourd'hui vénérée. Elle est d'un grand renom pour la guérison d'une lèpre qui couvre la tête des enfants au berceau. »

(Baron Dutaya, *Brocéliande*, p. 64.)

22. Saint Aaron (*Éran*). — Une commune des Côtes-du-Nord porte son nom; mais on évite de donner ce nom à aucun enfant, car l'on assure qu'il ne vivrait pas.

24. Saint Jean. — Dans plusieurs cantons, c'est l'époque où ont lieu les déménagements; c'est aussi le moment où les domestiques entrent en condition, ou quittent celles qu'ils ont.

Dans la Haute-Bretagne, la Saint-Jean est célébrée par des feux de joie, qu'on appelle *rieux* ou *raviers*. Cet usage, pourtant, n'est pas absolument général; en Ille-et-Vilaine, je connais des communes où l'on n'allume pas de feux de joie, bien que le patron de la paroisse soit saint Jean (exemple : Ercé-près-Liffré). Cette coutume y a cessé, il y a quarante ans environ.

Mais dans ces communes, de même que dans nombre de pays de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-

du-Nord, il est d'usage, la veille de la fête, de « tirer les chieuves », ou de « tirer les joncs ».

Voici comment on s'y prend : on pose sur un trépied un bassin de cuivre dans le fond duquel on met une clé, et qu'on arrose avec du vinaigre ou du cidre aigri; on tend dessus des joncs qu'on fait raidir comme les cordes d'un instrument et on passe les mains sur ces joncs avec un mouvement de va-et-vient analogue à celui d'une personne qui tire (qui trait) les chèvres. C'est de là sans doute que vient l'expression. Au bout de quelque temps, la vibration se transmet du jonc au bassin et produit un son qui a quelque analogie avec celui de la vielle, et qui, bien que doux, s'entend de fort loin. Ailleurs, on « tire les chieuves » quelque temps avant d'allumer le rieu ou feu de joie. (D.) Parfois, on tire les chieuves en plusieurs endroits différents de la même commune, et l'éloignement produit des différences de son très agréables.

L'usage de tirer les chèvres existe en Basse-Bretagne (cf. Souvestre, *Derniers Bretons*, t. Ier, p. 12).

Souvent, il y a dans une même commune plusieurs feux de joie; le bois est fourni par les dons volontaires; c'est ordinairement des *glanes* (fagots) d'ajoncs ou de bruyères. Celui qui se permettrait de détourner un de ces fagots commettrait une grande faute; d'après une des versions de

l'*Homme de la lune,* le fagot que celui-ci porte est un fagot volé à un feu de joie.

Le bois est amoncelé autour d'une perche ; en haut, il y a un bouquet, parfois une couronne qui est attachée au haut de la perche par plusieurs brins de jonc. Il est ordinairement fourni par une personne qui se nomme Jean ou Jeanne ; c'est toujours un Jean ou une Jeanne qui allume le feu. A ce moment, on crie en *houpant,* et l'on répond des collines voisines où se passe la même cérémonie.

Pendant que le feu brûle, on danse des rondes tout autour en chantant ; mais, à ma connaissance, il n'y a pas de chanson spéciale. Quand il ne reste plus que des tisons, on s'amuse à sauter par-dessus le feu. Je n'ai jamais ouï dire qu'on menât les bestiaux par-dessus le brasier. (D.)

Les feux de la Saint-Jean existent dans la plupart des provinces de France. (Cf. Monnier, p. 208 ; dans la Beauce, cf. Morin, p. 27.)

Quand on va aux feux de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre, on en rapporte des tisons, et, quand il tonne, on leur dit :

Tisons de Saint-Jean et de Saint-Pierre,
Garde-nous du tonnerre,
Petit tison,
Tu seras orné de pavillon. (S.-C.)

La croyance à la vertu protectrice des tisons de la Saint-Jean est très répandue en France. (Cf. Guerry, *Usages du Poitou,* p. 451 ; Morin, p. 27 ; Souvestre, *Derniers Bretons,* p. 12.)

On jette aussi des tisons de la Saint-Jean dans les puits pour rendre l'eau meilleure.

Voici une explication de l'origine des feux de la Saint-Jean. Au temps où saint Jean était pâtour, il allumait pendant la nuit des feux pour préserver son troupeau des loups. (P.)

Le jour Saint-Jean,
S'il pleut, la pluie
Fait la noisette pourrie. (E.)

— A la Saint-Jean,
Cocu, va-t'en.
— Donnez-moi cinq jours *d'agier* (de plus),
A la Saint-Jean je m'en irai. (P.)

A la Saint-Jean,
Qui voit une pomme en voit cent.
A la Saint-Jean,
Le cavalier voit les pommes en courant.

La fleur de sureau se cueille la veille de la Saint-Jean. (P.)

Les poulets mis à couver le jour de la Saint-Jean sont plus beaux que les autres, et ils profitent mieux. (E.)

26. Saint David. — Dans la fontaine de Saint-David en Landébia, près Plancoët, on plonge les jeunes enfants pour leur donner des forces.

29. Saint Pierre et saint Paul. — Dans les pays dont le patron est saint Pierre, il y a un feu

de joie qui remplace celui de la Saint-Jean ; il y a toutefois des communes où les deux feux ont lieu chacun à son jour. En Ille-et-Vilaine, c'est le jour Saint-Pierre qu'a lieu la foire aux domestiques.

Juillet (Juilé).

Juilé
Ne s'en va pas sans son tourté. (P.)

(C'est-à-dire sans son grain mûr.)

1er. SAINT LUNAIRE. — Il y a une commune de ce nom. En passant au Décollé, pointe dangereuse entre Saint-Lunaire et Saint-Briac, les marins disent :

Saint Lunaire,
Préservez-nous du naufrage en mer. (S.-C.)

La fontaine de Saint-Lunaire, au bourg du même nom, est aussi un lieu de pèlerinage pour la guérison des maux d'yeux. « Les pèlerins qui viennent à Saint-Lormel, près Plancoët, invoquer saint Lemaire pour la guérison des yeux se lavent la partie malade avec l'eau d'un puits placé sous la chaire. » (OGÉE, art. *Saint-Lormel*.) Au Quiou, canton d'Évran, saint Lunaire est aussi invoqué contre les maux d'yeux. La spécialité de ce saint

vient vraisemblablement d'un calembourg entre Lunaire et Lunette.

13. SAINT THURIAU ou THURIOL. — Il y a une commune de ce nom.

A la Saint-Thuriau,
Sème tes naveaux (navets). (P.)

14. SAINT BONAVENTURE, fête des *tessiers* ou tisserands.

20. SAINTE MARGUERITE est invoquée par les femmes en couches. Elle préserve les enfants de la piqûre des v'lins (serpents). (D.) On l'invoque aussi pour faire dormir les enfants.

22. SAINTE MADELEINE.

A la Madeleine,
La faucille à l'aveine.

26. SAINTE ANNE.

A la Sainte-Anne,
Faut faire des naviaux ;
I' viennent gros comme on les demande. (E.)

On va en procession à la fontaine Sainte-Anne, près Gevezé (Ille-et-Vilaine), pour avoir de la pluie, et on plonge dans l'eau le pied de la croix. (Communiqué par M. Bézier.)

Jadis, on faisait la même chose à la fontaine Saint-Martin, près Niort, et à la fontaine de Saint-Grés-en-Champ-Saint-Père

(Vendée), près de laquelle s'élevait jadis un menhir (Desaivre, *Croyances*, p. 7); en Eure-et-Loir, en 1870, une procession plongea les croix dans la fontaine de Champrond. (Cf. A.-S. Morin, p. 99.)

Si les abeilles essaiment le jour Sainte-Anne, il y a un cierge dans le milieu des ruches. C'est la ruche du roi. Si elles *essament* un jour consacré à la Vierge, les *railes* sont en croix, et c'est la ruche de la reine. Si on les fait périr, les autres périssent aussi. (E.)

Le jour Sainte-Anne est un jour peu chanceux; il ne faut ni charruer ni grimper dans les arbres; car on serait exposé à des malheurs. (E.)

Outre le pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray, il y a à Sainte-Anne-du-Rocher, près Dinan, un autre pèlerinage assez fréquenté.

A Pommeret, on fait ce jour-là une procession de filles ou de femmes; on prétend que les filles y disent, en guise de litanie :

Sainte-Anne des Ponts-Garniers, dites-nous,
Y ara-t-i' des hommes pour tous?

Ce à quoi répond une bonne femme trois fois veuve :

Pour mé, j'en ai vu trée,
Ma part en est lichée. (P.)

31. Saint Loup. — Il guérit du mal saint-Loup, c'est-à-dire de la peur.

SAINT-GERMAIN. — Il y a en Haute-Bretagne cinq communes de ce nom. A la fontaine de Saint-Germain-de-la-Mer, on porte les enfants qu'on plonge dans la fontaine qui lui est dédiée.

Août (Au, Ahout).

Queu mar',
Queul aô (août). (P.)

Si le mois d'août est beau, c'est signe que le prochain hiver sera bon. (E.)

Les enfants nés dans ce mois sont rabatoux, querellous et chicanous. (P.) Si on se marie en août, on a des enfants paresseux. (D.)

Quand on met du fumier hors de son étable en août, on met une pièce de bête de plus dans son étable. (P.)

2. SAINT UNIAC. — A peu de distance du bourg de ce nom est une fontaine qui porte le nom de fontaine Saint-Uniac, ou de *fontaine aux Galeux*. L'eau en est excellente, et on y va en pèlerinage.

5. NOTRE-DAME DES NEIGES. — S'il n'y a pas de nuages au ciel le jour Notre-Dame des Neiges, il n'y aura pas de neige l'hiver qui vient et il sera doux (E.); s'il s'élève du vent et que le ciel soit

nuageux, le prix du grain monte d'autant plus que le ciel aura été couvert ou le vent fort. (E.)

6. La Transfiguration. — S'il vente bien dur le jour de la Transfiguration, le grain sera cher; s'il vente doux, c'est signe qu'il sera bon marché. (E.)

10. Saint Laurent. — On dit à celui qui a pris votre chaise :

Donne-moi ma place.
— A la Saint-Laurent,
Qui quitte sa place la reprend.

Le jour Saint-Laurent, il fait très chaud, et l'on peut se risquer à quitter sa place sans crainte de la perdre. (V. Saint-Hubert.)

A la Saint-Laurent,
Faut mett'e les petits viaux blancs (veaux de l'année)
En champ. (E.)

Après la Saint-Laurent, les abeilles n'essaiment plus. (E.)

15. Assomption ou Fête Notre-Dame. — Quand il pleut le jour Notre-Dame, il pleut jusqu'au 8 septembre, autre fête de la Vierge : — Comme on prend le temps (Notre-Dame), on le laisse. (P.)

16. Saint Roch guérit de la *chiasse* (dyssente

rie); au pèlerinage, on fait dire des messes et on fait des offrandes.

17. SAINT ARMEL. — « On rencontre à la sortie du bourg de Loutehel une fontaine vénérée, Paris-le-Pays, et ornée d'une statue de saint Armel. »

(Orain, p. 407.)

Commune de Saint-Armel, canton de Châteaugiron, il y a non loin du bourg une fontaine que saint Armel, dit la tradition, fit jaillir de terre en une année de sécheresse. Une statue du saint est placée dans le mur de cette fontaine. Du 16 août au 8 septembre, on y va en pèlerinage par un mauvais chemin qu'on appelle le Chemin-Pavé.

« A Radenac (Morbihan français) est la fontaine de Saint-Armel; on y porte les enfants qui commencent à marcher, afin que, par la vertu de ses eaux, ils obtiennent de se tenir solidement debout. »

(Ogée, art. *Radenac.*)

22. SAINT SYMPHORIEN. — Saint Symphorien préserve les *moustrons gares* (pinsons) de la foire.

Il y a une commune de ce nom.

« A Gael, une fontaine merveilleuse, dite de Saint-Symphorien, a, dit-on, le privilège de guérir de la rage. »

(Orain, p. 407.)

24. SAINT BARTHÉLEMY.

La plée d'oû
Donne miel et moû (mouton);
A la Saint-Barthélemy,
I' n'en faut fite (plus). (P.)

La pluie d'août fait fleurir les blés noirs, qui grainent bien et dont les abeilles sucent les fleurs.

30. SAINT FIACRE. — A la Saint-Fiacre, les jardiniers font un bouquet composé de carottes, de choux, d'oignons et de *porée*. (E.)

A Guenroc, il y a un Saint-Fiacre qui guérit de la colique.

Septembre le battoux.

1er. SAINT GILLES guérit du mal qui porte son nom, la peur. A Saint-Gilles-du-Mené, on conduit les enfants pour les préserver de la peur. (P.)

8. SAINTE BRIGITTE donne du lait aux nourrices.

11. Le point où est le vent le jour de la foire de Montbran, il y est les trois quarts de l'année. (M.) Cette foire, qui se tient sur un tertre élevé, a lieu le 11 septembre.

14. Le 14 septembre a lieu le petit oûté (été); on croit, à Médréac, qu'il fait toujours beau ce

jour-là. A Saint-Cast, un autre été qui a lieu vers cette époque s'appelle l'*Ocraquelin*, nom dont le sens m'échappe.

15.

A la mi-septemb'e,
Le jou' et la net vont ensemb'e. (P.)

17. SAINT LAMBERT est invoqué pour la santé des cochons. (P.)

20. SAINT EUSTACHE.

Saint Eustache
Qui de tous maux détache.

« La chapelle de Saint-Eustache en Teillay réunit un nombreux concours de pèlerins aux fêtes de la Saint-Jean et de la Pentecôte. »
(Goudé, *Lég. du pays de Châteaubriant*, p. 57.)

29. SAINT MICHEL. — Plusieurs communes portent le nom de ce saint. Le jour Saint-Michel est le terme de paiement pour une grande partie des fermes dans les Côtes-du-Nord.

Tous dehors, la Saint-Michel est venue. (P., D.)

On dit cela aux enfants pour les faire sortir, puis on ferme la porte sur eux, ou aux hommes pour leur dire qu'il est temps d'aller à l'ouvrage.

30. SAINT JÉRÔME.

Le lendemain est Saint-Jérome,
Faut de l'argent à l'homme. (P.)

Octobre.

1er. SAINT SULIAC. — Une commune de l'Ille-et-Vilaine porte le nom de ce saint, auquel on fait des neuvaines pour les fièvres. Il préserve aussi les animaux des épizooties.

Sur la légende de Saint-Suliac, cf. Mme de Cerny, *Saint-Suliac et ses légendes*, p. 13.

3. SAINTE BLANCHE guérit du mal blanc, sorte de pourriture aux doigts. Il y a à Saint-Cast une chapelle en ruine dédiée à sainte Blanche; on y vient en pèlerinage d'assez loin. Cette sainte Blanche est l'héroïne de légendes que j'ai rapportées dans mes *Petites légendes chrétiennes*, publiées dans la *Revue de l'histoire des religions*, 1885, p. 51-53.

9. SAINT DENIS. — A la Saint-Denis, là où le vent se couche le soir, les trois quarts de l'année il est. (E.)

A la Saint-Denis,
Tout *soitier* s'allie;
A la Saint-Simon (28),
Faut mett' en limon.

On appelle *soitiers* les petits cultivateurs qui s'associent plusieurs ensemble pour les labours.

A la Saint-Denis,
Il y va le père et le fils;
A la Saint-Simon,
La mère et la fille y vont.

Cela se dit en parlant des objets de commerce exposés des foires tenues à ces deux époques.

25. Saint Crépin. — Le jour Saint-Crépin, patron des cordonniers, les cordonniers, dans les petites villes, font dire une grand'messe, qui est suivie d'un repas fait avec l'argent ramassé tout le reste de l'année pour servir à cette fête. C'est en parlant de ce jour-là qu'on chante la chanson :

Le jour Saint-Crépin,
Mon amin,
Les cordonniers se frisent
Pour aller voir Catin
Qu'a brûlé sa chemise. (P.)

Octobre à ta fin,
J'avons la Toussaint au matin. (P.)

Quand octob'e prend fin,
La Toussaint est au matin. (D.)

Quand octob'e prend fin,
Onze jours après j'avons la Saint-Martin. (P.)

Novembre.

1er. TOUSSAINT.

Telle Toussaint, tel Noël.

Si l'on va faire la cour à une fille le jour de la Toussaint, on ne la revoit plus vivante. (D.)

On dit que les âmes des ancêtres reviennent le jour de la Toussaint. (S.-C.)

2. COMMÉMORATION DES MORTS. — On assure que la nuit entre la Toussaint et le jour des Morts l'église est illuminée, et que les défunts assistent à une messe nocturne célébrée par un prêtre fantôme. (S.-C.)

Cf. mes *Traditions et superstitions*, t. Ier, p. 225, et *La Mort en voyage*, dans *Archivio per le Tradizioni populari*, 1885, p. 421-433.

J'ai connu un pays où, pendant toute la semaine des Morts, bien peu de personnes osaient sortir de chez elles après la nuit close, de peur de « voir » quelque défunt. Il me fut impossible d'avoir des conteurs, bien que j'eusse offert de les reconduire moi-même jusqu'à leur porte. La semaine passée, ils revinrent en foule, et quelques-uns d'entre eux m'avouèrent qu'ils avaient peur de sortir avant la semaine écoulée. (S.-C.)

3. SAINT HUBERT.

A la Saint-Hubert,
Qui quitte sa place la perd.

Le jour Saint-Hubert, il fait ordinairement froid, et il n'est pas prudent de quitter la place qu'on occupe auprès du foyer.

On assure que tous les chiens enragés se rendent au pied d'une statue de saint Hubert placée dans l'enceinte du fort La Latte en Plévenon.

6. SAINT QUAY donne son nom à une commune.

Saint Quay est le héros de plusieurs légendes; j'en ai cité une, t. I, p. 325 de mes *Traditions et superstitions*.

Dans les *Nouveaux fantômes bretons*, de Dulaurens de La Barre, p. 37-47, un conte de bord rapporte que le saint, ayant soif et s'étant vu refuser à boire par les vieilles femmes bavardant, fit jaillir une fontaine. Les vieilles, le prenant pour un sorcier, le fouettèrent avec des genêts verts, puis le placèrent dans une vieille maie à pâte et le jetèrent à la mer; en punition, les femmes eurent le cou long comme des oies.

6. SAINT MÉLAINE. — Ce saint maudit les genêts de son pays, parce que sa mère l'avait fouetté avec; depuis ce moment, il n'y retourna jamais.

Dempeï que sa mère le reprint,
Genét en brain,
Melaine à Brain
Jamais ne revint.

Cf., sur Saint-Mélaine, mes *Traditions et superstitions*, t. II, p. 324, et Regis de l'Estourbeillon, *Légendes d'Avessac*, p. 9.

9. MATHURIN.

A la Saint-Mathurin,
Sème ton lin.

11. SAINT MARTIN. — Souvent, à la Saint-Martin, il passe une *orée*, ou pluie. (E.)

17. SAINT AIGNAN. — « Quand une personne est malade de la teigne (à Saint-Aignan, Loire-Inférieure), on lui fait prendre des aliments trempés dans l'eau du lac de Grandlieu, et on lui couvre la tête de linges imbibés dans les mêmes eaux. » (Ogée.)

22. SAINTE CÉCILE.

A la Sainte-Cécile,
Si on plante des pas (pois),
I' viennent comme des mâts. (E.)

23. SAINT CLÉMENT.

Saint Clément,
Qui gouverne la mer et l'vent. (S.-C.)

25. SAINTE CATHERINE (*Cateline*).

Entre la Cateline et Noué,
Tout bois est bon à planter (M.), à couper (D.)

Entre Noué et la Cateline,
Tout bois prend racine. (M.)

Quand i' tonne ent' la Cateline et Noué,
L'hivée est avorté. (M.)

A la Sainte-Cateline
Faut voir de belles pouplines. (E.)

C'est à ce moment que commencent les veillées où l'on file.

A la Cat'line, feuille de raie (1),
D'ici Noué, i' a cor un mée. (P.)

27. SAINT MAUDEZ. — Une commune porte le nom de ce saint.

Saint Maudez guérit des clous et des pourritures qui viennent sur le corps ou sur la figure. (P.) J'ai raconté une de ses légendes dans mes *Petites légendes de la Haute-Bretagne*, p. 15.

30. SAINT ANDRÉ.

A la Saint-André,
Sème ton blé. (P.)

A la Saint-André,
Roi et Paussinière chet. (E.)

(1) La feuille est dans la raie du sillon ; pour être à Noël un mois encore.

Saint-André qui finit,
Saint-Éloi qui commence. (P.)

On porte du chanvre à saint André. Il y avait à Trébry une chapelle de ce nom, et pour les cordes des cloches l'on se servait du chanvre offert. (P.)

Décembre le paresseux.

1. Saint Éloi. — Il y a plusieurs chapelles sous le vocable de ce saint, qui est le protecteur des chevaux ; mais c'est pendant la belle saison qu'on s'y rend en pèlerinage.

4. Sainte Barbe.

Qui est Sainte-Barbe,
Qui est Noël ;
Qui est Noël,
Qui est l'an. (D.)

Queue Sainte-Barbe,
Queue Noué ;
Et queue Noué,
Queul an. (P.)

Sainte-Barbe, Noël et le jour de l'an tombent le même jour de semaines différentes.

Il y a des gens qui vont se vouer à sainte Barbe

pour être préservés du tonnerre. On se *seigne do un sou,* et on le donne au premier pauvre qui passe. Sainte Barbe et sainte Fleur tiennent toutes les deux le tonnerre par un filet de laine, l'un est blanc et l'autre est bleu. (D.)

Cf., dans mes *Traditions et superstitions,* t. II, p. 359-60, les formulettes du tonnerre où le nom de Sainte-Barbe est invoqué.

6. Saint Nicolas. — En la commune de Gausson (Côtes-du-Nord), est une fontaine dédiée à saint Nicolas; on y plonge les enfants qui ne marchent pas de bonne heure.

Cf. des usages analogues en Eure-et-Loir, A. S. Morin, le *Prêtre,* p. 17.

Les Avents. — Les coqs affolent pendant les Avents.

La même croyance existe dans le Morbihan français, témoin la curieuse histoire racontée par le Dr Fouquet, p. 138-146. « Clémence de Cancoët dépérit parce qu'elle a entendu chanter le coq à minuit, ce qui, dans sa croyance, était une signifiance de mort. Heureusement, une nuit que la cuisinière veillait avec elle, le coq chanta. « Allons, dit la Fanchon, v'là encore not' coq qui « folle; on voit ben qu'on est dans l's Avents... « Heureusement que ça va finir; demain, je « tenons le dernier dimanche, et not' coq va se « régler. — C'est bien sûr? demande Clémence. « — Sûr, » et à preuve, la cuisinière raconte la

mésaventure arrivée à un homme qui avait oublié que les coqs *follent* dans les Avents. »

— Il fait un temps d'Avents, c'est-à-dire un temps exécrable.

Quand il vente pendant les Avents, il y aura des pommes. (P.)

Quand un chat crève dans une maison pendant les Avents, c'est rare qu'il ne suive pas un autre malheur. (E.)

21. Saint Thomas.

A la Saint-Thomas,
Kais (cuis) du pain et lave tes draps,
En tras jou's Noué tu aras. (P.)

Le jour Saint-Thomas,
Le jour n'est ni haut ni bas. (M.)

A la Saint-Thomas,
Les filles vont vâ les gas. (P.)

Le jour Saint-Thomas,
Les jou's allongent du pas d'un jas (oie mâle);

Le jour de Noué,
Du pas d'une ouée (oie);

Le jour Saint-Étienne,
D'un grain d'aveine. (P.)

Noël au pignon,
Pâque aux tisons. (D.)

24-25. Noël. — Quand il fait du soleil la

veille de Noël, il y aura des pommes l'année suivante. Le soleil rit aux pieds des entes. (E.)

Quand l'soula ra (luit) la veille de Noué,
Des pomme' à volonté. (M.)

Jadis, à Matignon et à Ploubalay, la veille de Noël, les garçons se réunissaient et, portant sur l'épaule de grands bâtons et des bissacs, ils allaient frapper à la porte des métairies.

— Qui est là? demandait-on.

— Le hoguihanneu, répondaient les gars.

Ils chantaient quelque chose, et, pour les remercier, on leur donnait un morceau de lard. Ils l'enfilaient dans le bâton pointu de l'un d'eux, et ce lard était réservé pour un repas qui se nommait le *bouriho*. (Communiqué par M. M. A. Bonal.)

Le premier de ces deux mots est certainement apparenté à Guilaneuf et à ses nombreux congénères patois.

« A Montauban, les enfants pauvres vont, comme en beaucoup de localités bretonnes, se présenter à la porte des personnes aisées, en criant : *au guyané, au guy l'an neuf*. Ici, ils sont armés d'une longue broche en bois, dans laquelle ils enfilent des morceaux de lard ou de vache salée dont on leur fait l'aumône. » (Note de M. Esnaud, vicaire à Montauban, dans Ogée.)

A Ploërmel, on crie : au *gui gouroux*.

Il y a environ quarante ans, on allait presque partout chanter des *Néouelles* (Noëls).

Parfois, les filles et les garçons montaient dans les arbres ou sur les piles de pailles pour chanter la nuit; et d'un village à l'autre les chants se répondaient.

Cf., dans mes *Traditions et superstitions*, t. Ier, p. 201, la légende de deux jeunes filles qui furent enlevées par une puissance inconnue en allant chanter des Noëls.

Cette coutume des Noëls a été plus répandue autrefois qu'elle ne l'est actuellement. On a imprimé en divers endroits de Bretagne plusieurs recueils de Noëls. J'ai eu dernièrement connaissance de plusieurs recueils : la *Bible des Noëls vieux et nouveaux,* pet. in-12 de 80 p., contenant 32 pièces. Dinan, Huart, 1754; *Pastorale sur la naissance de Jésus-Christ, l'Adoration des bergers et la Descente de l'archange saint Michel aux Limbes,* dédiée aux dévots à l'enfant Jésus par le Père Claude-René Marie. Dinan, J. B. Huart, 1754, in-12 de 32 pages.

En 1883, à Dinan, des enfants du faubourg Saint-Malo sont encore venus chanter. Ils débutaient par dire :

A Noël pour une pomme,
Pour une poire,
Pour un p'tit coup d'cidre à boire.

Puis ils chantaient, sur l'air de : *Au clair de la lune :*

Quatre petits anges
Descendant du ciel,
Chantant la louange
Du Père éternel ;
Saint Joseph son père,
Saint Jean son parrain,
La bonne Sainte Vierge,
Qui lui chauffe les mains.

Est-il beau, bergers?
Est-il beau?
— Plus beau que la lune et que le soleil.
Jamais dans le monde on n'a vu
Rien de pareil.

A Noël, on allait chanter, surtout jadis. Chaque année, pendant les fêtes de Noël, les rois Mages revivent à Pleudihen dans la personne de trois jeunes gens de la commune, qui revêtent leurs habits de fêtes et les couvrent de rubans pour annoncer la venue du Messie, le soir, en chantant dans les chaumières. (Note de M. de Garaby, ap. B. Jollivet, t. II, p. 69.)

Quand les enfants demandent à aller à la messe de minuit, on leur répond : « Oui, oui, tu iras à la messe dans une chapelle blanche. » (D.)

Cf. la *Messe du coussin blanc en Berry*, Laisnel, t. Ier, p. 2.

Sur les animaux qui parlent pendant la nuit de Noël, cf. mes *Traditions et superstitions*, t. II, p. 64.

Voici un petit conte où il est question d'autres bêtes parlantes : Il y avait, une fois, une bonne femme avare qui nourrissait mal son chien et son chat. A minuit sonnant, le jour de Noël, elle entendit le Chien qui disait au Chat : « Ce n'est pas trop tôt qu'on nous enlève notre maîtresse : elle est trop avare. Cette nuit, des voleurs vont venir lui dérober son argent, et, si elle crie, ils lui casseront la tête. — Ce sera bien fait, répondit le Chat. » La bonne femme, effrayée de ce qu'elle avait entendu, se leva de son lit pour aller chez un voisin ; mais, au moment où elle sortait, les voleurs ouvrirent la porte, et, comme elle criait au secours, ils lui cassèrent la tête. (P.)

Dans la nuit de Noël, quelques mégalithes changent de place ; l'un d'eux, qu'on voit près de Jugon, va boire à la rivière d'Arguenon.

Une autre pierre, située à Saint-Étienne en Cogles, va aussi boire à un ruisseau quand les cloches sonnent la messe de minuit.

Cf., pour les détails sur ces pierres et leurs similaires, les pages 35 à 37 ; de mes *Traditions et superstitions*, t. 1 ; cf. aussi A. Bosquet, p. 172.

Un autre menhir, qui se trouvait au sommet du bois de Mont-Beleux, était soulevé par un merle et laissait à découvert un trésor.

Cf. *Ibid.*, p. 43-44.

Pendant la nuit de Noël, saint Joseph et la

bonne Vierge sont avec l'enfant Jésus partout où il y a des *coudres*, et ils prient pour les âmes du Purgatoire, dont un grand nombre sont délivrées ce jour-là. (D.)

Sur les branches de coudrier et la nuit de Noël, cf. mes *Traditions*, t. II, p. 313.

Si l'on veut découvrir les trésors cachés, il faut ramasser de la graine de fougères à minuit, la nuit de la Saint-Jean, et, le dimanche des Rameaux de l'année suivante, on répand cette graine dans l'endroit où l'on croit que des trésors ont été enfouis. (P.)

Près de la fontaine Saint-Armel en Radenac est un marais où, d'après la tradition, sont enfouies des cloches qui sonnent toutes seules pour appeler à la messe de minuit le 25 décembre. (O.)

La veille de Noël, aux environs d'Ercé, on mange de la morue en famille; ce jour-là, les enfants qui ne sont pas trop éloignés reviennent tout exprès à la maison paternelle. Les enfants tiennent beaucoup à cette coutume; l'an dernier, à Ercé, il y avait trois élèves en classe ce jour-là.

Jadis, on mettait, à Matignon, une bûche neuve la veille de Noël, après l'avoir arrosée d'eau bénite.

Le tison de la bûche de Noël préserve de la foudre. Le matin de Noël, on doit l'asperger

d'eau bénite et le laisser ensuite brûler jusqu'au soir. (P.) On les met dans les puits ; on est sûr que les v'lins n'iront pas, et que l'eau sera de bonne qualité.

Même croyance en Poitou (cf. Guerry, p. 451), en Normandie (cf. A. Bosquet, p. 171). J'ai parlé assez longuement des croyances de Noël en Bretagne et ailleurs, dans un article de l'*Homme*, t. II, p. 11-17.

26. Saint Étienne (*Étiole*).

Le jour Saint-Étienne,
Chacun va voir la sienne. (M.)

S'il pleut le jour Saint-Étiole,
Il n'est pas de badioles (cerises). (P.)

31. Saint Sylvestre. — Le jour Saint-Sylvestre, on envoie les pâtours couper du poil entre les cornes des vaches, en leur assurant qu'elles ne moucheront plus dans l'année. (E.)

C'est une facétie ; mais, dans le centre du pays gallo, vers le Mené, les pâtours vont *touzer* leurs vaches sous l'oreille, afin qu'elles ne *ouident* (prendre la mouche) pas l'année qui vient. (P.)

§ III. — LA SEMAINE

Dictons sur les jours de la semaine.

Lundi et mardi, fête;
Mercredi, je n'pourrai y être;
Jeudi, l'jour Saint-Thomas;
Vendredi, je n'y serai pas;
Samedi, la foire à Plénée :
Et v'là toute ma pauv' semaine passée! (M.)

Faut sanctifier : Le lin, — le marc, — le mère, — le jeu, — le van, — le sam — et le jour du dan dan. (S.-C.)

Quand on demande quel jour on fera telle chose, on répond très vite :

Lin, — mar, — mer, — jeu, — ven — et samedi di dan dan. (D.)

Le lundi, je suis soûle,
Le mardi aussi,
Le mercredi de même;
Le jeudi, je m'en reviens;
Le vendredi, je bats mon homme;
Le samedi, je grogne
Après ceux de la maison.
Voilà comment je passe tous les jours de la semaine.

Le lundi, je suis boite (ivre);
Le mardi, je suis soûl;
Le mercredi de même,
Et le jeudi itou.

Sur la légende des lutins et des jours de la semaine, cf. mes *Traditions et superstitions*, t. Ier, p. 279, et les *Sorciers de Knéa*, n° LIV des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, 2e série.

LUNDI. — On appelle le lundi le jour des cordonniers.

MARDI. — On dit qu'il ne faut pas semer le trèfle rose ou tremène un jour commençant par un R; si on le semait ce jour-là, il n'en viendrait pas. (S.-C.)

C'est surtout le mardi que reviennent les âmes des ancêtres. (P.)

Quand il pleut le mardi, il y a de la pluie pour toute la journée.

MERCREDI.

On ne se marie pas le mercredi,
De pou' (peur) d'avaï nom Jean-Jeudi. (E.)

C'est-à-dire d'être cornard.

JEUDI. — On ne doit pas se marier le jeudi, car c'est ce jour-là que le diable épousa sa mère. (P.)

VENDREDI. — Le temps est le même le vendredi et le dimanche. (S.-C.)

Les enfants qui naissent le vendredi sont mal chanceux. (S.-C.)

Le vendredi est toujours le plus beau ou le plus vilain de la semaine. (P.)

Les mariages du vendredi sont mal chanceux. (P.)

SAMEDI. — Ce qu'on commence le samedi réussit mal.

Cf. Souché, p. 8. Superstition analogue en Poitou.

Les mariages du samedi ne sont pas heureux, parce qu'on commence la semaine par le cu. (P.)

Le samedi, il fait toujours un rayon de soleil; on l'appelle le rayon de la Vierge. (E., D.)

A Saint-Brieuc, il n'y a pas longtemps que les vieilles gens balayaient leur place le samedi soir, pour avoir la visite de la bonne Vierge.

Quand on file après minuit, le samedi, on « entend » quelque chose, et toute la semaine qui vient on a de la malechance. (E.) Souvent, on entend dans la cheminée le bruit d'un autre fuseau.

Quand on se mouille les genoux le samedi, on dit qu'on ne va pas à la messe. (D.)

Voici le résumé du conte de la Filandière de nuit que le Dr Fouquet rapporte dans ses *Légendes du Morbihan*, p. 60-62. « Une jeune fille avait continué à filer, le samedi, après le premier coup de minuit. Tout à coup, elle vit auprès d'elle, quoique sa porte fût fermée, une vieille qui, en peu de temps, lui fila tout son chanvre et le lui mit à blanchir. Comme elle était occupée à

cette besogne, le coq chanta, et la vieille lui dit qu'on ne la voyait jamais qu'une fois, et qu'elle était la Filandière de nuit. Le lendemain, on trouva la fille morte sur sa lessive. »

Il y avait une fois une femme qui filait le samedi, sans regarder si minuit avait sonné. Un soir, un peu après le coup de minuit, elle vit sur l'autre banc de son foyer, en face d'elle, une femme toute noire qui, elle aussi, filait. La fermière lui adressa la parole; mais elle ne reçut pas de réponse, et, en regardant mieux la filandière, elle vit que c'était une de ses parentes, morte depuis quelque temps déjà. Elle appela son mari, et lui dit :

— Regarde donc; une telle qui est ici.

Son mari se leva, et il dit à sa femme :

— Va te coucher bien vite.

Elle obéit; mais, au moment où elle passait devant la filandière, celle-ci lui frappa sur l'oreille un coup de fuseau en lui disant :

— Si j'avais pu encore filer quelques *doittes*, j'allais t'emporter.

(Conté, en 1882, par Jeanne Bazul, de Trélivan, domestique, âgée de vingt-huit ans.)

DIMANCHE. — Commencer un engagement dans une ferme le dimanche est d'un mauvais présage. Les domestiques qui le font finissent rarement l'année dans la même maison. C'est aussi

mauvais pour les ouvriers à louage. Finir un engagement le dimanche porte aussi malheur. (E.)

Il ne faut pas faire de marché le dimanche. (D.)

Si on a lavé le dimanche pendant les offices, ou fait un ouvrage qu'on ne devait pas faire, on revient après sa mort laver tous les dimanches et pendant toute la durée de l'office où l'on a lavé pendant sa vie. (E.)

Les enfants qui naissent le dimanche sont chanceux. (S.-C.)

Quand on pêche le dimanche, on s'expose à avoir des enfants qui ont des têtes de poisson. On cite deux femmes, dont l'une a eu un enfant avec une tête de grondin, et l'autre, un enfant avec une tête de congre. (S.-C.)

Ce qu'on sème le dimanche ne réussit pas bien. (P.)

Il y a des légendes relatives à la non-célébration du repos dominical. Je me souviens d'avoir vu, il y a quinze ans environ, sur la route de Matignon à Montbran, une charrette qu'on avait, disait-on, chargée de *glé* (paille de blé) un dimanche, et que les chevaux n'avaient pu démarrer de la place où elle était, et où elle resta plusieurs jours.

CHAPITRE II

LES FÊTES ET LES DIVERTISSEMENTS

Sous ce titre, j'ai rangé les fêtes mobiles et les divertissements qui souvent les accompagnent. J'y ai joint les jeux, la plupart du temps profanes, qui ont lieu à certaines époques de l'année, mais qui varient d'époque suivant les pays.

§ I. — DU PREMIER JANVIER AU CARÊME

Je ne connais en Haute-Bretagne aucun endroit où l'on fasse une cérémonie analogue à celle du dimanche des Brandons ; je n'ai pas retrouvé la moindre trace de cet usage si connu dans les provinces voisines ; le souvenir en a même tout à fait disparu.

JOURS GRAS. Le dimanche gras et le premier dimanche de Carême, les cultivateurs ont l'habitude d'aller faire une tournée dans les champs pour voir si la récolte pousse. (E.)

Le dimanche gras, qu'on appelle le *dimanche crêpier,* il est d'usage en beaucoup de maisons de faire des crêpes; autrefois, dans les fermes, lorsque le propriétaire résidait à peu de distance, on préparait des crêpes pour lui et pour sa famille. (M.)

On ne doit pas filer les jours gras, car les rats et les souris viendraient manger le fil (E., D.); ailleurs, ce sont les chats. (P.) On assure aussi que le fil qu'on filerait à cette époque serait gras, c'est-à-dire graisseux.

En Franche-Comté (cf. Perron, p. 16), quand on travaille le mardi gras, les rats mangent l'ouvrage parce qu'il est gras.

On adresse à Mardi-Gras ou à *Carnava'* d'assez nombreuses formulettes :

Jeudi-Gras,
Ne t'en va pas;
Nous ferons des crêpes
Et tu en mangeras,
Si ton soû (si ton content)
Que tu en kerveras (crèveras). (E.)

Les enfants chantent aussi :

Carnava', ne t'en va pas;
Je f'rons des crêpes
Et t'en mangeras.
Carnava' s'en est allé
O ses deux sabots percés.
Carnava est er'venu (revenu)
O ses deux *solées* (souliers) cousus. (P.)

Mardi-Gras,
Ne t'en va pas;
Nous ferons des crêpes
Et tu en mangeras.
Mardi-Gras s'en est allé
Par un petit sabot percé,
Il s'en est revenu
Par un petit soulier cousu. (S.-C.)

Carnaval, ne t'en va pas demain;
C'est aujourd'hui la Saint-Crépin. (D.)

C'est-à-dire le jour où l'on fait des crêpes.

Carnaval, ne t'en va pas;
Nous ferons des crêpes, tu en mangeras.
Carnaval s'en est allé;
Nous avons fait des crêpes, il en a pas mangé.

Carnaval s'en est allé
Avec ses sabots percés;
Carnaval s'en est revenu
Avec ses deux sabots fendus. (P.)

Mardi-Gras, ne t'en va pas;
Nous ferons des crêpes, et tu en auras.
Mardi-Gras s'en est allé
Avec son chapeau percé. (D.)

Variante des deux derniers vers :

J'ons fait des crêpes,
Et tu n'en as pas mangé. (E.)

On conduit les enfants dehors pour voir passer Mardi-Gras. Carnaval ou Mardi-Gras est un grand cheval sans cavalier, qui a le dos couvert de crêpes, et qui en distribue. Aussi, les enfants, quand ils vont l'attendre au passage, lui portent ce qu'ils ont de meilleur. (D.)

Mais, ailleurs, Carnaval n'est pas, à ce qu'il paraît, aussi bienfaisant; car les petits enfants vont l'attendre aux carrefours où se trouvent des croix, et ils portent des triques pour le frapper s'il venait à passer. (P.)

Parfois, on ne se dérange pas pour voir passer Carnaval; on met dans la place un os auquel adhère encore un peu de chair; les enfants disent que c'est Carnaval, et ils dansent dessus; après cette petite cérémonie, ils le jettent dans un coin, et ils s'écrient qu'ils l'ont enterré. (P.)

L'enterrement de Mardi-Gras a lieu parfois avec plus de cérémonie : Quatre jeunes gens portent un bonhomme de paille, parfois un jeune garçon; ils sont suivis d'une sorte de procession, comme à un enterrement véritable; la parodie est d'ailleurs assez complète, et l'on fait mine de le déposer dans une fosse; alors tous les assistants

feignent d'être affligés et de pleurer, et ils s'écrient d'une voix lamentable : « Ah ! mon pauv' petit Mardi-Gras ! » Le garçon qui a été Mardi-Gras en garde le surnom toute l'année. (D.)

Dans les Ardennes (cf. Nozot, p. 125), on enterre aussi le Carnaval.

C'est le soir du mardi gras que les chats vont faire le sabbat à tel ou tel endroit bien connu de la commune.

(Cf. Souché, p. 17.)

§ II. — LE CARÊME

LES CENDRES. — Le mercredi des Cendres, on dit :

Mardi-Gras s'en est allé;
J'ons fait des crêpes,
I' n' a point mangé. (E.)

Le mercredi des Cendres,
Je voudrais le voir pendre;
Le jeudi absolu (jeudi saint),
J'voudrais le voir venu. (P.)

On dit en manière de plaisanterie :

Celui qui n'a qu'un zieu (qu'un œil)
Ne voit qu'un carême en deux ans. (E., D.)

La Mi-Carême. — On dit à la campagne : « Quand Madame la Mi-Carême passera, elle apportera des bonbons. » Les paysans ont personnifié cette époque de l'année et ils déclarent que, quand elle arrive, on peut voir une belle femme traversant les airs et secouant dans son vol un cornet d'où s'échappent des friandises.

Ailleurs, la Mi-Carême est un grand cheval blanc tout couvert de morues, qui passe sans cavalier et distribue des morues à tout le monde. On lui porte du pain ou du foin. (D.)

C'est ordinairement au pied d'une croix que l'on mène les enfants pour leur faire voir la Mi-Carême qui passe; ils emportent un peu de foin pour le cheval de la Mi-Carême, et, s'ils sont sages, celle-ci leur fait un petit présent. (P.)

Parfois, ils brûlent au pied d'une croix la poignée de foin qu'ils ont apportée, et la Mi-Carême, si elle est contente, leur donne des rubans. (E.)

La même croyance existe en beaucoup de lieux. En Eure-et-Loir, d'après A. S. Morin, p. 11, c'est au pied de la pierre tournante d'Ymonville que la Mi-Carême se montre.

La Passion et la Semaine sainte. — L'usage d'aller chanter la Passion à la fin du carême subsiste encore en beaucoup de communes; généralement, ces chants commencent le dimanche de la Passion et continuent pendant toute la semaine jusqu'au dimanche des Rameaux inclusive-

ment; ailleurs, ils ne cessent que le jeudi saint, ou même la veille de Pâques. Ils ont lieu la plupart du temps à l'entrée de la nuit.

Les chanteurs sont des jeunes gens qui se réunissent exprès pour aller de ferme en ferme et de village en village. L'un d'eux, qui se nomme le *portous de panier*, est chargé de recueillir les œufs qui sont habituellement la récompense du chant. Lorsque la bande arrive dans l'aire d'une ferme, l'un d'eux crie à haute voix : « Chanterons-je? » (Chanterons-nous?)

Si on leur dit oui, ou si simplement on ne répond pas, ils se mettent à psalmodier, sur une sorte de rythme traînant, une pièce de vers en alexandrins incorrects, qui a l'air d'un prologue de Mystère. La fin de chaque vers, à partir de l'hémistiche, se répète trois fois.

Il y avait d'autres Passions plus longues, mais on ne les chante plus depuis une trentaine d'années, à ce qu'on m'a assuré.

La Passion du doux Jésus, — ah! mon Dieu, qu'elle est grande!
Écoutez-la, petits et grands, — ceux qui voudront l'entend'e.
Il a jeûné quarante jours, — quarante nuits ensemble,
Et au bout de la quarantaine, — il a bien voulu prend'e;
Il a bien pris deux doigts de vin, — une pomme d'orange;
Les Juifs lui ont fait apporter — pour cinq sous de pain d'orge;
Il en a eu de quoi dîner — lui et tous ses apôtres;
Le reste qui en a resté — l'a fait donner aux pauvres.
Saint Pierre il a dit à saint Jean : — Vous en verrez bien d'autres,

Vous verrez qu'il glacera si dur — que les rochers en fendent.
Vous verrez les petits oiseaux — en mourir sur la branche;
Vous verrez la mer surmonter — plus haut que ces montagnes;
Vous verrez Jésus couronné — avec une épine blanche.
Vous verrez son sang dévaler — tout en levant ses manches;
Vous verrez sa Mère à ses pieds, — qui criera vengeance;
Vous verrez la terre et les cieux — se réunir ensemble;
Vous verrez saint Michel venir — do (avec) ses justes balances.

Remerciements.

En vous remerciant, mes braves gens, — Dieu soit la récompense.
Dieu nous veuille mettre en Paradis, — vous et nous tous en-
[semble.

Jadis, on chantait parfois une complainte héroïcomique dialoguée dont je n'ai retrouvé qu'un fragment, assez plaisant du reste; le voici :

Quand saint Pierre coupit
A Malchus l'oraïlle,
L'bon Jésus li dit
Tout bas dans l'oraïlle :
— Pierrot! — Quaï! mon bon Dieu?
— Rengaine ton queuté (couteau),
Mon boudé (chéri, ami),
Rengaine ton queuté.

Quand on ne donne pas à ceux qui ont chanté la Passion, ils vont ébrancher les choux de ceux qui leur ont refusé.

Lorsque le récitatif est terminé, on chante :

Si vous n'voulez ren nous donner,
Ne nous faites pas attendre :
Donnez-nous la servante;
Le portous de panier
Est tout prêt de la prendre. (P.)

Ou :

Si vous n'ez ren à nous donner,
Ne nous faites pas attendre;
Car il fait noir à mal marcher,
Le point du jour s'avance. (S.-C.)

Dans le canton de Liffré, on termine par le couplet suivant, qui se chante surtout quand les gens ne se pressent pas de donner des œufs :

Réveillez-vous, cœurs endurcis;
Vot' cu paissera o les linceux (draps),
Si vous n'v'lez pas nous donner d's œu's.

Si, malgré cette pressante admonestation, on ne donne rien aux chanteurs, avant de s'en aller, ils chantent ceci :

Le coucou est monté dans sa chambre,
Il a les caunes dans l'tripied,
Et la tête dans les cendres.
Si vous ne voulez rien donner,
Ne nous faites pas attendre.
Mon camarade a fret ès-pieds,
Et moi la cuisse me tremble!

Voir L. Dumuys, le *Chant de la Passion dans la Sologne orléa-*

naise, dans les *Mémoires de la Société arch. d'Orléans*, 1882, de curieux détails sur le chant de la Passion dans la Sologne.

Si le vent est dans le haut
Le jou' des Ramiaux,
Faut rincer les tonniaux;
S'il est soulair (sud),
Faut baïre à plein verre,
Et s'il est dans l'bas,
Fout' les tonnes dans n'un tas. (E.)

On croit que le vent qui souffle le dimanche des Rameaux, pendant l'Évangile, est celui qui dominera pendant le reste de l'année. Cette croyance, qui est répandue dans plusieurs parties du pays gallo, existe aussi à Lorient (c'est pendant l'élévation) et dans les environs de Chartres.

Cf. *Mélusine*, t. I, col. 143 et 144.

Sur la côte, le vent dominant de l'année est celui qui souffle pendant l'Évangile des Rameaux; aussi les marins sortent-ils pour voir de quel côté est tourné le coq du clocher. (S.-C., D.)

Ailleurs, le vent tourne au moment où l'on frappe les trois coups à la porte avec le bâton de la croix.

Si, pendant la procession des Rameaux, le vent vient du bas (sud, ouest), il n'y aura pas de pommes. (P.)

On porte les enfants à la messe; les mères

sont persuadées qu'ils marchent plus vite après avoir assisté à la cérémonie de la procession.

Ce dimanche est aussi celui où l'on peut le plus utilement consulter le sort. Pour savoir si on se mariera dans l'année, si on sera pris à la conscription, ou toute autre chose, il faut mettre une clé dans son livre de messe. On serre le livre, et on le balance au bout de la clé, et on lui fait sa demande; si le livre tourne du même côté que le soleil, ce qu'on a souhaité arrivera. (P.)

Au moment où le prêtre frappe la porte de l'église, tous les serpents tombent au pied de la tour de Babylone, et ils ne peuvent remonter. S'ils n'étaient pas abattus ce jour-là, ils se mettraient à voler et dévoreraient les gens. (P.) On croit que, si les v'lins et les couleuvres ont été sept ans sans voir âme vivante, il leur pousse des ailes. (D., P.)

Cf. *Traditions et superstitions*, t. II, p. 221.

Si on porte sur soi une croix faite avec du laurier bénit des Rameaux, on ne meurt pas d'accident ou de mort subite. (P.) Le laurier ou le buis des Rameaux préserve aussi du tonnerre. (E.)

Croyance analogue dans les Vosges. (Cf. *Mél.*, col. 454.)

On place dans les champs des branches de buis ou de laurier bénit des Rameaux pour porter

chance à la récolte. On en met aussi aux étables pour préserver le bétail des maladies. (P.)

Si on a sur son chapeau une branche de laurier bénit, on peut se promener sous l'orage en toute sécurité. (Hénon.)

Il faut bien se garder de faire la lessive pendant la semaine sainte : on serait exposé à voir mourir dans l'année une personne de la maison ou une des lavandières. (E., S.-C., D., P.)

Même croyance en Poitou. (Cf. Souché, *Croy.*, p. 9.)

S'il pleut pendant la semaine sainte, la terre est altérée toute l'année. (E.)

A Pleudihen, pendant la semaine sainte, des groupes en deuil vont de porte en porte chanter la Passion. On leur donne des œufs pour récompense.

(B. Jollivet, t. II, p. 69.)

Cet usage de quête aux œufs existe en beaucoup de pays, notamment en Seine-et-Oise. (Cf. *Mélusine*, t. I, col. 143.)

Le jeudi saint, on cesse de sonner les cloches; on dit qu'elles vont à Rome pour demander au pape la permission de faire gras. Certaines personnes comprennent ce qu'elles disent. Elles en reviennent le samedi, et alors on les sonne à toute volée. En beaucoup de pays, les enfants se rendent sur les chemins dans l'espoir de voir les cloches passer à leur retour de Rome. (E., M.)

Pendant que les cloches vont à Rome, on ne bêche pas la terre. (E.)

S'il pleut le vendredi saint, la terre est *hare* (mouillée) toute l'année. (P.)

Quand il gèle le vendredi saint, les gelées ne *portent* pas (ne sont pas nuisibles) toute l'année. (E.)

Il ne faut pas faire la lessive le vendredi saint, car on laverait son suaire. (S.-C.) Ailleurs, on assure qu'on brûlerait le sang de Jésus-Christ. (P.)

On ne doit pas non plus laisser d'eau dans les vases de la maison : on assure que, la nuit, il y tombe une goutte de sang, et cela porte malheur. (P.)

Si on bêche le vendredi saint, on creuse la tombe de N.-S. Jésus-Christ. On assure aussi que la terre saigne si on la laboure; mais il est d'usage de n'y pas toucher ce jour-là.

La même croyance existe à Noirmoutiers. (Cf. *Mélusine*, t. I, col. 144.)

Le vendredi saint, qu'on nomme le *vendredi b'ni* ou *m'ni*, on fait jeûner les enfants pour qu'ils trouvent des nids, d'où ce dicton :

Le vendredi béni,
I' faut jeûner pour trouver des nids. (M.)

La même coutume existe en Lorraine. (Cf. *Mélusine*, t. I, col. 142.)

C'est le vendredi saint qu'on met le nid dans la cage des oiseaux; on place un clou dans le fond pour empêcher les œufs de tourner. (D.)

En Sicile (*Gubernatis*, t. II, p. 296), quand une poule couve, on place au fond de son nid un clou, qui, dit-on, a la propriété d'attirer et d'absorber toute espèce de bruit de nature à nuire aux poussins.

Les œufs pondus le vendredi saint doivent être mangés pour se *décarêmer*. (S.-C.)

Les hirondelles arrivent toujours avant le vendredi saint, pour assister à la Passion.

Cf. dans Rolland, t. II, p. 320, une légende saintongeoise, où l'hirondelle passe pour avoir essayé d'arracher les épines sur la tête de Jésus-Christ.

C'est aussi ce jour-là qu'on nettoie les ruches; on le préfère à tous les autres parce qu'il est béni. (P.)

Au bord de l'étang de la Huais, à Bain, est une chapelle en ruine dédiée à saint Melaine. Le vendredi saint de chaque année, dans cette chapelle, les paysans viennent offrir au saint des pieds de cochons pour obtenir un temps propice à leurs récoltes.

(Communiqué par M. Orain.)

Le samedi saint s'appelle :

Le samedi absolu
Qui fout l'carême su' l'cu. (D.)

Le samedi d'avant Pâques, des jeunes gens se

réunissent pour chanter *Alleluia*. En arrivant dans l'aire, ils se mettent à chanter, et parfois ils ont avec eux une vielle et un violon :

Réjouissez-vous, peuple affligé,
Jésus-Christ est ressuscité.
S'il ne l'est pas, il le sera.
Alleluia !

Puis ils demandent la permission de chanter, en disant :

Chanterons-je ?

S'ils ont obtenu la permission, ils chantent aussi :

Réveillez-vous, peuple affligé,
Jésus-Christ est ressuscité.
En peu de temps, on le verra.
Alleluia (*quater*) !

Consolez-vous, Reine des cieux,
Finissez vos alarmes,
Ne permettez plus à vos yeux
De répandre des larmes.
Votre cher Fils est glorieux,
Il a repris ses charmes.

Alleluia ! Mère d'amour,
Mon aimable maîtresse.
Alleluia ! dans ces saints jours ;
Chantons à l'allégresse,
Reine de la céleste cour.
Alleluia ! sans cesse.

Il est enfin ressuscité;
Nous devons tous le croire.
A la mort il a remporté
Une entière victoire.
Honorons son humanité,
Honorons cette gloire!
Alleluia! Mère d'amour, etc.

Vous aurez le contentement,
Comme moi la première,
Et vous jouirez paisiblement
Des flambeaux de lumière,
Pour épuiser paisiblement
Des faveurs singulières.
Alleluia! etc.

Il n'aura plus, ce tendre Fils,
Les épines sur la tête;
Tous ces maux seront ensevelis
Dans une grande fête.
Ornez-vous de fleurs de lis
En chantant ses conquêtes.
Alleluia! etc.

Si vous n'ez rien à nous donner,
Ne nous faites point attendre,
Car il fait noir à mal marcher:
Le point du jour s'avance.
Sortez du lit sans balancer,
Vous aurez récompense.
Alleluia! etc.

Remerciement :

En vous remerciant,
Mes braves gens,
Le présent est honnête :
Retournez vite vous coucher,
Et dormez à votre aise,
Le bon Jésus vous bénira
Comme des gens honnêtes.

Quand ils ont fini, on leur donne des œufs.

Dans le canton de Matignon, les chanteurs terminent leur chanson par ce couplet, qui se chante sur l'air d'*Alleluia :*

Si vous n'ez ren à nous donner,
Baillez-nous la fille de l'hôté (de la maison);
Chacun de nous l'embrassera.
Alleluia !

Variante :

Un fort panier la portera.

Ceux qui ne veulent point donner d'œufs chantent le couplet suivant :

Mes pauv's gas, v'êtes ben mal venus :
Nos chienn's de poul's n'ont point ponnu.
Venez demain matin ; not' chien ponra.
Ah ! mes pauv' gas ! (E.)

Alors les chanteurs répondent :

Si vous n'vouliez rien nous donner,
N'fallait pas nous laisser chanter ;
Un jour le cu vous pèlera.
Alleluia ! (E.)

En vous r'merciant, mes braves quêfous (sots),
Nous irons tous étêter vos choux,
Et votre porée, s'i' y en a,
Alleluia!

Dans les Ardennes (cf. Nozot, p. 125), ce sont les enfants de chœur qui vont à la quête aux œufs. — De même en Seine-et-Marne.

Aux environs de Laval, les enfants vont de porte en porte, la semaine sainte, demander les œufs de Pâques, en disant : « Mouillorin! La poule a-t-y pondu à matin? »

Si l'on veut avoir des richesses, il faut se rendre, la nuit, près d'un talus où il y ait des coudriers. Lorsque sonne le premier coup de minuit, on saute sur le talus et l'on coupe une branche; mais il faut être redescendu avant que le dernier coup ait sonné, sinon on serait enlevé. On ramasse bien précieusement cette baguette de coudrier, et, lorsqu'on désire quelque chose, on est assuré de l'avoir en disant : « Par la vertu de ma baguette, que j'aie telle ou telle chose. » (P.)

§ III. — DE PAQUES A LA FIN DE L'ANNÉE

PÂQUES. — On dit que, pendant la nuit de Pâques, toutes les pierres sont transformées en pain, et l'eau en cidre.

Il y avait, une fois, un homme qui traitait cette croyance de farce; il ne se coucha point et alla chercher une grosse pierre qu'il avait choisie tout exprès et de l'eau qu'il avait préparée d'avance. Au milieu de la nuit, il vit la pierre transformée en une belle miche de pain, et son eau en cidre. Il mangea de bon appétit et but du cidre en proportion; mais, quand son repas fut terminé, il ressentit de grandes douleurs; le pain était redevenu pierre, le cidre n'était plus que de l'eau, et l'homme mourut.

(Conté, en 1881, par J.-M. Comault, du Gouray.)

Le jour de Pâques, les pierres de Crokélien, commune du Gouray, se dérangent pour laisser à découvert, pendant quelques instants seulement, une barrique d'argent qu'elles recouvrent.

Cf. sur ce trésor mes *Traditions et superstitions*, t. Ier, p. 43.

Au Croisic, le jour de la Quasimodo, on casse les pots.

(Ogée, art. *Croisic*.)

Je n'ai point eu connaissance de cette coutume dans les pays que j'ai explorés; mais, à Pontaven (Finistère), j'ai vu les enfants casser les pots ce jour-là.

De Pâques à la Pentecoûte,
Le dessert est une croûte. (D.)

— Il est comme l'Ascension, i' ne hausse ni ne baisse. (P.)

— A l'Ascension, on laisse le veau, on prend le mouton.

D'après Habasque, qui cite ce proverbe, t. II, p. 197, il ferait allusion à la coutume des bouchers, qui ne débitent guère de viande de mouton que lorsque l'hiver est passé.

Les Rogations. — Le temps qu'il fait pendant les trois jours des Rogations pronostique celui que l'on aura pour ramasser les récoltes : le lundi est pour la *fandson,* le mardi pour la moisson, et le mercredi pour les vendanges, ainsi que pour les pommes. (E.) On dit en proverbe :

Queue Rogâson,
Queue fanâson. (E.)

Si on veut que le beurre porte médecine, il faut tirer les vaches tous les deux matins des Rogations, avant le lever du soleil, et aller à la messe. Le troisième jour, on doit riboter son lait avant le lever du soleil, tirer son beurre et le préparer, et aller à la messe. Par ce moyen, on obtient du beurre qui porte médecine. (P.)

On assure qu'il pleut toujours le lundi de la Pentecôte. Toutes les fois qu'on chante à l'église le *Veni Creator,* la semaine est pluvieuse. (E.)

La Pentecôte. — C'est le jour de la Pentecôte et le lundi suivant que commencent véritablement en Haute-Bretagne les assemblées et

les pèlerinages. Le plus important peut-être de tous, celui de Saint-Mathurin de Moncontour, a lieu surtout à cette époque. On y vient de fort loin, du pays gallo et de la Basse-Bretagne, pour implorer le grand saint Mathurin. Pour beaucoup, c'est le plus grand saint du Paradis. On raconte même qu'il aurait pu être le bon Dieu s'il avait voulu. On lui proposa la place, mais il refusa parce qu'il trouvait qu'elle lui aurait donné trop d'embarras.

La même légende est populaire en Basse-Bretagne. (Cf. Lusel, *Légendes chrétiennes*, t. Ier, p. 2.)

Les pèlerins amenaient autrefois des bœufs, qu'on offrait à saint Mathurin, et certains faisaient sur les genoux le tour de l'église. Maintenant, les pèlerins se contentent de dire des prières et d'embrasser la plaque de verre enchâssée dans le front d'un buste d'argent qui recouvre un fragment du chef de saint Mathurin.

On raconte que le buste de saint Mathurin, pas celui d'argent, mais un plus ancien, qui était en bronze, a été plusieurs fois enlevé par des pèlerins désireux de posséder chez eux un saint si puissant; mais, comme il ne se plaisait que dans son église de Moncontour, il y revenait tout seul ou forçait les gens à l'y rapporter.

Il y a, en Haute-Bretagne même, nombre de légendes sur les statues qui reviennent d'elles-mêmes à leur demeure pré-

férée. (Cf. mes *Traditions et superstitions*, t. Ier, p. 324.) C'est une croyance qui est populaire en beaucoup d'autres pays.

Les pèlerins qui vont à Saint-Mathurin en rapportent une image en plomb qui représente une tête assez grossière sur un buste sans bras, serré à la taille et couvert de boutons séparés par des traits en saillie. C'est un moule ancien qui sert à la couler. Il s'en vend bien des milliers; les fidèles, en revenant, en portent à leurs chapeaux ou sur leurs vêtements; elles sont attachées avec des rubans et des cocardes, ornées parfois de fleurs artificielles. Cette image préserve ceux qui la portent des chiens enragés, des v'lins (serpents) et de toutes sortes de maux.

La Trinité. — Jadis, à la Trinité, d'après un ancien usage que est depuis peu tombé en désuétude, les fermiers apportaient à leur propriétaire une motte de beurre et des caillebotes; et, ce jour-là, il les invitait à s'asseoir à sa table. (D.)

A la Trinité, on dit :

Ma grand'mère vien'ra tantôt,
Qui m' f'ra des caillibotes;
Ma grand'mère vien'ra tantôt,
Qui m' f'ra du bon fricot. (D.)

La Fête-Dieu. — La Fête-Dieu se nomme le *Sac'* ou *Sacre*.

La Fête-Dieu est très solennellement fêtée en Haute-Bretagne; sur le passage de la procession, on tend des draps de lit ornés de fleurs, et le sol est jonché de glaïeuls.

Je ne crois pas qu'il y ait actuellement des cérémonies singulières; mais en voici une qui a disparu seulement dans la première moitié de ce siècle :

« A Morieux, lors des processions, les petits enfants de la paroisse se plaçaient devant le Saint Sacrement et soufflaient de toute la force de leurs poumons dans des sifflets de plomb ou de bois. Ces musiciens d'une nouvelle espèce faisaient entendre les sons les plus discordants; mais c'était l'usage, et personne n'en était troublé. »

(B. Jollivet, t. Ier, p. 161.)

§ IV. — LES JEUX ET DIVERTISSEMENTS PUBLICS

Avant la Révolution, il y avait en Haute-Bretagne un assez grand nombre de fêtes publiques civiles; depuis, celles qui avaient un caractère féodal ont disparu en même temps que les droits

féodaux, et d'autres, telles que le tir à l'arc ou à l'arbalète, sont tombées en désuétude. Actuellement, un petit nombre seulement ont résisté à ces causes et à la guerre que le clergé leur a faite pendant une moitié de siècle. Voici quelques-unes de celles qui ont survécu :

Les feux de joie sont relativement rares sur la côte et dans les environs de Rennes; il n'y en a guère qu'à la Saint-Jean, et encore cet usage est en beaucoup de lieux tombé en désuétude, ou à la Saint-Pierre; mais, dans la partie de la Haute-Bretagne voisine du Mené, ils sont assez fréquents, et nombre de bourgs en ont deux par an, sans compter celui de la Saint-Jean qui est souvent allumé par un groupe de villageois sur un tertre ou près d'une ancienne chapelle consacrée à Saint-Jean.

Il y en a un au moment de la fête paroissiale, et le clergé vient l'allumer processionnellement; le jaillissement de la flamme est salué par des coups de fusil. C'est une cérémonie moitié profane, moitié religieuse, qui ne brille pas toujours par le recueillement.

Les tisons des fouées faites en l'honneur des saints ou des saintes préservent de la foudre. Beaucoup de personnes en ramassent. (P.)

Depuis quelques années, il est aussi d'usage, en un assez grand nombre de communes de cette

région, d'allumer un feu de joie le 14 juillet ou le dimanche le plus rapproché de la fête de la République.

Il y a en Haute-Bretagne un jeu qui se nomme *écaisser* (déchirer) la grenouille. Il a été décrit dans un conte de Paul Féval intitulé : *La Grenouille*. « La grenouille est un morceau de bois; elle doit être bonne et ronde, et *franche* (polie), et telle que deux honnêtes gars puissent la tenir sans se faire mal... Deux gars sortent des rangs. Ils se placent en face l'un de l'autre et se frappent trois coups dans la main. C'est le signal... Les deux gars saisissent la *grenouille* du mieux qu'ils peuvent, et tout aussitôt sous chacun d'eux se place une sorte de cariatide humaine qui fait office de poteau. Les deux gars, soutenus par ces piédestaux animés, prennent une position horizontale à quatre pieds du sol. En même temps, les paroisses rivales s'attellent littéralement aux jambes des champions et tirent de tout leur cœur. Les deux gars tiennent toujours la grenouille. Quand le gigantesque attelage qui tire sur leurs jarrets fait un peu relâche, ils essaient de tourner la barre et de se l'arracher mutuellement. L'un des gars attelés aux tibias du champion de Cesson a glissé. Le contre-coup de sa chute a fait glisser son voisin; de proche en proche, tout le monde glisse et tombe... On se relève, et l'on

recommence à tirer, car les deux gars n'ont pas lâché prise. Tous deux sont tombés à plat ventre, tandis que leurs tenants sont tombés sur le dos; mais leurs mains sont rivées à la grenouille... Il s'agit de l'honneur de la paroisse. Les articulations craquent; on tire toujours... »

(*Contes bretons*, pages 149, 155, 158.)

« Les amateurs de joutes, à Saint-Malo, la plupart brevetés *coquetiers*, élèvent avec un soin minutieux des coqs des races réputées les meilleures. Il y a des coqs dont les victoires sont vantées, dont la race est ancienne, dont la généalogie est conservée. La race du *coq crâne* est célèbre.

« A certaines époques de l'année, les coquetiers avec leurs coqs se réunissent dans un parc; un jury est formé des plus anciens coquetiers; les deux coqs qui doivent combattre sont examinés, et les paris sont ouverts. Ensuite, on lâche les combattants, bien écrêtés, armés d'éperons d'acier, les plumes des ailes et du cou coupées. La lutte n'est pas longue; bientôt l'un des combattants succombe, forcé par son rival, qui reste souvent étendu, ne pouvant retirer son éperon. C'est alors que l'on crie de toutes parts : « *Il zine! Il zine!* »

« Quelques instants avant la joute, on fait avaler aux coqs des liqueurs enivrantes.

« Le jour de la fête des écoliers, dans les petites écoles de campagne, le jeudi qui précède le carême, chaque enfant porte à l'école, avec le morceau de lard qu'il doit fournir au banquet, son coq pour le faire se battre, avec l'éperon naturel, avec ceux de ses camarades. L'enfant dont le coq a remporté le plus de victoires est proclamé roi de la joûte et du banquet qui le suit. »

(Verger, *Archives curieuses de la ville de Nantes*, 1838 ; cité dans Rolland, t. VI.)

Le jeu des combats de coqs existe toujours à Saint-Malo ; il a surtout lieu le lundi de Pâques ; voici quelques détails sur les combats de coqs que les écoliers faisaient jadis :

« Quelques jours avant l'époque du carnaval, le coq élevé par chaque enfant pour prendre part à la joute était entouré des soins les plus minutieux, recevant une nourriture échauffante, telle que du chènevis, etc., et pour boisson quelques cuillerées d'alcool.

« Le jour de mardi gras arrivé, les enfants, vêtus comme aux jours de fêtes, portant chacun le coq sur lequel ils fondaient les plus belles espérances, se rendaient sur le lieu du combat. C'était habituellement dans la cour de l'école.

« Les parents formaient la haie, et deux coqs tirés au sort étaient lancés dans l'arène. Immé-

diatement la lutte s'engageait et ne finissait que par la mort ou la fuite de l'un des combattants. Un autre coq était alors lancé, et le vainqueur de tout à l'heure recommençait la lutte.

« La même scène recommençait ainsi jusqu'à ce que tous les coqs eussent pris part au combat.

« Le coq qui avait fait le plus grand nombre de victimes était le vainqueur, et immédiatement son heureux propriétaire était proclamé roi par toute l'assemblée.

« On improvisait alors un trône sur une civière, et les quatre plus forts le promenaient en triomphe dans les principales rues de la commune en poussant des hourras.

« Après cette promenade triomphale, on allait festoyer dans un repas où chacun avait contribué suivant ses moyens. Les uns apportaient de la charcuterie, des volailles, des œufs, etc., les autres, du cidre, du vin, du café.

« On riait, on s'amusait, et chacun se promettait bien de recommencer l'année suivante.

« Voilà pour les garçons. Mais les petites filles avaient bien aussi leur joute. Celle-ci consistait à casser le plus d'œufs possible avec le même œuf, en conservant ce dernier intact.

« Les œufs apportés pour ces enfants, et qui s'élevaient souvent à un chiffre considérable, étaient répartis proportionnellement entre toutes, et celle

qui cassait le plus d'œufs avec le même œuf était proclamée reine et recevait une véritable ovation. Il y en avait, paraît-il, de très habiles, et j'ai ouï dire que les plus fortes dépassaient leur douzaine.

« Toutes ces petites fêtes ont disparu, du moins à Saint-Lunaire. »

(*Le vieux Corsaire*, 2 mai 1883.)

La Courrerie de coqs est une sorte de jeu en usage aux environs de Rennes. On plante dans la terre un piquet surmonté d'un papier; on bande les yeux aux joueurs, qui, chacun à son tour, armés d'une faux, sont placés à quelque distance du but. Celui qui parvient à faucher le piquet reçoit comme récompense un animal, soit un lapin, soit plus généralement un coq. Ce jeu s'appelle aussi « faucherie de coqs ».

On compte les pas, et on en donne le chiffre à ceux qui veulent concourir.

A Saint-Malo, d'après Verger, *Archives curieuses de la ville de Nantes,* on pratiquait le jeu du tire-jars. Il est tombé depuis en désuétude.

« Un jars est suspendu par les pattes à un arbre, dans une avenue bordée de nombreux spectateurs. Des hommes à cheval sont rangés sur une file. Après avoir tiré au sort, à un signal donné, ils partent tour à tour, passant au galop sous

l'arbre où est suspendu le jars, dont on doit arracher la tête avec la main, sans quitter la selle. Le vainqueur est proclamé roi; il choisit une reine dans l'assemblée. Chaque cavalier prend une dame en trousse, et la cavalcade joyeuse et bruyante se rend à un banquet préparé à l'avance. »

Dans les pays que je connais, le jeu de la soule a disparu; mais il n'y a pas plus de trente ans qu'on le pratiquait encore, avec moins d'acharnement qu'en Basse-Bretagne, à Saint-Glen, canton de Moncontour, et dans les communes voisines; on l'a fait cesser, il y a trente ans environ, parce que c'était une occasion de querelles.

Il a été jadis très populaire en Haute-Bretagne, ainsi que le constatent de nombreux documents; toutefois, il résulte de la plupart d'entre eux que, même avant la Révolution, on l'avait fait cesser en beaucoup d'endroits.

« Jadis, à Saint-Perreux, le dernier marié de l'année, à son défaut celui de l'année précédente, devait fournir à Noël une *soule* ou boule de bois que deux partis se disputaient l'honneur d'amener au but fixé. Cette coutume a cessé en 1680. »

Ogée.

Il y a des jeunes gens, parfois même des hommes mariés, qui vont aux pèlerinages ou aux assemblées exprès pour se battre avec ceux d'une commune voisine. (P.) C'est généralement à

propos des sobriquets que les gens d'un pays adressent à leurs voisins que les batailles ont lieu. Il y en a eu plusieurs qui ont entraîné mort d'homme. Actuellement, bien que l'usage de blasonner ses voisins existe encore, ces coutumes barbares ont une tendance à disparaître.

CHAPITRE III

LA MAISON

§ I. — LA CONSTRUCTION ET LA BÉNÉDICTION

AUTREFOIS, on plaçait des pierres à tonnerre dans les fondations des maisons; j'en ai cité quelques exemples, t. Ier, p. 56, de mes *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne;* les plus récents remontaient au XVIIe siècle. Actuellement, cet usage semble complètement abandonné; du moins, je n'ai recueilli aucun fait prouvant son emploi à l'époque actuelle.

Quand on pose la première pierre, on frappe dessus; s'il y a dans la maison une jeune fille, c'est elle qui vient donner le premier coup de marteau. Elle apporte une *pichetée* de cidre et tous les maçons l'embrassent. (D.)

C'est ordinairement un enfant qu'on monte sur la charpente, quand elle est levée, pour y placer un bouquet orné de rubans; depuis quelques années, en certains cas, surtout s'il s'agit d'une construction importante, on y ajoute des drapeaux.

Le soir, on mange un coq, et à défaut d'un coq, une poule. (E.)

A la Neuville-Chant-d'Oisel, on sacrifiait jadis un coq pour consacrer l'édifice (cf. Baudry, *Mélusine*, t. I, col. 12). Cette coutume existe aussi dans l'Allier, *Mél.* (col. 72).

Ailleurs, on mange une tête de veau. Le repas a lieu le soir, et l'on y invite les charpentiers, les parents et les amis les plus proches. (D.)

Pour avoir de la chance dans une maison neuve, il faut tuer un coq et l'encaver au milieu de la place. (P.)

Sur le faîte de beaucoup d'anciennes maisons de la Haute-Bretagne, châteaux, maisons bourgeoises ou fermes, on plaçait à l'endroit où maintenant on met des boules de plomb ou de zinc des figures en terre vernissée. On en mettait aussi à terminer le haut des galeries ou des mansardes. Ces figurines sont appelées par les paysans des « petits monsieurs » ou des « Frédérics ». Ce nom, plus usité dans les villes, vient de ce que beaucoup représentent Frédéric-le-Grand à cheval.

La plupart de ces personnages étaient fabriqués à la Poterie, près Lamballe, où, dès 1500, on

trouve un Le Bourdin, potier. Cette famille en a fait pendant longtemps; depuis quelques années, cette fabrication a recommencé; mais les types actuels, qui figurent des coqs ou des gendarmes à cheval, sont d'un modelé lourd et grossier. Parmi les anciens, il y en avait de très intéressants.

Avant d'aller habiter les maisons, on les fait bénir; on prétend que le diable vient dans celles qui n'ont pas été aspergées d'eau bénite par un prêtre, et que le maître serait exposé à être emporté par lui. (E.) Dans les maisons non bénies, on *oit* toujours, c'est-à-dire qu'on y entend des bruits étranges et inexplicables. (D.)

Quand quelqu'un quitte la maison pour se rendre à un lieu où il n'est jamais allé, ou pour faire un ouvrage qu'il n'a pas l'habitude de faire, on trace une croix sur la porte pour lui porter bonheur. (P.) On fait aussi une croix dans l'*hu* pour marquer qu'on est étonné de ce qu'un certain individu a fait. (D.)

PROVERBES

Poule qui chante le coq
Et coq qui pond,
C'est le diable dans la maison.

Pour faire une bonne maison,
Il ne faut ni prêtres, ni moines,
Ni pigeons.

Maison chétive est
Où la poule chante
Et le coq se tait. (D.)

(C'est-à-dire où la femme commande.)

Belle fille, pain frais et bois vert,
Mettent une maison à d'sert.

§ II. — L'AMÉNAGEMENT

La plupart des maisons ont leur façade au midi, et généralement l'aire est placée au levant. Lorsqu'il y a un courtil derrière, une porte ouvre vers le nord; mais il est rare que l'on fasse de ce côté d'autres ouvertures, aussi bien au rez-de-chaussée qu'au grenier.

Les fenêtres sont aussi percées dans la façade; jadis, et on peut le constater par les vieilles maisons qui sont encore debout, c'étaient de véritables meurtrières, qui ne laissaient passer que très peu de jour. L'intérieur n'était éclairé que par la porte, qu'on laissait pour cette raison presque toujours ouverte. Actuellement, dans les petites et dans les moyennes fermes, il n'y a gé-

néralement qu'une fenêtre, mais elle est plus large et plus haute ; on la garnit à l'extérieur de barreaux de fer, précaution contre les voleurs.

La partie de la maison où habitent les gens s'appelle l'*hôté;* on y entre par une porte qui est ordinairement percée tout près du mur qui sépare l'hôté proprement dit du cellier ou de l'écurie; c'est à l'autre extrémité que se trouve la cheminée.

Le seuil se nomme l'*assié de l'hu,* ou le *sié;* (D.) il est généralement élevé au-dessus du sol et forme une sorte de banc, d'où son nom. C'est surtout sur l'assié de l'hu qu'a lieu le repas du soir en été, c'est aussi là qu'on prend le frais; dans les bourgs et les villages, certains *assiés de l'hu* sont des centres de réunion où se disent les contes, et où l'on s'entretient de la chronique locale et des biens de la terre.

L'*hu* ou la porte se compose de l'hu proprement dit, porte pleine qui n'est guère fermée que la nuit ou lorsque tout le monde est absent.

Le *contre-hu* est une demi-porte, haute de 1m 50 environ; elle reste presque toujours fermée, afin d'empêcher les bestiaux de pénétrer dans l'hôté et les enfants d'en sortir.

Autrefois, pour fermer l'hu, il y avait une barre en chêne assez forte qui, pendant le jour, était enfoncée dans un trou carré ménagé dans

l'épaisseur du mur; c'est de là que vient l'expression *barrer* la porte, qui est encore synonyme de fermer.

A une petite distance de l'hu se trouve la *dalle;* elle est généralement placée le long du mur opposé à la cheminée. C'est une sorte d'enfoncement qui a par le haut la forme d'un cintre très surbaissé; il est haut de 2 mètres environ, large de 1m 50, et s'enfonce dans le mur de refend à 30 à 40 centimètres en profondeur. C'est la dalle qui sert d'évier.

Dans le bas sont placés les pots en terre de forme ventrue qui ont en haut une anse et sur le côté une sorte de goulot très court qui sert à verser. Ils se nomment *potoplons, pataplons, buards.* On y met aussi le chaudron. Au-dessus sont les cuillers en bois, les assiettes, les plats, à moins qu'il n'y ait dans la maison un dressoir, et aussi les petits bassins de cuivre, mais on place aussi ceux-ci au-dessus des armoires.

Dans la plupart des fermes, il n'y a au rez-de-chaussée ni carreau ni plancher; la place, — c'est ainsi qu'on appelle le sol du rez-de-chaussée, — est formée de terre qu'on a débarrassée des cailloux qui pouvaient s'y trouver; on l'arrose, parfois on y met de la chaux, ou des balles d'avoine. Mais il faut donner de la consistance à ce sol qui sera souvent arrosé par les eaux ménagères, par-

fois par la pluie. C'est pour avoir un sol dur et uni qu'on fait les *fouleries de place;* sauf que la danse a lieu dans un endroit couvert, cela ressemble aux aires neuves; on y danse au son du violon, le fermier fait circuler des pots de cidre et le nivellement se fait gaiement.

Ici, le clergé est intervenu et a fait son possible pour empêcher les fouleries de place; elles ont lieu tout de même; mais les fermiers qui veulent rester bien avec les prêtres les font la nuit et sans trop de bruit.

Il y a quelque temps, le recteur d'E... entra chez une fermière qui venait de faire sa place; elle était bien nivelée, et il lui demanda comment on avait fait pour la rendre si droite.

— Ah! monsieur le recteur, répondit la bonne femme, qui ne voulait ni mentir ni se compromettre, c'est à force d'aller et de veni'.

Le mur du côté du nord est occupé par les lits et les armoires, mais il y a entre ces meubles et le mur un espace assez grand.

Dans les fermes et dans les petits ménages, les *presses,* — c'est ainsi qu'on nomme les armoires, — sont assez nombreuses; chacun des habitants a pour ainsi dire la sienne propre, où il met son linge, ses hardes, son argent et tout ce qu'il considère comme étant réservé à son usage particulier.

La presse la plus rapprochée du lit du maître est presque toujours celle qui lui est réservée.

Dans les armoires des femmes, le linge et les vêtements sont rangés symétriquement; entre les piles de draps de lit, elles laissent pendre des chapelets et des rubans de noces; le bouquet de mariée et le livre de mariage sont mis en parade dans le devant.

Les lits, qui sont mêlés aux armoires, forment pour ainsi dire avec elles une sorte de boiserie, qui est bien cirée et bien frottée dans les fermes bien tenues. C'est, en général, pendant la grand'-messe ou les vêpres que cet astiquage a lieu. Le lit à gauche du foyer, en entrant, est celui du maître; les vieillards occupent habituellement celui d'en face.

Ces lits se composent d'une façade plus ou moins ornée, percée au milieu d'un trou de 1^{m} 40 à 1^{m} 50 en tous sens; c'est par là qu'on entre dans le lit. Cette ouverture est fermée par des rideaux le plus souvent en cotonnade de couleur. C'est ce qu'on appelle des lits-clos. Il y en a qui ont deux étages, parfois trois, très bas l'un et l'autre. Devant ceux qui n'ont qu'un étage est placée une huche qui sert à y monter et sur laquelle on dépose les vêtements avant de se coucher; c'est sur cette huche qu'on ensevelit les morts.

Les *lits à hussiaux* (petites portes), qui tendent à disparaître, sont fermés par des portes qui glissent sur des rainures. Les hussiaux sont ajourés dans leur partie supérieure, et le quart de cercle qui est vide est orné de barreaux tournés, parfois assez jolis.

Il y a aussi des lits qui n'ont qu'un *hussé;* en ce cas, la partie supérieure ajourée forme un demi-cercle orné de barreaux tournés qui partent d'un ornement central rond.

Ceux de ces lits qui sont anciens ont une ornementation d'un assez bon aspect décoratif; les modernes sont ornés de simples moulures et leurs formes sont plus raides. Il en est de même des armoires; maintenant, ce sont de grandes boîtes massives et carrées, ornées seulement d'une corniche sans créneaux ni dessins, et de quelques moulures sur les vantaux; les pieds sont en forme de « pieds-de-biche » massifs; chaque battant porte deux ferrures de cuivre, longues parfois d'un mètre, découpées et ciselées; c'est dans l'une d'elles qu'est la serrure : plus les cuivres sont longs, plus la maison passe pour être riche.

Les lits-clos, les lits à hussiaux ou à hussé, sont d'un usage plus fréquent dans les Côtes-du-Nord que dans l'Ille-et-Vilaine, au moins dans les environs de Rennes.

Il semblerait qu'en ce pays il y ait eu jadis des

lits moins primitifs. Il n'est pas rare, en effet, de trouver en Ille-et-Vilaine, surtout dans les ménages d'une médiocre aisance, — dans les grandes fermes et dans les bourgs, de même que sur la côte, les lits dits à bateau sont d'un usage commun, — des lits à colonnes tournées en quenouille, qui supportent parfois un baldaquin en étoffe ou en papier peint. Le bois de ces lits est à une petite distance de la terre, et on peut y monter sans avoir besoin d'un banc. La planche de côté, qui est en vue, haute de $0^{m}40$ environ, et ornée de moulures, et de sculptures souvent assez délicates, a une échancrure plus basse de quelques centimètres que le haut du bois; elle est ménagée au milieu et elle est assez large pour qu'un homme puisse s'y asseoir.

Sur le bois des lits-clos, à l'extérieur, est suspendu un bénitier orné d'une branche de laurier des Rameaux, et, au milieu des lits et des armoires, il y a assez fréquemment une niche grossière dans laquelle est une statue de la Vierge.

C'est souvent la femme qui apporte le lit en venant habiter la maison de son mari.

Entre la porte et la fenêtre sont placés, faisant angle droit avec le mur, un lit, une armoire ou un dressoir; si l'espace est grand, ces trois meubles peuvent se trouver réunis, de manière à

former entre eux une sorte de carré, les façades étant tournées du côté du spectateur.

Il y a généralement entre le foyer et la fenêtre un autre lit; c'est celui des bonnes gens. Dans la ruelle, est souvent une petite fenêtre étroite comme une meurtrière et fermée par un carreau. Perpendiculairement à la fenêtre et cachant le bout du lit est placé un buffet, un dressoir ou une armoire, suivant les pays.

Ces buffets n'existent pas dans tous les ménages : dans les Côtes-du-Nord, ils sont généralement de forme assez simple, et composés d'un avant-corps sur lequel est le buffet à panneaux pleins. L'ornementation consiste en moulures ordinaires; seulement, les pieds ont parfois la forme de pieds-de-biche, et le dos est découpé.

En Ille-et-Vilaine, vers Ercé et Betton, j'ai vu des buffets plus ornés. Le haut avait une corniche de forme cintrée, largement sculptée à jour; les panneaux, au lieu d'être pleins, étaient à jour et fermés par un grillage. Sur les montants, sur les panneaux de l'avant-corps, étaient sculptés des ornements qui, d'une manière générale, mais avec plus de sobriété, rappellent l'époque Louis XV. Ils sont pourtant plus modernes, quoique maintenant on ait pour ainsi dire cessé de faire des buffets ornés.

La table sur laquelle on mange est générale-

ment placée de manière à être éclairée par la fenêtre. Elle a aux bouts des tiroirs. En Ille-et-Vilaine, les pieds sont tournés en quenouille, et, au lieu de tiroirs, il y a des coulisses ornées de moulures en losange qu'on fait glisser à l'aide d'un bouton.

De chaque côté de la table sont placés des bancs. Ce sont au reste les sièges les plus usités. Beaucoup de grandes fermes des Côtes-du-Nord ne possèdent pas plus de deux ou trois chaises, grossièrement paillées ou simplement couvertes en bois.

Les cheminées sont vastes et ont de grands manteaux; assez souvent, une sorte de lambrequin en papier peint en fait le tour. Au-dessus est une tablette dont le milieu est habituellement occupé par un petit crucifix en bois noir, avec un Christ en os, d'un travail tout à fait sauvage. A droite et à gauche sont des chandeliers, une lanterne, le fer à repasser et divers ustensiles. Au-dessus sont accrochés un ou plusieurs fusils.

Le foyer proprement dit forme une sorte d'estrade élevée de $0^m 30$ à $0^m 40$ au-dessus de la place. Cette disposition permet à la fermière de fabriquer les galettes sans trop se baisser.

Cette estrade, formée de larges pierres, est flanquée à droite et à gauche de bancs, généralement d'un travail assez grossier. Ces bancs sont

pourtant la place d'honneur. Dire à quelqu'un : « Sourd'ous diqu'au (montez jusqu'au) fouyer, » c'est l'inviter à prendre une place honorable. Des deux bancs le plus honorable est celui qui fait face au jour.

Il ne faut pas vendre le Christ ni les saintes vierges qu'on a chez soi; il vaut mieux les donner. (E.)

Si on tue une abeille dans la maison, toutes les autres quittent la ruche. (D.)

Quand on a un grésillon dans son foyer, il ne faut pas le tuer, car c'est la chance de la maison. (S.-C., E., P.)

On ne doit pas éteindre le feu du foyer, car on chasserait de la maison la Vierge, qui a coutume de venir se chauffer au feu des foyers qui ne sont pas éteints. (D.)

Quand on voit le feu éclater en étincelles, on dit : « Voilà les petites bonnes femmes qui vont au *veillouas* (à la veillée). (E.) — Voilà les petites bonnes femmes qui vont aux noces, ou bien : qui vont danser. » (S.-C.)

Si on voit des étincelles de feu sur le trépied, c'est signe de vent, de pluie ou de froid; on nomme ces étincelles des *gléyous*. (S.-C.)

On dit aux étincelles ou bluettes : « Allez-va ès noces. »

Dans la cheminée, après l'âtre, s'élève une

sorte de murette haute de 0m 04 à 0m 05 et percée au milieu d'un trou carré. C'est là qu'on met la cendre. Sur cette murette est placé le *g'llauné,* dans lequel est fichée la chandelle de *rosine* (résine) qui éclaire la cheminée et même l'hôté, le soir.

C'est autour du foyer qu'ont lieu, pendant l'hiver, les travaux en commun, ceux du moins qui sont exécutés seulement par les gens de la maison.

Dans l'intérieur de la cheminée sont pendus le *galetier* et quelques autres ustensiles, ainsi que le nombril de cochon qui sert à graisser les souliers, les andouilles, la saucisse, etc.

Un assez grand nombre de fermes possèdent des horloges qui sont placées dans de grandes boîtes, parfois, mais rarement, sculptées. Autrefois, il y avait des horloges avec des cadrans émaillés, et un mécanisme qui faisait un moine venir sonner l'Angélus à six heures et à midi; actuellement, ces horloges sont très rares.

Il y a aussi des armoires à un seul battant, qu'on nomme *susbout;* souvent, ce battant était formé d'un devant de coffre qu'on ferrait en porte, sans s'occuper du dessin des panneaux. Habituellement, les susbouts sont relégués avec les vieilles armoires dans une pièce de décharge. Il est malséant de s'asseoir sur la *met* au pain.

Au plafond sont attachées des claies en bois, dont l'une, appelée *perche à pain* (M.), *râté* (D.), sert à l'usage que son nom indique; sur les autres, on met la filasse, les morceaux de vache fumés, etc. Aux poutres on suspend les *bouzzines* de porc, et la *trochée* de pommes qui doit préserver les habitants du mauvais air.

La vaisselle est des plus sommaires; elle se compose d'écuelles et de plats en terre à poterie vernissée, provenant en général de fabriques locales. Il y a aussi des *moques* où l'on verse le cidre, des *briques* pour aller le tirer et des *touques* pour le porter dans les champs. Les verres sont en petit nombre, et on n'en use guère que lorsqu'il vient à la ferme quelque personne de la ville.

Les assiettes servent surtout pour le beurre; il y a quelques années, on en voyait encore qui provenaient des anciennes fabriques et présentaient un certain intérêt artistique; actuellement, elles ont presque toutes disparu, et ont été remplacées par de la faïence blanche de Creil ou par des faïences peintes des fabriques de l'Est.

Il n'est guère de ferme qui n'ait collées au mur quelques images coloriées; bien qu'il y ait eu en Bretagne une fabrique d'imagerie populaire, celle de Pierret, à Rennes, c'est l'imagerie d'Épinal qu'on y voit le plus souvent.

Parmi les images religieuses les plus fréquentes sont *Sainte Anne d'Auray*, la *Vierge de Pontmain*, et d'autres vierges de vocables variés. Parfois, mais plus rarement, des images de saints; c'est le patron de la paroisse, quand c'est un saint connu et réputé puissant, ou bien les saints dont les habitants de la maison portent le nom.

L'imagerie légendaire se mêle à l'imagerie religieuse; le *Juif errant*, *Gargantua*, *Damon et Henriette*, *Joseph et ses frères*, l'*Enfant prodigue*, sont les plus communes. Jadis, on voyait des batailles de l'Empire assez largement traitées, puis sont venues les batailles de Crimée et d'Italie. Depuis 1870, l'imagerie de bataille a moins de succès.

Dans les greniers sont remisés, pendant l'été, les rouets et divers autres ustensiles qu'on descend à l'hiver; c'est là aussi qu'on met les *bers* (berceaux) quand ils ne servent plus, et l'on y suspend sur des cordes le linge sale de la maison, en attendant les trois ou quatre grandes lessives annuelles.

Si l'on a des rats chez soi et qu'on veuille s'en débarrasser, il faut entrer chez un de ses voisins, lui prendre du pain sans qu'il le sache et le donner aux rats; ceux-ci quittent immédiatement la maison pour aller dans celle d'où vient le pain. (P.) Lorsqu'on a pris un rat vivant, il faut le rôtir un peu, puis le lâcher; les autres, en sen-

tant l'odeur de roussi, sont effrayés et ne reviennent plus dans le grenier. (M., E.)

Il y a parfois un ou deux lits dans la pièce à côté de l'hôté qui sert de décharge, de buanderie, etc.; il y en a aussi dans l'écurie aux chevaux : c'est là que couche un des domestiques ou l'un des fils de la maison.

Autrefois, il n'était pas rare de voir une partie de la maison d'habitation occupée par le bétail; actuellement, sauf dans les pays pauvres de la montagne, le bétail a sa demeure distincte, mais elle n'est assez souvent séparée que par une porte de la demeure des gens.

Les étables, les écuries, les *sous* ou refuges à porcs, les hangars, sont établis d'une manière variable autour de l'aire, et ressemblent, à de minimes différences de détails, à ceux des autres provinces.

Les aires, surtout dans l'hiver, ne sont pas toujours propres; on y laisse pourrir de la paille, dans le jus des amas de fumier que la pluie lave.

Les alentours des maisons sont aussi d'une propreté douteuse; sauf en Ille-et-Vilaine, les cabinets d'aisances, qu'on nomme *chiottes,* n'étant point d'un usage général, le premier endroit venu, pourvu qu'il ne soit pas trop en vue, en tient lieu.

Généralement, les *chiottes* sont établies dans un angle de fossé, et se composent d'un trou sur le-

quel est étendue une barre de bois pour appuyer le dos.

Lorsqu'une aire est neuve et qu'on veut la rendre solide, on convoque ses voisins pour la *piler*.

Les *pileries d'aires* ont lieu après la journée faite, et elles se prolongent jusque vers minuit. Celui qui a une aire neuve fait venir un violon, et toute la jeunesse se réunit pour danser. Le fermier fait de temps en temps circuler des pichets de cidre. (D.)

Sur les aires neuves, cf. *Galerie bretonne*.

§ III. — LES ÉTABLES ET LA BASSE-COUR

Le produit de la basse-cour est pour les filles du fermier; il sert à leur habillement et à leurs autres dépenses. Une partie du beurre est laissée à la fermière pour l'entretien de la maison. (E.)

Ailleurs, quand il y a plusieurs filles, chacune a en propre un certain nombre de poulets. (P.)

On met du sel sur les litières neuves pour chasser les v'lins (reptiles), qui ne peuvent souffrir le sel. (E.) A Penguilly, on met du *seù* ou

haut-bouée (sureau) sur le sol et à tous les coins de l'étable pour obtenir la même chose.

Quand on cogne un *palet* (pieu), on met du sel dans le trou pour chasser les mauvaises bêtes. (D.)

En plusieurs pays de l'Ille-et-Vilaine, on met un bouc dans les étables à vaches et dans les écuries. On prétend qu'il les assainit en prenant pour lui le mauvais air. (E.)

Parfois, si une vache ne donne plus de lait, c'est qu'elle a été mise à l'étable « dans une maison bénite ». (Plouër.)

Une croyance analogue existe en Franche-Comté (cf. *Mél.*, t. I, col. 371).

On cloue les chats-huants à la porte des granges pour détourner les maléfices.

Cf. Rolland, p. 43.

§ IV. — USTENSILES — CROYANCES ET PRÉJUGÉS

Les couteaux coupent l'amitié; pour détourner le mauvais sort, quand on reçoit un couteau de quelqu'un, on lui donne une pièce de monnaie : comme cela, le couteau n'est pas « donné ».

Lorsqu'un jeune homme et une jeune fille se

font la cour, si l'un d'eux prête son couteau à l'autre et que celui-ci coupe quelque chose avec, celui qui l'a prêté dit : « Tu as coupé l'amitié. » (S.-C., P.)

On ne doit pas mettre les couteaux en croix.

Pour savoir si telle ou telle chose arrivera, par exemple quel sera le premier de la compagnie à mourir, on fait tourner les couteaux; la lame donne la réponse. (D.)

Si l'on s'assied sur le siège encore chaud qu'une personne vient de quitter, on sait ce qu'elle pense.

Un miroir qui se casse présage un malheur.

Si on porte un trépied à la forge pour le raccommoder, il ne faut pas le rapporter sur son épaule, il faut le traîner; si on négligeait cette précaution, on serait exposé à mourir. (S.-C.)

Quand le trépied a les pattes en haut, on dit que le diable est dans la maison ; il faut se hâter de le retourner.

Si une fille laisse le trépied sur le feu quand il ne sert plus, son mariage sera retardé de sept ans. (P.)

Quand on casse un objet, le matin, on en casse trois avant que le jour soit fini.

De peur d'être ensorcelées, les filles disent aux garçons de boire avant elles en ces termes :

Bois le premier,
Pour voir ta civilité.

Bois le premier,
J'saurai tes secrets. (D.)

On entame le pain avec un signe de croix, afin qu'il ne s'en aille pas trop vite. (P.)

On fait avec le couteau une croix sur le pain et on se signe. (D.)

Il ne faut jamais poser le pain à l'envers. (D.)

Les nids d'hirondelles ne se dénichent point.

L'hirondelle est la chance des maisons.

Cf. Souché (Poitou), *Croy.*, p. 27 ; Laisnel de la Salle (Berry), t. II, p. 263 ; Monnier, p. 156.

Les belettes portent bonheur dans les maisons.

Cette superstition, déjà constatée par Habasque, t. I, p. 304, existe aussi en Poitou (cf. Souché, *Croy.*, p. 3) ; l'antiquité la connaissait aussi (cf. Plaute cité par Gubernatis, t. II, p. 54).

En Basse-Bretagne, au contraire (cf. *Galerie bretonne*, t. II, p. 156), le regard de la belette porte malheur.

Voici un moyen d'arrêter les progrès du feu. Un prêtre jette dans le foyer de l'incendie des hardes sacrées; mais il y a une condition *sine qua non* assez intéressante : il faut que le prêtre soit forcé d'accomplir ce sacrilège par une force indépendante de sa volonté.

D'après A.-S. Morin, p. 217, en Eure-et-Loir existe la croyance que les prêtres peuvent, au moyen de certains mots, éteindre les incendies.

Le lait de vache noire passe pour avoir la vertu d'éteindre les incendies. (E.)

Croyance analogue dans les Vosges (cf. *Mél.*, col. 502).

Quand une maison appartenant à des gens peu aisés a été incendiée, l'homme ou la femme vont quêter pour « la fortune du feu ». On leur donne de l'argent et surtout des dons en nature. C'est un usage qui tend à disparaître.

Il y a maintes personnes qui ne veulent pas qu'on fasse de croix sur leurs portes et défendent qu'on mette des instruments, n'importe que ce soit, dans cette forme, car, dit-on, ça occasionne la mort de quelqu'un. (P.)

§ V. — LES VEILLÉES

Le *Veillouas,* ou *oueillas,* est une réunion où l'on se divertit en jouant à divers jeux, tels que le foutéau, à cache-cuter, au bâton, etc.

Certaines veillées ont lieu dans les étables, parce qu'il y fait chaud ; on y fait une belle litière de paille blanche, et l'on s'assied tout autour du *piquouau* fiché en terre qui supporte la chandelle de résine. Parfois, tout un village se réunit ainsi.

Les vaches assistent à la veillée couchées le long des murs; quand on danse, elles se rangent du mieux qu'elles peuvent. (D.)

Les filanderies, qu'on appelle aussi fileries, ont lieu aussi en hiver. Ceux qui voulaient y aller portaient chacun un *éché* ou écheveau à filer; on y filait généralement à la quenouille, et parfois trente ou quarante personnes se trouvaient réunies; il n'y avait pas jadis de semaine où il n'y eût quelque filanderie. On y chantait, on y disait des contes, on y dansait surtout, quand l'ouvrage était fini. (E.)

Aux fileries, quand les fileuses rapportent l'ouvrage, le soir, elles restent à s'amuser. (P.)

Le *Filouas,* c'est la réunion du soir où on filouase, c'est-à-dire où on file, à la quenouille ou au rouet. Celui qui avait une bonne amie venait lui tourner son rouet. On y racontait des contes, on disait des devinailles, on chantait des chansons. (D.)

Voici une très vieille chanson que les filandières chantaient aux veillées en suivant la cadence de leurs rouets.

Au beau clair de la lune
J'allais me promener;
Je croyais voir ma maîtresse en figure,
Mais ce n'était que le beau clair de lune.

Rossignolet sauvage,
Messager des amants,
Va-t-en zy va
Lui porter une lettre à celle-là
Que mon joli cœur aime.

Roussin prit sa volée,
Au joli bois s'en va.
S'en est allé de bocage en bocage,
Il l'a trouvée
A l'ombre du feuillage.

Que le bonjour, la belle,
Bonjour vous soit donné.
De votre amant,
J'apporte des nouvelles
Si vous l'aimez autant
Comme il vous aime.

De l'aimer comme il m'aime,
Cela ne se peut pas.
Il a toujours en sa jolie croyance,
De m'emmener dans son pays de France.

Dans son beau pays de France,
Non, non, je n'irai pas;
Je n'aurais là
Ni germains, ni germaines,
A qui conter mes douleurs et mes peines.

Si fait, si fait, la belle,
Y a des parents assez;
Vous trouverez des germains, des germaines,
A qui conter vos douleurs et vos peines.

(Environs de Loudéac.)

Voici ce qui a lieu à la *cuiserie* ou *cuirie de pommé*. Après le travail de la journée, les gens de la ferme se réunissent pour peler les pommes et en ôter les pépins et leur enveloppe. Quand cette opération, qui dure une ou deux soirées, est terminée, on met les pommes à cuire dans de grands bassins de cuivre, on les arrose de cidre doux de temps en temps et chacun à son tour vient remuer le contenu du bassin au moyen d'un long morceau de bois.

Les cuiseries de pommé, où les voisins sont invités, sont l'occasion de réjouissances et de jeux qui se prolongent bien avant dans la nuit. Elles ont lieu en général le samedi, parce que les gens qui y ont assisté peuvent se reposer le dimanche.

Ce pommé est une sorte de confiture que les fermiers et leurs gens étendent sur le pain au lieu de beurre pendant l'hiver; le goût en est très agréable. (E.)

Pour les arracheries de lin, on se réunit en grand nombre, car c'est une partie de plaisir, et l'on n'est point payé. On arrache le lin, on l'*égrouge* pour en faire sortir la graine, puis on le met à rouir. Quand l'ouvrage est terminé, le fermier donne à manger et à boire à ceux qui l'ont aidé, et il fait venir un violon; alors on se met à danser tout le reste du jour. (D.)

Aux *Brâries* (réunion où l'on broie le chanvre),

la compagnie n'est pas très nombreuse; elle se compose, en général, de sept ou huit filles au plus. Chacune apporte sa *brâ* elle-même; mais c'est presque un déshonneur pour celle qui est obligée de la remporter toute seule; aussi, les jours qui précèdent la brârie, les filles ont soin d'inviter leurs galants à venir remporter la brâ. Le galant met l'instrument sur son épaule, et il l'emporte; mais souvent, lorsqu'il arrive à un échalier, il la pose dessus, et se met à causer avec sa bonne amie. (D.)

A toutes les *ètrârie*s (c'est ainsi qu'on nomme les réunions un peu nombreuses de travailleurs ou de travailleuses), on donne un bouquet à la première rendue. (P.)

Aux *Pèsseleries,* où l'on arrange le chanvre, quand la besogne est terminée, les garçons vont chercher la *frome* et le *pèssé* des jeunes filles; on danse avant de s'en aller.

Parfois, les garçons vont cogner les *pèssellouères;* ils se réunissent deux ou trois, et, avec un bâton, frappent sur le haut du pèssé, puis ils offrent du tabac à la *pèssellouère;* pendant ce temps-là, l'autre garçon les embrasse toutes. (P.)

Les *èrusseries de chanvre* se terminent par des danses, des chansons, des contes. Elles se font parfois en plein air, à la *claire,* c'est-à-dire à la clarté de la lune. (E.)

Jeux à la maison.

Deux personnes sont assises par terre pied à pied, et elles saisissent un bâton; il faut que l'un des joueurs enlève son partenaire sans pour cela cesser d'être assis. C'est le jeu du court-bâton. (P., D.)

On se place dos à dos, les bras passés les uns dans les autres, et on dit :

— Je vends l'avoine (en soulevant).

— Je la rachète (l'autre soulève).

— Dans n'un bissa'.

— Le cu à plat.

A ce moment, il faut que les joueurs tombent par terre et se relèvent sans cesser d'être dos à dos et pris par les mains. (D.)

On allume une paille de glé (glui), et l'on dit en faisant tourner la paille enflammée :

— Achète moricaud.

— Combien?

— Cinq sous, s'i' les vaut.

— Et s'i' n' les vaut pas?

— Tu en rabattras.

— Et s'i' meurt?

— On l' chargera comme un bœu'.

Si le feu meurt avant qu'il soit acheté, on dit : « Chargé comme un bœu' ». Si le feu n'est pas

éteint, c'est celui qui le faisait manœuvrer qui est pris. On le charge de tout ce qu'on trouve dans la maison, et, pour être déchargé, il faut qu'il dise avec qui il se mariera. On joue à ce jeu dangereux dans les étables. (D.)

Deux chaises sont placées dos à dos; il faut se placer la tête sur l'une d'elles et s'asseoir sur l'autre sans se laisser tomber.

On pique aussi dans la place une épingle à piécette; pour réussir à ce jeu, il faut se coucher sur le dos, et avec la bouche, sans se relever, ramasser l'épingle.

Pour *tuer la chandelle,* on se met à marcher sur les mains, les pieds étant suspendus à une corde attachée au plafond; il faut ainsi arriver au foyer et éteindre, en soufflant avec la bouche, la chandelle de résine. (P.)

On met un trépied dans la place, et à une petite distance on jette un sou; celui qui peut, les deux pieds sur le trépied, attraper le sou avec les dents, est réputé adroit. (P.)

On joue aussi à saisir un bâton avec les deux mains, le bout reposant à terre, et à passer la tête entre les mains et le bâton. (P., D.)

Deux hommes prennent un morceau de bois assez fort, qu'ils placent sur leur épaule et retiennent solidement; un autre homme, — il faut qu'il soit leste et solide, — saute sur ce bois, et

passant les pouces dans la *parceinte* de son pantalon et appuyant les autres doigs sur son ventre, il se met à tourner autour du bâton, comme on fait au trapèze. Cela s'appelle *rôti' la ouèe* (rôtir l'oie). (P.)

Le jeu de *fare-fare* se passe ainsi qu'il suit :

Les hommes sont assis sur les maies placées devant les lits ; l'un d'eux corde bien dur un mouchoir et le passe à ses voisins, qui ont tous les mains derrière le dos. Lorsque celui qui est dessous et qui est seul au milieu de la place s'y attend le moins, il reçoit sur les épaules ou sur le dos un coup de mouchoir bien appliqué ; mais, dès que le mouchoir a frappé, on se hâte de le faire filer de main en main par derrière le dos ; car si celui qui est dessous pouvait l'attraper, celui auquel il l'aurait pris irait le remplacer. (P.)

On demandait aux nouveaux venus :

— Sais-tu comment on mène le crapaud à son *pertus* (trou) ?

— Non.

— Monte sur mon dos.

Quand le garçon était monté sur le dos de celui qui devait lui enseigner le jeu, celui-ci se mettait à quatre pattes et disait à l'autre de tâcher d'allonger aussi ses mains, et d'appuyer sur la terre pour le soulager. Un troisième garçon

avait embrené un bâton et le passait entre les jambes de celui qui faisait le crapaud. Le naïf qui était sur son dos n'apercevait pas le bâton embrené ; il mettait la main dessus, et les autres se moquaient de lui en se bouchant le nez.

Un autre jeu consistait « à sarcler la *porée* (poireau) ». Pour cela, il fallait être trois. Celui du milieu était attaché avec un mouchoir à la jambe de chacun de ses voisins. D'autres venaient chatouiller ceux-ci, qui s'écartaient, et faisaient faire à leur compagnon le grand écart. On faisait surtout ces tours aux gens pas trop fins.

Le plus souvent on « pilait la vache ». Piler la vache, c'est danser dans l'étable. Quand le *filouas* était nombreux, on invitait un joueur de violon, et, la tâche de chacun accomplie, on faisait sortir les vaches de leur étable, on les attachait autour, et on dansait sur le fumier. Les filles avaient soin de tirer au tonneau une dame-jeanne remplie de cidre, qu'on faisait circuler à la ronde. Parfois, la danse durait jusqu'à trois heures le matin. (D.)

Faire danser la « jument maigre », c'est mettre entre les jambes d'une fille un bois qui est tenu à chaque bout par un homme, et sur lequel on secoue la fille.

Après chaque danse, on s'embrasse.

Voici une chanson qui accompagne une sorte de danse, où les danseurs et danseuses font les

gestes indiqués par les paroles. Cette danse a lieu aux champs, aux veillées, partout où l'on a envie de danser, mais où il n'y a pas de violon ou de vielle. Les danseurs sont deux par deux :

Quand mon père
Semait son aveine,
Il la semait
Comme ci, comme ça.

(*Tout le monde fait le geste de semer.*)

Et puis se reposait,
Comme ça.

(*A ce dernier mot, chacun se redresse et reste immobile, les bras croisés.*)

Frappons du pied,
Frappons d'la main.
Un tour de main
A son voisin.

(*Le danseur, après avoir frappé des pieds, battu des mains, prend sa danseuse et la fait tourner.*)

Quand mon père
Hoûtait son aveine,
Il la hoûtait
Comme ci, comme ça.
Et puis se reposait
Comme ça.

Frappons du pied, etc.

Quand mon père
Serclait son aveine.
Il la serclait, etc.

Quand mon père
Sciait son avoine,
Il la sciait, etc.

Quand mon père
Enjav'lait son aveine,
Il l'enjav'lait, etc.

Quand mon père
Emportait son aveine,
Il l'emportait, etc.

Quand mon père
Battait son aveine,
Il la battait, etc.

Quand mon père
Ventait son aveine,
Il la ventait, etc.

Il y a aussi une sorte de chanson didactique où l'on décrit la façon dont se fait l'habit ; au refrain, on doit tomber assis par terre comme les couturiers.

Les lessives.

Il ne faut pas la faire pendant la semaine sainte, ni dans les Avents ; cela porte malheur. (E.)

Si on a des malades dans la maison et qu'on fasse la buée, ils sont exposés à mourir. (L.)

Il ne faut point semer la cendre sur les foyers, si on veut avoir beau temps pour la buée. (S.)

Si l'on fait la lessive le Vendredi-Saint, on lave son suaire. (S., C.)

Quand Gribouille mène la buée,
On n'la sèche pas sans plée (pluie). (P.)

Les lessives de nuit ont lieu dehors, dans la belle saison ; on choisit, en général, une nuit où il fait clair de lune. Les jeunes gens y viennent de loin, surtout quand il y a de belles filles aux environs.

Ce sont les bonnes femmes qui s'occupent du cuvier et de la poêle où bout l'eau de la lessive. C'est un spectacle pittoresque de voir les flammes briller la nuit, tandis que les garçons et les filles dansent ou chantent.

Quand les *bonshommes,* c'est-à-dire les personnes âgées, sont couchées, on va tirer du cidre par le petit fossé, et l'on s'amuse de son mieux, souvent fort avant dans la nuit. (D.)

Dans les endroits où la lessive de nuit est moins nombreuse, les garçons s'amusent à *lever* une pêlée pleine d'eau bouillante.

On y dit des contes, des devinettes, etc. (P.)

La fabrication du cidre.

Je ne connais pas l'usage superstitieux se rapportant à la fabrication du cidre; d'après une légende du Morbihan français, d'Amezeuil : *Légendes du Morbihan,* p. 175, un homme, jaloux de son voisin, voit le Diable qui, sous la forme d'un scarabée, lui propose de se venger; le voisin accepte. Depuis ce temps, le cidre du fermier auquel il en voulait devenait du poiré très aigre, et toutes les nuits on entendait piler dans son pressoir. Le fermier va consulter le recteur, qui lui conseille de regarder par le trou de la serrure; il le fait et voit son voisin qui pilait des pommes, tandis qu'un gros cerf-volant, assis sur le bord de l'auge, l'éclairait en le regardant. Le recteur, averti, fait une composition de résine, de mélasse et d'eau bénite, et la remet au paysan qui en enduit l'auge. A minuit, celui-ci voit arriver son voisin porté entre les ailes du cerf-volant. Il appelle ses voisins, et le recteur exorcise le Diable et le condamne à recevoir trois cents coups de pilon, et toutes les nuits à venir piler, jusqu'à la consommation des siècles, pendant trois heures. C'est depuis ce temps qu'on entend le *pilou de nuit.*

En pilant les pommes, on chante :

Je voudrais voir le pichier, le pichier,
Je voudrais voir le pichier su'la maie. (P.)

Ou :

La grand'vache noire
A dit au poulain
Qu'fallait manger l'herbe
Et laisser le foin.
Dansons sur le mulon,
Le mulon, le mulon ;
Dansons sur le mulon,
Le mulon de foin.

Ou :

Pilons des pommes de Marine Aufra ;
J'nous en irons quand i'f'ra na (noir).
Ah ! ah ! ah ! petit bonnet, grand bonnet !
Ah ! ah ! ah ! petit bonnet tout rond. (D.)

CHAPITRE IV

LES TRAVAUX DU DEHORS ET LES MARCHÉS

§ I. — LA TERRE ET LES TRAVAILLEURS

On dit de la terre qui est bien *assoulagée,* c'est-à-dire qui a la pente au midi, du côté du soleil, qu'elle est « tournée du côté du bon Dieu ». Celle au contraire qui a la pente au nord « tourne le dos ou le cul au bon Dieu ». (P.)

Le docteur Fouquet (*Légendes du Morbihan*) raconte qu'un paysan de sa connaissance rompit un mariage parce qu'il s'était « avisé que toutes les terres de sa promise avaient pente au nord, et que celles-là ne grainent point ».

On dit d'un mauvais terrain :

— Il en faut cinq jours (deux hectares et demi) pour nourrir un lièvre.

Les landes du Mené sont appelées le pays de

« dessous les lieuves », et l'on assure qu'on en a une *huchée,* c'est-à-dire tout l'espace où peut porter la voix, pour cent francs.

Travailler en mauvaise terre, c'est manger du pain et ne point en ramasser. (P.)

Déplacer les bornes d'un champ est un crime qui s'expie durement dans l'autre monde. On raconte plusieurs légendes de revenants condamnés pour ce fait à une pénitence.

Il y avait une fois un homme avare qui, pour gagner quelques pouces de terre, déplaça une *boune* qui le séparait de son voisin. Celui-ci, qui n'aimait point les procès, ne se plaignit point, disant que son voisin en rendrait compte dans l'autre monde. L'homme mourut, et toutes les nuits, il revenait dans le champ, et il répétait, en tenant la borne entre ses bras : « Où la mettrai-je ? Où la mettrai-je ? » Tout le monde se sauvait sans répondre. Un soir, le voisin au préjudice duquel la borne avait été déplacée revenait du bourg, où il avait un peu bu. Il entendit crier : « Où la mettrai-je ! où la mettrai-je ! » — « Où tu l'as prise ! » lui cria-t-il. — « Voilà qui est bon ; je te remercie, » dit le revenant, qui alla aussitôt replacer la borne ; et, depuis ce temps, jamais on ne l'entendit plus. (P.)

Souvent deux personnes réunissent leurs chevaux pour labourer : cela s'appelle *soudter,* d'où

soutier (S., D.) et *sosson* (Tréveneuc, E.), nom donné à chacun des associés.

Il y a quarante ans environ, quand on était debout avant le jour, on chantait en l'attendant la chanson suivante :

Je sais bien z'un nid de lieuve ;
Mais le lieuve n'y est pas. (*bis*)
Le matin quand i'se lève,
I'se lève dans tous ses draps.
Le point du jour arrive, arrive,
Le joli jour arrive va.

I'se lève dans tous ses draps ; (*bis*)
Mange va ton écullée
Pleine de mouche' et de limas.
Le point du jour, etc.

Pleine de mouche' et de limas. (*bis*)
Ah ! je n'ai pas dongier (répugnance) des mouches,
Comme j'ai de si gros limas.
Le point du jour, etc.

Comme j'ai de si gros limas, (*bis*)
Les mouche' i'vont à la messe ;
Mais les limas n'y vont pas.
Le point du jour, etc.

Mais les limas n'y vont pas. (*bis*)
Les mouche' il' embrassent les filles ;
Mais les limas n'les embrassent pas. (*bis*)
Le point du jour arrive, arrive,
Le joli jour arrive va. (P.)

A Plouër, comme dans beaucoup de communes voisines de la mer ou de l'embouchure de la Rance, il y a une saison de l'année où les hommes sont absents. Autrefois les chevaux y étaient rares, et c'était, paraît-il, l'usage que les femmes se missent à la charrue parfois en compagnie d'un âne. Un jour, une bonne femme était ainsi attelée, et son mari — un homme âgé — tenait la queue de la charrue et un petit garçon conduisait l'attelage.

Comme à un moment, la femme, fatiguée, ne tirait plus que mollement, son mari cria au petit gars :

— Touche ta mère, gars, l'âne la gagne.

Lorsqu'on va travailler dans les champs, c'est le dernier levé qui porte la *bue* (le pot au cidre) ; les autres le font agacer en le lui disant et en criant : « A la bue ! à la bue ! »

Quand on est à achever une besogne, le dernier qui quitte l'ouvrage « a Jeannot ». (P.)

Lorsqu'on porte à raccommoder un croc ou une houe, il faut le prendre par les dents et non par le manche ; on deviendrait bossu, si on négligeait cette précaution. (S.-C.)

Il ne faut pas passer par-dessus les bras d'une charrette, cela porte malheur et l'on est exposé à verser. Si quelqu'un l'a fait par mégarde, il faut, pour détourner le présage, qu'il repasse une seconde fois.

Cf. sur l'enfant qu'on passe par-dessus la table, la *Galerie bretonne*, t. I, p. 58.

Ce n'est pas le seul cas où en repassant on détruit le mauvais présage. La musaraigne, qui fait crever les cochons quand elle passe sur leur dos, est sans danger pour eux si elle passe une seconde fois.

Lorsqu'un maréchal ferre une charrette et qu'il ne reste plus que quelques clous à enfoncer, il met sur les derniers clous un ornement en forme de fleur, et il va chercher pour les cogner une des filles de la maison, qui lui donne une petite pratique. (P.)

§ II. — LES TRAVAUX DE LABOUR

Labourer, c'est *cotir* (casser) la tête aux crapauds. (P.)

On appelle aussi les laboureurs *coupoux de busins* (coupeurs de vers de terre).

Aux *fouieries de jans*, c'est-à-dire quand on défonce les champs où il y avait des ajoncs, ceux qui les défouissent sont nombreux ; il y en a parfois jusqu'à trente. Lorsqu'ils ont envie de boire, ils *houpent* (crient en faisant : Hou ! hou ! hou !) pour avertir ceux de la ferme qu'ils ont soif ; et

avant de reprendre leur besogne, ils houpent encore, pour remercier ceux qui leur ont apporté à boire.

L'ouvrage terminé, on danse ou on fait divers jeux.

Faire une *Barrerie,* c'est défouir une lande; vers le Mené, les barreries étaient très fréquentes jadis, parce qu'il y avait de vastes espaces qui maintenant sont en culture.

Lorsqu'il y avait une barrerie, il venait du monde de tous les coins du pays, et la réunion était fort nombreuse. De chaque ferme, on venait apporter du lait pour faire des *calibotes tornées* (caillebotes), et l'on donnait des bouquets aux femmes qui venaient le porter.

Chaque fouisseur avait sa tâche, et celui qui l'avait terminée le premier était récompensé par un bouquet; il l'offrait à la jeune fille qu'il choisissait, et quand, la besogne finie, on se mettait à danser, c'était lui qui était son cavalier pour toute la soirée. (Trébry.)

On ne laboure pas la terre, on ne la bêche pas pendant que les cloches sont à Rome, c'est-à-dire le jeudi et le vendredi saint.

Pendant les Trécoles (voir mai), on ne sème pas de grain.

Il ne faut pas semer la tremène un jour où il y a un R.

Après les *éfonceries* (le défonçage), on joue des jeux et on danse.

Pendant l'éfoncerie, c'est un point d'honneur d'arriver à faire le premier sa *passée*.

Les *Étrdries* sont les réunions de journaliers et de fermiers pour la moisson, la fenaison, etc. (P.)

§ III. — LES SEMAILLES

« A Planguenoual, à la chapelle Saint-Michel, a lieu, le lendemain de la fête, la bénédiction des semailles. Chaque cultivateur apporte un échantillon des blés qu'il se propose de mettre en terre, et le mêle ensuite à ceux qui sont destinés aux semences. » (OGÉE, nouvelle éd.)

A Matignon, la même coutume existe, mais la bénédiction a lieu le jour de la Saint-Michel.

A Renac (Morbihan français), les laboureurs apportent leurs grains à bénir le jour de la Saint-Julien. (*Légendes du pays de Châteaubriant*, p. 197.)

« Trois fois par an, à la chapelle Saint-Jugon, à La Gacilly, a lieu la bénédiction des semences. Une messe spéciale y est célébrée le 1er mars pour le lin et le chanvre, l'un des jours des Rogations,

pour le blé noir, et la première semaine de novembre, pour le seigle. Les laboureurs s'y rendent avec de petits sacs de semences, qui sont bénits à l'issue de la messe. Ces semences sont mêlées ensuite à celles qui doivent être confiées aux sillons. » (OGÉE.)

Naguère encore, on jetait de l'eau bénite sur les semences, ou on en arrosait les champs, afin que la récolte fût plus abondante.

On mettait aussi tout autour des champs ensemencés du laurier bénit pour préserver la récolte de la grêle et attirer les bénédictions du ciel. Cela ne se fait plus. (P.)

Époques où l'on sème.

On sème :

Les fèves, le jour Sainte-Agathe (5 février).

Les citrouilles, le même jour.

Les navets de quarante jours, à la Saint-Barnabé (11 juin); à la Sainte-Anne.

Les pois, le jour de Sainte-Cécile.

Le chanvre, tous les jeudis du mois de mai.

Il faut semer le chanvre le 25 avril; sans cela, il y en aurait peu ou point.

Lorsqu'il est semé dans la vêprée (l'après-midi), les oiseaux le mangent.

Si on le sème le jour de Saint-Marc, il fourche, c'est-à-dire jette des branches, et il n'est pas si bon. (P.)

Si on sème les choux dans le croissant, ils montent plus vite. (P.)

Le premier vendredi du mois est un jour favorable pour ensemencer. (P.)

Quand on sème le froment dans le croissant, il *mieule* (charbonne).

Si, au contraire, on le sème dans le décours, il ne mieule pas. (P.)

Lorsque l'on voit les feuilles des arbres tomber de bonne heure, on dit qu'il faut ensemencer son blé bien vite pour avoir une bonne récolte; si les feuilles, au contraire, ne se pressent pas de tomber, il ne faut pas non plus se presser de semer. (P.)

Quand on sème l'avoine dans le croissant, elle n'est pas si noire que si l'ensemencement a lieu dans le décours. (P.)

Avaïne su avaïne,
Va te faire fout' et point d'avaïne. (P.)

Ce qui veut dire qu'on doit varier l'assolement.

Le seigle doit être mis en terre au moment où tombent les feuilles des arbres. (P.)

Il faut faire toutes les petites *sémeries* dans le

décoû (décours de la lune); pour planter, l'époque est moins importante.

Si on sème le premier vendredi du crêssent, « i'vaut l'décoû ».

Si on sème les pois, ou si l'on plante les choux dans le crêssent, ils ne guernissent pas (donnent pas de graine); ils poussent en hauteur et ne pomment pas. (P.)

Il vaut mieux semer du froment dans le décoû que dans le crêssent, car le froment ne mielle pas.

L'avoine semée dans le décoû n'est pas aussi blanche que celle mise en terre dans le cressent.

Le blé noir, semé également dans le décoû, lève mieux.

Si on ne sème pas les choux jaunes dans le décoû d'août, ils gèlent en hiver. (P.) Si on les sème dans le décoû, ils pomment mieux.

Il vaut mieux mener le fumier dans le décours, car les vers ne se mettent pas dedans.

Le cidre fabriqué dans le décours vaut mieux que celui qui est fait dans le croissant. (P.)

On sème la vesce dans le croissant, car si on la semait dans le décours, elle ne grainerait que sur la tige et n'aurait point de branches.

On sème les pois dans le décours; si on les semait dans le croissant, ils viendraient tout en ramat (seulement en tiges). (E., P.)

Il en est de même de la *tremène* (trèfle rose); si on la semait dans le croissant, les vaches qui en mangeraient enfleraient.

Les carotte' et les pânas
Qui n'doivent pas perd'e une nuit d'Mâr'. (P.)

C'est-à-dire qu'il faut semer avant le premier mars.

A la Saint-Georges,
Il faut faire de l'orge.

Saint Jean ne veut pas qu'on sème du blé noir, car il n'aime pas les galettes; mais saint Pierre, qui les aime, veut qu'on sème du blé noir. Quelquefois les deux saints sont en dispute à ce sujet, mais le bon Dieu favorise tantôt l'un tantôt l'autre, suivant qu'il fait bien ou mal pousser le blé noir.

Quand il n'y a pas de blé noir, saint Jean est content et saint Pierre est en colère. Quand il y a du blé noir, saint Pierre est content et saint Jean en colère. (P.)

Sème ton blé neir quand tu voudras,
A quatorze semaines tu l'auras. (P.)

Le jour Saint Barnabé (11 juin) est un mauvais jour pour ensemencer le blé noir.

Blé noir sur blé noir,
Va te faire foute' et point d'blé nai. (P.)

Année de châtaignes, année de blé noir.

Quand la larve du hanneton ne sort point de terre, l'année est mauvaise en sarrasin.

Quand le blé noir est fait dans le croissant, il reste toujours blanc et ne mûrit pas. (P.)

Qui gagne en premier
N'est que bourrier. (P.)

On dit cela des récoltes, quand elles sont trop fortes au commencement; souvent au moment où on les coupe, elles ne valent presque rien.

§ IV. — LA RÉCOLTE DU FOIN

Même en Ille-et-Vilaine, où les travaux sont d'une semaine ou deux en avant sur les Côtes-du-Nord, il est rare que l'on mette la faux dans la prairie avant le 24 juin; c'est même à la Saint-Pierre (29 juin) qu'a lieu la foire aux domestiques de Rennes, où les faucheurs viennent se louer.

La faux est emmanchée dans un bois de saule, terminée par un bout pointu en fer qui sert de contre-poids pendant la fauche, et qu'on fiche

en terre pendant qu'on aiguise la faux. Ailleurs, l'extrémité de la *hante*, opposée à celle où est fixée la lame, est recourbée, de manière à former contrepoids à la lame, lorsque l'instrument est en mouvement.

Outre le temps de la *mérienne*, où les faucheurs dorment, ils ont deux à trois heures au milieu de la journée pour leur repos et pour battre les faux; mieux une faux est battue, mieux elle coupe; c'est ce qu'exprime le dicton : « Un bon faucheur fauche *d'assis*. » (P.)

Pour aiguiser leur faux, ils ont une pierre qui est mise dans une corne suspendue entre les jambes du faucheur; cette corne se nomme *couyé*.

Pendant la faucherie, les faucheurs s'amusent à faire chanter leur faux en frappant la lame d'une certaine façon avec la pierre. C'est un talent très apprécié.

Le foin fauché avant la Madeleine est le meilleur; la rosée fait noircir celui qui a été coupé après, et les chevaux ne l'aiment guère. Les laboureurs prétendent, au reste, reconnaître aux déjections d'un cheval s'il a mangé du foin coupé avant la Madeleine ou après. Dans le premier cas, les *couennes* (crottin) flottent sur l'eau; dans le second, elles sont lourdes et vont au fond. (P.)

Lorsqu'on est à faner, si on voit un *étourbillon* qui soulève le foin dans la prairie, il faut se hâter

pour le chasser d'ouvrir son couteau et de le jeter la pointe tournée du côté du tourbillon.

Quand il survient un tourbillon, on dit que c'est le diable qui emporte quelqu'un; comme la personne enlevée résiste, le diable s'efforce de l'entraîner, et c'est pour cela qu'il fait des dégâts sur sa route. Pour l'empêcher d'enlever le foin, il faut jeter dedans un couteau ou un gavelot (fourche à deux dents). On y croit encore. (P.)

Un jour une personne, qui avait ainsi lancé son couteau, entendit sortir du tourbillon une voix qui disait : « Merci, vous m'avez délivrée. » On pense qu'il y a dans les tourbillons un sorcier ou un lutin.

Ils passent pour avoir une grande puissance; on cite une jeune fille qui fut, assure-t-on, transportée à deux lieues loin, sans avoir eu aucun mal, et presque sans s'être aperçue du voyage. (E.)

Il y avait une fois des gens qui étaient à faner, quand survint un tourbillon. Une servante, qui avait son couteau ouvert, le lança au milieu. Le tourbillon se dissipa, au grand contentement des faneurs, qui croyaient que le diable était dedans. On chercha partout le couteau, mais on ne le trouva point, et tout le monde pensa qu'il avait dû se piquer dans le corps d'une personne que le diable emportait.

Un jour que cette servante était à laver dans

une maison, elle reconnut son couteau entre les mains d'une jeune lavandière; elle lui demanda où elle l'avait pris. La fille répondit qu'elle s'était vendue au diable pour être riche, car elle était ennuyée de travailler; mais le diable l'avait emportée dans un tourbillon. « Sans le couteau que vous m'avez lancé dans le front, ajouta-t-elle, et qui fit couler mon sang, j'étais perdue. »

(Conté en 1882 par Toussaint Le Parc, du Gouray, âgé de soixante-six ans.)

D'après un autre conte, un homme lança son gavelot dans un tourbillon et le retrouva le lendemain à l'auberge, où une personne blessée le remercia.

Pour tasser le foin dans les greniers, les filles et les garçons montent dans le « senâs » et *faudent* le foin, en *drugeant,* c'est-à-dire en s'amusant à se pousser. Les fauderies sont des parties joyeuses où l'on entend pousser des éclats de rires, mêlés parfois à des reproches. Ce sont alors les femmes ou les filles qui trouvent que les garçons, en *drugeant,* sont allés trop loin. (M.-P.)

On met un bouquet sur la dernière charretée (P.-M.), et, lorsqu'elle est logée, on danse. Parfois le maître fait venir un violon, et il offre à boire aux danseurs et aux danseuses. Alors, la récolte du foin se termine par une fête qui se prolonge souvent assez avant dans la nuit. (P.)

§ V. — LA MOISSON

Il y a des ouvriers, hommes et femmes, qui se louent pour la *métive,* c'est-à-dire pour le temps de la moisson. A la foire aux domestiques, ils portent un épi à leur chapeau ou à leur ceinture.

Dans une partie notable des Côtes-du-Nord, surtout sur la côte et vers le massif central du Mené, on scie le blé par le milieu, et on laisse sans la couper une partie de la tige, que l'on appelle *glé.* Ce n'est que vers l'automne qu'a lieu la *glèrie,* c'est-à-dire le moment où l'on coupe les chaumes restés debout. (P.)

On met en croix les deux premières poignées de blé coupées ; cela porte chance, et ceux qui le font s'imaginent scier plus vite que les autres. (E.)

En Berry (cf. Laisnel de la Salle, t. I, p. 132), on agit ainsi pour se préserver des tourbillons.

Le blé enjavelé et mis en rang est dit mis en *randon.* (S.-D.)

La dernière charretée est habituellement surmontée d'une branche de chêne, parfois, mais plus rarement, de cerisier. (E.)

Lorsqu'elle est arrivée, on se met à boire, et on s'amuse tout le reste de la journée. (S.-C.)

La dernière gerbe est ornée d'un bouquet et d'une branche de chêne. On lui donne toujours la forme d'une personne. Si le fermier est marié, on fait la gerbe double ; il y en a une grosse et une petite, en forme de poupée, qui est enfermée dans la grosse. Elle s'appelle alors la « Mère Gerbe ».

On la présente à la maîtresse de la ferme, qui la délie et paie à boire. Celui qui a lié la gerbe est le premier à goûter au cidre ou à l'eau-de-vie.

Si un fermier ne paie pas à boire à l'occasion de la dernière gerbe, on le traite de chiche, d'avare. Il y en a qui vont à l'auberge et se font servir, à son compte, des tournées de cidre ou de café.

En présentant la gerbe, on chante une chanson. (E.)

Lorsqu'il ne reste plus qu'une gerbe à battre, l'un des batteurs la prend au bout d'une fourche en fer, et ouvre la marche. Un autre porte un balai en guise de bannière, un troisième un râteau ; d'autres ont assis le maître et la maîtresse dos à dos sur une civière et les portent. Derrière eux, les autres batteurs forment une sorte de procession autour de l'aire, en chantant des chansons. La plus habituelle est celle qui commence par ces mots :

La belle est au jardin d'amour,
C'est pour y passer la semaine.

Parfois on porte la *bourgeoise* sur une civière, et elle tient dans sa main un bouquet de pommes. Elle est assise sur la dernière gerbe, soit d'avoine, soit de blé. Deux hommes la portent ainsi, et les autres suivent en chantant. On fait ainsi le tour de l'aire, et la bourgeoise donne à boire aux batteurs. Cet usage est actuellement presque entièrement abandonné. (P.)

Sur la dernière gerbe, cf. *Mémoires de l'Académie celtique*, t. II, p. 222.

Jadis la dernière gerbe d'avoine, au lieu d'être pour les maîtres, était présentée aux domestiques et c'était eux qui payaient à boire. Cet usage est tombé en désuétude. (E.)

Lorsqu'une machine à battre a terminé son ouvrage et qu'elle est sur le point de s'en aller, les fermiers vont dans les maisons bourgeoises des environs chercher des lauriers et des fleurs pour l'orner, et les hommes qui l'escortent ont des bouquets à leurs chapeaux. (E., S.-C.)

Quand on bat de l'avoine au fléau, on cache la dernière gerbe sous de la paille, et on la cherche jusqu'à ce qu'on l'ait découverte. Celui qui l'a trouvée prend le bourgeois par sous le coude, on porte la bourgeoise dans une chaise

tout autour de l'aire; ils offrent du cidre, et, tandis qu'on est à le chercher, les batteurs frappent sur cette gerbe, jusqu'à ce qu'ils l'aient brisée en mille morceaux. (P.)

§ VI. — CUEILLETTES ET TRAVAUX DIVERS

On laisse le plus beau brin de chanvre pour l'oiseau Saint-Martin ou martinet.

Il faut chanter en le cueillissant,
Ou les filandières s'endorment en le filant. (E.)

De même pour le lin.

On laisse parfois dans un coin du champ une poignée de lin. Cela porte chance. (E.)

Lorsqu'on arrive à la fin de quelque ouvrage, on dit que ce sont les *nicolailles* (M.); les *niconailles*. (P.)

Crapaud qui chante,
Pomme à l'ente.
(Orain, *Géographie*, p. 475.)

Il y a encore d'autres pronostics sur les pommes; on dit :

— Tout ce qui est fleur n'est pas pomme. (P.)

L'usage est de gauler les pommes; autrefois, les filles grimpaient dans les arbres, ce qui était une occasion de plaisanteries assez salées de la part des garçons; aussi on raconte qu'un recteur monta en chair jadis et dit à ses ouailles : « Mes chers frères, au moment où l'on gaule les pommes, il se passe souvent des désordres : les filles grimpent dans les arbres et la pudeur en est alarmée; désormais, il faudra que les filles restent sous les pommiers et que les garçons montent dessus. »

Quand on fait un échalier neuf, s'il survient au moment où il s'achève quelque fille ou femme qui veuille le franchir, ceux qui font l'échalier lui demandent à l'embrasser. Il en est de même des chemins nouvellement ouverts; si c'est un homme, on lui demande un sou pour le passage. Mais actuellement, ce n'est qu'une plaisanterie qui rappelle vraisemblablement quelque usage tombé en désuétude; personne ne paie ce tribut, et ceux qui le demandent, en riant, d'ailleurs, n'insistent pas. (P.)

§ VII. — LES BERGERS ET LES CHARRETIERS

Voici quelques dictons sur les soins à donner aux bêtes :

— Tel homme, tel *avaï* (avoir bétail).

— Nourriture surpasse l'*orine* (origine).

— Les vaches donnent du lait par la *goule*.

A Saint-Glen, on offre du grain à saint Nicodême pour que les vaches, les moutons et les cochons viennent bien et n'aient point de maladies.

Pour que les vaches aient leur veau en jour, il faut que la dernière fois qu'on leur tire du lait soit un dimanche.

A Saint-Cast, pour empêcher les vaches d'être malades, et pour que leur veau arrive en bon terme, on offre à saint Jean le beurre de la première barattée; ailleurs, c'est à la Vierge que l'offrande est faite.

Lorsqu'on tue un cochon, il faut avoir soin de le tuer quand la mer monte; on croit que la viande est meilleure que si l'animal était exécuté à la mer baissante.

C'est aussi à la mer montante qu'il faut puiser l'eau que l'on chauffe pour le laver quand il est tué; on assure qu'elle le nettoie mieux. (S.-C.)

La tuerie de cochon est une occasion de fêtes et de politesses entre voisins. Il en est de même en Basse-Bretagne.

Cf. *Galerie bretonne*, t. III, p. 69.

Pour que le cochon profite, on offre un morceau de lard à divers saints. A Saint-Cast, l'offrande se fait à saint Jean ; à Plurien, c'est à saint Antoine.

Dans le charnier où est le lard, on met un morceau de fer à cause de l'orage.

A la porte des étables, on met une branche de laurier bénit des Rameaux, afin que le bétail n'ait pas de maladie.

En beaucoup de pays, on mène les étalons aux pardons, non pour les guérir, mais pour les montrer.

« A l'assemblée de Cesson, qui a lieu chaque année le lundi de Pâques, on promène de beaux étalons dont la tête et la queue sont ornées de fleurs et de rubans ; mais cet usage n'est pas restreint à la commune de Cesson : il a lieu dans toutes les assemblées du même genre. »

(Habasque, t. II, p. 311.)

Pour chaque ferme, il y a un garçon qui s'appelle le *ferrous*, c'est celui qui ferre les chevaux.

Quand les gens des Iffs mènent leurs chevaux,

ils ont l'habitude de faire claquer leurs fouets, et de chanter :

Là-haut, mon boudet,
La-haut, mon valet.

L'autre répond :

— As-tu tes violons,
Bourrier, mon berton.

Tuer un cheval, même malade, est considéré comme une sorte de déshonneur pour un fermier.

§ VIII. — FOIRES ET MARCHÉS

Il y a beaucoup de gens qui, en se rendant aux foires, consultent les augures ; il y a des présages qui font juger si le marché sera fructueux ou non.

Rencontrer, en allant aux foires, un couturier ou une lingère est d'un mauvais présage ; si la première personne qu'on trouve sur la route est une fille ou une femme, on aura moins de chance que si l'on avait vu un homme. (P.)

Il vaut mieux trouver du fer que de l'argent; la trouvaille d'un fer à cheval ou d'un clou porte bonheur. (D.)

On n'a pas de chance si l'on passe sur une route après qu'un liron l'a traversée. (P.)

Celui qui trouve un couteau sur son chemin, en allant à la foire, n'aura pas de chance. (P.)

Quand on vend un animal à la foire, principalement une vache ou un mouton, il est d'usage de donner à l'acheteur un sou ou deux sous. Ce don est fait pour « la chance ». (P.)

On dit quand on envoie quelqu'un vendre un animal à la foire : « Si' boit la queue du viau, on n'li en fera pas de reproche. » (P.)

Avant de conclure définitivement un marché, les négociations sont parfois longues de part et d'autre.

Le marchand frappe un coup de bâton sur le dos de la vache ou du cheval.

Il dit au vendeur : « Donne-moi ta main », et il frappe dedans. Parfois il déclare qu'il ne donnera rien de plus, pas même un cheveu, et, en disant cela, il s'arrache un cheveu ou il arrache un poil de la vache, ou un crin de cheval. Pour conclure, il s'écrie : « Elle est vendue ! »

On doit le *lincou* du cheval et la *nâche* (corde) d'une vache.

S'il s'agit d'une vente de bétail, le vendeur

donne à l'acheteur, pour les moutons par exemple, un sou ou deux sous, afin de prouver qu'il ne regrette pas d'avoir traité. Cela s'appelle « donner pour la chance ». (P.)

Au moment de conclure un marché avec un homme, si on ne s'arrange pas tout à fait, on convient, pour trancher la difficulté, de donner une *mouchouerée* de farine, une *jointée* de pois, etc. (P.)

Dans beaucoup de cas, l'*agit,* c'est-à-dire le treizain, est d'usage; mais la quantité à donner est variable.

Pour savoir le goût du cidre que l'on vend, on en prend une *briquée.*

Quand on va livrer le cidre, il est d'usage de donner une tête de veau comme *décharge* à ceux qui l'amènent (P.); le charretier reçoit en général douze sous pour sa part.

CHAPITRE V

LA POLITESSE ET LA BIENSÉANCE

§ I. — CIVILITÉ VILLAGEOISE

QUAND on compare quelqu'un à un chien, on dit : « Sans comparaison », puisqu'il (un tel) a été baptisé. (E.)

Quand on parle d'un cochon, on dit toujours : « En vous respectant, respé de vous, ou respé de la compagnie. »

Le cheval est un animal noble ; quand on parle de lui, on n'emploie point toujours : « En vous respectant », ou : « Respé de vous », comme on ne manque jamais de le faire s'il s'agit de vaches, cochons, etc.

— Il vaut mieux entendre un bœuf parler qu'une fille *subler* (siffler). (P.)

Il est malséant à une fille de siffler, parce qu'on dit qu'elle appelle les galants. On dit aussi qu'en sifflant, elle appelle le diable.

Fille qui sub'e,
Vache qui bugue,
La poule qui chante le co',
C'est trois animaux sur la terre de trop. (D.)

Fille qui suble,
Coq qui pond,
A la maison tout y fond. (E.)

Lorsque quelqu'un est accroupi à faire ses besoins, il dit à l'autre, pour l'empêcher de le regarder :

Brise-fer ! Brise-fer !
Si tu regardes mon cu,
Tu iras en enfer. (P.)

Quand on voit quelqu'un pisser le long d'un mur, on lui dit :

— Tu vas le faire cherre (tomber). (M.)

Quand une personne renifle, si on veut l'en empêcher, on n'a qu'à siffler.

— Je vais boire à vot'santé, que l'bon Dieu vous la conserve. (S.-C.)

— A vot'santé.

— Sentez, vous qu'avez l'bouquet. (D.)

Les paysans boivent souvent dans le même vase, écuelle, verre ou moque ; ils laissent une

goutte dans le fond et la font couler sur le côté où ils ont porté leurs lèvres. C'est une manière de rincer le vase.

Quand on a bien dîné, il n'est point malséant de roter ; c'est au contraire une politesse rustique qui veut dire que l'on a bien mangé. C'est faire honneur à la réception.

En Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne*, t. II, p. 54), roter est signe de savoir-vivre.

Il est poli de laisser quelque chose sur son assiette pour montrer qu'on a assez mangé. De même pour les verres.

La place d'honneur, c'est le banc du foyer. Lorsque quelqu'un entre, on lui dit : « *Sourdous diq' au fouyer* » (montez jusqu'au foyer), si on a de la considération pour lui.

Il est malséant de s'asseoir sur la maie ou huche.

On ne doit pas *chomer*, c'est-à-dire mettre debout un enfant sur la table.

Lorsqu'on a tué un cochon, il est d'usage d'envoyer de la saucisse et du boudin à ses connaissances ; les fermiers en offrent à leurs propriétaires, et, en beaucoup de communes, il y a toujours un bout de saucisse pour le presbytère. On donne un petit pourboire, « une pratique », aux domestiques qui portent la part de « cochonnerie ».

Dans les familles bourgeoises, on offre de la saucisse et du boudin aux personnes de même rang avec lesquelles on est en relations. Parfois même ce genre de politesse continue après que les relations ont cessé.

Jadis on offrait à ses amis une bouteille de vin quand on mettait une pièce en perce.

Lorsque quelqu'un, assis sur un bout de banc, tombe parce que la personne assise à l'autre bout s'est levée brusquement, on dit : « Tu m'as *banni;* tiens me v'la banni. » (Tréveneuc.)

Les fermiers appellent leurs propriétaires : « Not'mait'e », « not'bourgeois », ou « le bourgeois ».

Cf. Laisnel de la Salle, t. II, p. 115.

Lorsque quelqu'un tombe par terre, on lui dit :

— Laisse ce saut-là et prends-en un autre. (E.)

— Apporte-moi celui-là et va t'en en chercher un autre. (D.)

Quand on s'assied par terre involontairement :

Bon Dieu de bois,
Que la terre est basse ! (D.)

Bon Dieu de bois,
Que vous avez les os durs ! (M.)

Si quelqu'un vous a joué un mauvais tour, on dit :

Que la guerre est gaôche (gauche)
Quand les canons sont teux (de travers). (D.)

Les éternuements présagent du bonheur ou le rétablissement d'un malade. Quand une personne indisposée éternue, les assistants lui disent : « Dieu te conserve, la santé te revient. »

On dit à quelqu'un qui éternue :

— Du courage et de la bonne humeur. (D.)

Voici quelques formules de bonjour :

— Bonjour.

— Bonjour.

— Comment vous portez-vous ?

— Pas mal et vous.

— Et tous à la maison?

— I'sont pas mal.

— Et chez vous ?

— I's'portent ben, Dieu merci.

Les plaisants ajoutent :

— Et à l'entour de sez (chez) vous ?

— Bonjour à tous.

— Bonjour à toute la maisonnée, sérious (seriez-vous) cor cent mille. (D.)

Bonne net,
Bon repos ;
Mon lit ben fait
Et l'tien dehau (dehors). (P.)

Quand on veut se moquer de quelqu'un qui vous demande :

— De queue païs qu'v'êtes ?

Les malins répondent :

Je sé du paï de Manigousse,
Ohiou qu'on fait les gauffes (ou bien les galettes)
Su' les brousses.

Et puis :

T'es un biau gâ,
T'auras la fille à Tachâ.

§ II. — LES SURNOMS ET LES PRÉNOMS

Il y a des pays où presque tout le monde a un sobriquet sous lequel il est plus connu que sous son propre nom. Cela s'appelle une *seigneurie* (E.) ou *signorie*. (S.-C.)

Ces sobriquets sont très fréquents en certains villages du littoral où beaucoup de personnes portent le même nom, et aussi parfois le même prénom. A Saint-Cast et à Saint-Jacut surtout, une bonne moitié des habitants a une signorie.

Cf. Laisnel de la Salle, t. II, p. 113 ; et *Galerie bretonne*, t. III, p. 139.

Les signories font allusion à des qualités physiques ou à des difformités, au caractère de l'individu, à son juron ou à son dicton habituel.

Des gens glorieux de leur fortune sont surnommés *le Paon, Chie-gâté* (Chie-gâteau).

Un homme d'église, *Cu-béni.*

M. P. Bézier m'a communiqué la liste suivante des sobriquets de Saillé (pays des Saulniers), canton de Guérande :

Berlibi, Diguedaine, Culpif, Jean-Marie L'amour, Pincetout, Benoni-coq-au-large, Jean-François Ferraille, Jean-Marie La Ripaille, Bouzou-huit-sous, Quatre-cent francs, Barbefine, La Chance, Pissous, Julie Canon-Rouge, Gascoing Casse-Dos, Goule hachée, Pied-de-Bois, Tiby, Chattechatte, Pierre Grain-de-Sel, Millegoule, Cul-Sec, Verge-Rouge, Gustine Poilu, Marie Cul-Rouge, Jeanne Cul-Noir, Delphine Cul-Vierge, Jean Du-Dessous.

Voici quelques noms de guerre des Chouans, aux environs de Bécherel et de Matignon ; quelques-uns sont devenus les sobriquets de leurs descendants :

La Violette, Jean Danse, Rocdur, Justice, Charlemagne, Troque-Mort, Croquemitaine, Empoigne-Dur, Frappe-à-Mort.

Prénoms et leurs sobriquets.

Voici les prénoms les plus usités ; ils sont suivis, quand il y a lieu, de leur déformation patoise :

Alexandre, *Sand'e.*
Amateur, *Mateur.*
Anselme, *Selmi.*
Charles, *Chale, Sal.*
Claude, *Glaôde.*
Émile, *Mino.*
Eugène, *Ugène, Ujane.*
Étienne, *Tienne.*
Exupère, *Super, Zuber.*
FRANÇOIS, *Franças* (M.), *Francèe* (P.), *Fancho* (P.), *Fanchin* (M.), *Fèche* (P.), *Fêcho* (P.), *Chino* (M.), *Chinaô, Cho* (P.), *Chèo.*

FORMULETTES :

Franças,
La chiève est ès pas (pois),
Le bouc est dans l'herbe,
Fourre ton nez dans la merde. (D.)

— Franças,
La chève est ès pas.
— Tu en as menti,
Car je viens d'y vâ. (E.)

Francée,
Merde de ouée.
La douzaine n'en vaut pas trée (trois). (P.)

— Franças,
Gros et gras,
Capitaine des limas,
Les limas sont tous à bas.
— Gar', tu en as mentu,
Franças a la crotte au cu. (St-Brieuc-des-Ifs.)

Frédéric, *Féderi, Fédri.*
Guillaume, *Glaume.*
Jules, *Juliaud, Júlaud.*
Jacques.

FORMULETTE :

Jacques
La Gratte,
La poignée m'échappe.
Tout olva (en descendant) la montée,
I's'ra chu su'son nez. (P.)

Jean-Jeudi (Cocu).
Jean-Marie.

Jean-Jean les Bottes,
Le cu li ballotte.
En passant l'échalier,
Le cu li a resté. (P.)

Joseph, *José, Jóson.*
Henri.

Laurent, *Roland.*
Louis, *Léouis, Louitau, Ouïs.*
Mathurin, *Mataut, Turin, Turiche, Thurichon, Thuraud, Thuron, Matelin.*
Michel, *Miché, Michié.*
Pierre, *Pelo.*
Pierre-Marie, *Marichette.*

Pierre
La Guerre,
O (avec) son bassin de terre,
Quand l'bassin d'terre cassera,
La guerre finira.

Pierre
La Guerre,
O son bassin de terre.
Les limas l'ont tant parcouru
Que Pierre en a ché (tombé) su'son cu. (P.)

Paul, *Pol.*
Toussaint, *Saint.*
Victor, *Victaur.*

Prénoms des femmes.

Anne, *Nânnon,* la *Nane,* la *Nânne.*
Aurélie, *Olérie.*
Brigitte, *Bergitte.*
Caroline, *Calorine, Calo.*

Désirée.
Éléonore, *Lionore.*
Émilie, *Minoche.*
Eugénie, *Ugénie, Ujàne, Génie.*
Élisabeth, *Zablon.*
Félicité, *Cité.*
Françoise, *Fanchette, Fanchon, Chonne,* la *Chon.* (*Fanche*, vers Bécherel ; en ce pays les filles s'appellent Fanchette et les femmes mariées Fanche).
Guillemette, *Métin.*
Jeanne, *Jeânne.*

Jeanne
La Cangne (la paresse),
La mère ès irangnes,
Quatervingts ergots,
La mère es mulot'. (P.)

Jeanne
La Cocangne,
La mère es irangnes (araignées).
Quatervingts ergots,
La mère ès mulots.
Quatervingts ortas (orteils),
La mère aux petits chats. (D.

Julie, *Julienne, Juliotte.*
Louise, *Léouise, Léouison, Ouison.*
Mathilde, *Maltide.*
Mathurine, *Turotte* (P.), *Turette* (D.), *Matoche* (P.)

Marie, *Marion, Mourion* (D., Plouër), *Marioche, Maiaù,* (vers Bécherel).

Marie Sale-Tripe.

Marie
Qui pète et qui chie.
La ville de Paris en cotit (retentit). (P.)

Maiaù la putain,
La patronne du lutin. (Bécherel.)

Marie
Qui pète et qui chie
Dans une écuelle de bouis (buis),
Qui porte çà à Paris,
Qui dit qu'c'est d'la bonne marchandie. (D.)

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.
Son papa n'a pas d'raison,
I'n'veut pas marier Marion. (E.)

Jeanne-Marie, *Marie-Jeanne.*

Perrine, *Pélotte.*

Rose, *Rosette.*

CHAPITRE VI

MŒURS ÉPULAIRES

La nourriture des paysans de la Haute-Bretagne n'est pas très variée. Il serait difficile de composer un menu même modeste avec les mets qui sont d'un usage habituel parmi eux, soit dans la vie ordinaire, soit aux fêtes ou aux mariages, ainsi qu'on le verra par ceux que j'ai relevés plus loin.

L'idéal du gourmet campagnard est d'ailleurs assez borné, à en juger par le récit suivant que j'ai maintes fois entendu sous des formes un peu différentes :

Il y avait une fois quatre *gars* de Langueux qui voyageaient ensemble.

— Si tu étas *roué* (roi), dit l'un d'eux, qu'est-ce que tu désireras ?

— Des feuves o du lard fumé, qui seraint grosses comme les peuces des pieds.

— Et ta ?

— J'aras de la saucisse longue comme de Lamballe à Saint-Bérieu.

— Et ta ?

— Je voudras que la mer serait toute en graisse, et ma dans le mitan à l'écumer do une écuelle de bois. Mais ta, gars, qué que tu feras ?

— Qué que tu voudras que je feras ? V'avez pris pour vous tout ce qu'i' n'y a de bon.

On dit ironiquement d'un repas chichement servi, où il y a peu de viande et beaucoup d'os :

— Ah ! dame ! iz étaient douze, et i' n'n'ont tous zu leur content, et cor un chien qui n'la pas fini. (P.)

Lorsque l'hospitalité est large, on dit au contraire :

— C'est une bonne maison, on y boit à *mouille-pouce,* c'est-à-dire les écuelles sont bien remplies. (D.)

Les repas de campagnards sont bruyants; ils mangent beaucoup et longtemps, surtout quand ils sont attablés à quelque repas qui ne leur coûte rien, ou auquel ils ont payé leur écot à forfait. Ils boivent à proportion, et la manière, parfois très primitive, dont ils s'ingurgitent les

mets, choquerait considérablement un habitant des villes.

Il y règne, surtout vers la fin, une gaieté grossière, mais qui n'est point feinte, et qui se traduit parfois par des propos épicés ou ultra-rabelaisiens; mais ils sont dits avec une telle candeur que personne ne songe à s'en offenser.

Le pain entre pour une forte part dans l'alimentation des paysans, qui mangent peu de viande, bien qu'ils en consomment maintenant plus qu'autrefois.

On appelle *tourté* ou *tourtiau,* pluriel *tourtiaoux* ou *galettes de four* (D.) des petits pains composés avec les restes de pâte ; on en fait un pour chaque personne de la maison, et on les cuit avant de mettre le pain au four. Si on coupe un tourté avec un couteau, avant que le pain soit retiré du four, la fournée ne cuit pas. (P.)

On trempe les tourtiaoux dans le cidre nouveau (D.); c'est un régal très prisé, surtout par les femmes.

Lorsque le cidre nouveau n'est pas encore cuit, les personnes friandes le mettent à chauffer devant le feu, et elles y trempent leur pain grillé, leur *mid.*

La graisse d'oie étendue sur le pain grillé constitue aussi un régal.

A Plouër, avant la moisson, on fait une four-

née de petits pains tout ronds, dans la pâte desquels on met des œufs. Ils sont très goûtés, deviennent durs comme des biscuits de mer et se conservent longtemps. Le matin, on les met à tremper dans du lait, et à midi on les porte aux travailleurs.

Il y en a dans lesquels on met du sucre, et qui forment une espèce de gâteau.

Si on donne du pain aux poules, on prétend qu'elles sautent à la figure de celui qui le leur a donné. (P.)

C'est un péché de donner du pain aux bêtes ; si on le faisait, le bon Dieu n'en donnerait plus. (D.)

Dans beaucoup de pays, on cuit du pain pour plusieurs semaines ; il y a une double raison : les femmes sont moins souvent obligées de boulanger, et le pain rassis étant moins appétissant que le pain frais, on en mange moins.

On dit ce proverbe en Haute-Bretagne et ailleurs :

> Belle fille, pain frais et bois vert
> Mettent une maison à désert.

Dans les villages un peu grands, où un seul four, appelé à cause de cela *banal,* sert à tous les ménages, les femmes qui viennent y cuire forment autour une réunion souvent nombreuse :

c'est une des gazettes du village, qui rivalise presque avec celle qui se parle tous les jours au *doué* (lavoir).

Le présent le plus habituel que les fées faisaient aux hommes, c'était celui d'un pain qui ne diminuait point, si on n'en donnait à personne.

Cf. dans mes *Contes des Paysans et des Pêcheurs*, la série intitulée : *Les Fées des Houles et de la Mer*.

C'est aussi la première chose que demandent aux bonnes dames — qui cuisaient aussi leur pain comme des villageois — les hommes qui peuvent être en relation avec elles.

On entame toujours le pain en faisant un signe de croix avec le couteau.

Même usage en Basse-Bretagne. Cf. Souvestre, *Derniers Bretons*, t. I, p. 12.

La soupe forme une partie considérable de l'alimentation à la campagne. Pour que les enfants ne se lassent pas d'en manger, on leur assure qu'elle les fera grandir et les rendra forts. Les soupes les plus fréquentes sont : la soupe de graisse et de choux, la soupe grasse dans laquelle on a cuit de la viande, la soupe au lard, la soupe de pois, la soupe à l'oignon, la soupe au lait. Cette dernière est presque considérée comme un régal.

On fait aussi de la soupe de galettes; elle ne diffère de la soupe ordinaire que par la substitution au pain de galettes coupées en morceaux.

Pour les malades, on fait aussi des *miochons :* c'est du pain écrasé dans du lait, et on sert aux enfants du *miton :* c'est une sorte de panade.

Qui donne sa première cuillerée de soupe au chat lui donne son *Bénédicité.* (P.)

La galette de sarrasin ou blé noir, qu'on désigne sous le nom de *gaôffe* ou *galette de blé na,* est plus en usage que le pain.

Dans certains pays, au lieu d'envoyer le blé noir au moulin, on le moud dans un *petit moulin* à bras, qui est généralement attaché à une poutre du grenier. En ce cas, le *bran* (son) reste mêlé à la farine.

On sasse la farine, on la démêle avec de l'eau et un peu de sel, dans un vase en terre, avec une poche ou grosse cuiller de bois; cette opération ne dure que dix minutes environ.

On met le galetier sur le feu, et on le graisse au moyen d'un linge appelé *frottoué* (D.) ou *graissoué.* (P.)

On prétend que les filles de ferme qui ont le front brillant et lisse, se passent le frottoué sur la figure.

Il faut mettre un peu d'œuf sur le frottoué, cela empêche la galette d'être *pertusée,* c'est-à-dire trouée.

On dit d'une ferme où la galette est mal fabriquée :

— Olle y est comme une grêle (trouée comme elle).

C'est ordinairement la maîtresse de la ferme qui est chargée de la fabrication de la galette, et au moment des grands travaux, elle s'y prend dès la veille. La personne qui est chargée de la galette ne se dérange pas, en général. En certains pays, elle est presque constamment à genoux ; ailleurs elle est assise.

La pâte est versée au moyen d'une écuelle sur une plaque ronde en fer battu, qu'on nomme, suivant les pays, *galetier, gaufféroué, tuile à galette.*

Cette dernière appellation, usitée dans l'Ille-et-Vilaine, proviendrait-elle de ce qu'avant d'être en fer, le galetier était une sorte de brique? C'est ce que je n'ai pu vérifier.

On l'étend à l'aide d'un petit râteau en bois qui porte le nom de *rouable.*

Puis, lorsque la pâte ainsi étendue commence à se solidifier, on la retourne. Il y a pour cela un instrument qui varie de forme et de matière : dans les pays où la galette est mince et bien cuite, on se sert d'un morceau de bois, large de trois à quatre doigts, qui a la forme d'un sabre droit, et est pointu ; mais non à pointe vive. Elle s'appelle *latte à galette* ou simplement *latte.* Vers la côte, et généralement partout où la galette est

épaisse et peu cuite, on la retourne au moyen d'un instrument en fer battu, long et carré par le bout, beaucoup plus large que la latte, et qui est emmanché dans un pied de bois ; il se nomme *tournette*. (M.) Lorsqu'après avoir été retournée, la galette est suffisamment cuite, on l'enlève de dessus le galetier au moyen de l'instrument qui a servi à la tourner, et on la pose sur une sorte de gril en bois placé sur la table de la ferme, et qui s'appelle *hèche ;* une *héchée,* c'est l'ensemble des galettes qui ont été préparées par la femme chargée de ce soin. (E.)

C'est sur la héchée que les gens de la ferme viennent prendre les galettes ; s'ils les mangent avec du lait, ils les déchirent avec les mains et les mettent dans le lait, toutes chaudes ; cela fait une espèce de potage.

On beurre aussi les galettes, et on les mange sans autre apprêt.

Lorsqu'elles sont froides, on les réchauffe sur la poële « à la tripe », c'est-à-dire en morceaux ou entières, avec du beurre roux, ou simplement sur le trépied ou sur les charbons. On s'en sert en guise de pain pour manger de la viande froide, surtout du lard, de la saucisse chaude, ou des pommes cuites.

On casse aussi des œufs, et on les jette sur la galette à moitié cuite, où ils forment une sorte

d'omelette. Ce mets n'est point celui de tous les jours ; il est réservé à certaines occasions, lorsqu'on veut par exemple faire honneur à un visiteur d'un rang élevé.

En coupant la galette froide en menues tranches, on s'en sert comme de pain et on la met dans le potage. Cette façon de la manger est, je crois, plus en usage chez les bourgeois et les ouvriers que dans les fermes.

Dans celles-ci, on fait réchauffer les galettes, et on les mange en les trempant dans du cidre.

On les réchauffe encore en les mettant simplement sur des charbons ou sur le trépied. Dans l'Ille-et-Vilaine, depuis quelques années, on emploie un ustensile spécial qu'on nomme *grille-galettes*.

La dernière galette se nomme *galichon*.

On coupe parfois des tranches de pommes et on les étend sur la pâte, et on les fait ainsi cuire sur le galetier. On en met aussi dans la galette de four.

Dans plusieurs contes, les fées font cuire de la galette, et en donnent à ceux qui leur en demandent poliment ; mais, au rebours du pain, la galette des fées n'est point inépuisable.

Parfois les bonnes dames venaient elles-mêmes en faire dans les fermes. On assurait qu'à Busentin, en Saint-Cast, elles en avaient fabriqué

souvent, et l'on dit encore en proverbe : « Il faut aller à Busentin pour manger de la bonne galette. »

La bouillie de blé noir, suivant les pays, s'appelle *grous, lites, peux*. Ce mot est toujours employé au pluriel.

Elle se compose de farine de blé noir délayée dans de l'eau, avec un peu de sel ; on la remue pendant un quart d'heure. On dit que pour être bien cuits, les peux doivent *vêner* (vesser), c'est-à-dire éclater, neuf fois.

Lorsqu'elle est sur le feu, on la remue avec une cuiller de bois à long manche, pour l'empêcher de coller.

La gratte en est bonne et est très estimée.

Comme toutes les bouillies, celle de blé noir est mangée habituellement dans le vase où elle a été faite : c'est une casserole ou un bassin. Au milieu on met à fondre un morceau de beurre, où chacun vient tremper sa cuillerée de bouillie.

On en prend aussi des morceaux de la grosseur d'un œuf, et on les met dans une écuellée de lait, soit doux, soit baratté, soit dans du lait cuit.

On fait aussi frire dans la poële des tranches de bouillie froide, qui sont coupées en carré ou en tranches minces qui rappellent assez par leur forme des petites soles. Aussi les nomme-t-on plaisamment des « soles de guéret ».

A Rennes et aux environs on appelle la bouillie d'avoine des *noces*.

La farine qui sert à la faire n'est pas belutée; on la met à tremper dès la veille du jour où on la fait. Lorsqu'elle a ainsi passé la nuit, on la change d'eau, puis on la passe dans un sas de crin. Ensuite on la met à cuire. Il faut que la bouillie d'avoine cuise une demi-heure. Les *noces* se mangent dans du lait doux, si on les emploie en guise de potage.

Quand elles sont froides, on les fait aussi fricasser, sans les diviser, dans une casserole. La partie qui touche le fond est rissolée et forme une sorte de croûte très recherchée. C'est ce qu'on appelle le drapeau.

On assure que la bouillie de froment grossit dans le ventre de ceux qui en mangent ; il y a pourtant exception pour les enfants.

Cf. sur la Bouillie des enfants, la page 25 du présent livre.

La viande.

Dans beaucoup de fermes, il est d'usage de tuer, vers la fin de l'automne, une ou deux vaches, suivant l'importance de la terre et le nombre des bouches à nourrir. Une petite quantité est mangée fraîche: cela s'appelle la viande *douce;*

mais la plus grande partie est salée, et on la pend au plancher par gros morceaux.

A moins qu'il n'y ait des malades à la maison, ou qu'il ne s'agisse d'un repas de noce ou de baptême, il est assez rare, surtout dans les Côtes-du-Nord, que les paysans achètent aux bouchers de la viande douce ; il y a une exception pour les foies, la *courée* (le mou) et quelques autres bas morceaux, et encore ce sont plutôt les journaliers que les fermiers qui les achètent.

A certaines noces de campagne, on sert de la vache bouillie, que l'on saupoudre de sucre. (P.)

Les aubergistes des bourgs un peu importants vendent des tripes à leurs clients entre les deux messes.

La manière la plus habituelle d'apprêter la viande de boucherie, c'est le ragoût ou le rôti au four. Il y a bien peu de fermes où l'on fasse des rôtis véritables.

Les mamelles de vache sont achetées par les pauvres. Les bouchers, à la campagne, leur donnent les cervelles de vache et les tripes de mouton.

Lorsqu'un fermier vend un veau, il en retient la tête ou la fraise avec les quatre pieds : le dimanche suivant, on se régale en famille avec l'un ou l'autre de ces plats.

Il y a peu d'années, on ne vendait pas les ris de veau.

La viande la plus en usage est celle du cochon; il n'est guère de ménage, même pauvre, qui n'en tue un par an.

Le lard sert à faire la soupe, et est ensuite mangé chaud ou froid. Les boyaux font de la saucisse et du boudin, ou bien ils entrent dans la composition des andouilles que l'on voit pendues dans beaucoup de cheminées.

La tuerie de cochons est une occasion de réjouissances, entre voisins et amis ; à peu près dans toutes les classes, on s'offre de la saucisse et du boudin; et après qu'on a fondu les *gratons* (cretons), pour en extraire la graisse, on invite les amis à les manger. Ce repas, dit *gratonnerie,* a lieu ordinairement le dimanche qui suit la *tuaison,* et le soir. Il est copieusement arrosé et d'ordinaire fort gai; c'est l'un de ceux où l'on échange le plus volontiers des plaisanteries de *haute gresse.*

Dans quelques pays, après que le cochon a été dépecé, salé et mis dans dans le charnier ou haché en saucisse, on réunit tout ce qui n'a pas été utilisé, même les couennes et les os auxquels un peu de chair adhère encore; on place ces débris dans une terrine avec des légumes et des aromates, on couvre la terrine et on la porte au

four où elle cuit pendant toute la nuit. Le lendemain, on invite ses amis à venir manger de la *terrinée*. Parfois même on en envoie à domicile, dans des soupières ou dans des écuelles. (M.)

A Rennes, la *casse* se fait à peu près de la même façon; mais on y ajoute de la fraise et des pieds de veau.

Un autre régal, celui-ci surtout bourgeois, c'est la joue de cochon cuite au four et bien croustillante.

Les fèves cuites à l'eau et servies avec du lard fumé forment un mets très apprécié.

Aux noces, on sert des foies qu'on a mis à cuire dans de grandes marmites avec du lard, des carottes et autres légumes, et qui ont été laissés mijoter pendant longtemps.

L'usage des volailles est assez rare chez les paysans : ils préfèrent les vendre ; toutefois, quand il y a un malade, on lui fait un bouillon de poule.

Sur la côte, dans beaucoup de familles de cultivateurs et de marins, on mange des oies vers le mois de décembre et de janvier.

On fait aussi des ragoûts de poulet que l'on cuit avec des légumes.

Le poisson.

Dans l'intérieur, et même dans les fermes de la côte, le poisson, sauf la morue, la sardine, le capélan et quelques autres poissons frais, tels que la raie, le congre, le maquereau et le chien de mer, n'entre que pour une assez faible part dans l'alimentation.

La morue est de beaucoup le poisson le plus en usage.

On la dessale, puis on la pend dans la cheminée, et chacun en coupe un morceau qu'il met à griller sur les charbons; il le mange ensuite avec du pain et du beurre.

Sur la côte, on la fait fricasser; à certaines foires, si c'est un jour maigre, elle remplace la saucisse qui se débite en plein vent. On la mange aussi au blanc.

Parmi les poissons salés, il convient de citer le capelan et surtout la sardine.

Les pêcheurs font sécher, pour leur usage personnel, les raies, les maquereaux et quelques autres poissons, quand ils en prennent plus qu'ils ne peuvent en vendre.

Au moment de la moisson, les fermiers achètent aussi des chiens de mer pour leurs ouvriers; c'est un poisson très peu cher, mais d'une fadeur

insupportable pour tout autre palais que celui des paysans.

Parmi les coquillages, ceux que les gens de la côte consomment le plus sont les moules, les coques (bucarde comestible), les *brigots* (vignots) et les *bernis* (patelles). On en vend même dans l'intérieur, et pendant la dernière semaine de carême, s'il y a une grande marée, on voit affluer sur la côte des « gâs de métairies », qui viennent pêcher au bas de l'eau des moules, des brigots et surtout des coques ; souvent ils en emportent un sac presque chargé.

Les bernis sont mangés crus ou bouillis ; les autres coquillages sont bouillis, et presque jamais on ne les consomme crus.

Les huîtres sont un objet de luxe, et les pêcheurs en mangent rarement; toutefois, s'ils en prennent de très grosses, ils les mangent crues ou fricassées, comme des tripes, avec des oignons.

Les ricardeaux ou coquilles Saint-Jacques, de même que l'ormée ou oreille de mer, sont ordinairement livrés au commerce. Dans le cas seulement de grande abondance, les pêcheurs font bouillir les coquilles Saint-Jacques, ou les apprêtent avec de la mie de pain et des fines herbes ; en ce cas, ils les font cuire dans leurs coquilles après les avoir hachées. Cette seconde manière est déjà pour eux du raffinement.

Pour les ormées, on en fait des ragoûts avec des pommes de terre et des carottes, ou bien une sorte de friture où elles sont entières. A peu près toutes les femmes de la côte connaissent cette manière de les apprêter.

Sauf les crabes ordinaires, qui sont en grande abondance et que l'on mange bouillis, les pêcheurs vendent tous les crustacés qu'ils prennent.

Depuis quelques années, on mange des poulpes que la cuisson a dépouillés de leurs suçoirs; mais beaucoup de gens ont de la répugnance pour ce mets.

Les légumes.

On cuit les pommes de terre dans l'eau, soit en les laissant avec leur peau, soit en les pelant comme une pomme; on y ajoute du sel. La pelure est donnée aux cochons.

On les mange avec du beurre, ou on les écrase dans une écuelle, de manière à en garnir les parois, et on verse ensuite du lait *ribot*. Cela forme une espèce de potage.

Avec les pommes de terre, on fait aussi une sorte de ragoût avec de la farine, du beurre roux et des oignons coupés en petits morceaux.

Les légumes cultivés dans les courtils des fermes sont en assez petit nombre. Voici les plus en usage : les oignons, les carottes, les navets, la *porée* (le poireau), qui entrent dans la composition de la soupe; les pois et les haricots que l'on mange plutôt secs, pendant l'hiver, que frais; les choux, la *cressonnette* (cresson alénois), les cives, etc.

Ces deux derniers sont, avec les pommes de terre et les diverses salades, à peu près les seuls qui entrent sous une forme distincte dans l'alimentation.

Les paysans mangent l'oignon sur leur pain; pour les pauvres, il remplace le beurre. On fricasse aussi, les jours maigres, de l'oignon qui est coupé en tranches minces comme des tripes; on ajoute des cives pour en relever le goût.

On fait surtout usage de la salade en été; elle n'est point fatiguée. On se contente d'en détacher les feuilles, et chacun les trempe dans un bol où le *citre-aigre* remplace le vinaigre.

On la mange aussi avec du beurre fondu. (E.)

Les laitages.

Le beurre joue un grand rôle dans les productions des fermes bretonnes, surtout dans celles de

l'Ille-et-Vilaine; aussi, en ce dernier pays, est-il tout particulièrement soigné.

La croyance aux sorciers, soutireurs de beurre, et à l'ensorcellement des barattes, existe encore en beaucoup d'endroits.

Cf. mes *Traditions et Superstitions*, t. Ier, p. 285.

On fait, en Haute-Bretagne, un assez grand nombre de laitages, dont quelques-uns entrent pour une portion assez notable dans l'alimentation.

Pour faire du *Lait cuit,* il faut verser du lait doux dans un pot en terre; on l'y laisse cailler, puis, quand on a enlevé la crême pour le beurre, on approche du feu ce qui reste dans le pot; on enlève le *clair,* puis il se forme des grumeaux que l'on met dans le lait *baratté,* c'est-à-dire dans le lait qui reste après le beurre, et on le mange soit avec de la galette, comme une sorte de potage, soit avec des pommes de terre.

Dans les maisons pauvres ou avares, on se sert seulement de *lait ribot,* c'est-à-dire baratté.

Pour fabriquer le *lait marri,* on met du lait sur le feu; quand il bout, on prend une cuillerée de lait baratté qu'on verse dessus et qui le fait aigrir. On verse aussi du vinaigre au lieu de lait.

Le lait marri se mange avec du lait doux ou avec du sucre; c'est une sorte de régal.

Il en est de même des *caillibotes* (caillebotes).

Le *lait à Madame* est, à ma connaissance du moins, à peu près spécial à Dinan et à ses environs.

Pour le fabriquer, on prend des petits pots en grès, qu'il faut avoir soin de tenir bien propres; on y verse un peu de lait baratté, et on penche le pot de manière à ce que toute la paroi intérieure en soit humectée. On remplit ensuite le pot avec du lait doux sortant du pis de la vache, puis on le met dans un endroit bien fermé, afin que le lait ne se refroidisse pas trop vite; certains le couvrent même avec de la laine. Au bout de quelques heures, le Lait à Madame est prêt, et on le porte en ville; car c'est plutôt un régal pour les gens aisés que pour les fermiers.

Les *Mingauds,* qui sont un laitage rennais, se fabriquent surtout à Rennes, chez les laitiers. C'est une sorte de crême d'un goût très délicat que l'on fait en la fouettant avec des baguettes d'osier.

La *Jonchée* est une sorte de lait égoutté dans la paille.

A la Trinité, en certains pays, les fermiers en portent comme cadeau à leurs maîtres.

Les pâtisseries et les confitures.

Les échaudés forment la pâtisserie la plus populaire : d'ailleurs, ils tiennent le milieu entre le

pain et le gâteau, et peuvent être mangés en guise de pain avec de la viande ; si on les beurre, c'est une sorte de gâteau. De plus, on prétend que le cidre est bon après l'échaudé.

Il y en a plusieurs fabriques : à Tréméreuc, canton de Ploubalay ; au Chemin-Chaussée, canton de Matignon ; aux Champs-Géreaux, près d'Évran, etc., les échaudés qui en proviennent sont en forme d'écuelle ; ce sont ceux qu'on appelle Cimereaux ou Cimériaux.

Dans l'Ille-et-Vilaine, où il y a aussi plusieurs fabriques, notamment à Antrain, on appelle les échaudés *bagés* ou *bajeus,* quand ils sont ovales ; *gareaux,* quand ils sont ronds. Les gareaux ne coûtent qu'un sou.

On dit qu'on boulange les échaudés « o l'cu » ; il y a des personnes qui, sur la foi de ce dicton, n'en mangent pas avec plaisir.

Voici comment on les boulange : la pâte est mise dans une sorte d'auge longue et étroite, et c'est avec une planche, sur laquelle on s'assied, qu'on bat la pâte ; lorsqu'elle est suffisamment apprêtée, on lui donne la forme qu'on désire, soit celle de pain rond, soit celle d'écuelle, et on la jette dans de l'eau froide où elle se consolide.

Aux foires, il s'en vend beaucoup ; on met dedans du beurre, ou on s'en sert en guise de pain

pour manger de la saucisse. En revenant du marché ou de la foire, les parents en rapportent comme « part d'assemblée » pour ceux qui sont restés à la maison ou pour les enfants.

Les Craquelins de Saint-Malo sont aussi très populaires en Haute-Bretagne; on en vend dans les villes et à la campagne. On voit passer des hommes, porteurs de grandes hottes en forme de cage qui en sont pleines.

A Rennes, on les crie :

Craquelin d'Saint-Malô ôôô !

en allongeant beaucoup. Ce à quoi les gens du peuple manquent rarement de répondre :

Tu en as menti,
I' sont d' Pleurtuit.

C'est en effet dans cette commune qu'on en fabrique la plus grande quantité.

Les *Crêpes* sont regardées comme une friandise : on n'en fait guère que pendant le Carnaval ou à certaines fêtes.

Cf. p. 225 du présent livre, les dictons sur le carnaval et les crêpes.

Elles consistent en une farine de froment mélangée d'œufs, de lait et de sucre, et battue fortement. Quand elle est prête, on met la poêle

sur le feu, on y fait fondre du beurre, puis on y verse un peu de pâte qu'on étend, et on remue la poêle jusqu'à ce que la crêpe soit cuite. Le talent de celui qui la fait est de la retourner en la faisant sauter en l'air, de manière à ce qu'elle retombe sur le côté opposé. En certains pays, au moment où on les cuit, chacun prend à son tour la queue de la poêle pour les faire sauter, et celui qui est maladroit est plaisanté par les autres.

Le proverbe « I'li a fait des crêpes do sa farrine », veut dire qu'on a fait à quelqu'un un présent avec une chose qui lui appartenait ou à laquelle il avait droit.

Vers la limite du pays français et du pays bretonnant, on fabrique aussi des gâteaux assez semblables aux gâteaux bretons.

Le *Pommé* est une sorte de confiture qui, en certains cas, remplace le beurre ; souvent dans les fermes, on sert à la fois le pot à pommé et l'assiette au beurre. Mais, ce sont surtout les enfants de l'école qui en emportent pour étendre sur leur pain.

La cuiserie du pommé, opération assez longue, est une occasion de réjouissances.

On pèle les pommes et on en ôte les pépins, puis on les met à cuire dans un grand bassin ou dans une cuve à lessive ; on les arrose à plusieurs reprises avec du cidre doux, et, pendant tout le

temps de la cuisson, quelqu'un est occupé à remuer le mélange. La cuisson durant sept à huit heures, on se relaie pour tourner, et c'est pour cela que les réunions aux cuiries ou cuiseries sont nombreuses. (E.)

Le *Badiolet* est une confiture faite avec des cerises sauvages qu'on appelle *badies*. Il porte aussi le nom de *lohon* (D.) ou de *cérisé*. (E_1)

On fait cuire les pommes en les jetant dans un four chaud ou dans l'avoine. L'avoine qui est employée pour la nourriture des gens doit être mise au four après que le pain a été tiré. On jette les pommes dessus, et c'est ainsi qu'elles cuisent ; on prétend que ce sont les meilleures.

A Rennes, on crie dans les rues les pommes cuites :

Au rôt tout chaud,
Pomme' cuite' au sucre !

CHAPITRE VII

CROYANCES ET COUTUMES DIVERSES

§ I. — LE CORPS HUMAIN

Sous ce titre, j'ai réuni les croyances relatives aux diverses parties du corps humain, ainsi que certaines croyances, coutumes ou superstitions que le peuple y rattache.

Quand on se lève le cu le premier, on a du malheur toute la journée. On dit de quelqu'un qui est de mauvaise humeur : — Il s'est levé le derrière le premier.

Depuis une quinzaine d'années, la manière de porter la barbe et les cheveux a bien varié à la campagne. Autrefois, presque tous les paysans étaient entièrement rasés ou gardaient de simples

côtelettes; les moustaches formaient une exception très rare, et bien peu portaient la barbe entière. Actuellement, si les moustaches sont encore assez rares, il n'y a plus guère que les vieillards à se raser complètement, et la barbe entière, autrefois si peu portée, n'est plus une exception à citer.

Quand on vient de se couper la barbe et qu'on embrasse quelqu'un, on dit qu'on lui donne le *pucelage* de sa barbe. Il y a des gens qui ne se laissent embrasser que par la personne à laquelle ils la destinent. (D.)

Pour que les cheveux allongent, il faut les couper dans le croissant ; coupés en pleine lune, ils ne repoussent pas; si on les coupe dans le décours, ils raccourcissent. On doit les brûler ou les porter dans le cimetière, où on les enterre, quand ce sont les premiers cheveux des enfants ; ils mourraient si on les jetait. Les femmes ne doivent pas non plus jeter leurs cheveux.

On doit les couper à la nouveile lune, car les campagnards déclarent qu'à mesure que le croissant de la planète augmente, les cheveux poussent aussi vite et en proportion. Ce moyen ingénieux empêche les rhumes, les affections de poitrine, etc., de se produire, en raison de l'explication précédente.

Les femmes rouges font tourner le lait (E.-D.) et le cidre; elles ne doivent pas non plus aller

dans le cellier. Il en est de même des femmes très noires; elles partagent ce privilège peu enviable avec les bonnes *sœurs trottoires* qui font tourner le lait, et ont toutes un sort jeté sur elles. (D.)

Jadis les femmes ne montraient pas leur chevelure sur leur front; elle était cachée par un bandeau. En quelques pays, les vieilles femmes conservent encore cet usage; mais les jeunes, presque toutes, ont des bandeaux sur le front.

On dit que les dents tombent si on fait des mensonges. (D.)

Même croyance en Poitou. Cf. Souché, *Croyances*, p. 10.

Quand on perd ses dents, il faut les mettre sous le seuil de la porte ou dans un trou de la muraille, parce que c'est là qu'on reviendra les chercher au jugement dernier. (P.)

Les joues (proverbes).

— Il a les joues comme les fesses d'un pauvre homme.

— Les joes n'se collent point. Cela se dit quand on s'embrasse.

— Donner un coup de joe, c'est embrasser.

La langue (dictons).

— Il a le sublet bien coupé.

— La femme a bien gagné ses deux liards à li couper le filet. (E.)

L'usage de couper le filet est à peu près général à la campagne.

Les mains (dictons et formulettes).

— Avoir six doigts pour se gratter. (E.) — (Être ruiné).

— Mains froides, cœur bien placé.

Voici les noms des doigts :

Le pouce, *Beurrot.*

L'index, *Liche-Pot.*

Le medius, *Longin.*

L'annulaire, *Mal apprins.*

Le petit doigt, *Petit diot.* (P.)

Le bœu,
La vache,
Celui qui la détache,
Celui qui la mène ès champs,
Le petit riquiqui,
Qui court devant.

Lu qui l'a prins,
Li qui l'a pleumée,
Li qui l'a fricassée,
Li qui l'a mangée,
Et le p'tit diot qui n'a zu ren. (P.)

Pouçot,
Beurrot,
Mait' doigt,
Capitain',
Petit doigt. (D.)

Les personnes qui ont la main longue passent pour n'être pas franches. (D.)

On dit aux enfants que la main qui déniche le berruchet est condamnée à tomber. (D.)

Si on a des marques jaunes dans la main droite, il arrivera malheur ; si c'est à la main gauche, signe de chance.

Le nez (proverbes).

— Jamais grand nez n'a *diffamè* (gâté) beau visage. (M.)

— Mieux vaut laisser son éfant morvous que de li écourter le nez. (M.)

— Rester la goule sous le nez. (Avoir l'air ébahi.)

— Visib'e comme le nez dans la figure.

Les ongles (superstitions et dictons).

Les taches blanches aux ongles sont autant de péchés mortels commis par la personne qui les a.

A Dinan, on dit que les taches blanches représentent autant de mensonges faits.

Cf. Souché, Poitou, p. 10 ; *Mélusine*, t. Ier, col. 350, Franche-Comté.

Les taches aux ongles signifient jalousie. (D.)

Si on a des taches blanches aux ongles de la main gauche, c'est signe de malheur ; si c'est à la droite, c'est signe de chance. (P.)

Avoir un poil à l'ongle. (S.-C.) Être paresseux.

On dit aussi : Avoir un poil dans le creux de la main. (E.)

Tailler ses ongles le dimanche, c'est donner du pain bénit au diable. (D.)

On ne doit pas non plus les couper le vendredi, car c'est le jour de la Vierge, et on écourterait le petit doigt de l'Enfant-Jésus. (D.)

Si une femme coupe les ongles de son enfant le dimanche, l'enfant est sûr de mourir dans l'année. (D.)

Les oreilles (croyances et dictons).

Quand les oreilles vous *sonnent*, on est à *rhabiller vos chaussures*, c'est-à-dire à parler de vous. (P.)

Si les oreilles tintent, c'est signe que quelqu'un parle de vous. (E.)

Superstition analogue dans les Vosges (*Mél.*, 501). C'était une superstition antique.

— I'oit dur comme un sourd.

— I'oit du' comme un fossé (talus).

— Sourd comme une bûche. (E).

Si on tient longtemps un petit violon (criocère) auprès de ses oreilles, on ne sera jamais sourd. (Env. de Bécherel.)

Les os.

Il y a des saisons où les os n'ont pas de moëlle. (E.)

Les pieds (Croyances et proverbes).

Si on a les pieds froids, on a le cœur chaud ou on est amoureux.

— Il a des pieds de Gargantua. (M.) Ce pro-

verbe est surtout employé par les cordonniers, en parlant des enfants.

(Cf. *Gargantua dans les traditions populaires*).

On dit aussi de quelqu'un qui a les pieds grands, qu'il a des pieds de Charlemagne ; mais je ne pourrais affirmer avoir entendu ce dicton à la campagne.

Le ventre (dicton).

— Dos de velours et ventre de paille.

Le visage (dictons).

— Ça y' est-i' un biau gas ? — Comme l's aut'es : il a deux yeux, le nez au mitan du visage et la goule dessous ; il est ben. (E.)

— Le morvous, emporte le p'étous.

— Olle est ronde comme un galetier : queue face qu'olle a. (Ploubalay.)

Les yeux (dictons et formulette).

— Avoir les yeux comme une bogue de châtaigne.

— Avoir les yeux plus grands que le ventre. (M.)

— Il a les yeux comme un petit Serpidas. (M.)
— Loucher comme un beurrier. (E.)
— Yeux de congre mort.
— Yeux de carpe frite.
— Faire des yeux comme une poule qui perce un sas. (E.)

Yeux bleus,
Qui mènent la chatte chez le bon Dieu ;
Yeux naïrs,
Qui mènent la chatte baïre ;
Yeux verts,
Qui mènent la chatte dans l'enfer ;
Yeux bruns,
Qui mènent la chatte au pun (pain).
Yeux gris,
Qui mènent la chatte en paradis. (P.)

§ II. — COUTUMES RELIGIEUSES.

Dans la première partie de ce livre, j'ai cité un assez grand nombre de coutumes et d'usages chrétiens qui se rapportent aux diverses phases de la vie humaine ; il en a été de même dans la seconde partie, surtout aux chapitres intitulés l'*Année* et les *Fêtes ;* mais il en est un certain

nombre qui n'ont pu rentrer dans les classifications déjà faites : c'est pour cela que je les note ici.

On a déjà vu que les pèlerinages, surtout isolés, à tel ou tel saint, à telle chapelle, étaient assez nombreux ; je suis loin d'avoir épuisé la liste des saints guérisseurs, et leur pouvoir s'étend sur les hommes, les animaux et les moissons.

C'est surtout quand il s'agit du bétail, que les paysans se montrent généreux ; il s'établit entre eux et les diverses puissances du ciel une sorte de contrat synallagmatique. « Si je vends ma vache tel prix, je donnerai au bienheureux saint X*** une pièce blanche. » — « Si la bienheureuse Vierge Marie permet que not' trée (truie) aie dix petits pourciaoux, il y en aura un pour ielle. » (P.)

Le chanoine Goudé (*Lég. de Châteaubriant*) cite plusieurs exemples de ces sortes de contrats, entre autres celui d'un mendiant qui promet 20 sous pour ne plus tomber du haut mal. Les *Gwerziou* bretons sont remplis de promesses analogues.

C'est surtout en temps d'épizootie que les vœux sont fréquents, plus encore que lorsque l'épidémie sévit sur les gens.

Lorsqu'un cochon a bien profité, on offre un morceau de lard, qui est vendu aux enchères, à la porte de l'église, après avoir été exposé pendant la grand'messe sur l'autel du saint protecteur du cochon. S'il s'agit d'une vache, c'est une

belle *moche* (motte) de beurre qui est offerte, et qui est de même vendue.

En Basse-Bretagne (cf. *Galerie bretonne*, p. 84), il y a aussi des ventes aux enchères à la porte de l'église.

En Haute-Bretagne, la population est presque entièrement catholique; il y a un assez petit nombre de protestants, très peu de juifs, et l'on peut dire que les campagnes sont entièrement catholiques. Les non-pratiquants, assez nombreux dans la classe moyenne, sont assez rares parmi les paysans. La première édition du *Dictionnaire d'Ogée* comptait la population par le nombre des communiants; ce mode de recensement serait moins exact aujourd'hui. Je crois que, même à la campagne, on peut porter à près d'un dixième pour l'Ille-et-Vilaine, d'un vingtième pour les Côtes-du-Nord, le nombre des hommes qui ne font pas leurs Pâques.

Entre Rennes et Fougères existait une secte assez nombreuse qui ne reconnaissait pas la hiérarchie catholique; on l'appelait la petite Église, et ses sectateurs se nommaient, je ne sais pourquoi, des *Louisettes*. On m'a assuré que les Louisettes s'étaient séparés du reste des catholiques au moment du Concordat, parce que la Fête-Dieu, au lieu d'être célébrée le jeudi, était reportée au dimanche. Il n'y a pas très longtemps que leur dernier prêtre est mort, et comme les Louisettes

n'ont point d'évêque, il n'a pas été remplacé. D'après les renseignements en petit nombre que j'ai pu me procurer, la secte des Louisettes serait en voie de disparaître complètement.

Des communions analogues existaient en Anjou et en Vendée.

Le pain bénit est offert par les paroissiens ; il doit être mangé ou brûlé ; mais il faut bien se garder de le jeter, car il pourrait être l'occasion de malheurs.

Si on donne du pain bénit à un chat, il entre en fureur et devient comme enragé. (M.)

Si on donne du pain bénit à une poule, cela la rend enragée. (E., P.)

En 1884, il y avait à Plenée-Jugon une forte épidémie de diphtérie : ou assurait que la maladie frappait les maisons dans la semaine qui suivait celle où on y avait rendu le pain bénit ; ce qui n'empêcha d'ailleurs personne de le donner à son tour.

Avant de se mettre à l'eau, les enfants prennent de l'eau et font un signe de croix.

Cet usage existe en Russie, et M. de Gubernatis, t. II, p. 414, pense que c'est un reste de la croyance aux esprits malfaisants des eaux.

Si quelqu'un fait un ouvrage dont il n'a pas l'habitude, on dit : Il faut faire la croix dans l'*hu* (sur la porte). (S.-C.)

Si la nuit on ne fait pas le signe de la *croix* en passant devant une croix, « on voit de quoi. » (E.)

A Dinan, c'est le contraire. Les morts qui sont en pénitence au pied des croix pensent qu'on leur fait signe de venir et ils suivent.

Avant d'entamer le pain, on fait une croix avec le couteau sur la partie plate.

Il y a une cinquantaine d'années, on portait en procession la bannière de Saint-Glen, qui était assez lourde, et pour lui donner du poids, on y ajoutait au haut un *keut* (couteau de charrue). Aussi, il n'y avait que les « bons corps » à pouvoir la porter, et c'était un honneur très envié. Il fallait, en sortant de l'église, la faire saluer, en l'abaissant et en la relevant, par les prêtres et les gens de la procession.

Quand on place sur le clocher un nouveau coq ou que, pour des réparations, on descend le vieux, celui qui doit le poser se fait accompagner d'un autre homme ; le coq est orné de rubans tricolores, et on le porte au maire, à l'adjoint, au château s'il y en a un, dans la commune et dans les principaux villages. On offre à boire au porteur de coq, ou bien on lui donne de l'argent ou du tabac. (P.)

Les cloches disent : Pain perdu ! Pain perdu !

Dans un assez grand nombre de paroisses du

diocèse de Saint-Brieuc, les prêtres font une quête chez leurs paroissiens. Parfois, il y en a deux par an : l'une pour le fil, l'autre pour le grain ; mais, à cette dernière, on accepte les dons, soit en nature, soit en argent. Le prêtre qui fait sa quête est accompagné d'un ou deux fabriciens qui portent les sacs destinés aux dons en nature.

Le bedeau, qui est souvent fossoyeur en même temps, fait aussi une quête : en général, il n'est pas payé par le clergé ni par la fabrique.

§ III. — LA CHANCE, LES PRÉSAGES ET LES RÊVES

La croyance aux présages, aux choses qui portent bonne ou mauvaise chance, ou aux rêves, est très répandue parmi les paysans et surtout parmi les paysannes, ainsi qu'on a pu le constater en nombre d'endroits de ce livre.

(Cf. principalement les chapitres du mariage, de la naissance et de la mort).

En voici encore quelques exemples qui n'ont pu être classés dans les précédents chapitres :

Si on rencontre, le matin en sortant, une femme qui ait son bonnet de nuit, on n'en a pas de toute la journée. (P.)

Pour avoir de la chance au jeu et gagner à tous coups, il faut tuer une taupe en amour, lui ôter tous ses os un à un, et les mettre dans un ruisseau qui vient d'une fontaine ; l'un de ces os remonte à la source, et c'est celui-là qui porte chance. (P.)

En Berry (cf. Laisnel de la Salle, t. I, p. 284) un os de taupe, placé sous l'aisselle gauche, préserve des maléfices.

Rencontrer un lièvre le matin porte malheur, et aussi le jour d'un mariage. (E.)

On coupe les pattes aux faucheux et on les met dans sa main ; si, après avoir été détachées du tronc, elles remuent, c'est signe qu'on aura de la chance. (E.)

Cf. Rolland, p. 245 (Poitou) ; voir une superstition vosgienne dans *Mélusine*, col. 498.

Si on peut attraper le premier papillon blanc qu'on voit, on trouve un essaim dans l'année. (E., S.-C.)

Superstition analogue dans les Vosges (cf. *Mélusine*, col. 478); en Poitou (Desaivre, *Croyances*, p. 30; Souché, *Croy.*, p. 7).

Noël du Fail constatait au XVIe siècle le rôle chanceux du papillon : « Qui veult estre marié en l'an prenne le premier papillon qu'il verra, » t. I, 112.

La croyance à la vertu de la corde de pendu est encore vivante ; il y a deux ans encore, j'ai eu connaissance, aux environs de Dinan, de démarches faites pour se procurer des morceaux de la corde d'un homme qui s'était pendu.

Quand un chasseur trouve une épingle, on dit qu'il aura bonne chance dans sa tournée. (P.)

Si, la première fois qu'on entend le coucou chanter, on est à jeun, on mourra de faim dans l'année. (S.-C.) Quand on l'entend avant de déjeûner, on ne mange pas de *caillibotes* (caillebotes) de l'année. (P.) Si, la première fois qu'on l'entend, on est à faire ses besoins, on aura pendant toute l'année un dérangement de corps. (S.-C.)

Quand on entend chanter le coucou pour la première fois, on regarde combien on a d'argent dans sa poche, car on dit qu'on aura toute l'année autant d'argent qu'on en a sur soi ce jour-là. (M., E., etc.)

Si l'on n'a pas de monnaie dans sa poche, on est gueux toute l'année. (S.-C.)

Croyance analogue dans les Vosges (cf. *Mél.*, col. 452) ; en Poitou (cf. Desaivre, *Myth. loc.*, p. 11), et un peu partout. (Cf. Rolland, p. 92.)

Si on a ses poches, sa chemise ou sa jupe à l'envers, il faut se hâter de les retourner; sans cela, il ne tarderait pas à pleuvoir. (S.-C.) Si le tabac sort de la pipe allumée, si l'horloge sonne d'un air enroué, la pluie est prochaine.

Voir un papillon le soir, c'est signe que prochainement on aura des nouvelles.

Quand on a les bas troués, c'est signe qu'on a des lettres à la poste. (D.)

Si la bruyère rougit sur la lande, le temps deviendra beau; si elle noircit, c'est au contraire un présage de mauvais temps. (P.)

Quand le soleil se cache sous les nuages, on lui dit :

Petit soulaï, réveille taï,
D'vant l'bon Dieu et devant maï,
Devant la fille du raï,
Qu'est p'us belle que maï;
Devant la fille du comte,
Qu'est p'us belle que tout l'monde ;
Devant la fille du duc,
Qui n'est pas p'us grosse qu'une puce;
Devant la fille du marquis,
Qui ressemble à une souris;
Devant la fille du baron,
Qui veut des chansons,
Et d'vant la fille de l'empéreur,
Qui est belle à faire peur. (S.-C.)

Si on rêve d'eau claire, c'est signe de chance; si on rêve d'eau trouble, c'est signe de malheur. (E.)

Si on rêve d'enterrement, on ira prochainement aux noces, et réciproquement.

Cf. Souché, p. 12. (Poitou) ; cf. aussi Jacob, *Oneirocritie*.

Si on rêve d'argent, c'est signe qu'il y aura des poux ou de la misère dans la maison.

Quand on rêve dans les poux, c'est signe d'argent. (S.-C.)

Si on rêve de puces, c'est signe de dispute. (S.-C.)

Si on rêve de mariage, c'est signe d'enterrement; si on rêve d'enterrement, c'est signe que prochainement on assistera à un mariage.

Si on rêve de feu, on est exposé à se noyer.

Celui qui rêve qu'il est riche aura des pertes.

TABLE ANALYTIQUE

PREMIÈRE PARTIE

L'HOMME DE LA NAISSANCE A LA MORT

CHAPITRE I. — LA NAISSANCE

§ I. *La grossesse* : Proverbes et dictons. — A qui on s'adresse pour obtenir la fécondité. — Pronostics de grossesse ; dictons 3

§ II. *L'accouchement :* La chance et la prédestination. — Contes sur la destinée. — Enfants doués à cause de particularités de leur naissance. — Ce qui a lieu après l'accouchement 10

§ III. *Le baptême :* Les parrains et les marraines. — Ce qu'ils doivent faire. — La cérémonie. — Usages de baptême. — Le retour à la maison. — Le crasset et le nombril 16

§ IV. *Les relevailles :* Coutumes 20

CHAPITRE II. — LE PREMIER AGE

§ I. *L'allaitement et le berceau :* Moyens d'avoir du lait. — Le berceau et la bouillie 22

§ II. *Les premiers pas :* La chomette. — Saints invo-

qués pour les enfants. — Superstitions et médecine populaire. 26

§ III. *Ce qu'on dit aux enfants. — Hygiène. — Préjugés :* Le sevrage. — Dictons sur les enfants. — Comment on leur persuade de se coucher. 30

Chapitre III. — L'École

§ I. *L'école :* Coutumes des enfants à l'aller et au retour. 36

§ II. *Jeux et amusettes :* Jeux avec les plantes. — Musiques rustiques 39

§ III. *Jeux des garçons. — Conventions :* Formulettes de trouvaille. — Élimination. — La queue au loup. — Jeu des fleurs. — La grue. — La bague Madame. — La veuve. — La toupie. — Pète-en-gueule. — Gros-Jean 43

§ IV. *Jeux des filles :* Le petit lièvre. — La petite porte. — Le jeu d'amourette. — La queue du loup. — Jeux de ventes. — Aller ès vênes. — Danse à rebours 50

Chapitre IV. — De la sortie de l'École au tirage

§ I. *La garde des troupeaux :* Jeux des bergers et des bergères. — Comment on traite les paresseux. . 61

§ II. *Les professions et les métiers :* La propriété foncière. — Les prêtres. — Les bonnes sœurs : La bonne sœur et le diable. — Métiers méprisés : les tailleurs, les tisserands, les pillotous, les meuniers, etc. — Les domestiques 68

§ III. *Les Conscrits :* Rencontres le jour du tirage. — Moyens d'avoir un bon numéro. — Promenades des Conscrits 79

Chapitre V. — Le mariage

§ I. *Les galants et les filles à marier :* La beauté. — Dictons sur les filles. — Les vieilles filles. — Endroits où l'on se fait la cour. — Comment on se la fait. — Congés aux amoureux 84

§ II. *Présages de mariage. — Moyens de se faire aimer :* Les mégalithes. — Les épingles, les saints. — Présages de mariage prochain ou éloigné. — Conjurations pour savoir quand et avec qui on se mariera. — Comment on se fait aimer 95

§ III. *La demande en mariage :* Le crachat. — L'entremetteur. — Formules de demande 105

§ IV. *Les apprêts de la noce et des fiançailles :* Les invitations. — La quête à l'église. — La tuilée. — Repas des fiançailles 108

§ V. *Quand on doit se marier. — Le départ pour le bourg :* Jours et époques néfastes. — Mariage de veufs. — La fille cachée. — La fille qui se sauve. — Ce qu'on fait aux mariés de mauvaise réputation . . 112

§ VI. *Le mariage et le retour à la maison :* Présages à l'église. — Arrivée à la maison. — La bienvenue . 121

§ VII. *Le repas et les danses :* Les noces de papillon. — Le repas. — Le chanté. — Chansons de noces. — Les danses 125

§ VIII. *La nuit de noces et les jours suivants :* Le coucher de la mariée. — La rôtie et la soupe. — Installation des nouveaux époux 132

Chapitre VI. — Le ménage et la famille

§ I. *Le mari et la femme :* Rapports entre eux. — Le charriottage 140

§ II. *Les enfants et les parents :* Les garçons plus estimés que les filles. — Le respect pour les parents. — Les gendres et les brus 144

Chapitre VII. — La mort

§ I. *Les signes avant-coureurs :* Morts dans le voisinage. — Pronostics tirés des oiseaux, insectes, etc . . . 148

§ II. *La mort :* Animisme de la mort. — L'agonie. — Ce qu'on fait après le décès. — Comment on habille le défunt. — Veillées 152

§ III. *L'enterrement :* Comment le mort est porté. — Parodies de la messe des Morts 160

§ IV. *Le deuil et le culte des morts :* Couleurs et formes du deuil. — Culte. — Reliquaires 165

DEUXIÈME PARTIE

LES TRAVAUX, LES USAGES ET LES FÊTES

Chapitre I. — L'année

§ I. *L'année et les douze mois :* Pronostics de bonne ou de mauvaise année ; dictons sur les mois ; les mois personnifiés 171

§ II. *Le calendrier :* Janvier : le Premier de l'An, le Jour des Rois, fêtes diverses. — Février : dictons. La Chandeleur, Sainte-Agathe. — Mars : dictons. Les Vênés. — Avril : dictons. Le poisson d'avril, Saint-Georges, Saint-Marc. — Mai : superstitions. Les étrécotes ou trécoles, les mais, chanson de mai, Saint-Yves. — Juin : dictons. Le vendredi blanc, la Saint-Jean, les chèvres tirées, les feux de

joie, les tisons ; pronostics. La Saint-Pierre. — Juillet : dictons. La Sainte-Anne. — Août : dictons. Notre-Dame des Neiges, la Saint-Laurent, l'Assomption ; pèlerinages. — Septembre : Saint-Eustache, Saint-Michel. — Octobre : Saint-Denis, Saint-Crépin. — Novembre : la Toussaint et la semaine des Morts, Saint-Quay, Saint-Melaine, Saint-Aignan, Sainte-Catherine, Saint-André. — Décembre : Sainte-Barbe, les Avents, Saint-Thomas, la veille de Noël, le hoguinané ou guiyané ; les Noëls, pronostics, la bûche. Merveilles de la nuit de Noël ; animaux qui s'agenouillent ; mégalithes qui se déplacent ; le rameau d'or ; saint Joseph et la Vierge ; la Saint-Sylvestre ; facétie 174

§ III. *La semaine :* Dictons, formulettes et superstitions de chacun des jours ; la nuit du samedi : les fileuses de nuit ; le repos dominical 219

CHAPITRE II. — LES FÊTES ET LES DIVERTISSEMENTS

§ I. *Les fêtes du 1er janvier au Carême :* Les jours gras ; coutumes et croyances du Carnaval 224

§ II. *Le Carême :* Le Mercredi des Cendres ; la Mi-Carême ; usage de chanter la Passion. — Chansons. — Le dimanche des Rameaux ; la Semaine sainte ; chants 228

§ III. *De Pâques à la fin de l'année :* Pâques, l'Ascension, les Rogations, la Pentecôte, pèlerinages, la Trinité 241

§ IV. *Les jeux et divertissements publics :* Les feux de joie ; la grenouille. — Combats de coqs ; courrerie de coqs. — Disparition de la soule. — Le tire-jars. — Les batailles 246

Chapitre III. — La maison

§ I. *La construction :* Cérémonies de la première pierre, de la charpente; bénédictions; croix sur la porte. Dictons sur la maison 255

§ II. *L'aménagement :* La maison d'habitation; la porte; les fouleries de place; l'arrangement des meubles; le foyer et le feu; la vaisselle et l'imagerie; le grenier; les pièces de décharges et les dépendances; les aires neuves 258

§ III. *Les étables et la basse-cour :* Les poules; comment on doit arranger les étables; les granges 272

§ IV. *Les ustensiles :* Couteaux, miroirs, trépieds, verres à boire; le pain; la chance des maisons; les incendies. 273

§ V. *Les veillées :* Jeux et chansons; la fabrication du cidre 276

Chapitre IV. — Les travaux du dehors et les marchés

§ I. *La terre et les travailleurs :* Sur la bonne ou mauvaise qualité de la terre; associations; chanson qu'on chante en attendant le jour; les femmes labourant; le dernier levé; les instruments de labour; comment on les porte; les charrettes. 290

§ II. *Les travaux de labour :* Les fouiries d'ajoncs; le défouissement des landes; jours où l'on ne laboure pas 294

§ III. *Les semailles :* La bénédiction des semences; champs arrosés d'eau bénite. — Jours bons pour semer. — Semailles du froment, de l'avoine, du blé noir, du seigle, etc 296

§ IV. *La récolte du foin :* Les faucheurs; moments fa-

vorables pour la fauche; la fenaison : les tourbillons; comment on s'en préserve. Le couteau et le tourbillon. Le tassement du foin dans les greniers; la dernière charretée 301

§ V. *La moisson.* — Comment on scie le blé. Les javelles. La dernière charretée, la dernière gerbe; cérémonies 305

§ VI. *Cueillettes et travaux divers.* — Le chanvre; les pommes; les échaliers neufs 308

§ VII. *Les bergers et les charretiers :* Soins aux bestiaux. — Superstitions. — Le respect du cheval 310

§ VIII. *Les foires et les marchés.* — Rencontres favorables ou funestes; coutumes de marché 312

Chapitre V. — La politesse et la bienséance

§ I. *La civilité villageoise.* — Formules d'excuses quand on parle des animaux. — Siffler; pisser, etc. — Boire à la santé. — Tenue à table. — Le foyer. — Politesses de viande, etc. — Titres. — Éternument. — Formules diverses : Bonjour; bonsoir; ce qu'on dit si l'on tombe, etc 315

§ II. *Les surnoms et les prénoms.* — Usage des sobriquets; exemples. — Prénoms des hommes; leurs déformations patoises; formulettes. — Prénoms des femmes 320

Chapitre VI. — Mœurs épulaires

L'idéal des paysans; dictons; tenue à table 327

Les céréales : Le pain; ses différentes espèces; comment on le mange; le four; le pain frais et le pain sec; le pain et les fées. — La soupe. — La galette de blé noir; comment on la prépare; manières diverses de la manger; la galette et les

[illegible]. — Les bouillies de blé noir, de froment et d'avoine 327

La viande : Les viandes ; les vaches salées ; la viande douce. — Le porc ; différentes manières de l'accommode 337

Le poisson, comment on l'accomode. 341

Les légumes, comment on les accomode 343

Les laitages : Le beurre, le lait cuit, le lait Ribot, le lait marri, le lait à Madame, les mengauds, la jonchée 344

Les pâtisseries et les confitures : Le pommé, le badiolet, les pommes cuites ; les échaudés, les craquelins 346

Chapitre VII. — Croyances et coutumes diverses

§ I. *Le corps humain* : La barbe. — Les cheveux. — Les joues. — La langue. — Les mains. — Le nez. — Les ongles. — Les oreilles. — Les os. — Les pieds. — Le ventre. — Le visage. — Les yeux . 350

§ II. *Coutumes religieuses* : Les saints sont invoqués pour certaines maladies ; sorte de contrat que l'on fait avec eux ; offrandes en nature. — Secte dissidente : les *Louisettes*. — Le pain bénit ; le signe de la croix ; danger de le faire la nuit. — Bannière portée en procession. — Le coq ; les cloches. — Quêtes faites par les prêtres 359

§ III. *La chance, les présages et les rêves* : Comment on peut se procurer de la chance ; rencontres propices ou fâcheuses. — Signes qui présagent un événement. — Les rêves et leur interprétation 364

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

a) HAUTE-BRETAGNE

LIBRAIRIE MAISONNEUVE ET CH. LECLERC

25, quai Voltaire, 25.

Littérature orale de la Haute-Bretagne. Un vol. de XII et 404 pp., avec musique. . . . . 7 fr. 50

Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne. Deux vol. de VII, 387 et 389 pp. . . . . 15 fr. »

(Collection des Littératures populaires de toutes les nations.)

BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER

13, rue de Grenelle, 13.

Contes populaires de la Haute-Bretagne. Un vol. in-8, de XII et 360 pp. . . . . 3 fr. 50

Contes des paysans et des pêcheurs. Un vol. in-18, de XVI et 344 pp. . . . . 3 fr. 50

Contes des marins. Un vol. in-18, de XII et 374 pp. 3 fr. 50

(Ouvrages autorisés pour les bibliothèques populaires et celles de la Marine.)

Contes de terre et de mer, légendes de la Haute-Bretagne. Un vol. in-8 illustré, de 250 pp. . . . . 10 fr. »

b) AUTRES PAYS

LIBRAIRIE MAISONNEUVE ET CH. LECLERC

Gargantua dans les traditions populaires. Un vol. de XX et 342 pp. . . . . 7 fr. 50

(Collection des Littératures populaires.)

Bibliographie des traditions populaires des Frances d'Outremer, en collaboration avec M. H. Gaidoz. In-8° de 93 pp. 2 fr. 50

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

13, rue de Médicis, 13.

Le Blason populaire de la France, en collaboration avec M. H. Gaidoz. Un vol. in-18, de XII et 382 pp. . . . . 3 fr. 50

Contes des provinces de France. Un vol. in-18, de XX et 332 pp. . . . . 3 fr. 50

(Collection de la France merveilleuse et légendaire.)

LIBRAIRIE LE CHEVALLIER

39, quai des Grands-Augustins, 39.

Questionnaire des Croyances, Légendes et Superstitions de la Mer. In-8° de 20 pp. . . . . 1 fr. 50

SOUS PRESSE :

Légendes, Croyances et Superstitions de la Mer (Charpentier).

*
* *

Revue des Traditions populaires (organe de la Société des Traditions populaires), recueil mensuel, 12 fr. pour la France, 15 fr. pour l'étranger. — Adresser les abonnements à la librairie Maisonneuve et Ch. Leclerc, les communications à M. Paul Sébillot, 4, rue de l'Odéon.

Achevé d'imprimer le 31 Mars 1886

par G. Jacob imprimeur à Orléans

pour Maisonneuve frères

et Charles Leclerc

libraires éditeurs

à Paris

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

~~NOV 1 4 1994~~ OCT 24 1994 ~~JAN 0 2 1997~~ JAN 30 1997	

215,6
[illegible]

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02613 9272

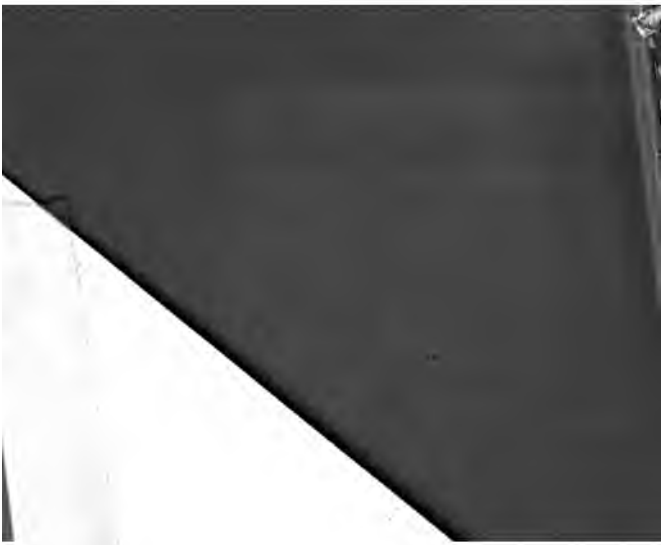

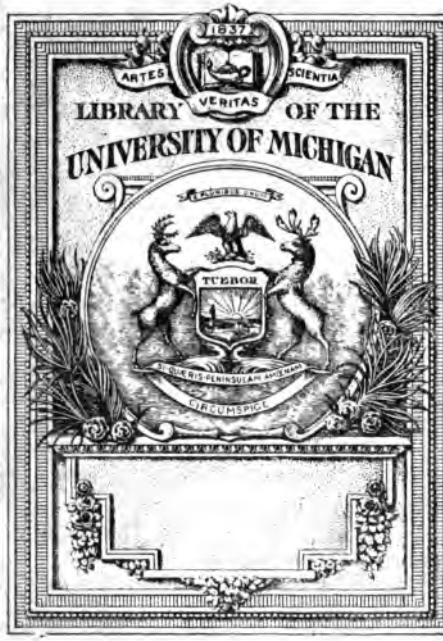
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE